Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13645 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1988

Des Français et des Britanniques participent aux secours

Selon Moscou, le séisme en Arménie a fait cent mille morts

M. Mikhaïl Gorbatchev, qui a regagné Moscou venant de New-York, vendredi matin 9 décembre, était attendu dans la journée en Arménie, où il doit visiter les zones sinistrées par le tremblement de terre du mercredi 7. Le ministre soviétique de la santé, M. Evgueni Tchazov, a estimé à cent mille victimes, morts et disparus, le bilan du séisme, rapporte l'agence officielle locale Armenpress.

L'Union soviétique a accepté l'aide de techniciens du sauvetage français, britanniques et suisses ; elle n'a pas repoussé, comme précédemment, les propositions de plusieurs pays.

La priorité est, pour l'instant, accordée à l'organisation des secours, entravée par la destruction partielle des réseaux routiers et ferroviaires. Les blessés affluent déjà dans tous les hôpitaux de la région, et l'on s'efforce de dégager les survivants encore enfouis sous les décombres.

Des émeutiers auraient, par ailleurs, incendié plusieurs habitations arméniennes à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, après que des troupes eurent été redéployées pour aider aux opérations de sauvetage des sinistrés du séisme.

(Lire nos informations pages 5 et 6.)

Répondre à la bonne volonté

Les régimes et leurs dirigeants doivent être jugés à la façon dont ils traitent leurs propres peuples. La catastrophe qui vient de frapper l'Arménie constituera de ce point de vue un test crucial pour M. Gorbatchev. Le secrétaire général soviétique l'a bien compris puisqu'il a rapidement décidé d'abréger son séjour à New-York et d'annuler ses visites à La Havane et à Londres. Il n'avait pas eu le même réflexe au moment de la catastrophe de Tchernobyl, en 1986, puisqu'il n'avait, à ce moment-là, jamais quitté Moscou.

Le drame de Tchernobyl, cependant, marque un grand progrès – si l'on peut dire – dans la manière soviétique d'aborder les catastrophes. Après deux jours de silence embarrassé, les dirigeants reconnurent les faits, et les médias soviétiques purent faire leur travail. Quel progrès que cette rupture avec la doctrine qui prévalait jusque-là et selon laquelle le socialisme scientifique avait éradiqué jusqu'aux catastrophes naturelles ! Comment oublier que, pendant des dizaines d'années, accidents d'avion, de train, inondations, et même tremblements de terre étaient frappés du sceau du secret et n'étaient jamais mentionnés dans la presse !

S'il est vrai qu'à quelque chose malheur est bon, le séisme qui vient de détruire *plusieurs villes arméniennes* et qui a tué près de cent mille personnes devrait persuader M. Gorbatchev d'ouvrir largement la région à l'aide internationale, qui se propose de partout. Une aide matérielle et humaine qu'aucune nation dans le malheur ne devrait avoir honte de *recevoir*.

De nombreux pays occidentaux disposent de l'équipement et du personnel nécessaires ; des milliers d'Arméniens de la diaspora ne songent qu'à participer à ce *mouvement*. Les premières réactions en provenance de Moscou indiquent qu'on n'exclut pas ce moyen pour atténuer la détresse des survivants. Déjà, des spécialistes britanniques, français et suisses, ont été admis.

Mais ce sera sans doute à M. Gorbatchev de *décider* si l'URSS *accepte une* aide internationale de plus vaste ampleur, et ce ne sera pas facile. Les journalistes occidentaux ne sont-ils pas interdits de Caucase depuis pratiquement le début des affrontements entre Azéris et Arméniens ? C'est pourtant le même M. Gorbatchev qui vient *d'affirmer à l'ONU qu'il est* temps d'abandonner « les stéréotypes, les idées vieillies et les illusions », pour se rallier aux « valeurs humanitaires universelles ».

Ce nouveau malheur qui frappe l'Arménie pourrait aussi donner l'occasion à un autre Etat de *faire un geste réparateur*. Nous songeons à la Turquie voisine, proche des zones sinistrées, et d'où l'aide internationale pourrait être aisément transférée sur les lieux du sinistre. Un rêve ? Peut-être, mais à la mesure de la bonne volonté affichée ici et là, et qui doit *encore se transmuer en actes*.

Plusieurs bases palestiniennes attaquées

Importante opération israélienne au sud de Beyrouth

L'armée israélienne a lancé, vendredi 9 décembre, une importante opération au sud de Beyrouth, au cours de laquelle, selon un porte-parole israélien, un lieutenant-colonel a été tué et trois soldats blessés. Il a précisé que cette opération combinée, par terre, air et mer, visait des bases du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (pro-syrien).

L'armée syrienne aurait pris part, vendredi dans la matinée, à des combats au sud de Beyrouth contre des unités israéliennes, débarquées par hélicoptères au sud de la ville, ont indiqué la police libanaise ainsi que des sources palestiniennes.

A Jérusalem, un porte-parole militaire a déclaré que les forces israéliennes engagées dans l'opération au Liban avaient été évacuées par hélicoptères. Des responsables ont, en outre, démenti des informations en provenance de Beyrouth, selon lesquelles des soldats israéliens auraient été faits prisonniers par les Syriens.

(Lire la suite page 32.)

Lire également
Un an de soulèvement palestinien
Page 8

Enseignement : les objectifs de M. Rocard

IL Y A EU TROP DE REDOUBLEMENTS !

Lire page 12 les articles de GÉRARD COURTOIS et JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Après l'échec des négociations agricoles au GATT

La menace d'une guerre commerciale

Américains et Européens se retrouvent, vendredi 9 décembre, à Bruxelles pour leur réunion ministérielle annuelle, dans un climat très lourd. A Montréal, les négociations du GATT se sont terminées sur un échec : Etats-Unis et CEE ont confirmé leur incapacité à s'entendre sur le dossier de l'agriculture.

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Le miracle ne s'est pas produit à Montréal. Les positions des Etats-Unis et de la CEE sur la réforme des politiques agricoles n'ont pu être rapprochées. En dépit des paroles apaisantes prononcées au soir de l'échec, il ne fait guère de doute que l'« Uruguay round », ce nouveau cycle de négociations engagé en septembre 1986 à l'initiative des Etats-Unis afin de relancer une organisation multilatérale du commerce mondial qui ne remplissait plus son rôle, en sera gravement affecté. D'ores et déjà, la machine est grippée, comme en témoigne le refus des pays d'Amérique latine, mécontents de l'échec agricole, d'entériner les accords prometteurs enregistrés par la session ministérielle à « *mi-parcours* », notamment en matière d'échanges de services et de réductions tarifaires.

Faut-il, comme M. Henri Nallet, ministre français de l'agriculture, reprocher aux Américains de s'être comportés en doctrinaires en refusant toute discussion sur les mesures à prendre pour assainir les marchés tant qu'il n'y aurait pas accord sur l'élimination totale, en dix ou douze ans, des subventions accordées à l'agriculture ? Les Etats-Unis ont assurément fait preuve d'intransigeance. Mais leurs raisons, même si elles sont servies avec des accents messianiques horripilants – « *Ce que nous proposons est bon pour tout le monde* », – sont sans doute plus politiques qu'idéologiques.

La poursuite du débat agricole, selon le schéma approuvé à Punta-del-Este, ne leur convient plus. Il permet en effet aux Douze de passer à travers les gouttes, d'éviter le *démantèlement*, sinon de la politique agricole commune (PAC), du moins de ses subventions (les fameuses restitutions) à l'exportation.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 27.)

Le 40e anniversaire de la Déclaration universelle

Un entretien avec M. Badinter

« Une reconnaissance des droits de l'homme toujours plus étendue »

D'importantes manifestations, auxquelles prendront part des invités-symboles : Andreï Sakharov et Lech Walesa, sont organisées à Paris pour le quarantième anniversaire de la proclamation, le 10 décembre 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, analyse la portée, les enjeux et les conséquences de la Déclaration de 1948.

« La Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU a quarante ans. Qu'y lisez-vous aujourd'hui : la version internationalisée et actualisée de la Déclaration française des droits de l'homme de 1789, la reconnaissance effective de nouveaux droits, une tentative de mondialisation concrète des droits de l'homme ?

– Tous les grands textes ont une histoire. Et parfois, même, ils font l'histoire. La Déclaration américaine de 1776 proclame l'indépendance des Etats-Unis.

» La Déclaration des droits de l'homme de 1789 symbolise la Révolution, parce qu'elle promet la liberté à tous les hommes. La *Déclaration universelle* de 1948 exprime la victoire de la démocratie sur le totalitarisme nazi, c'est-à-dire sur une idéologie fondée précisément sur le mépris des droits de l'homme.

» A ce titre, elle apparaît moins comme une expression actualisée de la Déclaration de 1789 que comme sa consécration et son nécessaire prolongement. Il y a entre les deux déclarations complémentarité, continuité, tout comme les droits économiques et sociaux sont la conséquence nécessaire des grandes libertés classiques. Chacun sait que le droit à la liberté ou à l'égalité exige, pour avoir une portée réelle, le droit à l'instruction, aux soins, à la protection contre la misère, etc.

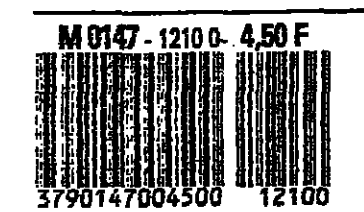
» Les premiers révolutionnaires l'avaient déjà dit. Et la critique socialiste des droits de l'homme tendait aussi à les rendre effectifs. La Déclaration universelle satisfait explicitement à cette exigence que la Déclaration de 1789 portait déjà en elle.

» Reste le véritable apport de la Déclaration de 1948 : son caractère universel. Sans doute la Déclaration de 1789 avait été conçue par ses auteurs comme valant pour tous les hommes. »

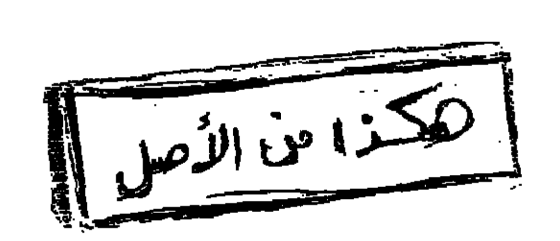
Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 2.)

M 0147 - 1210 0- 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Anniversaire

En 1 948, la Déclaration universelle des droits de l'homme

Afin de donner tout l'éclat qu'il mérite au quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée le 10 décembre 1948 au Palais de Chaillot, la Fondation Danielle Mitterrand, France-Libertés, et le Comité spécial des organisations non gouvernementales pour les droits de l'homme aux Nations unies, que préside M. Michel Blum, ont organisé deux manifestations à Paris. Jeudi 8 et vendredi 9 décembre, se sont réunies, dans les locaux de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour la science et la culture), une centaine d'organisations non gouvernementales pour un colloque *sur le thème « Les droits de l'homme et les exclus »*. Parmi les participants, Amnesty international, le Comité international des juristes, la Fédération internationale des droits de l'homme, Pax christi, etc.

La seconde manifestation aura lieu samedi 10 décembre dans l'après-midi au Palais de Chaillot, sur les lieux mêmes où fut proclamée la Déclaration, et à l'invitation de M. Mitterrand. Outre le chef de l'Etat, M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU (qui aura reçu le matin même à Oslo le prix Nobel de la paix décerné aux casques bleus des Nations unies) et le directeur général de *l'UNESCO, M. Federico Mayor, prendront* la parole pour célébrer cet anniversaire. Andrei Sakharov, Lech Walesa et Mᵉ Ali Yahia, fondateur de la première Ligue algérienne des droits de l'homme, seront présents.

La gestion de l'ONU, délicate et ambiguë...

GENÈVE
de notre correspondante

Après que fut proclamée la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'ONU, à qui il incombait de gérer cette admirable utopie, se trouva bientôt face à des difficultés imprévues. Au sortir des horreurs de la guerre, les auteurs de la Déclaration ne pouvaient imaginer que les conflits continueraient à ensanglanter la planète du fait de la décolonisation, ou de l'étendue de la misère génératrice de violences. Une division des droits de l'homme de l'ONU fut créée et devint en 1982 le Centre des droits de l'homme. Mais, paradoxalement, alors que l'ONU invoque haut et fort ces droits, elle consacre moins de 1 % de son budget à l'activité du Centre, dont le rôle est de les promouvoir. Autre anomalie, le Centre doit veiller à ne pas contrarier les cent cinquante-neuf pays membres de l'ONU. Principales victimes de cette situation : les minorités et les petits pays.

Le jeu est faussé dès le départ : résolutions et condamnations sont adoptées, certes à la majorité, mais par des représentants de pays dont la plupart méprisent les droits de l'homme chez eux.

Quand les décisions ne sont pas prises par les Etats, elles le sont par des experts « désignés par leurs gouvernements » ; de sorte que l'« *indépendance* » de ceux-là se mesure au degré de démocratie de ces derniers.

Le Centre des droits de l'homme courrait le risque d'être la proie de la plus politicienne des politiques s'il n'avait pas eu recours aux organisations non gouvernementales (ONG), telles que la Fédération internationale des droits de l'homme, Amnesty International, la Commission internationale des juristes, etc. Les ONG fournissent à l'ONU près de 90 % des informations concernant les violations des droits de l'homme dans le monde. Elles n'ont pas le droit de vote mais sont dotées du statut consultatif et peuvent présenter des témoins. C'est ainsi qu'en dépit du courroux des Argentins, du temps des généraux, les « mères de la place de Mai » ont pu prendre la parole au Palais des *nations sous la bannière de* « Pax Christi », tout comme purent le faire des dissidents soviétiques.

Portes ouvertes

Ces ONG étaient quelque peu brimées jusqu'à l'arrivée, en 1977, à la tête de la Division des droits de l'homme, du Néerlandais Theo Van Boven. Lui comprit qu'elles représentaient le moyen de sortir de l'impasse. Il recevait dans son bureau des opposants de tous bords, écoutait leurs doléances, et faisait son possible pour qu'il y soit donné suite. Bref, lui aussi inquiétait les gouvernements... Son mandat ne fut pas renouvelé en 1982.

Cependant, les portes qu'il avait ouvertes ne se sont jamais entièrement refermées. Ainsi, jusqu'en 1979, en dehors de la « trinité maudite » (Afrique du Sud, Chili et Israël) rituellement condamnée, on ne mentionnait le nom d'aucun pays. Dans les rapports, on pouvait lire : *« dans un certain pays, on a constaté de l'intolérance religieuse »*... Afin de ne pas attaquer directement le régime du général Videla soutenu par les Etats-Unis, et par l'URSS, on créa à l'ONU le *« groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires »*, un moyen comme un autre d'ouvrir le dossier des violations des droits de l'homme en Argentine. C'est aussi grâce à l'accord tacite des Soviétiques que l'ONU, *ne s'est jamais avisée* de stigmatiser les crimes de guerre américains au Vietnam.

La sélectivité continue de jouer envers les mouvements de libération nationale qui ne sont reconnus que si des groupes régionaux les soutiennent. Ni le Polisario, ni les Erythréens, ni les Tamouls, ni les Timorais ne jouissent d'aucun droit. En dépit des efforts des ONG, l'ONU se désintéresse des massacres dont les Kurdes sont victimes, tout comme elle avait ignoré ceux perpétrés par les Khmers rouges et la répression subie par les Tibétains. La Déclaration du 10 décembre *1948 risquerait de rester à l'état de* vœu pieux sans les deux pactes internationaux qui la complètent : celui relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, auquel ont adhéré quatre-vingt-onze pays, et le pacte sur les droits civils et politiques signé par quatre-vingt-sept Etats.

Chaque signataire a le devoir de présenter des rapports sur les *mesures prises et les Etats les plus* dictatoriaux brossent des tableaux idylliques. Heureusement un organe de surveillance, le Comité des droits de l'homme, composé de dix-huit experts, analyse ces textes et pose des questions aux gouvernements.

Les plaintes individuelles

Conformément aux textes, toute personne peut adresser une plainte ou une pétition à l'ONU. Toutes *sont examinées* à huis clos par le comité. Lorsqu'elles sont retenues, le gouvernement incriminé est avisé (*l'anonymat des plaignants étant* respecté). La commission, organe essentiel, reçoit ensuite ces plaintes et les étudie selon une procédure confidentielle. C'est pour des raisons souvent politiques qu'elles ne sont pas examinées au grand jour. En 1988, il y a eu six mille trois cent quatre-vingt-seize plaintes traitées et deux mille six cent quarante-trois rejetées.

La commission des droits de l'homme compte quarante-trois représentants. Ils se réunissent tous les ans, pendant cinq à six semaines, et suivent une multitude de dossiers.

Tout cela donne lieu à une montagne de déclarations, résolutions et projets, généralement sans grand effet faute d'un véritable mécanisme de contrôle. Le Centre des droits de l'homme, dirigé par un Suédois, M. Jan Martenson, occupe quatre-vingt-dix fonctionnaires internationaux, effectif jugé insuffisant compte tenu de l'immensité des tâches.

Toute leur énergie permettra-t-elle de *mieux protéger* les droits de l'homme ? Il faut évidemment l'espérer, encore que l'on puisse déplorer que l'exemple ne vienne pas toujours d'en haut : les droits de l'homme sont, en effet, écartés des processus de paix engagés par l'ONU. C'est ainsi, par exemple, que la résolution 598 sur le cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran ne prend pas en compte les minorités qui risquent le pire et que, dans les négociations sur Chypre, on semble oublier le sort des milliers de « disparus » dans la zone occupée par la Turquie...

ISABELLE VICHNIAC.

« Le droit à l'assistance humanitaire » et « le libre accès aux victimes »

Adoption d'une résolution parrainée par la France

Jetant une pierre humanitaire dans son propre jardin, celui de la souveraineté des Etats, l'assemblée générale des Nations unies a entériné, vendredi 8 décembre, une résolution qui pose le principe du *« libre accès aux victimes des catastrophes naturelles et autres situations d'urgence »*. Et qui, pour la première fois, consacre l'importance du rôle joué par les organismes humanitaires privés dans ce contexte (*le Monde* du 24 novembre). La résolution, soumise par la France, a été coparrainée par trente-deux autres pays.

Le texte approuvé a pour origine le débat ouvert en France autour du concept de *« droit à l'assistance humanitaire »* et de son corollaire le *« libre accès aux victimes »*. S'appuyant sur deux notions clés, l'*« urgence »* et l'*« accès »*, il développe une logique humanitaire peu contestable, compte tenu des réalités. En fait, c'est toute la question du devoir d'assistance à personne en danger qui est ici posée.

Dans un monde où des populations entières affrontent toutes sortes de cataclysmes, naturels ou causés par l'homme, il y a urgence à secourir les victimes. C'est une question de principe, et l'urgence commande que la communauté internationale puisse *« répondre rapidement et efficacement »* aux appels au secours. Mais, pour que les sauveteurs puissent être à pied d'œuvre avant les fossoyeurs, il faut — *c'est le deuxième impératif* — avoir « accès » aux victimes. C'est évident, mais cela *ne va pas toujours de soi*.

On sait assez que, face à ce type de situation, certains Etats *ont paru plus préoccupés par la* sauvegarde de leur souveraineté que par le sauvetage de leurs populations; que la détresse humaine a souvent été prétexte à marchandages économiques et politiques; que, dans bien des cas, la communauté des nations s'est distinguée par sa passivité.

Le texte évite d'attenter ouvertement au principe de la souveraineté, mais il n'esquive pas la difficulté. Il demande aux Etats qui ont besoin d'une aide d'urgence de *« faciliter la mise en œuvre par ces organisations* (intergouvernementales et non gouvernementales) *de l'assistance humanitaire, notamment l'apport de nourriture, de médicaments et de soins médicaux, pour lesquels un accès aux victimes est indispensable »*. D'autres dispositions précisent que c'est à l'Etat concerné et aux Etats voisins qu'incombe la responsabilité de faciliter cet *« indispensable accès »*.

Ce n'est pas encore le « droit de passage humanitaire » souhaité par certains. Mais, au moins, le problème est posé et les gouvernements priés de pas placer abusivement la souveraineté de l'Etat au-dessus de la souffrance de leurs citoyens. Surtout si cela conduit à bloquer les secours dont ces derniers ont un urgent besoin.

« Un premier pas »

Dans cet esprit, le texte souligne *« la contribution essentielle des organisations locales, intergouvernementales et non gouvernementales agissant dans un but strictement humanitaire »*. Il était plus que temps ! Car il y a longtemps qu'elles s'attachent à sauver les victimes que, *parfois*, les Etats et les organisations internationales ne peuvent pas ou ne veulent pas atteindre à temps. Fondateur de Médecins sans frontières, puis de Médecins du monde, le docteur Kouchner, secrétaire aux affaires humanitaires, aura au moins obtenu cela. Faire accepter cette résolution par consensus n'a pas été une mince affaire, et la diplomatie française a dû déployer pas mal d'arguments. En effet, certains pays (Soudan, Ethiopie, Egypte et Brésil notamment) craignaient que le texte n'empiète sur leur souveraineté.

Ont-ils, finalement, aquiescé parce que cette résolution — comme tant d'autres — ne contraint pas vraiment les Etats, pas plus qu'elle ne place le premier secouriste venu au-dessus des lois ? Peut-être. Les catastrophes ne manquent pas et il ne faudra pas beaucoup attendre pour juger des résultats.

« C'est un premier pas », dit-on au sécrétariat d'Etat, où l'on souligne que la résolution mandate le secrétaire général de l'ONU pour recueillir les vues des gouvernements et des organisations concernées afin *« de renforcer l'efficacité des mécanismes internationaux et d'accroître la rapidité des secours »*.

R.-P. PARINGAUX.

Un entretien avec M. Badinter

(Suite de la première page.)

« Leur conception de l'homme était universelle. Mais en se proclamant telle, dans son intitulé même, la *Déclaration* se *voulait* d'abord exclusive de toute discrimination entre les êtres humains, femmes ou hommes. *Elle se plaçait ainsi* d'emblée sous le signe de l'humanité tout entière.

» Peut-être, cependant, ses auteurs n'avaient pas clairement mesuré la conséquence de cette dimension universelle reconnue aux droits de l'homme. A partir du moment, en effet, où ils sont proclamés universels, les droits de l'homme valent pour tous les hommes et en tous lieux. Tous les Etats signataires s'obligent donc — au moins théoriquement — à faire respecter les droits de l'homme chez eux, et au profit de tous. On comprend mieux dès lors pourquoi Staline n'a pas voulu que l'URSS et les démocraties populaires votent la Déclaration universelle de 1948. De même, l'Afrique du Sud et l'Arabie Saoudite s'abstinrent. Il existe aussi une logique du racisme et de l'intolérance.

— Cette universalité, précisément, était-elle vouée à autre chose que l'abstraction ? Pouvait-elle être autre chose qu'un vœu compréhensible mais utopique ?

— *Il est vrai que la Déclaration* n'a que la valeur d'une simple résolution votée par l'Assemblée générale des *Nations unies. Elle n'engendre* donc pour ses signataires qu'une obligation morale et politique. Car il *est hypocrite de proclamer son adhésion* à des principes que l'on bafoue et il est impolitique de se réclamer d'un *idéal que l'on méconnaît* dans les faits. Mais de la Déclaration sont issus deux pactes internationaux, l'un *relatif* aux droits civils et politiques, l'autres aux droits économiques, sociaux et culturels. Tous deux *ont été adoptés en 1966* par l'Assemblée générale de l'ONU. Ils sont entrés en vigueur en 1976. Or ces deux pactes sont source d'obligations juridiques pour les Etats qui les ont ratifiés. C'est le cas pour la France depuis *février 1981*, et il sont indissociables de la Déclaration universelle.

Une « révolution tranquille »

— Depuis quarante ans on a *assisté notamment* en France à partir des années 70, sous l'impulsion du Conseil constitutionnel que vous *présidez depuis 1986* — à une *entrée* en force des droits de l'homme dans les normes juridiques. Un *mouvement comparable a pu être observé* à l'échelon de l'Europe. Comment analysez-vous cette révolution ?

— *Plus qu'une évolution*, c'est une révolution, tranquille. Jusqu'en 1950, les droits de l'homme relevaient de *la proclamation* philosophique ou éthique. Ils exprimaient une certaine conception de l'homme et de *la société. Ils* constituaient aussi des valeurs morales de référence. Il n'ont point perdu cette *nature. Mais de l'ordre* philosophique ou éthique ils sont entrés dans l'ordre juridique. Ils sont passés du *stade de la proclamation à celui des* garanties. A proprement parler, ils sont devenus des droits, source d'*obligations juridiques et bénéficiant* d'une protection juridictionnelle.

» *Cette transformation des droits* de l'homme a été réalisée par deux processus parallèles. D'une part, nous avons *assisté* depuis la *Déclaration* universelle de 1948 à une floraison de conventions internationales protégeant les droits de l'homme dans divers domaines : celui des libertés classiques, comme les conventions contre l'esclavage ou la discrimination ; ou celui des droits économiques ou sociaux, comme les conventions sur la durée maximale du travail ou la sécurité des travailleurs. La ratification de ces traités a introduit leurs dispositions dans le droit interne.

» Mieux encore, dans de nombreux pays comme la France, ces conventions internes ont une valeur juridique supérieure à la loi nationale. L'internationalisation croissante des droits de l'homme a entraîné ainsi une consolidation et une avancée de ceux-ci.

» Une autre source de progrès réside dans la constitutionnalisation *des droits de l'homme. Dès le* moment où ceux-ci sont considérés comme faisant partie intégrante de *la Constitution, les droits de* l'homme revêtent une valeur juridique supérieure à la loi ordinaire. Le Parlement doit donc les respecter, mieux même, leur assurer les garanties nécessaires. Dans la plupart des démocraties, y compris en France, des cours constitutionnelles veillent ainsi à ce que les droits de l'homme soient non seulement préservés mais protégés toujours plus complètement.

» Le progrès le plus remarquable, à mon sens, depuis la Déclaration de 1948, a été réalisé par la Convention européenne des droits de l'homme conclue en 1950. Car elle a instauré des garanties juridictionnelles internationales des droits de l'homme, en établissant une Commission et une Cour européenne des droits de l'homme qui ont pour mission de faire respecter les dispositions de la Convention européenne contre toute violation de la part des Etats membres.

— Dans le reste du monde, une *évolution analogue s'est-elle produite ou peut-elle être ici ou là envisagée ou perfectionnée et par quels moyens ?*

— Pour qu'un système de garanties internationales efficaces puisse être établi en matière des droits de l'homme, certaines conditions doivent être satisfaites : les Etats signataires ou les Etats membres doivent partager les mêmes valeurs, le même idéal démocratique. Ils doivent aussi connaître un niveau semblable d'institutions démocratiques et bénéficier d'institutions judiciaires indépendantes du pouvoir politique. C'est pourquoi, à ce jour, seule l'Europe occidentale offre un tel système de garanties internationales. Sans doute la convention interaméricaine des droits de l'homme signée le 22 novembre 1969 a-t-elle institué une Cour internationale des droits de l'homme, inspirée de la Cour européenne. Si la mise en œuvre de cette convention est loin d'avoir atteint l'effectivité souhaitable, ne désespérons pas. La Cour européenne de Strasbourg elle-même a connu des débuts lents voire difficiles.

L'idée d'une Cour universelle

— Avocat, professeur de droit, puis garde des sceaux avant de présider le Conseil constitutionnel, vous est-il arrivé de songer à l'initiative qui pourrait relancer vers l'avenir et ancrer un peu plus dans le réel juridique la Déclaration universelle ?

— L'idée d'une Cour universelle des droits de l'homme qui jouerait à l'égard de tous les Etats membres de l'ONU le rôle qu'assume en Europe la Cour européenne de Strasbourg est une idée séduisante. Ce serait sans doute un progrès considérable pour l'état de droit international. Et chacun mesure aisément la force qu'aurait une *décision* d'une telle cour condamnant un Etat à la requête de l'un de ses citoyens. Mais je ne vois pas réunies les conditions *politiques* qui permettraient d'instaurer une telle juridiction internationale. Je crois plus aisé pour le moment de promouvoir les garanties des droits de l'homme par des pactes régionaux réunissant des pays de même *culture et établissant des* juridictions dont la compétence serait limitée à ces régions.

— Au total, quel regard jetez-vous sur les quarante années écoulées et les avatars des droits de l'homme dans cette période ?

— Ils ont connu bien des violations et ils en connaissent encore. Je n'ai pas besoin de dresser ici la terrible énumération des crimes contre l'humanité et des manquements graves aux droits de l'homme commis depuis 1948 et qui, hélas, se poursuivent encore.

» Malgré ce constat qui implique la vigilance, il n'y a pas lieu de s'abandonner au pessimisme. Regardons la carte du monde : nous avons vu sortir de la dictature nombre de pays, avec pour conséquence la renaissance des droits de l'homme. En Europe occidentale même, les Espagnols, les Portugais, les Grecs se sont libérés de régimes totalitaires. En Amérique du Sud, nous avons vu émerger de la nuit, après des épreuves terribles, l'Argentine, l'Uruguay, le Brésil. Nous apercevons les premières lueurs de l'aube sur le Chili. Je pourrais citer d'autres exemples sur le continent asiatique : la Corée du Sud, les Philippines et, tout récemment, le Pakistan. En Europe de l'Est, la volonté de faire progresser les droits de l'homme est désormais hautement proclamée. Pensez à ce qu'était la situation en 1948 et mesurez les progrès accomplis !

» *Le fait le plus remarquable* dans ces dernières décennies est sans doute cette reconnaissance toujours *plus étendue* des droits de l'homme comme système de valeurs universelles. A cet égard, la Déclaration de *1948 revêt toute sa portée. L'on a* pas assisté à la résurgence d'idéologies telles que le nazisme qui niait *les droits de l'homme. Sans doute le* débat idéologique sur le contenu et la portée des droits de l'homme se *poursuit, des interrogations nouvelles* se lèvent à la mesure des progrès scientifiques réalisés, dans le *domaine de la génétique* ou de l'informatique par exemple.

» Mais la référence demeure les droits de l'homme. Même si parfois, à entendre certaines voix les invoquer, on a le sentiment d'écouter là l'hommage hypocrite du vice à la vertu. En bref, les droits de l'homme en quarante ans n'ont rien perdu de leur force de conviction. Regardez la jeunesse : à travers des formes de reconnaissance qui peuvent paraître singulières — je pense aux grands concerts rock, — ce qui la réunit et l'exalte encore en notre temps, c'est la foi en les droits de l'homme. Certes, la victoire n'est pas définitivement acquise ; elle ne peut d'ailleurs l'être. Ce n'en est pas moins indiscutable.

Deux facteurs

— Cette vision n'est-elle pas un peu optimiste si l'on songe, par exemple, aux conséquences de l'intégrisme musulman ?

— A cet égard aussi, je ne suis pas pessimiste. Regardez les manifestations en Algérie, les revendications qui montent de la jeunesse : c'est toujours les droits de l'homme dont on demande le respect. Et puis, si l'imam Khomeiny règne toujours sur l'Iran, quel symbole que la victoire d'une jeune femme, Benazir Bhutto, dans des *élections* démocratiques en un pays musulman qui n'ignore pas l'intégrisme.

— Ces progrès des droits de l'homme, là où il y en a, à quoi les attribuez-vous ?

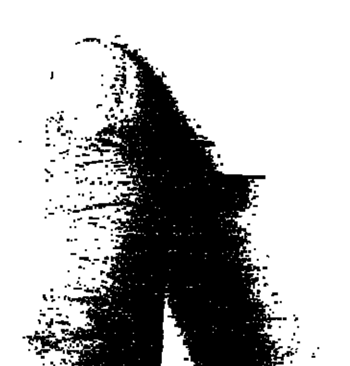
— A deux facteurs essentiellement : d'abord l'extraordinaire médiatisation de notre temps, qui *fait* que l'information sur les violations des droits de l'homme circule avec une rapidité et une intensité incomparables. *Or*, en matière de lutte pour les droits de l'homme, tout passe d'abord par la mobilisa*tion de l'opinion internationale*.

» Le deuxième facteur, c'est l'action inlassable des organisations *non gouvernementales* comme Amnesty International ou la Ligue des droits de l'homme, ou les organi*sations humanitaires. Non pas que* l'action des gouvernements ne soit pas elle aussi indispensable. Mais *plus* encore que de *ministres*, la lutte pour les droits de l'homme a besoin de militants, et plus que de discours, elle se nourrit d'action.

— Et la situation en France ?

— Je vous répondrai en citant Condorcet : *« Il ne suffit pas que les » droits de l'homme soient écrits » dans le livre du philosophe et » dans le cœur des hommes vertueux, il faut que l'homme ignorant ou faible puisse les lire dans » l'exemple d'un grand peuple. »* » Quelle plus belle mission assigner à la France ? »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et MICHEL KAJMAN.



Badinter

Etranger

La fin de la visite du numéro un soviétique à New-York et les réactions à l'annonce de la réduction des forces de l'URSS

M. Gorbatchev se félicite du « très haut niveau atteint par les relations soviéto-américaines »

NEW-YORK
de notre correspondant

« Je suis obligé d'écourter ma visite et de rentrer en Union soviétique. » Visage grave marqué par la fatigue, M. Mikhail Gorbatchev a dit au revoir à New-York au pied de la passerelle de son avion, à l'aéroport Kennedy, le jeudi 8 décembre vers midi, vingt-quatre heures plus tôt que prévu après seulement une quarantaine d'heures passées aux Etats-Unis. *« Tard mercredi soir, j'ai été informé que le tremblement de terre qui a frappé la région transcaucasienne, et plus particulièrement l'Arménie, a été extrêmement violent, provoquant d'importantes destructions et des pertes de vies humaines »*, a-t-il affirmé, précisant qu'une commission gouvernementale était à pied d'oeuvre et qu'il devait s'y rendre lui-même. *« Ma place est là-bas »*, a-t-il dit.

Dans la matinée, M. Gorbatchev avait reçu des appels téléphoniques du président Reagan et du vice-président Bush, alors que Mme Nancy Reagan appelait, de son côté, Mme Raïssa Gorbatchev. *« Tous deux m'ont exprimé les condoléances du peuple américain et offert leur aide aux victimes du désastre ; j'apprécie profondément ce geste »*, a déclaré le président soviétique.

Toujours selon M. Gorbatchev, *« les entretiens avec les administrations sortante et future ont confirmé le très haut niveau atteint désormais par les relations soviéto-américaines, ce qui permet d'envisager la poursuite du dialogue dans une atmosphère de confiance. (...) »* *« Si je devais l'exprimer un en seul mot, je dirais continuité »*, a-t-il ajouté.

Un voyage « heureux et historique »

Rendant un hommage très chaleureux aux habitants de New-York pour leur accueil « amical », M. Gorbatchev a déclaré que ce contact avec la ville et ses habitants *« a été, peut-être, la chose la plus importante de notre séjour »*.

Plus tard, dans la soirée, le président Reagan, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche, a qualifié le voyage, *« au-delà des tristes événements d'Arménie »* d'*« heureux et historique »*.

Déjà bien disposée au départ, la presse new-yorkaise se montrait très enthousiaste jeudi matin. Sous le titre « Joueur, acteur, homme d'Etat », le quotidien *New York Times* affirme, dans un éditorial, que, *« depuis Franklin Roosevelt et Winston Churchill, aucune personnalité de la politique mondiale n'avait démontré de telles qualités de visionnaire »*, et qu'il *« faudra des semaines de travail pour comprendre l'ensemble du discours de M. Gorbatchev à l'ONU »*. Plus circonspect, le commentateur William Safire constate, à propos de la décision de Moscou de démobiliser cinq cent mille hommes en deux ans, que *« M. Gorbatchev fait de nécessité vertu »*, car il n'a pas d'autre choix que de réduire des dépenses militaires consommant 25% du budget de l'Etat, alors que la diminution des hommes en âge d'être enrôlés rend la conscription moins aisée.

Avant de quitter New-York, le secrétaire général a reçu plusieurs personnalités dans les locaux de la représentation soviétique auprès de l'ONU. Une délégation de six dignitaires religieux de l'Eglise arménienne des Etats-Unis a pu s'entretenir, pour sa part, avec M. Alexandre Iakovlev, membre de la direction soviétique.

CHARLES LESCAUT.

Le conseil de l'alliance atlantique demande à Moscou d'aller plus loin

BRUXELLES
correspondance

Les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'alliance atlantique se sont félicités, jeudi 8 décembre, de la réduction des troupes soviétiques en Europe, annoncée par M. Mikhail Gorbatchev devant l'Assemblée générale des Nations unies. L'OTAN indique toutefois que l'effort envisagé par le numéro un soviétique se révélera *insuffisant* pour rétablir l'équilibre entre les forces conventionnelles des Occidentaux et du pacte de Varsovie. Aussi, les seize proposent-ils des limitations précises sur la totalité des armements stationnés sur le Vieux Continent.

« Les réductions annoncées par l'URSS apportent une contribution positive au redressement de la situation actuelle, et témoignent du sérieux qu'attache désormais le gouvernement soviétique à l'examen des déséquilibres classiques », indique le communiqué publié par le conseil de l'Atlantique nord. Cela conduit l'alliance à juger possible *« de tirer partie de cette évolution porteuse d'espoir pour diminuer les réformes asymétriques existantes »*.

Propositions de niveau inférieur

Mais les alliés ne sont pas pour autant rassurés et ils proposent au pacte de Varsovie un niveau d'armement très inférieur à celui d'aujourd'hui. Par exemple, le nombre de chars devrait atteindre, selon eux, 40000 unités pour l'ensemble des deux camps, alors que l'Union soviétique en compte à elle seule 37 000 et le pacte de Varsovie 51 500. Ce qui est vrai pour les chars de bataille l'est également pour l'artillerie et les véhicules de transport.

Pour cette raison, l'OTAN souligne la nécessité *« de prendre en considération l'emplacement, la nationalité et l'état de préparation des forces, tout autant que les effectifs »*. Afin que l'armée rouge ne puisse se trouver en position dominante, l'alliance demande qu'aucun pays ne soit autorisé à posséder plus de 30 % du total des matériels détenus par les 23 pays européens concernés (les 16 pays de l'alliance atlantique et les sept membres du pacte de Varsovie).

Ainsi, toujours dans le cas des chars, l'URSS ne pourrait avoir un parc supérieur à 12 000 unités. M. Gorbatchev sera encore loin de ces conditions, même si le retrait de 10000 chars annoncé mercredi est réalisé d'ici à deux ans.

Enfin, les alliés souhaitent une réduction des corps soviétiques d'intervention rapide basés en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie. Le texte des seize relève cette menace en demandant *« la limitation des unités de combat devant remplir une fonction particulière dans les attaques par surprise »*.

MARCEL SCOTTO.

Mme Thatcher espère recevoir « bientôt » le chef du Kremlin

LONDRES
de notre correspondant

L'événement a confirmé la réputation de « lève-tôt » de Mme Thatcher. C'est en effet en écoutant le bulletin de la BBC, jeudi 8 décembre à 6 heures du matin, que le premier ministre a appris la décision de M. Gorbatchev d'abréger sa visite aux Etats-Unis et de ne pas s'arrêter au retour à La Havane et à Londres. Mme Thatcher a aussitôt téléphoné à la BBC pour expliquer en direct qu'elle comprenait parfaitement les raisons du dirigeant soviétique.

M. Gorbatchev était attendu à Londres du 12 au 14 décembre et Mme Thatcher se faisait une joie d'être à nouveau l'interlocuteur européen privilégié de ce dernier. Le fait que celui-ci s'apprêtait apparemment à soulever la question des droits de l'homme en Irlande du Nord n'avait en rien modifié son attente. Mme Thatcher a reconnu qu'elle était *« déçue »*, mais elle a répété que l'invitation tenait toujours et qu'elle espérait recevoir *« bientôt »* M. Gorbatchev. L'ambassadeur soviétique, M. Leonide Zamiatine, déclarait peu après sur les marches du 10, Downing Street que la visite était *« seulement repoussée »*.

Le premier ministre a annoncé que la Grande-Bretagne ferait *« tout ce qui était possible »* pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre. La reine a de son côté exprimé sa *« grande émotion »* et envoyé un message de sympathie aux dirigeants soviétiques.

La catastrophe a provisoirement éclipsé la décision *« unilatérale »* de M. Gorbatchev de réduire de 500.000 hommes les effectifs de l'armée rouge. Mme Thatcher a cependant estimé qu'il s'agissait d'*« un pas de plus dans la bonne direction »*. *« Cela réduit leur supériorité dans le domaine des armes classiques de trois contre un à deux contre un. C'est un changement très considérable qu'il accomplit »*, a-t-elle affirmé. Le premier ministre estime que l'Occident doit encourager le dirigeant soviétique dans cette voie et surtout ne rien faire qui puisse *« miner »* sa position. *« Il ne s'agit pas seulement de ses propositions de réduction des armements conventionnels, c'est tout le style de son discours (devant les Nations Unies), toute sa nouvelle approche, sa nouvelle philosophie »* qui lui ont paru remarquables.

Mme Thatcher emploie volontiers un ton chaleureux à l'égard du président soviétique, mais elle n'a cessé ces derniers mois de répéter qu'il ne fallait pas *« baisser sa garde précipitamment »* au premier signe d'une amélioration des relations Est-Ouest, d'autant que les adversaires de M. Gorbatchev en URSS même sont *« nombreux et puissants »*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Mitterrand : une « initiative utile »

Comme la plupart des dirigeants occidentaux, M. Mitterrand a réagi très positivement à l'annonce de la réduction des forces soviétiques par M. Gorbatchev à New-York. Ces décisions, indique un communiqué lu en son nom à Prague par le porte-parole de l'Elysée, *« soulignent la volonté soviétique d'aller dans le sens du rééquilibrage des forces en Europe et sont de bon augure pour les négociations sur le désarmement conventionnel en Europe (...). [Le président] accueille avec grand intérêt cette intiative utile à l'équilibre des forces et à la paix »*.

RFA : « Pas de pusillanimité »

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a déclaré jeudi 8 décembre que les propositions de M. Gorbatchev confirment son intention de *« démanteler de façon significative la supériorité des forces conventionnelles du pacte de Varsovie »*.

« Je suis convaincu qu'avec ce nouveau pas s'ouvre un nouveau chapitre de l'histoire du désarmement, a-t-il ajouté. *Les progrès dépendront de la saisie courageuse des opportunités et du refus de la pusillanimité qui est dans la nature de nombreux observateurs occidentaux. (...) Je me sens personnellement renforcé dans l'opinion que j'ai depuis longtemps que le secrétaire général du parti communiste soviétique est sérieux dans sa volonté de transformer profondément les relations Est-Ouest (...) par la coopération et le désarmement. »*

La dernière conférence de presse de M. Reagan

« Thank you, Mr President »

WASHINGTON
de notre correspondant

Après le dernier sommet, la dernière conférence de presse... Ronald Reagan a fait un pas de plus vers la sortie en sacrifiant pour la quarante-sixième et sans doute dernière fois au rite de la conférence de presse télévisée. Tout s'est passé exactement comme d'habitude, dans le salon est de la Maison Blanche, où le président est apparu entre deux grands sapins de Noël. Une petite plaisanterie pour commencer : *« Il faut que nous cessions de nous voir de cette manière »*, — à l'adresse des journalistes.

Ensuite, une brève déclaration liminaire, et la première question, posée, conformément à la règle, par la doyenne du corps de presse de la Maison Blanche, Nancy Thomas, de l'agence UPI. Laquelle, exactement trente minutes plus tard, mettra un terme à la séance d'un définitif *« Thank you, Mr President »*.

S'il est un exercice que M. Reagan ne regrettera sans doute pas, c'est bien celui de la conférence de presse. Combien de fois, au fil des ans, n'a-t-il pas *frôlé la catastrophe, bafouillé*, hésité, trahi la peur de se tromper, le trac de l'acteur président pas très sûr d'un rôle qu'en d'autres circonstances il joue si bien ?

Rien de tel cette fois-ci. Sans être particulièrement inspiré, il n'a pas non plus connu de difficulté majeure, jonglant même avec quelques chiffres. Comme d'habitude, les réponses étaient courtes, les formules et les arguments bien connus. Mais personne n'a semblé lui en tenir rigueur, et ses interlocuteurs d'ordinaire les plus agressifs lui ont posé, pour une fois, des questions gentilles. Il y avait un peu d'indulgence, un peu de tendresse, et aussi un peu d'admiration dans l'air. Après la conférence, le présentateur de la NBC saluait même l'*« assez remarquable performance »* de *« Ronald Wilson Reagan, soixante-dix-huit ans, arrivé au terme de son second mandat après avoir survécu à une tentative d'assassinat et à un cancer »*. Sans compter à toutes les conférences de presse...

Même au lendemain d'une rencontre avec le numéro un soviétique, un président en fin d'exercice ne peut plus dire grand-chose de notable. Il a pourtant évoqué avec chaleur la visite de M. Gorbatchev, ajoutant que le tremblement de terre en Arménie et le départ précipité du secrétaire général avaient ajouté une triste note finale à une visite heureuse, historique et réussie. Il s'est félicité de la réduction des troupes soviétiques annoncée par M. Gorbatchev, tout en rappelant que, même en tenant compte de cette réduction, le pacte de Varsovie garderait encore un net avantage en termes d'armements conventionnels, et qu'un effort supplémentaire serait donc souhaitable.

M. Reagan a eu, comme d'habitude, des paroles très aimables à l'égard de M. Gorbatchev, en *butte à la « bureaucratie »*, mais *« soutenu par le peuple soviétique »*. Il est resté, en revanche, très réservé à propos de ses propositions de cessez-le-feu en Afghanistan dès le 1er janvier, et sceptique sur la possibilité d'envoyer sur place des troupes de l'ONU. Le *« gouvernement fantoche »* de Kaboul *« va devoir partir »*, a ajouté M. Reagan.

Le président sortant a, en revanche, salué en termes assez positifs les déclarations faites à Stockholm par M. Yasser Arafat à propos de la reconnaissance d'Israël. *Cependant, après avoir* déclaré que les propos du chef de l'OLP *« semblaient claires »*, M. Reagan a introduit des réserves, expliquant que M. Arafat avait coutume de se ménager des échappatoires.

La veille, le secrétaire d'Etat Shultz avait, lui aussi, réagi de manière ambivalente : *« Il semble y avoir un petit élément de clarification supplémentaire »* (dans les déclarations de M. Arafat), *« mais il y a toujours une distance considérable à parcourir »* (avant que soient réunies les conditions *posées par les Etats-Unis à un* dialogue avec la centrale palestinienne).

JAN KRAUZE.

Le Pakistan et la résistance afghane rejettent la proposition de cessez-le-feu

Les porte-parole au Pakistan de plusieurs mouvements de résistance afghans ont opposé une fin de non-recevoir à la proposition de cessez-le-feu, le 1er janvier, de M. Mikhail Gorbatchev. *« Ce n'est qu'une manœuvre de Gorbatchev pour gagner politiquement ce qu'il a perdu militairement »*, a notamment déclaré le porte-parole du Jamiat-i-Islami de M. Khalis. *« Pour l'instant, les moujahids pensent que l'intervention d'une force de l'ONU n'est pas nécessaire »*, a-t-il ajouté à propos du projet de M. Gorbatchev de faire appel à *« un corps de volontaires de la paix sous les auspices des Nations unies »*. Des officiels pakistanais ont également rejeté la proposition soviétique de trêve.

Le médiateur de l'ONU dans le conflit, M. Diego Cordovez, a, de son côté, manifesté son scepticisme. *« Je ne crois pas que ce soit possible »*, a-t-il déclaré jeudi à New-York en précisant que les mouvements de résistance *« sont difficilement d'accord sur un cessez-le-feu avant le retrait des troupes soviétiques »* prévu pour le 15 février 1989.

Entre-temps, le négociateur soviétique, M. Iouli Vorontsov, a regagné Kaboul *« pour poursuivre, en Afghanistan, les pourparlers »* entamés durant le week-end à Taëf (Arabie saoudite), a annoncé un porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. — *(AFP, Reuter.)*

Tokyo s'interroge sur les conséquences pour le « front asiatique »

TOKYO
de notre correspondant

Le gouvernement japonais se félicite des mesures annoncées par M. Gorbatchev aux Nations unies, mais il se montre réservé sur leurs conséquences *en Asie*. *« Il s'agit d'une initiative positive*, a déclaré le secrétaire du cabinet, M. Obuchi, *mais nous devons étudier en détail ses implications militaires réelles et surveiller sa mise en applications. »*

Du point de vue de la stratégie globale, les Japonais craignent que la réduction des effectifs soviétiques en Europe n'ait pas pour pendant une diminution similaire sur le « front » asiatique, où les retraits annoncés par M. Gorbatchev concernent essentiellement la frontière sino-soviétique *et la Mongolie*.

Selon l'agence japonaise de défense, depuis 1985, les Soviétiques ont considérablement augmenté leur forces en Extrême-Orient : le nombre de leurs divisions y est passé de 53 à 57, ce qui représente un quart de l'effectif total de l'armée rouge. La flotte soviétique dans cette partie du monde compte 860 navires et 140 sous-marins. L'URSS a d'autre part fourni à la Corée du Nord des missiles SA-3 et SA-5, des Mig-25 et, en juillet dernier, des Mig-29.

Le Japon se montre d'une manière générale très prudent dans ses analyses de l'évolution de la politique de Moscou. *« Aucun signe ne donne à penser que la stratégie soviétique a fondamentalement changé »*, soulignait le livre blanc sur la diplomatie japonaise, publié en novembre dernier. Une prudence qui reflète la perception qu'ont les Japonais de leurs relations avec l'URSS. *Celles-ci sont au point mort* depuis la dernière visite de M. Chevardnadze à Tokyo en janvier 1986, notamment à propos des quatre îles du nord d'Hokkaïdo occupées par l'URSS depuis la seconde guerre mondiale. La prochaine visite du ministre soviétique des affaires étrangères au Japon, où il est attendu du 19 au 21 décembre, devrait permettre, espère-t-on à Tokyo, de renouer le dialogue et d'obtenir des précisions des Soviétiques sur leur stratégie en Extrême-Orient.

Ph. P.

PÉKIN : un « développement positif »

PÉKIN
de notre correspondant

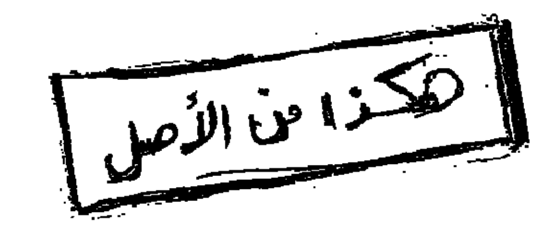
La Chine s'est félicitée sans tarder de l'annonce de M. Gorbatchev, rapportée en gros titre, vendredi 9 décembre, par le *China Daily*. Plus encore que sur le retrait d'Europe, ce quotidien officiel met l'accent sur le retrait concomitant devant intervenir en Mongolie. C'est là *« un développement positif que nous saluons »*, a déclaré jeudi, pour sa part, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères.

Il a révélé que la question de la présence militaire soviétique sur la frontière chinoise septentrionale avait été évoquée à l'initiative de Pékin lors de la visite du ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, à Moscou la semaine dernière. Il fut répondu à M. Qian, selon le porte-parole, que le dispositif militaire soviétique en Mongolie et dans la région frontalière serait ramené *« à un niveau compatible avec la normalisation des relations »* en cours de réalisation. Particulièrement significative est l'absence de commentaire chinois tendant à minimiser l'importance du retrait déjà accompli en 1987 par l'armée soviétique, que Pékin avait, alors, jugé insuffisant.

Un remaniement intervenu récemment dans la structure de commandement des forces armées de Mongolie extérieure sur la frontière chinoise suggère que des préparatifs sont en cours pour le départ de certaines des unités soviétiques — quatre divisions au total — qui s'y trouvent encore.

FRANCIS DERON.

هكذا من الأصل



Diplomatie

Le voyage du président de la République en Tchécoslovaquie

M. Mitterrand évoque le « printemps de Prague » et la mémoire du président Masaryk

PRAGUE
de notre envoyée spéciale

En hiver, au château, devant les visages de pierre de la nomenklatura tchèque alignée autour de la table immense d'un dîner officiel, M. Mitterrand aura donc évoqué le « printemps ». « *Vous n'ignorez pas*, a dit le président, *l'écho considérable que suscita en France ce qui fut appelé le « printemps de Prague » et le prestige moral qui s'attacha chez nous aux actes et aux personnes qui, à nos yeux, illustrent les valeurs auxquelles nous croyons.* » C'était dit, devant le président Husak, devant Milos Jakes, le secrétaire général du parti et tous ceux qui, autour de cette table, ont acquis leur raideur et construit leur pouvoir sur l'étouffement de ce printemps-là.

Il y a deux ans encore, le président aurait probablement davantage insisté sur ce thème, mais toute la dialectique de ce voyage officiel en Tchécoslovaquie réside précisément dans l'art de surmonter la contradiction sur laquelle a échoué, au cours du premier septennat, la politique en direction des pays de l'Est : comment restaurer la présence, voire l'influence de la France dans cette autre Europe, sans rien céder des convictions françaises concernant les droits de l'homme ?

C'est pourquoi M. Mitterrand poursuivit : « *Tout cela, vous le savez, et il ne servirait à rien de le taire, vous avez vous-mêmes tant à dire sur les lourdeurs du passé...* » Il venait d'évoquer 1938, Munich, « *la confiance trahie, l'amitié humiliée* », la honte qu'il avait alors éprouvée. Et M. Mitterrand ajouta encore : « *Je respecte votre souveraineté et je compte sur le dialogue qui s'engage entre nous pour aller plus loin dans la confrontation de nos points de vue* ».

Voilà en quelques phrases la trame de la nouvelle politique à l'Est du président : il ne se posera pas en donneur de leçons, toute la partie déclamatoire de son discours sur les droits de l'homme, irrecevable par des pays qui se veulent souverains et *qui fermait toute possibilité de dialogue*, il la réservera pour des manifestations parisiennes. Il défendra certes son point de vue mais de façon plus discrète, comme il l'a fait jeudi dans des tête-à-tête avec les dirigeants communistes.

L'avenir seul dira si cette nouvelle méthode — ni tonitruante à la Thatcher ni pourtant tout à fait *realpolitik* à l'allemande — se révèle plus fructueuse. Elle est en tout cas, d'un point de vue strictement français, plus risquée que la précédente. Il était de même plus risqué, mais aussi plus ambitieux, de commencer cette tournée en Europe orientale et centrale, plutôt que par la lointaine Bulgarie, plutôt que par des pays qui manifestent une volonté réelle de réforme ou d'ouverture, par cette Tchécoslovaquie à la fois officiellement rigide mais historiquement, culturellement et sentimentalement proche des Français qui gardent dans la tête l'image de chars soviétiques entrant dans Prague un jour d'août 1968.

Quiconque a critiqué la décision de M. Mitterrand de venir en Tchécoslovaquie restera sur sa faim avec cette unique phrase prononcée jeudi sur le printemps de Prague. Cette phrase ne contient cependant pas tout le message délivré par le président sur les droits de l'homme et la démocratie. Mais le reste est plus subtil, moins public et moins grand public.

M. Mitterrand qui se rend vendredi à Bratislava n'y rencontrera pas un M. Dubcek, ce qui eut été symboliquement très marquant mais qui reste *diplomatiquement* un exploit. On invitera l'ancien dirigeant du printemps de Prague à Paris à l'occasion sans doute du bicentenaire de la Révolution. C'est 1918 et 1988 que le président de la République a choisi d'honorer, en allant, jeudi, déposer une gerbe sur la tombe de Masaryk, fondateur de la République de Tchécoslovaquie il y a soixante-dix ans, et en recevant vendredi pour un petit déjeuner à l'ambassade de France les représentants de l'opposition actuellement active.

« Un geste politique »

Ni l'une ni l'autre de ces démarches ne figuraient au programme tchèque de la visite, ni ne figureront *dans la presse. Mais les Tchèques* le sauront : « *Dans un appartement sur deux, on passe ses soirées à écouter les radios occidentales* », dit un autre représentant de cette opposition. « *Masaryk*, ajoute-t-il, *ça ne vous dit peut-être rien* (et de fait cette cérémonie en petit comité fut très peu gratifiante du point de vue médiatique), *mais pour nous, c'est très important, non seulement parce que cela fait appel à notre sentiment historique, mais aussi parce que c'est un geste politique.* »

Il y a un an, les membres de la *Charte 77 avaient, eux aussi, déposé* des fleurs — balayées tout de suite après par la police — sur la tombe du fondateur d'une République tchécoslovaque qui, comme le rappela jeudi soir M. Mitterrand, « *allait pendant vingt ans rester le seul Etat démocratique de cette partie de l'Europe parmi des régimes qui ne l'étaient pas ou ne l'étaient plus* ». La France fut au côté de cette jeune République, et c'est à ce passé commun d'avant Munich que M. Mitterrand entendait se référer. L'histoire officielle tchécoslovaque a, certes, ces derniers mois, modestement *entrepris* sa propre révision, un peu comme en RDA, et Masaryk, le bourgeois, est *récemment réapparu sous la plume* d'historiens patentés qui daignaient lui reconnaître quelque mérite.

Mais on est encore loin du compte et on a vu, le 28 octobre dernier, pour le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Etat, quand se faisaient concurrence manifestations officielles et officieuses, comment ont *été réprimées les secondes* qui contestaient cette « réhabilitation » ambiguë et revendiquaient *pour elles-mêmes* l'héritage de Masaryk.

Quant à la rencontre avec les opposants, si elle est désormais pratiquement courante à Moscou, elle ne l'était pas encore tout à fait ici. La plupart des personnalités invitées vendredi au petit déjeuner de l'ambassade ont *certes déjà été* reçues par les ministres des affaires étrangères ouest-européens ou par des proches du chancelier Kohl, mais jamais directement à si haut niveau. C'est pour elles aussi, même si tout se passe dans la discrétion, un *témoignage* d'audience et de crédibilité.

Mercredi soir, les signataires de la Charte 77 ont reçu l'autorisation d'organiser, samedi à Prague, une manifestation contestataire en marge des *commémorations* officielles — et fort peu légitimes — du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. C'est la première fois qu'une telle autorisation est donnée et les opposants ne doutent pas *qu'elle soit* due à la venue du président français même s'il y a là, de la part des autorités, de l'opportunisme et un certain cynisme. Car, dans le même temps, à l'écart de Prague, en Moravie, on interpellait les signataires de la Charte, selon les bonnes vieilles méthodes, pour les dissuader de venir manifester samedi.

Dimanche, M. Mitterrand sera parti quand une autre manifestation rassemblera des chrétiens à Olomouc, en Moravie. Mais il était là *jeudi et c'est en toute* tranquillité que, à deux pas de lui, dans une ruelle du vieux quartier de Mala-Strana, qui jouxte le palais baroque de l'ambassade de France, quelques centaines de jeunes gens en jeans chantaient et allumaient des bougies *sous le portrait mural* de John Lennon. A chacun ses héros, Karel Srp, l'homme de la Section de jazz au nom imprononçable, a dû expliquer, vendredi matin, au président de la République ce que signifie la musique pour les jeunes Tchèques.

Aucun président français n'avait jamais mis les pieds jusqu'à ce jour en République tchécoslovaque. « *Il est vrai*, disait M. Mitterrand, jeudi soir, comme pour relativiser cet aspect de son voyage, *que j'ai été aussi le premier chef d'Etat français à me rendre en Suisse depuis 1910.* » Mais la partie qui se joue ici est autrement plus délicate. On n'aurait sans doute pas eu à y mettre tant de circonspection si on s'y était pris plus tôt.

CLAIRE TRÉAN.

En visite à Tunis

Le colonel Kadhafi n'a pas renoncé à ses rêves d'union

TUNIS
de notre correspondant

Le colonel Kadhafi avait tout lieu d'être satisfait lors de son arrivée à Tunis, jeudi 8 décembre, pour une visite de quatre jours. Lui, si friand du « contact avec le peuple » et qui, ici, en a toujours été privé, a donc pu, pour la première fois, parcourir les principales artères de la capitale et se faire applaudir tout à loisir par une foule très nombreuse et bon enfant qui s'était portée tout au long du parcours emprunté par son cortège, en dépit du mauvais temps. Les Tunisiens avaient bien fait les choses : drapeaux, banderoles, fanfare, vivats, gerbes de fleurs... Drapé dans son burnous blanc brodé d'or, debout aux côtés du président Ben Ali, dans une voiture décapotée, le « guide de la révolution », ravi de l'hommage, saluait des deux bras.

Au-delà du folklore, cette visite, qui fait suite à celle effectuée en août à Tripoli par le président tunisien, devrait donner une nouvelle impulsion à la coopération, qui s'est déjà considérablement développée dans de multiples domaines depuis un an. Les deux chefs d'Etat ont souvent dit qu'ils entendaient placer leurs *nouveaux rapports dans un* cadre favorisant d'abord la complémentarité économique du Maghreb, puis une union entre les cinq pays en tant que « première étape dans la voie de l'unité arabe globale ». Mais si l'objectif est commun, encore faut-il que la démarche soit identique.

Tout semble indiquer que le colonel Kadhafi, qui s'efforce dans la région de présenter une image assagie, n'a pas renoncé à son rêve d'union immédiate et totale, faisant au besoin miroiter tous les avantages que la Tunisie aux ressources limitées pourrait en tirer. Or, pour les Tunisiens, mieux vaut continuer de progresser dans la voie initialement tracée — avec ses retombées déjà non négligeables — plutôt que de brûler les étapes. Améliorons et approfondissons d'abord notre coopération, disent-ils, et l'union viendra ensuite tout naturellement.

Ces appréciations différentes feront sans doute, une fois de plus, l'objet de quelques échanges de vues *et peut-être même... de quelques* marchandages. Le lancement de nouveaux projets et la relance d'autres plus anciens examinés par la commission mixte tuniso-libyenne réunie ces derniers jours à Tunis, la concertation inter-maghrébine qui semble marquer le pas depuis la rencontre au sommet d'Alger, en juin dernier, ainsi que la situation au Proche-Orient et en Méditerranée *sont inscrits* au programme des entretiens.

Le colonel Kadhafi, qui est accompagné d'une forte délégation ayant à sa tête le commandant Jalloud, devait prendre la parole, vendredi 9 décembre, devant la Chambre des *députés*, avant de se rendre avec le président Ben Ali à Kairouan, pour assister, à la grande mosquée, à la prière traditionnelle.

MICHEL DEURÉ.

M. Jean Noiville ambassadeur à Vienne...

M. Jean Noiville a été nommé ambassadeur à Vienne, en remplacement de M. François-Régis Bastide, nouveau délégué permanent de la France à l'UNESCO.

[Né le 12 juillet 1927, M. Noiville, ancien élève de l'ENA et de l'ENS, agrégé d'histoire, est entré dans la carrière en 1954. Deuxième secrétaire à Moscou, il a été ensuite rappelé à l'administration centrale en 1959, après un stage à l'université de Harvard. Deuxième conseiller à Bucarest de 1963 à 1965, M. Noiville a été directeur des stages à l'ENA de 1965 à 1970, puis premier conseiller à Tokyo (1970-1973) et à Alger (1973-1975), chargé du secteur Asie-Océanie au Quai d'Orsay, avant d'être nommé ambassadeur à Varsovie (1985-1986) puis directeur des affaires politiques, en juin 1986.]

...et M. Jean-Raphaël Dufour à Port-au-Prince

M. Jean-Raphaël Dufour a été nommé ambassadeur à Port-au-Prince en remplacement de M. Michel de la Fournière.

[M. Jean-Raphaël Dufour est né le 11 décembre 1944. Diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA, il a été nommé secrétaire des affaires étrangères en 1974. Après avoir été en poste à Brasilia (1976-1977), Lisbonne (1977-1980) et Mexico (1980-1982), M. Dufour a rejoint alors l'administration centrale, où il a été notamment directeur du cabinet du secrétaire d'Etat (1984-1985) et chef du service des Français à l'étranger.]

● **M. Jacques Warin nommé représentant de la France auprès de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), en remplacement de M. Georges Egal.** — M. Warin est né en 1940. Ancien élève de l'ENA, il est entré au ministère des affaires étrangères en 1966. Après avoir été en poste à Hongkong, à Mexico et à Copenhague, il a été affecté au département économique et financier de l'administration centrale. Détaché ensuite au ministère de la recherche et de la technologie, il avait été nommé premier conseiller à la mission permanente de la France auprès de l'office des Nations unies à Genève en 1984.

Europe

Le tremblement de terre en Arménie

Le pape Jean-Paul II a exprimé, jeudi 8 décembre, sa solidarité et sa profonde participation aux souffrances du peuple arménien. Le souverain pontife, qui s'adressait à cinq mille pèlerins du monde entier rassemblés place Saint-Pierre, a affirmé qu'il était *« plus proche que jamais »* du peuple arménien — *« toujours présent » dans ses prières et dans ses préoccupations pastorales — « en cette heure d'épreuve »* et *« en cette douloureuse circonstance de l'histoire »*.

De son côté, la Conférence des évêques de France a apporté *« le soutien des catholiques de France »* à la communauté arménienne de France et *« à toute la population de l'Arménie »*, dans une lettre de Mgr Decourtray adressée à l'éparque des Arméniens catholiques de France.

Aux Etats-Unis, le président Reagan a téléphoné au numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, jeudi matin, avant qu'il ne quitte New-York, pour lui faire part de sa sympathie et de ses condoléances et lui proposer l'aide des Etats-Unis.

Le président Fidel Castro, qui attendait vendredi la visite à Cuba de M. Gorbatchev, lui a exprimé sa *« plus profonde peine »*. *« Nous vous attendions avec grand enthousiasme »* mais *« nous comprenons la nécessité pour vous de rentrer immédiatement dans votre pays »*, a déclaré le dirigeant cubain dans un message adressé au président soviétique.

Le premier ministre français, M. Michel Rocard, a exprimé, jeudi à Limoges, son *« émotion devant le tremblement de terre qui vient de faire cinquante mille victimes »* en Arménie. Le même jour, le président François Mitterrand avait adressé un message de solidarité à M. Gorbatchev, lui exprimant *« l'émotion du peuple français »* et ses *« sentiments de peine et de solidarité envers les victimes de ce cataclysme »*.

Mme Margaret Thatcher, qui attendait, elle aussi, la visite du numéro un soviétique, lui a adressé un message de sympathie, ainsi que le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl.

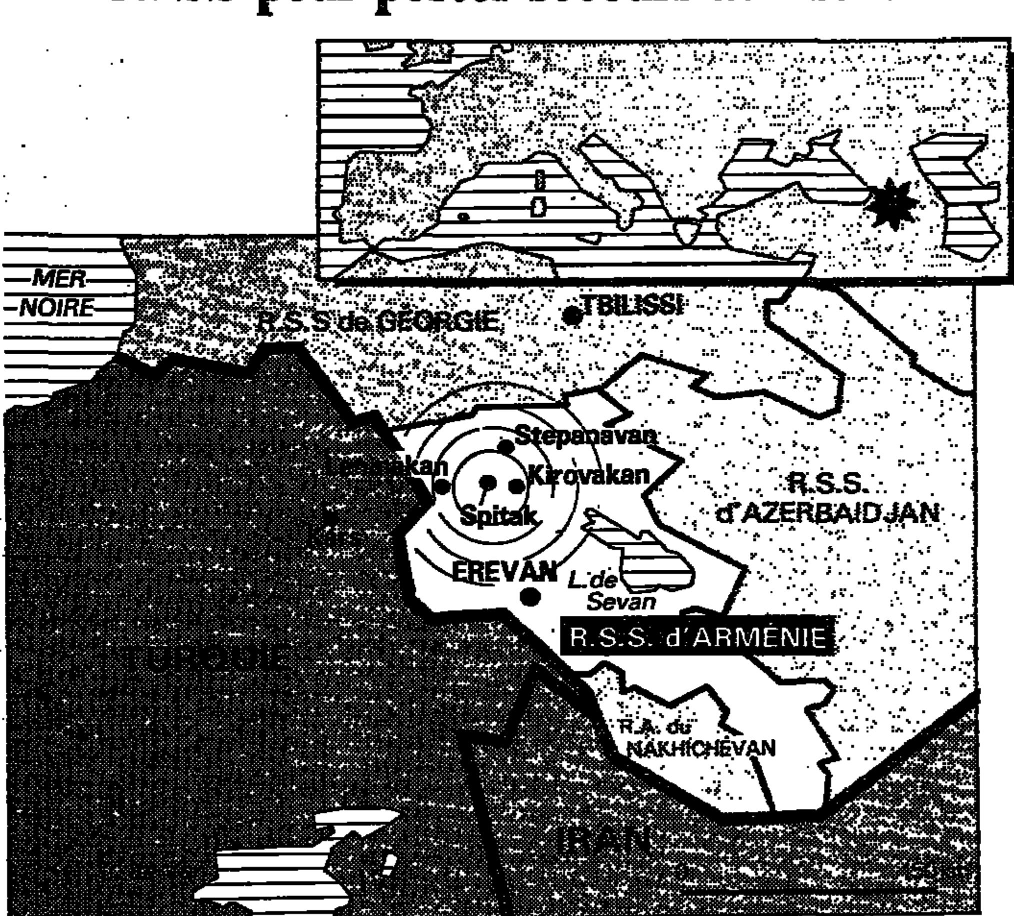
Parmi les chefs d'Etat ayant envoyé des messages de sympathie à Moscou, figurent également le roi Hassan II du Maroc, le président syrien Hafez El-Assad et le président égyptien Hosni Moubarak.

Vaste mobilisation en URSS pour porter secours aux survivants

Tandis que M. Gorbatchev, après son retour précipité de New-York, était attendu, vendredi 9 décembre, dans les zones d'Arménie sinistrées par le tremblement de terre de mercredi, une vaste opération se déclenchait à travers l'URSS pour mobiliser les moyens nécessaires afin de porter secours aux victimes. Si l'on ignore encore le nombre des morts, les blessés sont très nombreux — tous les hôpitaux de la région sont saturés, — et bien des survivants sont encore bloqués sous les ruines.

Deux jours après le séisme qui a ravagé mercredi le nord de l'Arménie, les autorités soviétiques étaient encore dans l'incapacité, vendredi 9 décembre, de dresser un bilan précis des pertes en vies humaines. Jeudi soir, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Vadim Perfiliev, déclarait qu'il était encore trop tôt pour citer des chiffres exacts, se bornant à parler d'une situation *« réellement tragique »*, dans laquelle on comptait *« des milliers »* de morts, et qu'il s'agissait là *« sans doute d'une estimation minimale »*.

De l'ensemble des informations en provenance de Moscou comme d'Erevan, il ressort que la ville de Spitak, très proche de l'épicentre du tremblement de terre, a été détruite pratiquement dans sa totalité. La situation est, d'autre part, qualifiée de *« très grave »* à Leninakan, la deuxième ville d'Arménie, détruite au moins à 50 % et où cent vingt immeubles d'appartements notamment se sont effondrés. Il s'agit apparemment, selon divers témoignages, d'immeubles de plus de neuf étages qui n'ont pas résisté à la secousse. On manque de détails, enfin sur les destructions subies par Stepanavan, la troisième localité la plus sévèrement touchée, ainsi que par Kirovakan.



L'épicentre du séisme du 7 décembre a été déterminé provisoirement à 41 degrés nord et 44 degrés est. Il est ainsi tout proche de Spitak (40,51 degrés nord, 44,19 degrés est) et de Stepanavan (41,01 degrés nord, 44,24 degrés est) et n'est pas très loin de Leninakan (40,47 degrés nord, 43,49 degrés est) et de Kirovakan (40,49 degrés nord, 44,30 degrés est). La profondeur du foyer est estimée à 10 kilomètres, ce qui explique la gravité des destructions. La magnitude de la secousse principale était de 6,7 à 6,9 selon les centres de sismologie européens ou américains. Des secousses consécutives au choc du 7 décembre — les répliques — secoueront l'Arménie pendant des mois en diminuant peu à peu de violence et de fréquence. Pour le passé, outre les trois grands tremblements de terre cités par le professeur Cinna Lomnitz (*le Monde* du 9 décembre), les répertoires font état de trois séismes moins graves qui se sont produits en 1926, 1932 et 1940 dans la région touchée le 7 décembre.

Lenteurs des opérations

Mais on sait moins de chose encore sur la situation dans les campagnes et les lieux d'habitation de moindre importance. Les centraux téléphoniques ont été détruits, indique-t-on à Moscou, de même que des routes, des ponts, des voies de chemin de fer, ce qui complique les possibilités d'estimation.

L'attention se concentre désormais sur l'organisation des secours. Le chef du gouvernement soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, arrivé sur les lieux de la catastrophe dès jeudi matin à la tête d'une commission spéciale du bureau politique, a adressé un appel à toutes les républiques d'URSS, leur demandant d'envoyer d'urgence et sans attendre d'autres instructions toute l'aide technique et matérielle disponible pour secourir les sinistrés. Le déblaiement des ruines, la recherche des survivants, des blessés et des morts, a-t-il exliqué, est actuellement la principale tâche à laquelle les autorités locales ont à faire face. La télévision soviétique a montré des images de soldats, devant des immeubles éventrés, occupés à des recherches dans les décombres à l'aide de grues.

L'appel de M. Ryjkov a été diffusé après que des survivants se sont plaints de la lenteur des opérations de sauvetage. Plusieurs organes d'information ont fait écho à cette inquiétude des populations locales. Le quotidien du gouvernement les *Izvestia*, a ainsi souligné qu'*« une heure de retard »* dans les opérations de sauvetage pouvait *« causer la mort de vingt personnes parmi les milliers qui sont sous les décombres »*. Il y a encore des survivants *« qui appellent parfois à l'aide »*, écrit le journal en citant des habitants.

La participation de l'armée

L'agence Tass a également rapporté que des habitants des zones sinistrées s'étaient plaints auprès de M. Ryjkov et d'autres responsables du fait que les secours n'atteignaient pas l'ampleur requise pour faire face à la situation.

Toujours selon l'agence Tass, des dizaines d'avions et d'hélicoptères ont décollé depuis les différentes régions d'URSS en direction de l'Arménie, tandis que des collectes de sang étaient organisées, en particulier auprès des militaires et des étudiants. Le Gossnab, ou comité d'Etat à *l'approvisionnement*, est pour sa part chargé de la *« livraison urgente »* de matériel indispensable comme tentes, maisons préfabriquées et vêtements, et les chemins de fer ont reçu l'ordre de libérer tous les wagons nécessaires pour le transport de ces biens. Des témoins décrivent en effet des survivants des localités détruites errant traumatisés dans les rues et tentant de trouver un peu de chaleur auprès de feux de bois improvisés sur les places. L'armée a ouvert ses casernes et des centaines de médecins militaires assurent les premiers soins aux blessés.

Le ministre de l'intérieur, M. Bakatine, a, pour sa part, déclaré aux *Izvestia* que les troupes de son ministère dépêchées ces dernières semaines en Arménie pour y faire respecter le couvre-feu à la suite des tensions interethniques entre Azeris et Arméniens, ont été envoyées dans les zones touchées par le séisme et qu'elles ont notamment reçu l'ordre d'y prévenir les pillages.

Selon des déclarations faites au même journal par le chef de l'état-major général démissionnaire, le maréchal Akhromeev, six mille cinq cents soldats se trouvaient, jeudi, dans le nord de l'Arménie et des unités de la défense civile devaient arriver, vendredi, dans la région. L'armée a également dépêché sur place vingt-cinq équipes médicales et quatre cents unités techniques.

La plus petite des Républiques

La plus petite des quinze Républiques d'URSS, l'Arménie, est aussi la moins peuplée, avec 3,4 millions d'habitants. La majeure partie des Arméniens vivent en fait hors d'Arménie : plus d'un million dans les autres Républiques d'URSS et quelque trois millions à l'étranger.

C'est également la République d'URSS la plus homogène sur le plan ethnique : plus de 90 % des habitants d'Erevan, la capitale, sont Arméniens.

Zone montagneuse et volcanique au relief accidenté, l'Arménie est dominée par le mont Ararat (4 090 m), qui surplombe les villes les plus touchées par le tremblement de terre — mais se trouve du côté turc de la frontière. Sous son sommet enneigé dort un volcan. Un séisme s'était déjà produit en septembre 1977 dans la région de Leninakan et Kirovakan, les deux plus grandes villes d'Arménie (300 000 et 200 000 habitants) après la capitale, Erevan, qui en compte 1,3 million.

Moscou a introduit en Arménie une forte industrialisation, dénoncée aujourd'hui par les écologistes, qu'inquiètent particulièrement les usines chimiques autour d'Erevan ainsi que la centrale nucléaire construite à 29 kilomètres de la capitale, dont ils ont obtenu une promesse de fermeture pour 1991.

La qualité de la construction d'abord

Les nouvelles qui ont filtré après le tremblement de terre du 7 décembre ne donnent jusqu'à présent que des informations sur les villes. Spitak (50 000 habitants), Leninakan (200 000 habitants), Kirovakan (160 000 habitants) et Stepanavan seraient particulièrement touchées. Et si l'on extrapole aux autre villes, un article de la *Komsomolskaya Pravda* selon lequel, à Leninakan, tous les immeubles de plus de sept étages se sont effondrés, on peut s'interroger sur la qualité de la construction récente en Union soviétique. Même si un séisme de cette violence est inhabituel en Arménie.

Pourtant, les règles de construction parasismique qui permettent aux immeubles de résister sont connues. La première obligation est de ne pas construire sur les failles actives (reconnues par des études de géologie fine sur le terrain) ou dans le voisinage immédiat de celles-ci. De même, il faut éviter de bâtir sur les alluvions récentes, sur des terrains gorgés d'eau, sur des terrains hétérogènes (remblais ou éboulis), sur des pentes fortes.

Les éléments structuraux des immeubles doivent pouvoir résister aux sollicitations induites par les mouvements aléatoires du sol déclenchés par le passage des différents trains d'ondes sismiques. Dès que les immeubles ont une certaine taille, ces éléments ne peuvent être qu'en acier ou en béton armé. Briques et moellons sont à éviter impérativement pour les maisons de plus de deux niveaux. Il faut que tous les éléments structuraux soient solidaires les uns des autres et que les fondations soient très solides elles aussi, et compatibles avec le terrain d'assise. D'autres précautions sont à prendre : le plan de chaque ensemble doit être simple et symétrique, les étages élevés doivent ne pas être trop chargés et les encorbellement, évités au maximum.

Pour les éléments non structuraux, les recommandations sont précises : les cloisons doivent être *solidement* reliées aux éléments structuraux; les revêtements de plafond doivent être en matériaux assez légers; les fenêtres et baies vitrées doivent être montées de telle façon que les vitres n'éclatent pas sous l'effort subi par leurs cadres. Et surtout, les raccords aux réseaux de gaz et d'électricité doivent être particulièrement soignés : les incendies consécutifs aux violents séismes sont parfois plus destructeurs et plus meurtriers que les secousses elles-mêmes.

Toutes ces règles doivent être appliquées en priorité aux grands *immeubles, aux bâtiments qui* reçoivent du public (hôpitaux, écoles en tout premier lieu), ainsi qu'aux installations telles que centrales nucléaires et dépôts de produits toxiques.

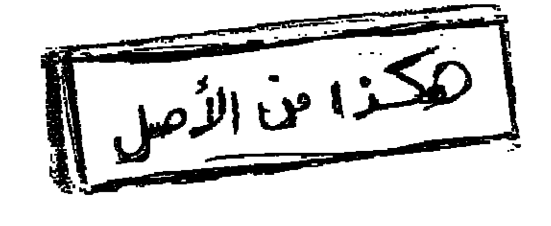
Certes, les règles parasismiques augmentent le coût de la construction : le surcoût est estimé à 3% ou 5% du coût total, mais du coût total des constructions de bonne qualité. Pour les constructions de mauvaise qualité, le surcoût est incalculable. Mais que vaut-il mieux : bien construire pour un peu plus cher et sauver d'innombrables *vies humaines et d'indispensables* équipements, ou construire n'importe comment et décompter les morts par dizaines de milliers et les dégâts par milliards ?

De toute façon, on ne peut rien faire pour empêcher les tremblements de terre de se produire.

YVONNE REBEYROL.

[L'Association française de génie parasismique, dont le président est M. Victor Davidovici, est prête à envoyer en Arménie une équipe scientifique, comme elle l'avait fait à Mexico en 1985. L'étude par des spécialistes des bâtiments effondrés et des bâtiments indemnes permet, en effet, de mieux comprendre les phénomènes qui provoquent les destructions et donc d'affiner les règles parasismiques.]

● **Plus d'un millier de sans-abri en Turquie.** — Les autorités turques ont dépêché des secours d'urgence jeudi 8 décembre vers la province orientale de Kars, où plus d'un millier de personnes se sont retrouvées sans abri à la suite du puissant séisme qui a dévasté mercredi la République soviétique voisine d'Arménie. On faisait état d'au moins quatre morts mercredi dans la province de Kars, mais les autorités redoutent un bilan plus lourd. De nombreux villages, construits en pisé et en brique, sont isolés depuis quelques semaines en raison de fortes chutes de neige. — *(Reuter.)*



Europe

Le tremblement de terre en Arménie

Des équipes de secours françaises et britanniques se rendent sur place

Au lendemain du tremblement de terre survenu en Arménie, les autorités soviétiques ont répondu positivement à des offres d'aide faites par certains pays et organisations. C'est ainsi que deux avions C 130 de l'armée de l'air française se sont envolés tôt dans la matinée du vendredi 9 décembre – l'un d'Istres et l'autre de Villacoublay, près de Paris – à destination d'Erevan. Ces appareils transportent ensemble 169 personnes, 19 chiens et 14 tonnes de matériel. Les uns et les autres proviennent de deux unités constituées de la Sécurité civile, des pompiers du Gard et de Charente, de le SAMU 94 du Val-de-Marne. Parmi les hommes figurent 22 médecins spécialisés dans les catastrophes. Le matériel comprend des moyens de levage et de découpage, du matériel d'écoute adapté aux polytraumatismes. L'envoi de ces deux détachements est intervenu quelques heures après que la France eut proposé son aide aux Soviétiques, qui ont très rapidement accepté.

Une équipe de pompiers britanniques devait également arriver en Transcaucasie vendredi 9 décembre pour épauler les secouristes soviétiques. Cette équipe de cinq hommes était déjà intervenue en septembre 1985 au Mexique lors du violent tremblement de terre de Mexico. Les autorités américaines, suisses, ouest-allemandes et italiennes attendaient pour leur part vendredi le feu vert de Moscou pour envoyer des spécialistes dans les régions sinistrées d'Arménie, de même que l'organisation Médecins sans frontières, dont un avion est prêt à décoller à tout moment avec une équipe de chirurgiens et d'anesthésistes ainsi que du matériel adapté.

La Croix-Rouge soviétique a fait appel à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Genève pour recevoir du matériel médical, des vivres et des contributions en espèces afin de venir en aide aux victimes du séisme. Les besoins les plus immédiats portent sur le matériel médical (antibiotiques, seringues et aiguilles jetables) et la nourriture en conserve. L'aide de la Croix-Rouge est canalisée par le siège de la Ligue à Genève, qui a ouvert un compte spécial « Aide pour l'Arménie ».

En France, une douzaine d'associations arméniennes (Union culturelle, Jeunesse arménienne de France, Collectif de solidarité des réfugiés du Karabakh, etc.) ont décidé *« par souci d'efficacité »* de concentrer *sur un* compte unique les dons destinés aux victimes du tremblement de terre. Ces dons doivent être adressés à l'Eglise arménienne (15, rue Jean Gougeon, 75008 Paris) et libellés à l'ordre de « SOS Arménie ».

Le Secours populaire français a lancé un appel à la solidarité avec les familles sinistrées et communique que les dons doivent être envoyés au SPC (9-11, rue Froissart, 75003 Paris, CCP 2323 S Paris indiquer sur le mandat *« Sinistrés Arménie »*. Les *secours d'urgence seront achetés sur* place et remis immédiatement aux victimes du séisme.

Pour aider les personnes *sinistrées*, des dons peuvent également être adressés aux organisations suivantes : Croix-Rouge française (par compte chèque postal à la CRF, CCP 600 00 Y Paris – mention *« Arménie »* ; par chèque bancaire à l'ordre de la CRF *« Arménie »*, 1, place Henri-Dunant, 75008 Paris ; par carte bancaire, sur minitel : tapez 3615 code CRF, puis CB). – Action d'urgence *internationale (10, rue Félix-Ziem,* 75018 Paris – CCP 15 820 17 P Paris, mention *« Arménie »)*. – Cimade, service œcuménique d'entraide de deux Eglises arméniennes de France (CCP 408887 Y Paris – *« Appel Arménie »*. – Croix-Bleue des Arméniens de France (CCP 5 985 07 G.)

Enfin, M. Jacques Chirac proposera lors de la prochaine séance du conseil de Paris, le 12 décembre, le vote d'une subvention de 500 000 francs pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre. Les Parisiens qui veulent s'associer à ce geste de solidarité peuvent verser leurs dons au CCP ouvert spécialement à cet effet : CCP 90001-11 M (avec mention *« Solidarité ville de Paris »*.)

A l'initiative d'Haroun Tazieff

La région Rhône-Alpes va se doter du système VAN de détection des séismes

GRENOBLE
de notre correspondant

Le département de l'Isère participera à la *mise en* place, dans la région Rhône-Alpes, du premier réseau français de détection des séismes fondé sur la méthode VAN. C'est à l'initiative du volcanologue Haroun Tazieff, conseiller général de l'Isère *depuis le 2 octobre 1988* et avocat résolu de cette méthode depuis 1984, que les membres de l'assemblée départementale iséroise se sont prononcés, le 8 décembre, pour financer, à hauteur de 1 million de francs et *en collaboration* avec le conseil régional, la moitié du coût d'installation de cinq stations de détection. Celles-ci seront disposées dans plusieurs zones de la région sensibles aux séismes, notamment le nord de la Haute-Savoie, le *massif* des Bauges situé au-dessus de Chambéry (Savoie), le massif du Vercors (Isère et Drôme), dans la zone sud de Pierrelatte (Drôme) – une zone sismique historiquement et très industrielle, – enfin dans le *département des Hautes-Alpes*. Le coût de ce réseau est estimé à 2 millions de francs.

Chaque station abritera deux systèmes de capteurs, l'un disposé dans le sens nord-sud, l'autre est-ouest. Deux électrodes de cuivre séparées par plusieurs dizaines de mètres seront enfoncées dans le sol à environ 1 mètre de profondeur, afin d'enregistrer, après amplification, les impulsions électriques qui apparaîtront dans les deux *électrodes, signe annonciateur*, selon les promoteurs de la méthode VAN, de secousses telluriques. Ces informations seront ensuite transmises par ondes hertziennes, ou par ligne téléphonique spécialisée, à un centre de stockage et de dépouillement situé à Grenoble. Le laboratoire de détection géophysique (LTG) du *Commissariat à l'énergie* atomique et l'Institut de recherche en géologie minière (IRIGM) devraient être chargés du travail scientifique d'analyse des informations recueillies par les cinq stations d'observation.

Ce sont les professeurs grecs de physique (MM. Varotsos et Alexopoulos) et d'électronique physique (M. Nomicos) – leur méthode a été nommée d'après les trois initiales de leurs noms – *qui ont mis au point, en 1981*, cette technique de prévision des séismes. Depuis longtemps, les scientifiques observent en effet des variations brusques de courant électrique circulant dans le sol et qui accompagnent ou précèdent les grands tremblements de terre. VAN fait partie des méthodes utilisant les émissions *électromagnétiques par les* roches comprimées. L'interprétation mathématique de ces signaux a permis de prévoir, souvent avec une grande précision, l'épicentre et la magnitude de séismes survenus dans leur pays. *« Je suis certain*, a assuré M. Tazieff, *que nous aurions pu, grâce à cette méthode, prévoir le tremblement de terre qui vient de se produire en URSS. »*

CLAUDE FRANCILLON.

RFA : six morts et des dizaines de blessés

Un avion militaire américain s'écrase sur un quartier de Remscheid

BONN
de notre correspondant

« C'est comme pendant la guerre... » Le ministre-président de Rhénanie-Westphalie, M. Johannes Rau (SPD) ne pouvait qu'évoquer les bombardements de la Ruhr pour décrire ce qu'il avait sous les yeux à son arrivée à Remscheid : des ruines *fumantes, des sauveteurs* qui tentent de sortir les blessés des gravats, des pompiers courant d'un foyer d'incendie à un autre, des gens cherchant, éplorés, les membres de leur familles.

L'accident s'est produit jeudi vers midi. Une formation de dix-huit appareils de l'armée de l'air américaine de type A-10 Thunderbolt, basés en Grande-Bretagne, devait effectuer un exercice au-dessus de l'est de la RFA. Après une escale sur la base de Növenich, près de Cologne, le groupe prenait de l'altitude avant de survoler la mégalopole de la Ruhr, aux confins de laquelle se trouve *la ville de Remscheid*, entre Solingen et Wuppertal. C'est alors que, selon des témoins directs, le réacteur de l'un des appareils prit feu. L'avion piqua vers le sol, et dans sa chute prit toute une rue en enfilade. Une trentaine de maisons *étaient aussitôt incendiées*. Deux ouvriers travaillant sur un échafaudage étaient tués sur le coup, et les sauveteurs accourus de toute la région devaient trouver, au cours de leurs recherches dans les décombres, quatre autres corps, dont celui du pilote qui avait tenté d'utiliser son siège éjectable, mais trop tard. On dénombrait plusieurs dizaines de blessés, certains souffrant de brûlures dues au kérosène enflammé répandu sur tout le secteur. Celui-ci allait être rapidement déclaré « zone militaire interdite », car on craignait que les munitions transportées par l'appareil – un millier de cartouches de 30 millimètres – n'explosent. Fort heureusement, il ne s'agissait que de munitions d'exercice ne présentant aucun danger.

Le A-10 Thunderbolt est un avion conçu pendant la guerre du Vietnam, spécialisé dans la lutte antichars. *Lourdement* blindé, il peut cependant voler à une vitesse de 750 km/heure tout en pouvant se maintenir à basse altitude, à une vitesse nettement inférieure. Il passe dans les milieux militaires pour un appareil « sûr » jouissant d'une bonne réputation chez les pilotes.

Bien que ce ne fût pas, jeudi, à proprement parler un exercice de *vol à basse altitude, l'accident* relance en RFA un débat sur la nécessité de ces vols fortement contestés par la population. Encore traumatisés par l'accident du meeting de Ramstein qui, le 25 août dernier, qui avait fait 70 morts au total, *régulièrement informés d'accidents* au cours d'exercices, stressés dans certaines régions par le bruit constant des réacteurs, les Allemands sont exaspérés. Le ministre de la défense, M. Rupert Scholz, a interrompu un voyage aux Etats-Unis en apprenant l'*accident*, et a immédiatement annoncé que la Luftwaffe supprimait ses vols à moins de 3 300 mètres d'altitude jusqu'à la fin de l'année 1988. Mais les exercices des forces aériennes alliées constituent 70 % des vols au-dessus du territoire ouest-allemand. Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Peter Kurt Wurzbach, a pris contact avec les ambassadeurs des pays concernés pour les prier de s'associer à cette mesure. L'opposition social-démocrate et les Verts ont, une fois de plus, demandé une *« réduction drastique »* des vols à basse altitude. *« Cela ne peut plus durer ! »*, s'est exclamé M. Rau au cours d'une émission télévisée consacrée au drame. *« Je suis persuadé que, la plupart du temps, on peut faire aussi bien en s'exerçant sur des simulateurs de vol. »* Les alliés et les militaires ouest-allemands vont avoir, *après l'accident de* Remscheid, des difficultés accrues à persuader l'opinion de la nécessité de poursuivre des entraînements qui semblent à beaucoup être en contradiction avec le climat de détente qui s'établit de plus en plus solidement en Europe, notamment après les dernières propositions de M. Gorbatchev à l'ONU.

Les frustrations liées au sentiment que, plus de quarante ans après la fin de la guerre, l'Allemagne ne jouit que d'une *souveraineté* limitée sur ce qui se passe au-dessus de sa tête sont de plus en plus perceptibles.

LUC ROSENZWEIG.

GRÈCE : la scandale Koskotas

Le gouverneur de la Banque centrale met en cause deux ministres socialistes

ATHÈNES
de notre correspondant

Le gouverneur de la Banque centrale de Grèce, M. Dimitri Halikias, a témoigné pendant trois jours à Athènes devant la commission d'enquête parlementaire mise en place pour examiner le « scandale Koskotas » qui ébranle depuis quelques semaines le gouvernement socialiste. Il a notamment déclaré que les contrôles qu'auraient dû normalement exercer les services compétents de sa banque sur la gestion de la Banque de Crète, dont l'escroc Georges Koskotas était le PDG, avaient été retardés par certaines *interventions* de M. Agamemnon Koutsoyorgas, qui était à l'époque ministre de la justice et vice-premier ministre. Du lundi 5 au mercredi 8 décembre, M. Halikias a décrit les nombreux épisodes de cette affaire et expliqué que M. Koutsoyorgas lui avait donné des assurances quant à la *« régularité »* des spectaculaires opérations financières de Koskotas. Une fois la décision prise de nommer un commissaire de la Banque centrale pour examiner la comptabilité de la Banque de Crète, M. Koutsoyorgas aurait fait quelques suggestions sur les procédures à suivre... Il aurait demandé que les documents justificatifs présentés par Koskotas soient acceptés sur simple lecture et qu'ils lui soient ensuite remis...

Au cours de son audition, M. Halikias a également mis en cause l'attitude du ministre de l'économie nationale, M. Panayotis Rouméliotis. Les deux ministres se sont refusés à tout commentaire, invoquant le secret officiel imposé aux travaux de la commission. Mais tous les détails des réunions de celle-ci sont connus et publiés dans les journaux. Les fuites sont bien organisées.

Pour l'instant, le gouvernement et les médias d'Etat s'efforcent d'ignorer l'affaire. La télévision, contrôlée par les socialistes, n'a mentionné qu'une seule fois la déposition de M. Halikias, et plus particulièrement un passage mettant hors de cause le premier ministre, M. Papandréou. Le gouverneur de la Banque centrale a indiqué qu'il avait téléphoné au chef du gouvernement pour lui parler des *« pressions qui étaient exercées sur lui »*. M. Papandreou lui aurait alors recommandé de poursuivre ses contrôles *« en profondeur »* de la Banque de Crète. Pour la grande majorité des commentateurs, cet épisode ne semble pas avoir une grande signification. On rappelle que voici à peine deux semaines, M. Papandréou avait *« couvert »* son ministre en déclarant publiquement que *« tout ce qu'avait fait M. Koutsoyorgas »* avait été porté préalablement à sa connaissance.

Selon certains journaux, la mise en cause de M. Koutsoyorgas pourrait annoncer son prochain départ du gouvernement, ce qui permettrait à M. Papandréou de reconquérir une partie au moins de son autorité. *« C'est le jeu du bon et du méchant... »*, titre un journal du soir d'Athènes. Sans préciser toutefois qui tient le rôle de la brute...

THÉODORE MARANGOS.

EN BREF

● **NICARAGUA : libération conditionnelle de treize prisonniers politiques.** – Un juge a décidé, mercredi 7 décembre, la libération conditionnelle de treize opposants détenus depuis le 10 juillet pour leur participation, à Nandaime (à 60 kilomètres au sud de Managua), à une manifestation ayant dégénéré en de sérieux affrontements avec la police. Le magistrat avait infligé aux intéressés des peines de un à trois ans d'emprisonnement. Parmi les personnes libérées figurent M. Carlos Huembes, un syndicaliste, qui est le président de la Coordination démocratique nicaraguayenne (la principale coalition d'opposition au régime sandiniste). Les arrestations de Nandaime avaient provoqué de vives protestations en Amérique latine et en Europe – justifiant, plus tard, le refus de plusieurs gouvernements de participer au relèvement du pays après les graves dégâts provoqués par le cyclone « Joan », en octobre. L'affaire de Nandaime avait aussi conduit à une aggravation de la crise entre Managua et Washington : l'ambassadeur américain, M. Richard Melton, avait été expulsé pour avoir, selon les autorités sandinistes, orchestré la campagne d'agitation. – *(AFP, AP, Reuter.)*

● **ARGENTINE : une garnison toujours en rébellion.** – Le maire de la ville de Mercedes, située à une centaine de kilomètres à l'ouest de Buenos-Aires, a déclaré, jeudi 8 décembre, que la garnison d'infanterie locale, qui s'était soulevée pour appuyer la *mutinerie du colonel* Seineldin, le 2 décembre, demeurait en rébellion. *« La crise militaire continue »*, a assuré, pour sa part, M. Carlos Menem, candidat péroniste à l'élection présidentielle de mai prochain. – *(Reuter.)*

Paris supprime l'obligation de visas pour les pays du Conseil de l'Europe à l'exception de la Turquie

Le gouvernement a décidé jeudi de lever l'obligation de visas d'entrée en France pour tous les pays membres du Conseil de l'Europe, à l'exception de la Turquie. *« Le gouvernement français a décidé de rétablir, en ce qui concerne le régime des visas pour des pays membres du Conseil de l'Europe, la situation antérieure au 16 septembre 1986 »*, a annoncé, jeudi 8 décembre, un communiqué du ministère des affaires étrangères.

Les bénéficiaires de cette mesure sont l'Autriche, la Suède, la Norvège, l'Islande, Chypre, Malte. La Finlande, qui n'est pas membre du Conseil de l'Europe mais qui est candidate à cette organisation, est également bénéficiaire de cette mesure. Par contre, la Turquie – membre du Conseil de l'Europe – ne bénéficie pas de cette mesure en raison du fait que le système des visas s'appliquait à ce pays antérieurement aux décisions prises à l'automne 1986, a-t-on précisé de source française.

Les visas avaient été imposés par la France il y a deux ans à tous les étrangers non originaires des douze pays de la CEE et de la Suisse à la suite d'une vague d'attentats qui avaient fait onze morts à Paris à l'automne 1986. Décidée au départ pour six mois, l'obligation de visa a par la suite été maintenue, même si les conditions de délivrance des visas *ont été considérablement assouplies* pour les pays occidentaux. Ces derniers, l'Autriche et la Suède surtout, ont protesté à de multiples reprises contre cette mesure, tandis que les professionnels du tourisme réclamaient que la procédure soit allégée pour *les touristes européens*, mais aussi pour les Japonais et les Américains.

Asie

JAPON : le scandale Recruit-Cosmos

Le ministre des finances a démissionné

TOKYO
de notre correspondant

M. Miyazawa, vice-premier ministre et ministre des finances, a annoncé sa démission, vendredi 9 décembre. Provisoirement, c'est le premier ministre Takeshita qui aura la charge du portefeuille des finances jusqu'au prochain remaniement ministériel, prévu pour la fin de ce mois ou au début de janvier. La démission de M. Miyazawa n'est pas appelée à avoir des répercussions sur l'équilibre de pouvoir au sein du Parti libéral-démocrate. Elle n'en témoigne pas moins de l'ampleur du scandale politico-boursier Recruit-Cosmos, à l'origine de la chute du ministre des finances. Elle confirme surtout le recul d'une des personnalités de premier plan du monde politique japonais, chef de la seconde faction du PLD et potentiel premier ministre.

La démission de M. Miyazawa était attendue. Ses atermoiements et rétractions dans l'affaire Recruit-Cosmos avaient rendu depuis une semaine sa position de plus en plus délicate (*le Monde* du 2 décembre). Elle intervient plus tôt que prévu (on pensait que le départ du ministre des finances s'effectuerait à la faveur d'un remaniement ministériel) en raison de l'offensive des partis d'opposition qui ont exigé, pour poursuivre les débats au Sénat sur la réforme fiscale, que le PLD présente les documents attestant que le secrétaire de M. Miyazawa n'avait pas reçu un prêt de 50 millions de yens de la part d'une maison de titres afin d'acheter les actions de Recruit-Cosmos avant leur mise sur le marché.

Une « casserole » bien légère

Alors qu'il y a encore une semaine, le parti majoritaire entendait serrer les rangs autour de M. Miyazawa jusqu'au passage de la réforme fiscale, la détermination de l'opposition l'a contraint à changer d'attitude. La publication des documents concernant M. Miyazawa pouvait avoir un effet de boule de neige et être suivie de demandes du même genre, compromettantes pour d'autres personnalités du PLD. M. Takeshita a donc préféré sacrifier son ministre des finances pour apaiser l'opposition et obtenir le passage au Sénat de sa réforme fiscale. La démission de M. Miyazawa a d'ailleurs été immédiatement suivie d'effet : la reprise des débats au Sénat a été fixée au 12 décembre.

Le scandale Recruit-Cosmos ne met sans doute pas fin à la carrière politique de trente-deux ans de M. Miyazawa, mais son attitude ambiguë dans cette affaire n'en compromet pas moins son avenir et jette une ombre sur son ambition de devenir premier ministre.

Né dans une famille d'hommes politiques, haut fonctionnaire du ministère des finances, M. Miyazawa entra dans la vie politique en 1951 lorsqu'il accompagna le premier ministre de l'époque, M. Shigeru Yoshida, aux Etats-Unis pour la signature du traité de San-Francisco. Plusieurs fois ministre (planification, commerce et industrie, finances et affaires étrangères), parlant couramment l'anglais, M. Miyazawa est le plus « international » des dirigeants japonais. Il a dans l'opinion publique l'image d'un homme posé, aimant les idées. Il avait surtout suivi la « voie royale », loin des intrigues et été épargné par les scandales, jusqu'à l'affaire Recruit-Cosmos.

A soixante-neuf ans, M. Miyazawa reste l'un des grands arbitres du jeu politique à la tête d'une faction de quatre-vingts membres Au Japon plus qu'ailleurs, les retours inopinés ne sont pas rares : ainsi M. Eisaku Sato, qui faillit être arrêté pour une affaire de pots-de-vin au début des années 50, devint-il premier ministre une dizaine d'années plus tard. Entre-temps, son frère, M. Nobusuke Kishi, arrêté pour crime de guerre et emprisonné pendant trois ans par les Américains, avait déjà accédé à ce poste. Par comparaison, la « casserole » de M. Miyazawa semble relativement légère.

PHILIPPE PONS.

● **PHILIPPINES : tortures dans les prisons.** — Un prisonnier politique sur quatre a été soumis à la torture cette année et au moins 26 restent détenus sans être inculpés, a affirmé mercredi un groupe de défenseurs des droits de l'homme (TFD), fondé par des religieux catholiques. 636 parmi ceux arrêtés en 1988, ou 27 %, *« ont subi différentes formes de torture »*, a indiqué le TFD. Le TFD a ajouté que 241 personnes avaient fait l'objet d'exécutions sommaires sous *« la responsabilité directe ou avec la complicité de forces du gouvernement »* ou d'unités paramilitaires agissant en son nom. La présidente Aquino, en dépit d'un succès économique et d'un cadre démocratique désormais établi, souffre politiquement des accusations renouvelées de violation continue des droits de l'homme. — *(AFP.)*

● **CAMBODGE : M. Khieu Samphan attendu à Paris.** — Le prince Sihanouk devrait recevoir la semaine prochaine, en France, M. Khieu Samphan. La radio des Khmers rouges a en effet annoncé, jeudi 8 décembre, que son représentant participerait à une réunion d'experts cambodgiens, à Paris, du 21 au 23 décembre. Les autres participants seront un représentant du prince Sihanouk, un membre du gouvernement de Phnom-Penh et un délégué du Front de M. Son Sann.

● **Enquête policière sur deux sociétés.** — Les milieux industriel japonais vont-ils une nouvelle fois être sur la sellette pour n'avoir pas respecté les règlements du COCOM interdisant la vente de certains produits considérés comme « stratégiques » aux pays communistes ? La police japonaise enquête actuellement sur deux sociétés qui, en 1986 et 1987, auraient exporté illégalement en URSS 860 tonnes de produits chimiques utilisés dans le système de guidage des missiles. L'une des sociétés visées, Daikin Industries, est l'un des premiers fabricants d'appareils de conditionnement d'air. Les autorités japonaises sont particulièrement préoccupées car l'affaire Toshiba Machine, qui avait vendu à un chantier naval soviétique des appareils de haute précision permettant la mise au point des propulseurs de sous-marins, avait déjà provoqué l'année dernière de vives critiques aux Etats-Unis.

Afrique

AFRIQUE DU SUD : après 446 jours de débats

Verdict modéré contre onze dirigeants du Front démocratique

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La Cour suprême de Pretoria a prononcé, jeudi 8 décembre, un verdict plutôt modéré contre les onze dirigeants du Front démocratique uni (UDF) reconnus coupables pour sept d'entre eux de terrorisme et de trahison pour les quatre autres. Ils avaient été accusés d'avoir suscité la révolte du triangle du Vaal en septembre 1984 qui, après s'être propagée à travers le pays, a secoué l'Afrique du Sud pendant plus de deux ans (*le Monde* daté 20-21 novembre).

Les sept membres de ce mouvement, convaincus de terrorisme, se sont vu infliger cinq années d'emprisonnement avec sursis — à l'exception d'un seul, pour lequel la peine est ferme — assorties d'une interdiction de toute activité politique pendant une période de deux ans. Leurs quatre coaccusés, jugés coupables de trahison — un crime passible de la peine de mort, — ont été condamnés pour le premier, Thomas Manthata, à six ans de réclusion, en ce qui concerne Popo Molefe et Moses Chikane à dix ans chacun et, enfin, douze ans à l'encontre de Patrick Terror Lekota. Tous trois étaient secrétaires généraux de l'UDF, organisation anti-apartheid interdite d'activités le 24 février.

2 500 morts au minimum

Après plus de trois ans d'audiences, le procès dit « de Delmas », du nom de la ville où il a débuté en octobre 1985, s'achève donc sur une note mesurée. Sur les vingt-deux inculpés initiaux, la moitié ont été acquittés et six des onze peines prononcées sont assorties du sursis. Ce fut le procès d'un mouvement accusé d'être la branche légale de l'ANC, le congrès national africain interdit, le procès du début d'une révolte qui, au total, a fait au minimum deux mille cinq cents morts, le procès de la liberté de protester contre un ordre injuste. Les quatre cent quarante-six jours de débats n'ont en fait pas permis de prouver qu'une conspiration violente organisée était à l'origine de ce soulèvement contre le régime de l'apartheid.

La Cour a été incapable de démontrer que les principaux accusés avaient programmé et exécuté ces violences. Le président a même reconnu que l'UDF — créé en août 1983 — pouvait jouer un rôle salutaire dans le débat politique et que certains de ses dirigeantss étaient en mesure d'avoir une action bénéfique dans le futur à condition qu'ils agissent dans le cadre de la loi qui, pour l'instant, les condamne à l'inaction. Le magistrat a utilisé des termes conciliants tout en jugeant que l'UDF était en grande partie à blâmer pour les violences, même s'il n'était pas entièrement responsable.

Cela laisse supposer que le Front ne sera pas complètement interdit par les autorités. Néanmoins, a fait remarquer le président, l'UDF est une organisation *« révolutionnaire qui a choisi la voie de la violence plutôt que celle de la modération et, par là même, a desservi l'Afrique du Sud »*. Il a reproché à cette coalition d'avoir voulu rendre le pays ingouvernable en s'attaquant aux conseillers municipaux accusés de collusion avec le régime. La Cour a donné un sens très large au concept de trahison en fondant son argumentation sur le principe d'une contestation politique jugée en dehors des normes admissibles.

Le verdict a été accueilli dans le calme. Les importantes forces de police présentes dans la capitale n'ont pas eu à intervenir. La clémence relative des sentences a surpris l'assistance, et les accusés se sont contentés de crier *« Viva l'UDF ! »*, tandis que certains de leurs proches fondaient en larmes.

MICHEL BOLE-RICHARD

La crise entre Bruxelles et Kinshasa

Le Zaïre dénonce une « tentative de subversion » organisée depuis la Belgique

Les autorités de Kinshasa ont fait état, jeudi 8 décembre, d'une *« tentative de subversion »* au sein des forces armées zaïroises qui, selon elles, aurait été menée depuis Bruxelles. A en croire l'agence officielle de presse, *« plusieurs officiers ont trouvé dans leur boîte postale des enveloppes kaki en provenance de Bruxelles et contenant des documents subversifs les invitant à se soulever »* contre le maréchal Mobutu.

Réagissant à ces accusations, M. Léo Tindemans, ministre belge des relations extérieures, a déclaré qu'il ne pouvait imaginer que *« quelqu'un ayant des responsabilités militaires ou politiques »* en Belgique puisse avoir envoyé des lettres appelant des officiers zaïrois à se rebeller.

Ces accusations interviennent à un moment où les relations sont particulièrement tendues entre Bruxelles et Kinshasa, qui a déjà renoncé à l'allégement de sa dette offerte par la Belgique et qui a décidé de retirer de Belgique ses étudiants et les biens de ses ressortissants (*le Monde* du 6 décembre).

Des *« marches de colère »* ont été organisées un peu partout au Zaïre pour protester contre les propos, jugés diffamatoires à l'encontre du Zaïre, de certains milieux politiques belges. Une importante délégation zaïroise était attendue, vendredi 9 décembre, à Bruxelles pour tenter de clarifier la situation entre les deux pays.

D'autre part, le maréchal Mobutu a abandonné son poste de ministre de la défense nationale, qu'il détenait depuis son accession au pouvoir en 1965, pour le confier au général Singa Boyenge Mosambay, inspecteur général des forces armées zaïroises.

Spécialisé dans la lutte antiacridienne

Un avion américain est abattu par un missile à proximité du Sahara occidental

Un avion américain spécialisé dans la lutte antiacridienne a été abattu, jeudi 8 décembre, par un missile sol-air à proximité du Sahara occidental, et les cinq membres d'équipage, tous américains, ont été tués, ont annoncé des porte-parole américains et la radio marocaine. Un autre appareil a été touché, mais a pu se poser au Maroc.

Les deux avions, de type DC-7, faisaient route vers Agadir en provenance de Dakar pour participer à des opérations d'épandage d'insecticides sur les essaims de criquets pèlerins.

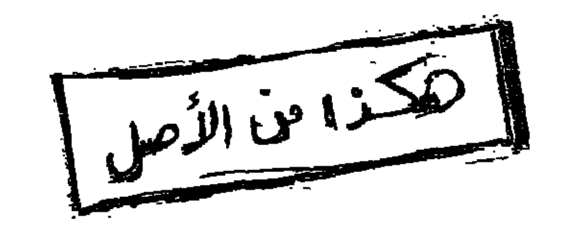
« L'un des appareil a explosé en vol après avoir été touché. L'autre a été touché quelques secondes plus tard, mais il a cependant réussi à poursuivre son vol à basse altitude, et il a atterri à Sidi-Ifni, au Maroc », a annoncé la radio marocaine.

Les deux avions, affrétés par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), volaient dans un couloir international réservé à l'aviation civile, a déclaré à Washington un porte-parole de l'USAID. Selon la radio marocaine, *« les deux appareils se trouvaient à environ 10 000 ou 11 000 pieds, à la verticale de la localité de Bir-Moghrein, en Mauritanie, lorsqu'ils ont fait l'objet d'attaques de missiles sol-air »*.

[L'endroit, où a été abattu le DC-7 américain, est situé à proximité immédiate du Sahara occidental, dont le Maroc et le Front Polisario se disputent, depuis treize ans, la souveraineté. Déjà, en octobre, trois membres d'une mission scientifique française avaient trouvé la mort à la pointe sud du Sahara occidental lorsque leur véhicule avait sauté sur une mine.]







Proche-Orient

Un an de soulèvement palestinien dans les territoires occupés par Israël

Une révolte endémique restée sans réponse politique

Un Palestinien de dix-sept ans a été *tué*, le *jeudi* 8 *décembre*, en Cisjordanie, par les tirs de soldats israéliens, alors que l'ensemble des territoires occupés et Jérusalem-Est (arabe) étaient paralysés par une grève générale, décrétée à l'occasion du premier anniversaire du soulèvement. La bande de Gaza a, d'autre part, été placée sous couvre-feu. C'est d'un camp de réfugiés de ce territoire qu'est partie, le 9 décembre 1987, la vague d'émeutes qui devait devenir l'Intifada.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sans doute le regard finit-il par s'habituer et ne plus s'arrêter sur ce déploiement permanent de soldats en tenue de combat, ces va-et-vient de Jeep et de véhicules de l'armée, et, chaque vendredi, à l'heure de la prière dans les mosquées, sur ce dispositif de sécurité encore renforcé dans les villes et villages de Cisjordanie et de Gaza. Vieille d'un an, la révolte des Palestiniens des territoires a certainement évolué, des émeutes des premiers jours vers une rébellion plus diffuse. Mais elle est toujours là et on trouverait peu de Palestiniens ou d'Israéliens pour dire qu'elle sera rapidement étouffée.

Elle paraît, au contraire, s'être « installée », comme si cette situation de semi-conflit était devenue la norme ; il y a tous les jours des accrochages entre soldats et manifestants, des raids de l'armée et de nombreuses arrestations. Mais, entre les grèves générales et les couvre-feux, des dizaines de milliers de Palestiniens continuent chaque jour à travailler en Israël. Palestiniens et Israéliens appellent cela l'*« Intifada institutionnalisée »*.

Les militaires parlent d'un *« soulèvement contrôlé »*. A quel prix ? Certains observateurs occidentaux estiment que de vingt mille à trente mille soldats sont affectés au maintien de l'ordre dans les territoires et, depuis quelques mois, la presse israélienne établit le bilan des victimes palestiniennes entre sept et huit blessés par jour et un ou deux morts par semaine. Si l'on ajoute que les prisonniers se comptent par milliers – six mille environ – et que les couvre-feux sont étendus à des dizaines, voire des centaines de milliers de personnes, *on arrive à la première conclusion suivante* : sur le million et demi d'habitants que *comptent les territoires, on trouverait* difficilement une famille qui, d'une façon ou d'une autre, n'a pas été touchée par le conflit.

Front du refus

Il en est résulté *« une montée de la haine »* entre les deux communautés, écrit dans *Haaretz* le docteur Ephraïm Sneh, ancien chef de l'administration israélienne en Cisjordanie. Côté palestinien, la répression et son cortège d'humiliations en sont la cause. Côté israélien, explique Ephraïm Sneh, cela est dû *« tout à la fois à un sentiment de peur et d'insécurité et à cette frustration devant l'incapacité à venir à bout de l'Intifada par des moyens militaires »*.

Au-delà de ce constat, les conséquences politiques sont plus difficiles à dégager. La confusion paraît dominer chez les Israéliens, comme en témoigne l'imbroglio politique actuel. Les deux grands partis sont *sortis côte à côte du scrutin du* 1er novembre, programmes inchangés. Avec un bel ensemble, M. *Shamir, pour le Likoud, et* M. Pérès, pour les travaillistes, ont opposé un triple « non » aux résolutions du récent sommet palestinien d'Alger : l'OLP, disent-ils, n'a reconnu ni Israël ni les résolutions 242 et 338 de l'ONU (sinon pour les vider de leur substance), ni renoncé au terrorisme. Conclusion : il est moins question que jamais de parler avec elle.

Derrière ce front du refus apparamment sans faille, on trouverait pourtant, en filigrane, bien des interrogations et peut-être des évolutions. Il y a, d'abord, la prise de conscience qu'Israël ne peut pas rester sans réaction face aux succès diplomatiques de l'OLP, sauf à mettre en péril ses relations avec l'Egypte et à s'aliéner encore un peu plus ses alliés occidentaux, dont, au premier chef, les Etats-Unis.

Il faudra bien, un jour, répondre aux défis diplomatiques et politiques engendrés par le soulèvement. C'est peut-être un des éléments qui pourraient inciter MM. Pérès et Shamir à gouverner à nouveau ensemble. *Pour quoi faire ?* Le seul dénominateur commun serait – à en croire certaines sources – d'organiser des élections en Cisjordanie et à Gaza pour essayer une période d'autonomie sans préjuger du statut final des territoires.

Tout aussi important est ce sentiment largement partagé de l'opinion (à qui les journaux israéliens ne cachent pas grand-chose de la situation dans les territoires) et que l'on peut résumer d'une phrase souvent entendue : *« Ça ne peut pas durer. »*

Les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ont, pour leur part, la conviction d'avoir remporté une incontestable victoire politique en ayant été les principaux acteurs tout à la *fois du réveil et* de l'évolution de l'OLP. La ligne modérée et réaliste adoptée à Alger, disent les personnalités nationalistes, est le résultat de l'Intifada et de l'influence des Palestiniens de l'intérieur sur l'organisation. Nationaliste pondéré, Sari Nusseibe, professeur de philosophie, nous déclarait : *« Les résolutions d'Alger sont un bouleversement majeur ; pour la première fois, la ligne modérée, qui n'était formulée que dans des déclarations individuelles, est inscrite au programme officiel de l'OLP. »*

Sur le terrain, l'impression est celle d'une ténacité tranquille, dure à l'épreuve : peu de journalistes et de diplomates ont entendu des Palestiniens dire qu'ils s'attendaient à un règlement rapide. La « direction du soulèvement » module ses mots d'ordre afin, dit-on, de ne pas *« épuiser »* la population. Pourtant, si « l'après-Alger » ne débouche pas sur de nouvelles perspectives politiques, l'enthousiasme suscité par la « déclaration d'indépendance » pourrait retomber et exacerber alors les divisions interpalestiniennes entre modérés et radicaux, entre laïques et religieux.

AL. Fr.

Vingt-quatre heures après sa publication

M. Arafat prend quelque distance à l'égard de la « déclaration de Stockholm »

TUNIS
de notre correspondant

Sans pour autant s'en désolidariser, M. Yasser Arafat a voulu, jeudi 8 décembre, marquer quelque distance à l'égard de la déclaration publiée la veille à Stockholm (*le Monde* du 9 décembre) à l'issue de ses entretiens avec des juifs américains, dans laquelle il était dit que le *« Parlement »* palestinien avait, lors de sa réunion d'Alger, *« accepté l'existence d'Israël »*.

Le chef de l'OLP, qui assistait à Tunis à l'ouverture du huitième congrès des écrivains afro-asiatiques, a assuré qu'il n'avait pas directement participé à l'élaboration de cette déclaration, qui a été rédigée par une délégation de la commission des affaires étrangères du Conseil national palestinien (CNP) et ses interlocuteurs américains. *« Mais,* a-t-il ajouté, *le texte publié à Stockholm constitue une bonne lecture des résolutions du CNP d'Alger. »*

M. Arafat a affirmé qu'il ne signait des documents qu'avec des personnalités chargées officiellement d'une mission ou des membres de gouvernements. *« Ce n'est pas Arafat qui décide de la politique palestinienne mais mes frères au sein du comité exécutif »*, a-t-il fait remarquer, avant d'indiquer que c'est ce même exécutif qui fait *« transitoirement »* office de gouvernement provisoire de l'Etat palestinien proclamé à Alger et que, lorsque un gouvernement palestinien verrait le jour, ce serait à Tunis, *« sous l'égide du président Ben Ali »*, auquel il a rendu hommage pour son hospitalité.

M. D.

● **Appel au soutien de l'économie palestinienne des territoires occupés.** — M. Faez Abou Rhameh et M. Hanna Siniora, deux personnalités palestiniennes, ont lancé, à Paris jeudi 8 décembre, un appel aux pays arabes pour qu'ils ouvrent leurs marchés aux produits palestiniens et investissent dans les territoires occupés par Israël afin de *« consolider l'économie palestinienne »*.

Jour ordinaire à Gaza

GAZA
de notre envoyé spécial

C'est une journée « ordinaire », sans incident notable, une de ces journées ignorées par la presse, *un an* après le début du soulèvement.

A l'entrée du territoire, le barrage militaire a des allures de véritable poste-frontière : chicanes de ciment, obstacles de barbelés, tentes et baraquements de l'armée. Comme il n'y a, en ce dimanche, ni grève générale ni couvre-feu, la file des voitures, camions et camionnettes s'étire en longueur : les Palestiniens de Gaza s'en vont travailler en Israël.

Mais, ce n'est plus tout à fait comme avant. Il y a, ce matin, un contrôle fiscal. Ne passent que les Palestiniens à même de prouver qu'ils ont payé leurs impôts. C'est une des batailles que le gouvernement mène contre les nationalistes. La direction clandestine du soulèvement a appelé à la grève des impôts, et les autorités *entendent* briser un mot d'ordre ressenti comme un défi – une tentative des Palestiniens de se *soustraire à l'emprise de l'administration israélienne.*

Quelques kilomètres après le barrage commence le camp de Jabalya. Soixante mille réfugiés y vivent dans des baraques de fortune – parpaings en ciment et toits de tôle ondulée plantés le long d'allées sablonneuses qui, l'hiver, se transforment en rigoles boueuses.

Jabalya, c'est un peu la misère organisée, avec ses échoppes, ses mosquées, ses écoles, bref tout ce qui donne une impression de permanence à une situation exceptionnelle. Le camp est un des hauts lieux de l'Intifada. « Historiquement », le soulèvement est parti d'ici, vague de colère et succession d'émeutes après qu'un accident de la route, le 8 décembre 1987, eut fait quatre tués chez les résidents du camp. La rumeur (fausse) disait que la collision avait été provoquée par des Israéliens pour venger la mort d'un parent assassiné quelques jours plustôt à Gaza.

Ce début de la matinée est calme, hormis un de ces petits affrontements qui font l'Intifada *au jour le jour : l'armée a* soudainement décidé de récupérer tous les pneus du camp. Ceux-ci sont l'instrument préféré des jeunes pour dresser des barricades enflammées. Amende prévue : 1 500 shekels (environ 6 000 F – au moins deux mois de salaire) pour tout propriétaire de voiture qui posséderait plus d'un pneu de secours.

11 h 30 : c'est un moment de tension, celui de la fin des cours. Les camions de l'armée sillonnent le camp. Des pierres ont volé à la sortie d'une des écoles préparatoires de l'UNWRA (1). Une patrouille escaladera le mur de l'établissement. Selon plusieurs témoins, elle enfoncera une porte, tirera des coups de feu en l'air dans la cour et matraquera parents et élèves (ces derniers âgés de treize à quinze ans).

Cent trente-quatre jours de couvre-feu

Midi : c'est la fermeture de tous les commerces, conformément au mot d'ordre de grève partielle observé depuis un an. Ce dimanche, entre une grève générale prévue pour le début de la semaine et un couvre-feu étendu à l'occasion de l'anniversaire du soulèvement, tout le monde s'est dépêché de stocker les produits de base. Le couvre-feu, disent les familles, *« c'est souvent le plus dur »* : les enfants enfermés dans des baraques d'une pièce ou deux, l'eau, l'électricité et le téléphone quelquefois coupés, et avec, toujours, la peur de ne pouvoir appeler un médecin ou une ambulance en cas de besoin.

Selon les chiffres de l'UNWRA, Jabalya a connu cette année – du 9 décembre 1987 au 31 novembre 1988 – cent *trente-quatre jours de couvre-feu.* Ce type de sanction collective est devenu fréquent, lorsqu'une *patrouille est attaquée à coups de* pierres ou de cocktail Molotov, ou pour empêcher manifestations et affrontements. *« Le soulèvement est devenu un mode de vie »,* explique un journaliste palestinien : entre grèves générales et couvre-feux, les résidents du camp ont travaillé à peu près dix jours par mois.

Registre des entrées de l'hôpital Ahli à 17 heures : trois blessés par balles, sept personnes hospitalisées à la suite de matraquages ; une femme de soixante ans, Mme Saya el Ghani, a le bras gauche gonflé par les coups. Registre des entrées de l'hôpital Shifa, même jour, même heure : sept blessés.

Selon les chiffres de l'UNWRA (supérieurs à ceux de l'armée), soixante-seize Palestiniens ont été tués à Gaza depuis un an, et plusieurs milliers d'autres blessés (dont 58 % d'adolescents. Un nouveau-né israélien a été grièvement brûlé par un cocktail Molotov.

21 heures : couvre-feu, celui-là imposé sur tout le territoire. Gaza s'endort dans une nuit noire (peu de lampadaires ont résisté à un an de soulèvement). Personne n'est autorisé à sortir avant 3 heures du matin, lorsque repartent les premiers convois de travailleurs pour Israël.

ALAIN FRACHON.

(1) L'UNWRA, Office des Nations unies pour les réfugiés de Palestine.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

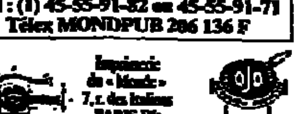
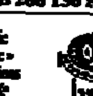
Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

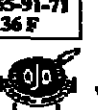
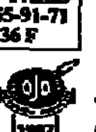
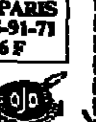
Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-61

Politique

Le gouvernement et l'opposition

Morne censure

La première motion de censure de cette législature, déposée par le RPR, ne s'annonce pas comme un « cru » fameux. Discutée à la sauvette, dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 décembre, elle est plus empreinte des aigreurs d'une opposition divisée sur son opportunité que d'une volonté offensive unitaire. Il y aura au moins deux motions de censure dans une : celle de M. Philippe Séguin (RPR, Vosges), orateur du groupe RPR, qui dénoncera la non-politique d'un gouvernement *sans majorité* ; celle de l'UDF et de l'UDC, qui, par les voix de MM. Jean-Claude Gaudin (UDF, Bouches-du-Rhône) et Dominique Baudis (UDC, Haute-Garonne), *camperont* sur les marches d'une opposition « constructives ».

Le président du groupe UDF, qui n'a guère apprécié « le coup » du RPR, proposera notamment *au cours de son intervention* qu'aient lieu des Etats généraux sur la fonction publique. Le maire de Toulouse tentera également d'apporter des éléments de réflexion sur l'avenir de la fonction publique, et, plus près de l'actualité, sur ce que pourrait être un service minimum. M. Pierre Mauroy (PS, Nord), sera l'orateur du PS et M. Georges Hage (PCF, Nord), celui du groupe communiste.

Le vote, sans surprise, devrait intervenir vers 2 ou 3 heures du amatin, samedi, après le défilé à la tribune des députés souhaitant voter la censure. A part la voix de M. Raymond Barre, il ne devrait pas y avoir de défection à droite. MM. Gaudin et Méhaignerie ont battu le rappel de leurs troupes. Les élus communistes ayant annoncé le refus de s'associer à *l'initiative du RPR, le premier ministre n'a donc rien* à craindre.

M. Rocard, qui est intervenu à plusieurs reprises, ces dernières semaines, lors des questions d'actualité pour rappeler que le gouvernement s'en tient à un double impératif de fermeté et de dialogue, devrait en profiter pour préciser à nouveau les contours de sa politique économique et sociale. Mercredi, devant le bureau exécutif du PS, il avait reconnu avoir, sans doute, *« sous-estimé la désespérance du secteur public »*

L'attitude de M. Barre, qui a déclaré ne pas vouloir *« exploiter la situation sociale »*, a suscité des commentaires acerbes. Le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, a estimé que l'ancien premier ministre *« se ralliait d'une cartaint manière à la majorité »*. Le porte-parole de l'UDF, M. Alain Lamassoure, n'a pas dit autre chose en expliquant que le vote de la motion de censure *« fixerait les contours de la majorité »*.

P. S.

Au Palais du Luxembourg

Les sénateurs repoussent une partie des crédits de la culture et de la communication

Le Sénat a examiné, jeudi 8 décembre, le budget de la culture et de la communication (*le Monde* daté 6-7 novembre). Les positions adoptées par les sénateurs lors des scrutins organisés sur les différents titres budgétaires ont été pour le moins erratiques. Globalement ce sont les dépenses dites ordinaires qui ont été repoussées. Ainsi les crédits destinés au fonctionnement du ministère de la culture et de la communication, et aux aides à la presse ont été rejetés par 129 voix (78 RPR sur 81, 50 RI sur 53 notamment) contre 87 (les 63 PS, une partie de la Gauche démocratique ; MM. Bourgine, Gouteyron et Schumann, RPR ; MM. Cluzel, Diligent, Jung, Lacour et Lecanuet, Un. cent. ; MM. Girault et Miroudot, RI ; M. Habert, non-inscr.). La plupart des sénateurs de l'Union centriste et la majorité de ceux de la Gauche démocratique se sont abstenus.

En revanche, une majorité favorable s'est dégagée *pour approuver les crédits d'équipement du* ministère et les dépenses destinées aux grands travaux et à la communication, les centristes ayant rejoints alors le PS dans l'approbation. Le PC avait choisi l'abstension.

● CULTURE

Pour **M. Jack Lang**, il faut récuser un certain nombre de *« faux débats » en matière de politique* culturelle. Ainsi de l'opposition entre patrimoine et création, Paris et province, grande bibliothèque et bibliothèques départementales et municipales, musées nationaux et musées de province. Le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire a pris l'exemple du projet lancé par le *président de la République de* construire une grande bibliothèque : cette réalisation aura des effets bénéfiques dont celui, a-t-il assuré, de faire sortir les bibliothèques universitaires de *« leur situation inacceptable »*.

Sur ce sujet, il s'est engagé à ce que les fonds anciens dont disposent les villes de province, leur restent, quitte à ce qu'ils soient connectés avec la future grande bibliothèque. Si **M. Henri Goestchy** (Un. cent., Haut-Rhin) a obtenu du ministre de la culture l'assurance que le gouvernement *« ne cèdera pas d'un pouce »* sur le choix de Strasbourg comme siège du Parlement européen, il n'en a pas été de même pour sa demande, déjà formulée par lettre le 7 septembre à M. François Mitterrand, d'installer dans la ville alsacienne la future grande bibliothèque. M. Lang a toutefois noté que c'est à Strasbourg que s'installera la future chaîne culturelle franco-allemande.

La forte augmentation de crédits pour 1989, est-elle *« raisonnable » ?* s'est interrogé **M. Raymond Bourgine** (RPR, Paris). Rapporteur de la commission des finances, sa réponse est positive car *« pour un peuple, il est des dépenses qui sont un devoir »*. Tout en souhaitant que l'équilibre Paris-province soit respecté, M. Bourgine a fait remarquer avec humour, à propos des grands travaux, qu'on ne changera rien au fait que le musée du Louvre est à Paris. Comme d'autres intervenants, il a souhaité une stricte gestion dans l'exécution des travaux du Louvre. **M. Michel Miroudot** (RI, Haute-Saône), rapporteur de la commission des affaires culturelles a, de son côté, émis la crainte que le fonctionnement du Grand Louvre et de l'Opéra de la Bastille *« ne phagocyte »* l'essentiel du budget de la culture.

Pour **M. Yvan Renar** (PC, Nord), ce n'est pas une crainte mais une certitude. Dénonçant le règne de l'argent dans la création, il juge ce budget *« malade »* de la politique du gouvernement pour qui la culture se résume à tort aux grands travaux.

L'Opéra de la Bastille était d'ailleurs aux yeux de M. Miroudot l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire : *« Une opération phare »*, qui ne contribuera pas nécessairement à la relance de l'art lyrique en France. Moins sévère, **M. Maurice Schumann** (RPR, Nord), président de la commission des affaires culturelles s'est contenté de faire part des craintes que lui inspire *« le vague »* sur ceux qui y exerceront des responsabilités, et sur l'avenir de la salle Garnier et de la salle Favart. M. Lang a assuré que la solution vers laquelle on s'achemine permettra bel et bien à l'opéra de la Bastille *« d'être fidèle à sa vocation première, d'être une sorte de TPN lyrique »*, ouvert à la création contemporaine et économe des deniers publics.

MM. Bourgine et **Jacques Carat** (PS, Val-de-Marne), rapporteur de la commission des affaires culturelles se sont inquiétés de la crise du cinéma. Toutefois, l'un et l'autre ne partagent pas des vues identiques pour y remédier : le premier au contraire du second demande une relance des aides automatiques aux dépens des aides sélectives. M. Lang a fait montre de prudence : un rééquilibrage doit, a-t-il jugé, sans doute être effectué chaque année.

● COMMUNICATION

Bonhomme. Un débat bonhomme. Où chacun fut comme on attendait qu'il soit. **M. Jean Cluzel** (Un. cent., Allier), fit un cours magistral sur l'audiovisuel, demandant au gouvernement *« d'armer le secteur public contre la concurrence »*, et aux corporatismes, *« de faire leur nuit du 4 août »*. Au premier, donc, il réclama à nouveau un milliard de francs en faveur du secteur public. Au second, il recommanda de s'armer d'un *« esprit de conquête »*. Et, comme *« chat échaudé craint l'eau froide »*, il suggéra la mise sur pied d'un *« observatoire »* où les rapporteurs des commissions parlementaires compétentes pourraient exercer un contrôle permanent sur la bonne utilisation des fonds destinés à la création. Une suggestion accueillie avec bienveillance par **Mme Catherine Tasca**.

Remis apparemment de son initiative — intempestive aux yeux de ses amis — en faveur d'une interdiction des coupures publicitaires, **M. Adrien Gouteyron** (RPR, Haute-Loire), se voulut, cette fois, *« déçu »*. Ce qui était, sans nul doute, beaucoup plus conforme à l'attitude générale de son groupe. Mais sa vraie nature reprit très vite le dessus. Et le rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, après avoir blâmé le gouvernement pour n'avoir point *« rebudgétisé »* les charges indues pesant sur l'audiovisuel public (le financement de Radio-France internationale, ou les exonérations de redevance en faveur des personnes âgées) fit état d'un *« profond motif de satisfaction »* : l'augmentation des moyens de l'instance de régulation.

Si pour **M. François Autain** (PS, Loire-Atlantique), *« la dégradation des programmes ne date pas d'hier, la loi Léotard l'a précipitée. Le mieux-disant culturel est vite devenu une sinistre plaisanterie et les cahiers des charges, des chiffons de papier ! »*. Ce constat dressé, ce fut aussitôt, solidarité majoritaire oblige, pour se féliciter : *« Nous connaissons votre bonne volonté, madame, nous voterons votre budget »*.

Bonne volonté ? Comme il fallait s'y attendre, **M. Ivan Renar** (PC, Nord) *n'en vit point. Il n'eut, au* contraire, pas de mots assez forts pour dénoncer les *« propos lénifiants »* de Mme Tasca et son budget *« étriqué »*. Et si le sénateur communiste proposa, sans surprise, la suppression des coupures publicitaires, il se fit plus novateur en proposant de créer une *« instance unique de régulation des ressouces publicitaires »*, qui éviterait aux chaînes publiques comme aux chaînes privées, *« la course à l'audience à tout prix et la tutelle des annonceurs »*. On ne pouvait pas mieux faire fi des lois du marché.

Il ne restait plus, pour conclure ce débat de bout en bout convenu, qu'aux autres orateurs inscrits de se faire les défenseurs ou les censeurs de telle ou telle entreprise du secteur. **M. Michel Miroudot** (RI, Haute-Saône), se fit ainsi le bon apôtre de RFI, et à **MM. François Louisy**, (PS, Guadeloupe) et **Rodolphe Désiré** (app. PS, Martinique) de fustiger les *« manquements »* et le *« discrédit »* de RFO.

A. Ch. et P.-A. G.

Le collectif budgétaire à l'Assemblée nationale

Exonérations supplémentaires de la taxe professionnelle pour les implantations d'entreprises

Les députés ont commencé le *jeudi 8 décembre l'examen du* collectif budgétaire pour 1988. Le projet de loi de finances rectificative présenté par M. Michel Charasse, ministre du budget, traditionnel en fin d'année, prévoit une enveloppe d'un peu plus de 42 milliards de francs. L'Etat a pu bénéficier cette année de rentrées fiscales supplémentaires d'un montant de 38 milliards de francs. Une nouvelle fois, le vote de ce collectif dépend du vote centriste. On voit mal, en effet, le groupe communiste voter un texte qui fait la toilette de la loi de finances 1988 concoctée par M. Edouard Balladur sous le gouvernement Chirac.

M. Edmond Alphandéry, (UDC, Maine-et-Loire) a présenté en séance de nuit, un amendement dont il a fait *« la condition »* d'une abstention de son groupe sur ce collectif. Les centristes ont de la suite dans les idées : ils proposent une nouvelle fois une réduction de l'impôt foncier sur le non-bâti pour les agriculteurs et les exploitants forestiers. M. Alphandéry souhaite un abattement de 20 % de cet impôt dans la limite de 3 000 francs de façon à ce que cette mesure ne profite pas essentiellement aux exploitants agricoles aisés. *« L'agriculture traverse une mauvaise passe »*, a insisté le député centriste en chiffrant à 1 milliard de francs la mesure qu'il propose au nom de son groupe.

M. Charasse a jugé plus prudent de se donner une journée *supplémentaire pour tenter* de trouver un terrain d'entente avec l'UDC. L'amendement Alphandéry a donc été *réservé jusqu'à la* fin de la discussion qui devait intervenir, vendredi 9 décembre, avant la discussion de la motion de censure. Le gouvernement pourrait être disposé à faire un pas en direction de l'UDC par le biais d'une *« mesure d'allégement ciblée du foncier non bâti »*, mais il ne veut pas aller aussi loin que ce que souhaite le groupe centriste.

En présentant ce collectif, le ministre du budget, a estimé qu'il proposait *« une actualisation raisonnable des dépenses, le respect du déficit, la préparation d'une réduction ultérieure de la dette »* tout ceci *« démontrant une bonne exécution budgétaire »*. Le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise) a rappelé que l'objectif du gouvernement restait le même que pour la loi de finances 1989 : l'équilibre des finances publiques, l'efficacité dans la définition des priorités et le choix des dépenses, la compétitivité de notre économie et l'évolution de l'emploi.

M. Philippe Auberger (RPR, Yonne) a rappelé que la manne dont ce collectif bénéficiait était due à *« la gestion particulièrement rigoureuse »* du gouvernement Chirac. Il a regretté que le gouvernement actuel tourne le dos à une politique résolue d'allègement de la charge fiscale sur les contribuables et à celle consistant à s'attaquer à la réduction de la dette et à celle du déficit public.

Lors de l'examen des articles du projet, les députés ont adopté un amendement permettant *d'assouplir le lien qui existe entre* la taxe professionnelle et les impôts locaux directs sur les ménages (*dont la taxe d'habitation*). Il s'agit de permettre aux collectivités locales de baisser par exemple la taxe d'habitation sans pour autant baisser le taux de la taxe professionnelle (quand le taux de la taxe d'habitation est supérieur à celui de la moyenne nationale). Un « cliquet » permet d'éviter que ne soit récupérée l'année suivante, la baisse consentie l'année précédente.

Par ailleurs, le gouvernement a accepté le principe d'un amendement de M. Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne) tendant à permettre aux collectivités locales d'accorder des exonérations plus importantes de la taxe professionnelle aux entreprises qui souhaitent s'implanter. Jusqu'à présent ces exonérations étaient plafonnées à 1 million de francs par emploi créé. M. Balligand proposait de supprimer cette limite. M. Charasse a convaincu la représentation nationale d'adopter un système multipliant par dix ce plafond. Ces exonérations pourront donc s'élever, éventuellement, à 10 millions de francs maximum selon les souhaits des collectivités locales concernées.

Enfin, les députés, sur la suggestion du gouvernement, ont proposé une solution à un problème survenu en 1987 et 1988 et qui avait conduit, à la suite d'une erreur de l'administration, à ce que certaines communes aisées recoivent indument de l'argent du fonds de péréquation départementale. Cent cinquante communes sont concernées par cette affaire : le gouvernement a décidé de « passer l'éponge » sur le trop perçu en 1987. Mais pour l'indu de 1988, elles devront le rembourser sur trois ans.

PIERRE SERVENT.

M. Dray (PS) réclame une « redistribution sociale » en faveur des bas salaires

Dans un entretien avec l'hebdomadaire *Politis* du 9 décembre, M. Julien Dray, député socialiste de l'Essonne, déclare : *« Il est temps maintenant d'opérer une première redistribution sociale, et prioritairement vers les bas salaires. Il n'est pas sérieux de dire que l'on sortira de la rigueur dans quinze mois. Quelle sera alors la situation économique ? La vérité est que le gouvernement s'accroche à sa culture des grands équilibres. Il est traumatisé par l'échec de 1981 et ne sait pas comment utiliser les 56 milliards de recettes fiscales supplémentaires qui sont la traduction de la croissance enregistrée cette année (...). Sous la pression, le gouvernement a accordé 6 milliards de francs aux grévistes. Ce coup par coup l'amène à dépenser plus d'argent que s'il avait engagé une discussion globale sur le fond. La méthode engagée n'est pas la bonne. »*

Bien qu'il affirme ne vouloir *« faire de procès à personne »*, M. Dray remarque : *« Il me semble que l'on est reparti pour une opération de séduction vers un centre qui n'a aucune autonomie politique. »*

Politique

Le 89e congrès du Parti radical

Luttes de titans à bord du « Titanic »

Rossinot oui ou Rossinot non ? Ainsi peut se résumer la question qui occupera vraisemblablement *pendant de longues heures* le 89e congrès du Parti radical qui se tient du vendredi 9 au dimanche 11 décembre, à Paris. Un congrès qui a toutes chances de se transformer en « tribunal des flagrants délires », ce qui ne contribuera guère à redorer l'image de la *vieille maison de la place de* Valois.

A la barre, M. André Rossinot, président de ce parti, qui voudrait bien le rester et qui, pour se faire, veut soumettre au congrès une énième réforme des statuts (1). Pour commodités personnelles, M. Rossinot n'a jamais manqué d'idées en la matière. Sous son bail, trois réformes appliquées plus trois réformes avortées. Il en propose, maintenant, une septième : la levée du verrou bloquant à deux fois deux ans la durée du mandat présidentiel. Cette disposition, vieille de trente ans, est due à Félix Gaillard qui voulait de la sorte terrasser le syndrome Herriot, champion de la longévité présidentielle. Pour *M. Rossinot, elle ne s'impose* plus. *« Pour avoir un vrai débat de fond,* prétend-il, *il faut que le parti soit libre de ses mouvements, qu'il redevienne un parti comme les autres. Je me refuse à ce qu'il y ait une sorte de blocage administratif qui empêche un courant de pensée ou une personne de concourir. »*

Il est clair que M. Rossinot pense d'abord à sa propre personne. L'affaire va devoir se jouer en deux temps. *Réunion vendredi* à huis clos. Cette réforme des statuts impose une majorité de 66 %. En 1983, le prédécesseur de M. Rossinot, M. Didier Bariani *qui avait usé des mêmes moyens* pour sauver son fauteuil s'était retrouvé par terre. En revanche, si M. Rossinot parvenait à passer l'écueil, sa réélection exigeant une majorité simple serait dès lors pratiquement assurée pour dimanche.

Depuis le 22 octobre, un *homme s'oppose activement et* sans ménagement à cette manœuvre de M. Rossinot : M. Yves Galland, lequel pourtant avait appuyé en 1983 la réforme Bariani. Mais M. Galland est aujourd'hui farouchement hostile *« à cette énième réforme qui donne une image lamentable des radicaux ».* Oubliant encore qu'il fut le secrétaire général de ce parti entre 1983 et 1986, M. Galland n'a eu de cesse au cours *d'une campagne militante sur le* terrain de *« dénoncer l'affaiblissement de l'influence »* des radicaux, *« le positionnement politique de plus en plus flou, hésitant ou contradictoire »* de son président. Son absence dans le débat sur l'ouverture, son accoquinement *avec le PR dans une UDF* étouffante et ses tentatives *« utopiques »* de rapprochement avec le MRG finissent de démontrer, selon lui, que M. Rossinot est *décidément le « champion du grand écart ».*

M. Rossinot dénonce. *« cette forme d'amnésie rude et surprenante »* de son adversaire. Mais *force est de constater que depuis* le déclenchement de ces hostilités, M. Rossinot a effectué un spectaculaire rétablissement au centre : premier à dénoncer la dérive droitière de l'UDF, partisan à présent d'une liste strictement UDF pour les élections européennes. Pour redresser la barre, M. Rossinot est même allé jusqu'à rencontrer récemment le ministre de l'ouverture, M. Michel Durafour, qu'il avait pourtant fait exclure de son parti avant l'été.

M. Rossinot aura aussi — dans cette bataille titanesque engagée dans un parti qui ressemble de plus en plus au *Titanic* — d'autres atouts : sa position confortable de maire de Nancy, l'appui des plus grosses fédérations et surtout son poste de président sortant qui, selon les bonnes vieilles méthodes radicales, lui permettront — redoutent ses opposants — de jouer à loisir avec les procurations que l'on dit nombreuses par ces temps de grèves et de grippe...

M. Galland a un gros handicap : il n'est pas franc-maçon. Son atout essentiel est... de *n'avoir jamais été président, à la* différence de M. Bariani qui espère encore secrètement récupérer cette présidence si M. Rossinot était désavoué vendredi. Un *accord aurait, dit-on, été passé* dans ce sens entre les deux hommes. Mais M. Galland peut espérer jouer sur le sentiment de lassitude bien réel et fort profond des troupes radicales. *« Spectacle désolant »,* observe M. Alain Bloch, qui incarne la génération montante radicale. *« Le parti est mort à cause de ces hommes indispensables ou qui se croyaient indispensables »,* juge M. Jean-Thomas Nordmann, le porte-parole de ce parti, *qui ne sait plus* quelle parole porter.

Devenu depuis la disparition d'Edgar Faure, le gardien du temple et la mémoire de ce parti, M. Etienne Dailly, pour barrer la route à M. Rossinot va demander que la réforme des statuts ne s'applique pas pour le président sortant. Et pour ajouter à la confusion, un quatrième homme est prêt à faire don de sa personne au parti s'il fallait départager les *« deux chiraquiens de Paris Galland et Bariani » : M. Paul Granet, l'ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard* d'Estaing, auteur en 1981 de cet ouvrage trop vite oublié, intitulé *Ne dites pas au président que je suis à l'UDF, il me croit socialiste.* Tout un programme !

DANIEL CARTON.

(1) *Le Monde* du 26 octobre.

Un entretien avec M. Alain Carignon

« La bataille des partis et celle des générations sont d'un autre temps »

« L'interprétation dominante dans les partis politiques d'opposition est que celle-ci a perdu en mai 1988 par division. Le livre de J.-L. Bourlanges est le premier à développer, à ma connaissance, l'idée que ce n'est pas tant la division mais sa profonde inadaptation qui a perdu la droite. Partagez-vous cette analyse ?

— La tradition veut que le vaincu trouve toujours plusieurs causes à son échec, et le vainqueur, plusieurs raisons à sa victoire. L'originalité des analyses *a posteriori* alimente un débat intellectuel qui, je le crains, n'intéresse qu'un nombre réduit d'initiés. Sans aucun doute, l'analyse de Jean-Louis Bourlanges mérite attention. Elle présente l'avantage d'expliquer le résultat présidentiel par des causes qui ne se limitent pas aux stratégies électorales et partisanes.

» Pour le vainqueur comme pour les vaincus, la question fondamentale demeure celle-ci. La classe politique ne répondant pas aux aspirations des Français, comment et quand se décidera-t-elle à se remettre en cause ? Comment et quand ouvrira-t-elle les conditions d'un dialogue plus sincère, plus juste et plus spontané ?

— Quelles sont, selon vous, les inadaptations dont souffre l'opposition ? Quelles rénovations sont à vos yeux nécessaires pour adapter la droite aux mutations de la société ?

— Le problème que vous soulevez n'est pas la propriété exclusive d'une formation politique ou d'une coalition. Il concerne l'ensemble des responsables publics. La critique s'applique à tous, mais pas de la même façon ni au même moment pour tous.

» Je crois qu'être dans l'opposition est une chance, et peut-être même une garantie supplémentaire de réflexion et de prospective. A condition de ne jamais perdre de vue que gérer la chose publique ne se limite pas à la volonté de conquérir ou de conserver le pouvoir.

» Le temps d'opposition est sans nul doute une période privilégiée pour définir les modalités d'une nouvelle harmonie entre les responsables politiques et les Français. De même, le temps de pouvoir, toujours limité dans la durée, doit, pour être accepté, reconnaître qu'il n'a pas vocation à l'infaillibilité. Cette modestie peut-elle exister de part et d'autre ?

» Il faut que tout pouvoir, national ou local, soit mieux contrôlé, de façon plus permanente, et sanctionné, si besoin, en dehors des procédures ordinaires que sont les élections.

» Au niveau national, il faut enfin que les parlementaires disposent du pouvoir vrai de contrôle, d'enquête et d'expertise. Il faut que le citoyen dispose du pouvoir de référendum d'abrogation et d'une possibilité de contrôle de la constitutionnalité des lois grâce à une saisine directe du Conseil constitutionnel. Au niveau local, il faut que les pouvoirs du médiateur puissent s'exercer dès lors qu'un élu local s'interroge, ce qui est aujourd'hui encore impossible.

» Nous n'échapperons pas à une réforme institutionnelle garantissant l'expression de la société civile dont la société politique doit être la représentation et non l'excroissance parasitaire. La paix civile, environnement nécessaire aux nouvelles noces société civile-société politique, est la tâche exaltante et unique à laquelle nous devons nous consacrer.

— Faut-il raisonner dans un schéma exclusivement RPR-UDF, ou d'autres clivages vont-ils apparaître en fonction, par exemple, de l'appartenance à une génération ?

— Il ne convient pas de tomber dans l'excès qui voudrait qu'une génération détienne plus qu'une autre la vérité. La richesse de toute société organisée, c'est justement la confrontation, encore faut-il qu'il y ait acceptation des différences.

» On sait qu'à titre personnel, je suis partisan d'un rassemblement le plus large et le plus accueillant possible. Tous les gens que je rencontre le souhaitent, je devrais même dire : l'exigent.

» Celui qui se range dans la bataille des partis ou dans celle des générations a, me semble-t-il, autant de retard sur les problèmes de notre société qu'un porteur d'arbalète face à une explosion nucléaire.

» Personnellement, j'ai toujours perçu l'âge comme un acte d'état civil, et s'il a parfois été pour moi un handicap, je ne l'ai jamais non plus considéré comme un atout. Ne comptez pas sur moi pour juger les hommes ou les idées à partir d'un état civil ou à la simple vue d'une étiquette. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI.

Un livre de Jean-Louis Bourlanges

« Droite, année zéro »

Droite, année zéro : avec le livre de Jean-Louis Bourlanges paraît la première réflexion en *profondeur sur les défaites* électorales du camp conservateur, en mai et juin 1988, et sur l'inadaptation de celui-ci à la société française. Ce faisant, il réconforte deux fois le lecteur. En premier lieu, il apporte la preuve qu'il est possible d'être brillamment critique à l'égard des siens — car l'auteur, conseiller régional RPR de Haute-Normandie, se réclame de la droite libérale — sans « cracher dans la soupe », *comme on dit : point de caricatures,* donc, dans ce livre, ni d'attaques *ad hominem*. En second lieu, il montre que l'on peut fort bien analyser une situation en tenant compte de sa complexité, et donc en refusant le refuge facile de la nostalgie, le repli sur les recettes d'un autre temps : point de référence, donc, au long de ces trois cent trente pages, à je ne sais quelle droite mythique, pure et dure, parée de *toutes les vertus du passé.*

Ce qui intéresse l'auteur, c'est de savoir comment la droite peut redevenir efficace, remporter une majorité de sièges à l'Assemblée et surtout porter son candidat à la présidence. Il s'efforce donc d'élucider les causes de la défaite, avant d'ébaucher une thérapeutique. Son analyse est, pour les dirigeants du camp conservateur, impitoyable. Son verdict est sans appel : pour *réussir et recoller à une société* qu'ils ont laissée échapper, les responsables politiques conservateurs et libéraux devront s'imposer une véritable *« révolution culturelle »,* rendue nécessaire par le fait que la société d'aujourd'hui, et plus encore celle de demain, *s'éloigne* et s'éloignera des cultures traditionnelles de la droite et de la gauche.

On pourra bien sûr chipoter sur telle ou telle démonstration, par exemple sur le poids qu'il accorde à l'affaire Greenpeace. *Manifestement, Jean-Louis Bour*langes fait partie des frustrés d'un Watergate à la française et, bien que se réclamant du courant libéral et non de la tradition bonapartiste, il reproche à Jac*ques Chirac de ne pas avoir* exploité le sanglant fiasco du *Rainbow-Warrior*. Il accuse d'un même mouvement le président du RPR d'avoir *« prêté la main à un processus de béatification vivante du chef de l'Etat ».* Le moins que l'on puisse dire est que Jean-Louis Bourlanges néglige deux choses : le rôle de *M. Mitterrand* dans cette *affaire* relève du soupçon, ou de la spéculation, et surtout le premier ministre était autant prisonnier de la hiérarchie militaire que son prédécesseur et son successeur à Matignon.

Orgueilleuse Bastille

On retiendra plutôt, parmi tant d'autres morceaux de bravoure intellectuels, le chapitre consacré à la *« crise du centralisme technocratique »,* qui nous place vraiment au cœur du système qui a été rejeté le 8 mai dernier. *« Si le mouvement chiraquien a subi, au cours de la dernière campagne, les assauts convergents et finalement victorieux de tout ce qui, dans la classe politique, lui était extérieur,* écrit Jean-Louis Bourlanges, *c'est parce qu'il était l'épine dorsale d'un système de pouvoir profondément archaïque dans son mode d'organisation et de fonctionnement. Orgueilleuse Bastille défendue par une poignée de hiérarques autosélectionnés, le mouvement chiraquien symbolisait un état de la République qui avait, peu à peu, cessé de convenir. »*

Tout est dit, en effet, et fort bien démonté. Il reste à la droite *à explorer les voies que l'auteur* ébauche pour rendre au pays des structures et des hommes dignes de son destin.

J.-M. C.

Droite, année zéro, de Jean-Louis Bourlanges. Flammarion. 89 F. 335 pages.

Cantonale en Haute-Garonne

M. Jospin, sans tapage et sans grand risque

TOULOUSE
de notre correspondant

M. Lionel Jospin laboure le Lauragais avec la constance d'un paysan du cru. Pourtant le ministre de l'éducation est déjà familier de cette région au sud de Toulouse, naguère *terre à blé et qui demeure,* aujourd'hui encore, essentiellement agricole. Il en est le député depuis le mois de juin dernier. Il veut maintenant en être le conseiller général. *Dimanche 11 décembre, les* 3 167 électeurs de Cintegabelle sont appelés aux urnes pour une élection partielle consécutive à la mort de Jacques Pic, quarante-neuf ans, le *19 octobre dernier. Jacques Pic a* laissé vacant également le fauteuil de maire de Cintegabelle dans lequel s'est installé depuis une quinzaine de jours un autre socialiste.

Dans le village de Grazac, cent cinquante âmes à peine, le vent balaie la place du village et chasse les feuilles mortes sous les pas du ministre qui connaît la chanson. Pourtant personne, à *la salle des* fêtes, ne lui demandera de pousser la chansonnette. On a ici les pieds sur terre et, après quelques hésitations, les vieux socialistes de ce *carré de terre vont hasarder* quelques questions d'actualité comme ils interrogent le petit dernier de retour de la ville, attendant de lui des éclaircissements, des nouvelles du front social et de la Nouvelle-Calédonie.

M. Jospin mène une campagne sans tapage, avec juste ce qu'il faut d'affiches et de professions de foi, car une campagne électorale, fût-ce dans un petit pays de la Haute-Garonne, c'est sérieux ! M. Jospin devra d'ailleurs affronter cinq concurrents, une communiste, un UDF, un FN, un Occitan et même un *« gaulliste mitterrandiste ».* L'issue de cette consultation ne fait pourtant guère de doute. *Les socialistes* ont obtenu plus de 56 % dans ce canton lors des dernières élections législatives.

Avec ce deuxième mandat, M. Jospin, arrivé en 1986 en Haute-Garonne, devrait parfaire son enracinement. Mais le choix de Cintegabelle en a déçu plus d'un qui rêvait de le voir faire le siège du Capitole, la mairie de Toulouse détenue par le CDS Dominique Baudis. Par crainte *peut-être de courir à l'échec,* M. Jospin n'a pas donné suite. Conseiller général de Cintegabelle, il pourra siéger au conseil général et garder ainsi un œil sur Toulouse en attendant des jours plus favorables.

GÉRARD VALLÈS.

Election législative partielle à Marseille

Le « match retour » de Bernard Tapie

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Bernard Tapie a annoncé, jeudi 8 décembre à Marseille, qu'il serait candidat à l'élection législative partielle dans la sixième circonscription des Bouches-du-Rhône (1) organisée après l'invalidation par le Conseil constitutionnel de l'élection de M. Guy Teissier (UDF-PR). L'homme d'affaires qui, lors du précédent scrutin, avait échoué de 84 voix, se présentera sous l'étiquette de la majorité présidentielle avec le soutien du PS Le PC, en revanche, conserve à son égard l'hostilité qu'il lui avait manifestée en juin dernier en le considérant comme *« un affairiste de droite qui, même repeint en rose par le PS ne fait pas un homme de gauche ».* M. Tapie a indiqué qu'il mènerait une campagne essentiellement locale au cours de laquelle il fera des propositions *« pour aider Marseille à sortir de son marasme économique ».*

« Il n'était pas simple de dire oui mais il n'était pas facile non plus de dire non. » Sans mésestimer la difficulté de sa tâche, M. Tapie s'est, en définitive, résolu à se représenter *« pour ne pas décevoir tous ceux qui* (lui) *ont fait confiance et qui n'auraient pas compris* (qu'il) *se défile ».* Le président de l'Olympique de Marseille, qui affectionne les métaphores sportives, prendra, au demeurant, *« un certain plaisir à ce match retour »* avec la perspective de *« se retrouver en finale »* avec M. Teissier. Le contexte politique et économique actuel lui est, sans aucun doute, moins favorable que celui de juin dernier. Il ne bénéficiera pas de la dynamique de l'élection présidentielle et ne pourra pas, non plus, exploiter, comme il s'y était employé, la tentative de mainmise sur Marseille du Front national illustrée par la candidature de M. Jean-Marie Le Pen dans une circonscription voisine.

Le chef de file du FN a plié bagages et, depuis les dernières élections cantonales, l'influence de son parti a fortement décru même si, comme le pense M. Tapie, *« les causes de la montée de l'extrême-droite n'ont pas disparu. Dans la sixième circonscription* ajoute-t-il *je suis en face de Teissier qui peut se dire ce qu'il veut mais qui, pour moi, est Front national. Il n'en a pas l'étiquette mais il en a les idées ».* La situation sociale, nationale et locale, ne favorise pas, non plus, la candidature de l'homme d'affaires qui se dit attaché, vaille que vaille, *« à l'idée de la France unie ».* La traditionnelle « prime au sortant » avantage, par ailleurs, M. Teissier, maire du neuvième arrondissement, bien implanté dans son secteur *municipal et qui s'est multiplié dans* sa circonscription depuis six mois. M. Tapie revient également à Marseille au plus fort des affrontements qui déchirent le PS pour les élections municipales. *« Si j'avais eu le sentiment d'ajouter à la confusion,* a-t-il souligné, *je n'aurais pas été candidat. Mais je constate que tous les socialistes m'ont témoigné leur solidarité pour que nous menions ensemble cette bataille. »* S'il n'a *« rien exigé »* du PS, celui-ci, en retour, ne lui a *« rien imposé ».* Reste la position du PC *« qui pose un problème. J'ai beaucoup de mal à comprendre pourquoi les communistes font de moi leur seule cible. Si je ne suis pas, pour eux, le personnage idéal, je suis quand même moins mal que Teissier ».* M. Tapie s'est d'autre part déclaré persuadé qu'en l'absence d'enjeu national les *électeurs pourront se déterminer* plus facilement en fonction des qualités propres de chaque candidat. *« Je suis sans doute moins orfèvre que Teissier pour organiser des méchouis mais j'aurais plus de poids que lui pour obtenir un certain nombre de choses au profit de Marseille. »*

L'homme d'affaires paraît, en l'occurrence, s'être assuré un coup de pouce du gouvernement pendant sa campagne. Le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, qu'il a *rencontré jeudi matin, lui aurait* ainsi promis la création d'une zone d'entreprises à Marseille ou, à tout le moins, d'un classement de la ville en zone *« primable »* pour favoriser *la création* d'emplois. M. Tapie a indiqué qu'il envisageait, lui-même, de transférer le siège social de son groupe dans la cité phocéenne *« pour montrer l'exemple »* et confirmé qu'il inaugurerait, en février, à Marseille, l'une de ses écoles de formation à la vente.

Quant à l'O.M. les Marseillais ne pourront que se féliciter de sa bonne santé puisque le club dégagera, en 1988, un bénéfice d'exploitation de 27 millions de francs... Le slogan de M. Tapie était donc tout trouvé : *« Ma seule politique, c'est vous »* affirmeront ses affiches sur les murs de la sixième circonscription.

GUY PORTE.

(1) M. Tapie aura pour adversaires, outre M. Teissier, *candidat unique de* l'opposition, M. Ronald Perdomo ancien député (FN) et Mme Amick Boet (PC). M. Hyacinthe Santoni ancien député (ex-RPR), sera également *« très probablement »* présent dans la compétition sous l'étiquette gaulliste. M. Tapie n'a pas encore fait connaître le nom de son suppléant, celui-ci devant être choisi *« d'un commun accord »* avec ses partenaires locaux.

La préparation des municipales

● **BREST : M. Lombard (UDF) contre M. *Kerbrat* (RPR).** — M. Georges Lombard (UDF), sénateur, président de la communauté *urbaine de Brest,* s'oppose à la candidature de M. Georges Kerbrat, RPR, comme tête de liste RPR-UDF aux élections municipales. *« Il faut à cette ville un maire jeune. Yannick Marzin peut l'être. Il est mon candidat »,* a-t-il déclaré mardi 6 décembre. M. Marzin, président du Syndicat national des pharmaciens, adjoint au maire dans l'actuelle municipalité, *élu conseiller général en octobre dernier,* ne s'est pas pour l'instant déclaré. — *(Corresp.)*

● **VICHY : M. Malhuret (PR) contre M. Lacarin (PR).** — L'ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret (UDF-PR), a été investi par l'UDF et le RPR pour conduire la liste de la majorité sortante aux élections municipales de Vichy (Allier). M. Jacques Lacarin, également membre du PR, avait officiellement annoncé sa candidature *voilà quelques semaines.*

Maire de Vichy depuis vingt et un ans, le docteur Lacarin, âgé de soixante-seize ans, député sortant, avait, aux dernières législatives, avec *le soutien de M. Giscard d'Estaing,* maintenu sa candidature lors d'une primaire qui l'opposa à M. Claude Malhuret, déjà officiellement investi par l'UDF et le RPR. L'ancien secré*taire d'Etat aux droits de l'homme* était sorti vainqueur de ce duel, avant d'être battu par le candidat socialiste, M. Jean-Michel Belorgey. — *(Corresp.)*

● **Le droit de vote des Européens.** — MM. Michel Pelchat (UDF, Essonne) et Ladislas Poniatowski *(UDF, Eure) ont déposé sur le bureau* de l'Assemblée nationale une proposition de loi constitutionnelle tendant à accorder le droit de vote, aux élections municipales, aux citoyens des *Etats membres de la CEE.*

M. Pelchat a expliqué qu'il voulait *« ouvrir le débat »* afin de favoriser la construction d'une Europe politique après 1993.

Selon cette proposition de loi, les ressortissants de la CEE ne pourraient pas être maires ou adjoints aux maires, mais seulement conseillers municipaux.

M. Delors et l'Europe

Le nombre des « pleurnicheurs » augmente en France

Succédant à la commission de la production et des échanges, la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, présidée par M. Giscard d'Estaing, a procédé jeudi 8 décembre, à sa première audition publique. Le président de la commission des communautés européennes, M. Jacques Delors a été longuement entendu par les commissaires.

Selon M. Delors, l'Europe va mieux après des années de stagna*tion et de contentieux budgétaire,* même si l'harmonisation de la législation, fiscale notamment, ou la dimension sociale restent des dossiers difficiles. L'Europe va mieux, surtout en matière économique, mais ses progrès sont plus rares en politique étrangère, a regretté M. Delors. Il a également constaté qu'il y avait en France, *« plus de pleurnicheurs »* qu'il y a deux ans, une époque où le concept européen semblait plus en vogue. S'agissant d'un éventuel renforcement des institutions européennes, M. Delors a estimé qu'il n'était pas encore temps de passer la vitesse supérieure. Il a insisté sur le fait que le jour venu, il faudrait que les Parlements des Etats-membres étudient bien la question pour en assumer totalement les retombées.

A propos du grand marché unique, il a noté qu'à mi-parcours la Communauté à pris, à peu près la moitié des décisions nécessaires. *« La maison Europe est en ordre de marche »* a-t-il lancé.

Politique

La mise en œuvre des accords de Matignon pour la Nouvelle-Calédonie

M. Le Pensec rentre à Paris confiant

NOUMÉA
de notre correspondant

« La dynamique est lancée. » C'est sur cette note de confiance que M. Louis Le Pensec a quitté Nouméa, vendredi 9 décembre, au terme d'une visite de cinq jours sur le territoire. Le ministre des DOM-TOM s'est montré volontariste en donnant le coup d'envoi à Nouméa, en brousse ou aux îles Loyauté, de la mise en œuvre des accords de Matignon.

Ainsi le calendrier institutionnel est au point, jalonné d'échéances clés : élaboration des contrats de développement Etat-province (janvier), mise en place de l'Agence de développement de la culture canaque, création d'un organisme permettant la prise de participation dans le capital des sociétés locales (février), entrée en fonction de l'Institut de formation des personnels administratifs (mars), élection des conseils de province (juin), transfert des compétences aux provinces (juillet)... L'Etat s'engage dès maintenant à financer d'ambitieuses opérations de désenclavement de la brousse et des îles Loyauté.

D'ici à 1992, 586 millions de francs seront affectés au plan routier prévoyant notamment la percée de transversales reliant les deux côtes. Dans la même période, 165 millions de francs seront alloués au programme d'électrification des zones rurales. M. Le Pensec a enfin rappelé les objectifs que s'était déjà fixés le premier ministre Michel Rocard lors de sa visite sur le Caillou début septembre : le lancement de cent projets de développement avant juillet 1989 – *« mais ils devront n'être ni fumeux ni brouillons »*, a-t-il précisé – et la formation de quatre cents cadres en majorité mélanésiens en 1992.

Le ministre a surtout pu s'assurer que le consensus local tenait bon en dépit des coups de boutoir des extrémistes de chaque camp. M. Jacques Lafleur et M. Jean-Marie Tjibaou, présidents respectivement du RPCR et du FLNKS, ont trouvé les mêmes mots pour souligner la nécessité de concrétiser sans tarder les accords de Matignon. Alors qu'ils avaient coutume de bouder souverainement les ministres socialistes avant 1986, les élus RPCR ont tenu à rendre une dernière visite de courtoisie à M. Le Pensec avant son départ, comme M. Lafleur l'avait fait auprès de M. Jospin une semaine auparavant. M. Le Pensec avait, de son côté, accepté d'honorer de sa présence une soirée mondaine où se pressaient les notables du tout-Nouméa.

Du côté indépendantiste, les sentiments sont sensiblement plus mitigés. Si M. Tjibaou a obtenu du dernier congrès du FLNKS que le cap soit maintenu, certaines impatiences se font jour quant à la lenteur des réformes. Le dossier des personnels de l'administration territoriale fait l'objet des grandes manœuvres de coulisses. Le FLNKS souhaiterait un *« assainissement »* des services. *« Il y a une réelle volonté gouvernementale de faire avancer certains projets, mais sous prétexte de consensus on ne veut pas trop froisser le RPCR, et les choses traînent »*, fait remarquer un fonctionnaire inépendantiste. Au haut commissariat, on objecte que de nombreuses nominations de Canaques sont déjà intervenues à de hauts niveaux de responsabilité : deux chargés de mission de sensibilité indépendantiste, MM. Rock Wamytan et Macate Wenewa, sont ainsi venus épauler le secrétaire général de l'administration, M. Jacques Iekawé, tandis que deux autres cadres proches du FLNKS ont été nommés adjoints aux sous-préfets des subdivisions administratives des îles Loyauté et du Nord-Ouest.

Une épineuse question risque de se poser ces prochains mois : le problème foncier. Le barrage édifié en début de semaine par la tribu d'Ouaté, à Pouembout (côte ouest), bloquant l'accès à certaines mines de nickel situées dans la chaîne montagneuse, illustre la volonté de nombreux clans canaques de réclamer leur part du gâteau. De même à Poindimié (côte est) la tribu de Tieti continue de s'opposer à la construction d'un hôpital sur une aire faisant l'objet de revendications foncières. Le contentieux avait dégénéré en février dernier en affrontements entre militants FLNKS et gendarmes au cours desquels neuf de ces derniers avaient été pris en otages une nuit durant.

FRÉDÉRIC BOBIN.

BICENTENAIRE

Au Palais-Bourbon

Un ample programme de célébration de la représentation nationale

L'Assemblée nationale va avoir, comme la Révolution qui l'a vue naître, deux cents ans. Pour célébrer le bicentenaire de l'une et de l'autre, la représentation nationale, aiguillonnée par le président de l'Assemblée, M. Laurent Fabius et par son conseiller culturel, M. Bernard Faivre d'Arcier (*même si les premières décisions de principe ont été prises à la fin de la précédente législature*) va multiplier dès le 1[er] janvier 1989 manifestations commémoratives et événements conçus pour la circonstance.

Le bureau de l'Assemblée a entériné ou précisé jeudi 8 décembre la plupart des éléments de ce programme auquel elle consacrera en 1989 quelques 20 millions de francs. Pour célébrer *« la continuité du message »* de l'institution – symbole de la République, – pour ouvrir aussi des lieux inconnus de la plupart, l'Assemblée organisera une exposition conçue comme un parcours de découverte du Palais-Bourbon et d'évocation de la genèse de la représentation nationale.

L'imposant haut-relief de Dalou (Mirabeau répondant à M. de Dreux-Brézé) exécuté à l'occasion du centenaire, qui jouxte à l'extérieur le fond de l'hémicycle, sera l'un des éléments les plus spectaculaires d'une exposition qui en fera découvrir de beaucoup moins connus, comme les salles réelles ou utopiques qui ont ou auraient pu accueillir les députés.

Inaugurée, en principe, le 15 juin pour les députés, l'exposition (la première de cette importance dans l'histoire du Palais Bourbon) devrait être ouverte au public au cours des mois de juillet et de septembre 1989.

Ariane Mnouchkine dans l'hémicycle

Pendant huit périodes de huit à dix jours, la façade extérieure du Palais Bourbon, côté place de la Concorde, sera nuitamment éclairée par une succession d'images en boucle conçues par des plasticiens que feront défiler des canons à lumière. Les périodes retenues correspondent aux « temps forts » du Bicentenaire tel que les a retenus la Mission dans son calendrier général de commémoration (1[er] janvier, 21 mars, 4 et 5 mai, 20 juin, 14 juillet, 4 août, 26 août et 20 septembre).

Un film, empruntant à la fois aux œuvres de fiction et à des fonds d'archives cinématographiques (en particulier celui de la société Gaumont) sera réalisé pour la télévision. Mais c'est une autre initiative, destinée non seulement au petit écran mais à toutes les formes de diffusion, qui retient surtout l'attention : Ariane Mnouchkine doit tourner en août 1989 dans l'hémicycle, avec ses comédiens, des artistes invités et des délégations de participants venus du monde entier un film inspiré par les débats très ardents qui aboutirent à la rédaction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

Un concert télévisé (classique et variétés, composé de séquences directes et préenregistrées) sera organisé, sans doute le 9 juillet 1989, dans la cour d'honneur de l'Assemblée, sur le thème « Liberté, égalité et fraternité des musiques ».

Colloques (dont un organisé à l'initiative de M. Fabius), éditions et objets commémoratifs devraient compléter, avec la commande d'une œuvre plastique destinée à pérenniser 1989... et 1789 (thème : la naissance de l'Assemblée nationale) devraient compléter cet ensemble.

1989 doit aussi être l'occasion d'une petite révolution. Personne ne prendra d'assaut le Palais Bourbon (sauf extraordinaire) qui partira au contraire à la conquête de l'extérieur en installant (à partir d'avril 1989) une boutique permanente où tout ce qui concernera les activités de l'Assemblée sera à la disposition du public.

MICHEL KAJMAN.

1989, à Epinal

Des messages par milliers

EPINAL
de notre correspondant

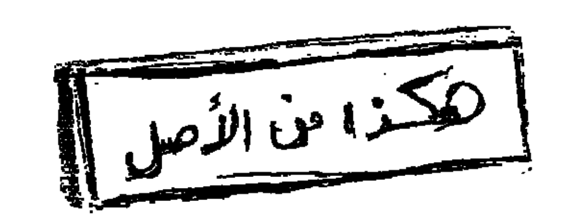
L'initiative de M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, maire d'Epinal, d'utiliser les panneaux électroniques urbains d'information pour commémorer le Bicentenaire de la Révolution française, a séduit M. Jack Lang, ministre de la culture et du Bicentenaire, et enthousiasmé M. Jean-Noël Jeanneney, président de la mission du Bicentenaire. L'idée est simple : chaque jour de 1989, un message de huit lignes sera « affiché » et réitéré : date d'un événement marquant, quelques lignes d'un texte fondamental tel que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, etc.

Au total, sur 365 messages, une quarantaine seront consacrés à l'histoire et à des personnages de la région d'Epinal. Chacun de ces 365 messages rédigés par M. Séguin, passionné d'Histoire, passera en moyenne quotidiennement 480 fois sur chacun des huit panneaux électroniques que possède la cité des images.

Du 1[er] janvier au 31 décembre 1989, plus de 175 000 « pages » pourront être lues par les Spinaliens.

M. Séguin n'est pas un pédagogue égoïste, il invite toutes les villes qui le souhaiteront à diffuser, au besoin en l'adaptant, cette leçon d'histoire au quotidien.

CLAUDINE CUNAT.



Société

Le gouvernement et la lutte contre la drogue et le SIDA

M. Evin condamne « les déplacements et regroupements de toxicomanes séropositifs »

« Il convient de lutter efficacement contre une épidémie, sans atteinte aux libertés publiques et en respectant les principes éthiques. » Introduisant le Colloque international *« Sida et toxicomanie : répondre »* (1) qui a lieu à Paris, les 9 et 10 décembre, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale a, pour la première fois, défini les grands axes de la politique qu'il entend mener en matière de lutte contre la toxicomanie.

Selon M. Evin, le développement du SIDA dans la population toxicomane est *« très préoccupant »*. Le nombre des toxicomanes malades double tous les cinq mois, la région parisienne et la région Provence-Côte d'Azur étant particulièrement touchées. *« Cette population victime de la maladie est la plus difficile à prendre en charge et est perçue comme celle par laquelle le virus se développe dans la population hétérosexuelle. Il existe donc un risque de stigmatisation de cette catégorie de la population. »*

« Certains essaieront, et essaient déjà, s'inquiète M. Evin, *de jouer sur ces peurs, pour provoquer des demandes d'exclusion et d'enfermement »* de cette population à risques. A cet égard, le ministre de la santé rappelle qu'il a ordonné une enquête de l'Inspection générale des affaires sociales *« pour évaluer certains modes de prise en charge très contestés »*. L'allusion à l'association Le Patriarche, jamais citée nommément par M. Evin dans son discours, est claire. D'autant qu'il ajoute qu'*« il est hors de question d'accepter les déplacements et regroupements importants de toxicomanes séropositifs ou malades. Je m'étonne, ne serait-ce que sur le plan éthique, que certains spécialistes souhaitent le développement de telles pratiques, entre autres à des fins épidémiologiques. Avec mon collègue garde des sceaux, nous avons refusé les regroupements quand les toxicomanes sont légalement privés de leur liberté, à l'intérieur des prisons, ce n'est pas pour favoriser ces regroupements à l'extérieur »*. Aussi implicite soit-elle, la condamnation du Patriarche et des médecins qui le soutiennent apparaît sans appel (*le Monde* du 2 et du 21 novembre).

M. Evin ajoute qu'il *« entend soutenir et développer les structures non ségrégatives qui accueillent les toxicomanes séropositifs ou non, malades ou non »*. Il encouragera le développement des appartements thérapeutiques, des réseaux de familles d'accueil, des maintiens à domicile avec un suivi médical, psychologique et social.

« Contrairement à ce qui a pu être décrit par des personnes insuffisamment informées, ajoute le ministre de la santé, *les toxicomanes séropositifs ou malades sont accueillis, suivis dans le dispositif sanitaire qui respecte tout à la fois la liberté individuelle et l'éthique médicale. »*

M. Evin a indiqué d'autre part qu'au début de l'année prochaine seraient mis en place, à titre expérimental, des programmes pilotes d'échanges de seringues. La mise en vente libre des seringues décidée en 1987 sera *« pérennisée »*. Enfin, M. Evin s'est déclaré *« beaucoup plus réservé »* sur les programmes Méthadone développés dans certains pays pour limiter les risques de contamination par voie intraveineuse.

F.N.

(1) Organisé par l'association FIRST (Formation, interventions recherche SIDA toxicomanies) 27, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris.

L'Eglise adopte une position plus nuancée sur l'usage du préservatif

Au cours d'une célébration à la basilique lyonnaise de Fourvière, jeudi 8 décembre, le cardinal Decourtray s'en est pris de nouveau, en termes vifs, à la campagne de publicité en faveur des préservatifs destinée à la prévention contre le SIDA : *« Il n'y a rien de plus triste*, a dit le président des évêques de France, *que le rire des garçons et des filles que nous montre une certaine publicité destinée, paraît-il, à empêcher le SIDA »*.

Au même moment, dans un entretien à l'*Express* daté du 9 décembre, le cardinal Lustiger rappelle la nécessité d'éviter toute *« exclusion »* des malades et précise à leur propos : *« Tout véritable amour doit apprendre la chasteté. Des malades du SIDA sont appelés, comme chacun de nous, à vivre la chasteté non dans la frustration, mais dans la liberté. Ceux qui n'y parviennent pas doivent, en utilisant d'autres moyens, éviter le pire : ne donnez pas la mort. Il ne faut pas ajouter au mal un autre mal... »*

La fin d'un tabou

L'EGLISE joue-t-elle l'air de la valse-hésitation sur la question de la prévention du SIDA et celle des préservatifs ? Les déclarations apparemment discordantes de ces derniers jours faites par les deux cardinaux français, archevêques de Lyon et de Paris, sont en fait complémentaires. La répartition des rôles entre les deux leaders de l'Eglise de France a de nouveau fonctionné de manière efficace.

Le cardinal Decourtray répète — *et sur ce point les responsables* catholiques sont unanimes — qu'une campagne de publicité encourageant la diffusion des préservatifs ne fait pas le poids par rapport à l'ampleur des déséquilibres de la société, révélés selon lui par l'extension du SIDA. *La véritable prévention est* à un autre prix. Le pays ne peut pas faire l'économie d'une réflexion globale sur la place de la sexualité ou sur celle de la relation affective dans l'éducation des jeunes notamment. Laïcité ne veut pas dire neutralité éthique et, *sur un tel sujet*, l'Eglise catholique revendique un droit de parole et de pression.

Dans le *même* temps, le cardinal Lustiger explique que si elle reste un idéal, la chasteté n'est plus la seule réponse possible pour un couple dont l'un des conjoints est malade ou séropositif. Si l'abstinence sexuelle est au-dessus de ses forces et de son *désir, il est invité, dit l'archevêque de* Paris, *« à prendre tous les moyens »* connus pour éviter la contamination : *« Vous ne devez pas tuer »* (le 1er décembre sur TF 1).

Là est le véritable changement. Le préservatif n'est plus complètement tabou, comme *semblait le souligner* cette sorte d'interdit absolu qui, depuis des mois, malgré l'extension dramatique de l'épidémie, restait la règle, rappelée au besoin par le Vatican à des épiscopats jugés trop libéraux, comme celui des Etats-Unis. C'est la reconnaissance *implicite* d'un moyen de prévention que la communauté médicale mondiale estime comme le seul efficace, à l'heure actuelle, pour freiner la contagion.

A force d'affirmations péremptoires et de tam-tam médiatique, l'opinion en était venue à oublier que l'Eglise catholique est capable de ces assouplissements de doctrine qui obéissent pourtant à sa plus ancienne tradition, celle que la théologie thomiste appelle la *« morale en situation » : au-delà de l'universalité* affichée d'un principe, on tient compte de la singularité d'une situation ou du jugement de la conscience personnelle.

Si l'Eglise catholique ne reviendra pas de sitôt sur sa condamnation des *moyens artificiels de contraception*, le cardinal Lustiger semble estimer qu'à titre provisoire, dans l'attente du traitement miracle de cette maladie, qu'il a lui-même qualifiée d'*« épreuve la plus cruelle de ce temps »*, l'usage d'un préservatif est un moindre mal. Déjà, cette *« éthique de détresse »* avait conduit le Vatican, il y a quelques années — et plus nettement des épiscopats nationaux comme celui de la France, — à qualifier de *« moralement admissible »* la fabrication, exclusivement à des fins dissuasives, de l'armement nucléaire.

L'archevêque de Paris donne raison *a posteriori* à des personnalités originales ou marginales comme l'abbé Pierre ou Mgr Gaillot, l'évêque d'Evreux, qui, avant lui, ont défendu à haute voix cette option du moindre mal. C'est celle qui est faite aussi depuis longtemps par des protestants, par des personnalités médicales et par maints catholiques, clercs ou laïcs, qui n'ignorent pas l'insuffisance et les effets d'une tapageuse publicité pour les préservatifs, notamment chez les jeunes, mais ne comprenaient pas l'entêtement de la hiérarchie catholique sur cette question de la prévention du SIDA.

Il reste que l'archevêque de Paris *a réservé* cette tolérance à l'égard du préservatif aux seuls malades. On peut se demander pourquoi. Le raisonnement fondé sur l'*« éthique de détresse »* ne vaudrait-il pas aussi, en dehors du mariage, pour des adolescents par exemple qui risquent d'être contaminés ou de menacer de mort, sans le savoir, un partenaire sexuel ?

HENRI TINCQ.

En tournée dans le Limousin

M. Rocard annonce une série de mesures pour améliorer la qualité de l'enseignement

LIMOGES
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard avait proposé, il y a un an, à l'orée de la campagne présidentielle, que le futur premier ministre prenne également en charge le portefeuille de l'éducation, afin de démontrer la place privilégiée qu'occupe, à ses yeux, le dossier de la *formation*. Pendant sa tournée dans le Limousin, jeudi 8 décembre, il a eu toute latitude de tester la formule. A un détail près : la démonstration a eu lieu sous l'œil impavide, mais pour le moins crispé, du ministre de l'éducation en titre, *« mon ami Lionel Jospin »*.

Celui-ci ne pouvait qu'acquiescer sur l'essentiel du constat dressé par le premier ministre : classes surchargées, nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement en luttant vigoureusement contre les redoublements, déséquilibre des rythmes scolaires, mauvaises conditions quotidiennes de travail des enseignants, insuffisance de leur formation et de leur recrutement... De même pour les *« trois ambitions »* que M. Michel Rocard entend *« réussir simultanément »* : la croissance des lycées et des universités — afin d'accueillir, plus rapidement que prévu, 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ; la rénovation ou la modernisation de notre système d'enseignement ; enfin, la revalorisation de la fonction enseignante.

Mais dès que l'on aborde le détail des actions envisagées pour faire face à ces trois *« défis »*, le partage des tâches et la coordination entre le premier ministre et son ministre de l'éducation est apparu, à Limoges, pour le moins aléatoire. Sauf à considérer que le premier lance des idées et que le second n'a plus qu'à se débrouiller pour voir si elles sont réalisables et à quelles conditions.

Ainsi, pour l'augmentation des capacités d'accueil des nouveaux flux de lycéens et d'étudiants, le premier ministre a annoncé que pour aider les régions à construire de nouveaux lycées il a décidé que la Caisse des dépôts dégagerait, en 1989, une enveloppe de 4 milliards de francs de prêts au taux exceptionnel de 5,8 %. Jusque-là, pas de problème. Mais Michel Rocard va beaucoup plus loin, lorsqu'il prend dans le même mouvement, *« l'engagement de réduire l'effectif des classes des lycées, de telle sorte que, dans cinq ans, il n'y ait plus de classes de plus de trente-cinq élèves »*. Formidable pari quand on sait que, depuis cinq ans précisément, la proportion de classes de plus de 35 élèves est passée de 15 % à 39 %.

Il en va de même pour la question des rythmes scolaires. Alors que le ministre de l'éducation réfléchit à un remodelage de l'emploi du temps hebdomadaire, le premier ministre voit plus large. Non seulement, souligne-t-il, nous avons l'année scolaire la plus courte d'Europe, *mais « nos établissements ne font même pas travailler les élèves jusqu'à la fin du mois de juin »*, à cause de l'organisation des conseils de classe et des examens. *« Cela ne peut durer*, a martelé le premier ministre. *Je demande donc au ministre de l'éducation de revoir tous les examens pour les faire passer en juillet et d'organiser l'orientation de telle sorte que les conseils de classe se tiennent fin juin. »* Lionel Jospin ne pouvait que frémir en pensant à la logistique complexe de ces fins d'année scolaire et au coût d'une telle modification. *« Ce n'est qu'une hypothèse »*, a-t-il d'ailleurs précisé.

« Forcer la main » à M. Jospin

Il n'a pas été plus réjoui de se voir convier *« à organiser dans les collèges et les lycées, suivant les niveaux et les besoins, des études, des interrogations individuelles, des travaux dirigés »*, afin de mieux aider les enfants qui ne sont pas soutenus dans leur famille. Introduire ce nouveau paramètre dans l'équation d'horaires déjà très chargés, est généreux. Mais la gageure n'est pas mince.

Enfin, M. Michel Rocard a réaffirmé solennellement l'engagement du président de la République d'augmenter d'*« au moins 4 milliards de francs par an, au-delà de son évolution normale, le budget de l'éducation »*, pour les années 1990, 1991, 1992 et 1993. Or, une telle *« enveloppe »* est très en deçà de ce que M. Lionel Jospin a demandé, lundi dernier, au premier ministre pour aborder dans de bonnes conditions la négociation sur la revalorisation qu'il va engager avec les syndicats enseignants. Cette différence, qui est au minimum de l'ordre de 1 à 2 et plus vraisemblablement de 1 à 4, pour la revalorisation des métiers d'instituteurs, de professeurs et d'universitaires, explique que l'ouverture de ces négociations soit reportée à la mi-janvier, selon le premier ministre, alors que le ministre de l'éducation avait annoncé au Sénat, la semaine dernière, qu'elles auraient lieu dès la mi-décembre.

Quant à la loi d'orientation que M. Lionel Jospin souhaite présenter à la session parlementaire du printemps prochain, M. Michel Rocard *« espère »* que ce sera possible.

Bref, il ne fait pas de doute que Matignon a voulu profiter de ce voyage en Limousin pour *« forcer la main »* au ministre de l'éducation, jugé trop prudent et attentiste. Une impression confirmée Rue de Grenelle, où l'on admet que l'on n'était *« pas prévenu »* des initiatives du premier ministre (réduction du nombre d'élèves par classe, report des examens en juillet, travaux dirigés dans les collèges et les lycées...). Et d'ajouter, non sans inquiétude : *« Tout cela va coûter fort cher, rien n'a été chiffré. »*

Enfin, M. Lionel Jospin aura apprécié à sa juste valeur les mises en garde répétées et sévères du premier ministre à l'égard de l'administration de l'éducation nationale. *Une* administration, a-t-il expliqué, exemples à l'appui, qui, dans bien des cas, *« se moque du monde »* et ne travaille pas efficacement. Or cette administration n'a qu'un patron, que l'on sache : le ministre de l'éducation...

GÉRARD COURTOIS.

« Monsieur le premier ministre, c'est votre conférence de presse... »

LIMOGES
de notre envoyé spécial

« Toute une vie en une journée », comme le dit un collaborateur de M. Michel Rocard. Pour le premier d'une série de voyages « thématiques » dans les provinces françaises, jeudi 8 décembre, le premier ministre a parcouru à grandes enjambées tous les rendez-vous de la France qui apprend : une école maternelle, une école élémentaire, un collège, deux lycées techniques, une université. Pour cette descente en force du premier ministre, accompagné de MM. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, et Robert Chapuis, secrétaire d'Etat, chargé de l'enseignement technique, on a longtemps cherché, *dit-on à Matignon*, un terrain favorable. On voulait une tranche de France profonde, si possible de gauche, qui puisse fournir l'exemple de l'innovation et du dynamisme éducatif. Le Limousin a décroché la timbale.

Le cortège *s'étire entre* les herbages vallonnés où paissent des vaches rousses. Saint-Méard. Quelques maisons, une petite église. Plus de limousines officielles et de motards que d'habitants dans la rue et la cour de l'école. Un saut de puce, la Croisille. Saint Méard est à gauche, La Croisille à droite. L'association de ces deux petites communes rurales a permis l'ouverture, à Saint-Méard, d'une classe maternelle, tandis que La Croisille assure l'enseignement élémentaire. *« C'est la première fois*, dit M. Rocard, *que je salue sur place un regroupement scolaire réussi »*, élément fondamental, souligne le premier ministre, pour lutter contre la désertification de nos *« terroirs ruraux »*.

Fin de l'escapade campagnarde. Arrivée dans le décor de béton du collège Calmette. Le principal du collège expose le projet pédagogique de l'établissement. Le premier ministre salue, dans une région pauvre, aux handicaps connus, des *« réalités scolaires tout à fait exemplaires »*.

Premier point de presse de la journée, sur l'estrade d'une salle de classe. Première expression publique du duo Rocard-Jospin. M. Rocard tente de prendre à témoin son ministre de l'éducation nationale qui répond par monosyllabes, le visage fermé. M. Jospin finit par décliner carrément l'offre, que lui fait le premier ministre, de prendre la parole et lâche : *« C'est votre conférence de presse, Monsieur le premier ministre »*. Un ange passe. Il en sera ainsi toute la journée.

Toutefois à l'université, M. Rocard, sentant peut-être l'atmosphère s'épaissir, a rendu à son ministre un hommage plus appuyé que ce que prévoyait le texte en saluant *« sa force et sa rigueur ombrageuse et coutumière »*. Grimace mi-figue mi-raisin de M. Jospin. La salle murmure et sourit. Le premier ministre ajouta, *in extremis : « ... mais efficace ! »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

SCIENCES — Pour la mise en orbite de deux satellites

Premier tir commercial d'Ariane-4

Samedi 10 décembre, à 1 heure du matin (heure de la métropole), un nouveau tir d'Ariane doit intervenir au Centre spatial guyanais de Kourou. Ce sera le dix-septième vol d'un lanceur européen, le septième de l'année 1988. Ce sera surtout le deuxième tir de la nouvelle version Ariane-4, inaugurée avec succès le 15 juin dernier. Il s'agissait alors d'un tir expérimental, alors que celui d'aujourd'hui est commercial, sous la seule responsabilité de la *société Arianespace*.

Les ingénieurs du CNES et des industriels constructeurs l'observeront donc avec attention et étudieront soigneusement les enregistrements des mesures faites pendant le vol. La version d'Ariane-4 utilisée pour cette mission est la même que celle du tir inaugural de juin : Ariane-4 L P dans le jargon technique. Ce nom signifie que deux propulseurs à *poudre et deux autres* à combustible liquide assistent le premier étage pour arracher au sol quelque 418 tonnes de tôle, de combustible et d'électronique de haute précision. Sur cette masse, 3,7 tonnes au maximum peuvent être placées sur la trajectoire de transfert qui conduit vers l'orbite géostationnaire, à 36 000 kilomètres d'altitude.

Dans le cas présent, cette charge utile sera constituée du satellite de télécommunication militaire britannique Skynet-4 B (1 433 kilogrammes), du satellite luxembourgeois de télé directe Astra (1 780 kilogrammes), enfin de la *structure porteuse Spelda, sorte de* coquetier en aluminium et fibre de carbone (400 kilogrammes) dont la partie inférieure contiendra Astra tandis que la supérieure portera Skynet.

La fenêtre de tir dure cinquante-*sept minutes*, mais *si les* retards s'accumulaient au-delà de cette durée, une seconde fenêtre s'ouvrirait à 2 h 33 et permettrait une mise à feu jusqu'à 3 h 40. La préparation du tir n'a pas connu d'incident sérieux, les deux premiers étages étaient jeudi soir en cours de remplissage. Les opérations doivent reprendre vendredi à 13 heures, avec l'alimentation du troisième étage en oxygène liquide. Comme Arianespace a pris ces derniers temps l'habitude de tirer à l'heure, il est probable que les deux satellites se retrouveront vers 1 h 30 sur la bonne orbite.

Après quoi, il restera encore à Arianespace trente-six satellites à lancer — pour un montant de 14,4 milliards de francs — avec ce pauvre « lanceur de dissuasion » que les pays européens décidèrent difficilement de construire en 1973, avec l'espoir qu'ils obtiendraient ainsi quelques places sur la navette spatiale américaine.

MAURICE ARVONNY.

Société

Journées internationales police et haute technologie

Les mille et une fraudes à la carte bancaire

Les escroqueries à la carte bancaire sont en régression en France. Tel est l'avis du groupement Carte Bleue, qui vient d'annoncer une diminution, entre 1987 et 1988, des montants financiers dus à ce type de fraude. C'est aussi la conclusion des spécialistes de la direction centrale de la police judiciaire, qui ont analysé, jeudi 8 décembre à Nice, au cours des Journées police et haute technologie de la Fédération internationale des fonctionnaires supérieurs de police, les différents et souvent fort ingénieux mécanismes *mis au point* par les malfaiteurs d'un nouveau genre que sont les escrocs à la carte bancaire. Selon les spécialistes, après avoir connu un taux anormalement élevé, la France serait *« revenue au taux moyen mondial »* dans ce domaine.

NICE
de notre envoyé spécial

On compte aujourd'hui en France 17 millions de porteurs de cartes bancaires. Jamais, sans doute, un nouveau mode de paiement — et de crédit à court terme — ne s'est imposé aussi vite. Inévitable corollaire : la rapidité avec laquelle on a mis au point des mécanismes frauduleux basés sur l'utilisation de cette carte... Une fraude qui peut concerner les différents chaînons de ce mode de paiement, depuis la carte elle-même, jusqu'aux distributeurs automatiques de billets, plus de 10 000 en France, en passant par les terminaux automatiques de paiement (comme dans les grandes surfaces) ou le déjà antique « fer à repasser » (instrument avec lequel, par un mouvement de va-et-vient, on imprime en trois exemplaires sur un formulaire les informations inscrites en relief sur la carte, avant de préciser le montant du paiement).

Pour M. Jean-Paul Coffre, commissaire principal à la direction centrale de la police judiciaire, et spécialiste de ces problèmes, il convient de bien faire la part entre la fraude commise à partir d'une carte authentique et celle, beaucoup plus rare, réalisée grâce à un support contrefait. Il faut aussi savoir — certains dans les milieux bancaires le regrettent — que l'usage abusif de sa propre carte, lorsque le compte correspondant est plus ou moins déficitaire, ne correspond pas à une qualification pénale mais seulement à de simples sanctions civiles. Les spécialistes de la police judiciaire ne sont donc concernés que par des affaires d'escroquerie, d'abus de confiance, de vols, de faux en écriture ou de fraude informatique.

La fraude la plus simple et la plus connue consiste à utiliser sa propre carte après l'avoir déclarée volée ou perdue. L'utilisation peut en être faite sur place ou, pour les cartes internationales, à l'étranger. Des réseaux existent déjà, en effet, qui prennent de vitesse les systèmes d'alerte des banques. Le plus difficile en ce domaine est sans doute de faire la part entre la bonne et la mauvaise foi. *« Très souvent, malheureusement*, explique M. Coffre, *les personnes qui perdent effectivement leur carte bancaire mettent très longtemps à la signaler et à faire opposition. Cette inconscience est encore plus grande chez ceux, — et ils sont très nombreux — qui notent leur numéro de code secret sur la carte elle-même, dans un carnet d'adresses ou sur un document présent dans le portefeuille, oubliant que si on vole leur carte, on volera aussi ces objets en même temps. »*

Une autre pratique consiste à « remettre à plat » des cartes volées, la nouvelle carte mentionnant les « *identifiants* » bancaires, connus le plus souvent à partir des doubles carbones des *facturettes jetés* parfois par certains commerçants. L'utilisation frauduleuse peut ainsi durer, uniquement sur le système « fer à repasser », jusqu'à opposition du titulaire de la carte originale, lorsque celui-ci prend connaissance de son relevé de compte bancaire, c'est-à-dire le plus souvent un mois ou plus après le début de la fraude.

Certaines fraudes sont presque de l'ordre du gag, comme cette affaire survenue en janvier dans la région toulousaine. Des malfaiteurs avaient placé la nuit de faux lecteurs dans une station automatisée fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il s'agissait, en réalité, de simples boîtes maquillées, « avalant » les cartes de crédit sans les restituer, ces boîtes étant récupérées à l'aube avant le retour du personnel de la station-service.

Dans ce domaine, la fraude la plus *perverse nécessite* la complicité de commerçants malhonnêtes. Le schéma est le suivant : le premier récupère sur un « fer à repasser » une facturette incomplète, avec contrefaçon de signature et identification bancaire. Il la transmet ensuite à un complice qui prend contact avec la banque pour vérifier qu'il n'y a pas, à propos d'un achat fictif, opposition bancaire, et *endosse* alors le « paiement ».

Contrefaçons et sécurité active

La fraude à la carte bancaire contrefaite, si elle est plus rare, peut aussi être beaucoup plus spectaculaire. La principale difficulté à laquelle se heurtent les malfaiteurs tient à la reproduction de la piste magnétique et des diverses informations qu'elle contient. Depuis 1984, trois affaires de fraude au distributeur automatique de billets ont été recensées en France, dont deux ont pu être résolues par les services de police. La plus spectaculaire fut celle où les malfaiteurs avaient réussi à modifier la partie de la bande *qui renseigne sur le nombre* de billets déjà distribués au cours de la semaine. Utilisant une carte dupliquée plusieurs centaines de fois et profitant d'un long week-end, ils purent ainsi dévaliser de multiples distributeurs de billets. L'astuce, au départ, avait consisté à ouvrir un compte sous un faux nom dans une petite banque, puis à demander, toujours sous un faux nom, une carte de crédit avant de la modifier et de la dupliquer. Les organismes bancaires ont, depuis, trouvé la parade en réunissant l'ensemble des distributeurs automatiques *sur un ordinateur* central...

Face à cette fraude moderne, la lutte doit être multiforme. Elle implique une *information régulière* et complète des commerçants, des magistrats et des policiers. Certains, parmi ces derniers, regrettent que de tels délits soient, en France, assimilés à une simple escroquerie, c'est-à-dire passibles seulement d'une peine maximale de cinq ans de prison alors que d'autres pays, adaptant les peines au *montant* et au *type* de l'escroquerie, vont beaucoup plus loin dans la répression.

L'arme imparable semble ici le remplacement de la carte magnétique par la carte de seconde génération « à puce » qui fournira une « sécurité active ». Toutefois, celle-ci ne pourra être véritablement proposée que le jour où tous les commerces seront dotés des appareils de lecture adéquats.

JEAN-YVES NAU.

EN BREF

● **Incendie du cinéma Saint-Michel : *trois jeunes gens remis en liberté.*** — M. Jean-Louis Mazières, juge d'instruction à Paris, a remis en liberté, jeudi 8 décembre, les trois jeunes gens qui avaient été inculpés et placés sous mandat de dépôt après l'incendie, le 22 octobre, du cinéma parisien le Saint-Michel où était projeté *la Dernière Tentation du Christ*, le film de Martin Scorsese. Il s'agit d'Emmanuel Doussau, vingt-trois ans, de Thomas Lagourgue, vingt-cinq ans, et de Georges-Eric Leroux, vingt-huit ans, écroués respectivement les 27, 28 et 29 octobre (*le Monde* datés 30-31 octobre du 1er novembre).

● **La mort de Malik Oussekine : *la contre-expertise voit dans les coups une cause de la mort.*** — Selon Me Bernard Dartevelle, avocat de la famille de Malik Oussekine mort dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 à Paris, après une charge de police lors des manifestations étudiantes, la contre-expertise médicale demandée par la partie civile et ordonnée par le juge d'instruction, M. Philippe Jeannin, a établi un lien de cause à effet contre les coups reçus par le jeune homme et sa mort. Les auteurs du rapport, a dit en substance l'avocat, considèrent que l'arrêt cardiaque auquel succomba Malik Oussekine a été favorisé par une perte de sang. Ils ont, en outre, relevé l'existence, sur les photos prises en cours d'autopsie, d'un hématome dans le dos et d'une plaie importante à la base du crâne, que le premier collège d'experts n'avait pas pris en compte.

● **PRÉCISION.** — M. Pierre-Alain Weill, secrétaire général de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous avons indiqué à propos de la mise en place d'un système informatisé centralisant l'ensemble des fichiers criminels en France (*le Monde* du 9 décembre), la CNIL n'a pas été saisie pour avis par la police nationale. A ce propos, M. Weill ajoute que, compte tenu de *« l'informatisation croissante »*, il faudrait, si l'on veut que la CNIL continue à exercer pleinement son rôle, la doter de *« moyens supplémentaires »*.

AÉRONAUTIQUE

De préférence à l'Ecureuil de l'Aérospatiale

La Belgique a choisi l'hélicoptère Agusta en raison des compensations offertes par l'Italie

BRUXELLES
de notre correspondant

En dépit d'un forcing de dernière minute, et quelque peu désespéré, de l'Aérospatiale, le gouvernement belge a donc décidé, jeudi 8 décembre, de remplacer les quarante-six hélicoptères Alouette de sa force aérienne par des Agusta italiens, de *préférence à l'Ecureuil français (nos dernières éditions du 9 décembre)*. Le marché, y compris celui de l'armement des appareils, s'élève à 11,9 milliards de francs belges (environ 1,8 milliard de francs français) et les compensations promises par les Italiens se chiffreraient à 10 milliards de francs belges de *retombées économiques pour la Belgique*, soit l'équivalent de 5 millions d'heures de travail.

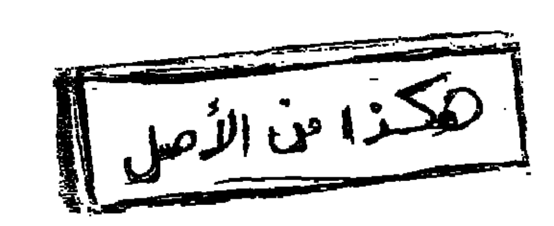
Au cours d'une conférence de presse, à Bruxelles, le ministre belge de la défense, M. Guy Coëme, a expliqué les raisons *« objectives »* qui ont conduit le gouvernement du royaume à opter pour l'hélicoptère des Italiens.

Dans un premier temps, une commission composée d'officiers supérieurs avait conclu que, sur les huit candidats, deux appareils (le MBB-105 allemand et l'Agusta-109 italien) étaient *« recommandables »*, alors que l'Ecureuil n'était, lui, qu' *« acceptable »*, compte tenu notamment du fait qu'il n'était équipé que d'une turbine, contre deux pour les appareils allemand et italien. Le 10 octobre, le service des achats de l'armée décida pourtant de renoncer au MBB-105, l'appareil allemand dépassant de 1 milliard de francs belges l'enveloppe préconisée.

Le 18 octobre, le ministre des affaires économiques, M. Willie Claes, estima les offres de compensation italiennes *« légèrement supérieures »* à celles de l'Aérospatiale..

L'Aérospatiale tenta de contre-attaquer en présentant de nouvelles offres en matière de compensation. Celles-ci auraient abouti à des retombées économiques supérieures. Les Français reçurent un appui inespéré des industriels flamands de l'aéronautique, qui estimaient notamment que les compensations *italiennes profiteraient davantage* à l'économie wallonne. Mais les décisions étaient prises et les dernières offres françaises étaient arrivées *« après les délais »*. Interrogé par un journaliste belge sur la fragilité financière de la firme italienne, M. Coëme a précisé que celle-ci était contrôlée par un holding dépendant directement de *l'Etat italien*.

JOSÉ-ALAIN FRALON.



هكذا من الأصل

Société

JUSTICE

Argent, misère et mystère autour d'un accident de la route

Châteauvallon (suite)

NEVERS
de notre correspondant

La suite du feuilleton télévisé *Châteauvallon* n'a pas été tourné en automne 1985, comme il était prévu. Elle ne le sera sans doute jamais. Mais des scénaristes pourront s'inspirer de l'affaire qui a empêché ce tournage pour écrire un autre feuilleton dont l'argent, l'amour, la famille et la presse constitueront encore les principaux ressorts. Il suffira, cette fois, de forcer un peu sur l'ingrédient judiciaire.

Cette affaire a débuté par un accident de la route : vers 3 heures du matin, le dimanche 28 avril 1985, sur la RN 7, dans la Nièvre, entre Cosne-sur-Loire et Nevers, une voiture dérape sur la chaussée glissante et va percurter contre un poteau en ciment.

La voiture est une Porsche, conduite par un chanteur célèbre, Sacha Distel, qui sort presque indemne de l'accident. La passagère, la comédienne Chantal Nobel, héroïne de *Châteauvallon,* échappe de peu à la mort : elle va passer quatre semaines dans le coma et rester handicapée par des fractures au bassin. Trois ans et demi après, et malgré des séances de rééducation presque quotidiennes, elle n'a toujours pas retrouvé un usage normal de sa jambe droite.

L'histoire a un prologue, empreint de ce qu'il faut de fatalité ; il remonte à la veille de l'accident. Le samedi 27 avril 1985, la comédienne effectue des essais, en compagnie d'autres vedettes, sur le circuit automobile de Magny-Cours, en prévision de la course à laquelle elle doit participer le dimanche. Enfin d'après-midi, elle gagne Paris par avion afin d'apparaître sur Antenne 2, dans « Champs-Elysées » dont elle est l'une des invitées. Après l'émission, Chantal Nobel se rend à l'Olympia, où son ami Sacha Distel achève son récital, pour demander au chanteur de la ramener dans la Nièvre. Il est réticent, mais elle insiste, alors qu'elle a pourtant un chauffeur à sa disposition, et elle finit par obtenir gain de cause. Le voyage s'arrêtera au bord de la route, au hameau de Maltaverne.

La fin du premier acte s'est jouée trois ans et demi plus tard, jeudi 8 décembre, au tribunal correctionnel de Nevers, devant lequel Sacha Distel comparaissait pour blessures involontaires et défaut de maîtrise de son véhicule.

Ce procès constituait l'aboutissement de la plainte contre X... déposée près de cinq mois après l'accident par Chantal Nobel, qui s'était en même temps constituée partie civile, alors que le parquet, en mai 1985, avait été tenté de classer l'affaire au vu des premiers éléments fournis par l'expert, M. Robert Broutin.

On s'attendait jeudi à une bataille autour du rapport établi par le collège d'experts, qui mettait Sacha Distel hors de cause en imputant la responsabilité de l'accident à l'état de la chaussée. Cette bataille a bien eu lieu et elle a même occupé la plus grande partie des débats, qui ont duré près de six heures.

Ainsi, l'avocat de Chantal Nobel, Me Gilles Dreyfus, et le procureur de la République, M. Dominique Le Bras, se sont efforcés de démontrer la responsabilité de Sacha Distel : le premier en contestant la « fiabilité » des dépositions du chanteur et en s'appuyant sur l'avis d'un autre expert, M. José Lévy ; le second en assurant que, quel que fût l'état de la chaussée, le dérapage de la Porsche avait été provoqué au départ par « un comportement fautif du conducteur » et en avançant l'hypothèse selon laquelle Sacha Distel, pour couper la courbe de Maltaverne, aurait mordu sur la partie centrale de la route, occupée par un zébrage de bandes blanches sur lequel l'adhérence est faible.

De son côté, le défenseur du chanteur, Me Raymond Illouz, a plaidé la relaxe de son client en faisant remarquer que la preuve d'un défaut de maîtrise de la voiture n'avait pas été apportée ; et pour incriminer l'état de la chaussée, il a ajouté aux arguments du collège d'experts des attestations concordantes fournies par Jean Ragnotti, Jean-Pierre Beltoise, Jean-Pierre Jabouille, Jacques Lafitte et Alain Prost.

Mais l'essentiel de l'affaire n'était pas là. Pourquoi ce procès, puisque même sans procédure judiciaire, comme l'a souligné Me Illouz, Chantal Nobel, en tant que « tiers transporté », serait *ipso facto* « *dédommagée de toutes les formes de préjudice qu'elle pouvait subir* » par les compagnies d'assurances de Sacha Distel, le groupe Azur ? Pourquoi ce procès puisque Me Dreyfus, pour sa cliente, ne demandait que un franc de dommages-intérêts alors que, d'après les médecins, l'incapacité permanente partielle subie par Chantal Nobel atteint 80 % et qu'elle garde des séquelles aussi bien orthopédiques que neurologiques ou psychologiques ?

10 millions de francs

Le représentant du groupe Azur, Me Michel Thuriot, a révélé la raison pour laquelle ce franc symbolique était demandé : « *La totalité du préjudice matériel et corporel a été réglé il y a quinze jours ou trois semaines* », par une transaction à l'amiable entre la compagnie d'assurances et les représentants de Chantal Nobel. Il a parlé d'une somme « *qui sort des sentiers battus* ». Me Illouz en a divulgué le montant : 10 millions de francs.

Dans cette affaire, il y a donc l'argent ; il y a aussi la famille. De fait, la véritable vedette de ce procès n'a pas été Sacha Distel, mais Me Alain Feder, l'avocat de la mère, du beau-père, du frère et de la grand-mère de Chantal Nobel, qui se sont eux aussi constitués partie civile. A l'exception de la grand-mère, qui a quatre-vingt-trois ans, ils étaient présents dans la salle.

Me Feder a mis en cause le mari de la comédienne, le joaillier Jean-Louis Julian, lui aussi dans la salle d'audience. Il l'a accusé d'avoir, depuis plus de trois ans, « *empêché* » ses clients de voir Chantal Nobel, d'avoir « *mis en scène un véritable kidnapping pour l'épouser clandestinement et éviter ainsi sa mise sous tutelle après l'accident* », de s'être « *acharné à faire un procès à un honnête homme* ».

Et Me Feder a posé là question : « *Est-ce que Jean-Louis Julian cherche à capter les intérêts patrimoniaux et moraux de Chantal Nobel* », au détriment de sa famille ? Enfin, il a brandi une « *preuve* » qu'il a remise au tribunal, une cassette contenant l'enregistrement d'un appel téléphonique reçu le 23 mai 1988 par la mère de la comédienne, dans lequel sa fille déclare : « *Maman, viens vite ! J'ai peur !* » pour l'avocat, c'est « *l'otage qui appelle sa mère au secours* ».

Suspense

L'histoire s'est compliquée encore un peu plus quand Me Thuriot a déclaré que les clients de Me Feder ne demandaient eux aussi qu'un franc de dommages et intérêts chacun et que deux d'entre eux étaient « *déjà désintéressés* », la mère et le frère de Chantal Nobel, auxquels « *une somme a été versée* ».

Il est vrai, comme on l'a entendu tout au long de l'audience, que « *des zones d'ombre* » subsistent dans cette affaire. On peut ainsi se demander pourquoi Chantal Nobel, qui n'est pas apparue en public depuis l'accident, n'était pas présente au procès alors qu'elle avait exprimé, dans les jours qui l'ont précédé, sa volonté de se rendre à Nevers.

Les amateurs de feuilleton vont avoir encore de quoi satisfaire leur appétit. Un « suspense » de deux semaines jusqu'au prochain épisode a été ménagé par le président du tribunal, M. Daniel Lecrubier, qui a renvoyé le jugement au 22 décembre.

Souhaitant que Sacha Distel soit « *traité comme un conducteur ordinaire* », le procureur a requis contre lui « *une courte peine de prison avec sursis, une peine d'amende et une suspension du permis de conduire de sept ou huit mois. C'est ainsi que sont traités les conducteurs nivernais* », pour des faits similaires, a-t-il dit.

JACQUES SPINDLER.

Aux assises de Paris

Patrick Thimalon se défend du meurtre d'un gendarme en Guadeloupe

Quand il est midi à Paris, il n'est que 8 heures à Pointe-à-Pitre, et ce n'est pas le seul décalage qui existe entre la métropole et la Guadeloupe. Pourtant, ce sont des jurés parisiens qui devront se prononcer sur la culpabilité de Patrick Thimalon, jeune homme de vingt-huit ans, accusé d'avoir assassiné le gendarme Guy Haussy, le 13 novembre 1985. Pour « *une bonne administration de la justice* », la Cour de cassation a jugé préférable que cette affaire soit soumise à la Cour d'assises de Paris, mais, dès l'ouverture des débats, lundi 8 décembre, il est apparu que l'on allait évoquer des circonstances et un climat fort éloignés des préoccupations parisiennes.

En eux-mêmes, les faits sont simples. Un convoi de voitures de gendarmerie se rendait, de nuit, à Boissard, un bidonville de Pointe-à-Pitre surnommé le « ghetto », avec un toxicomane qui devait indiquer la case où il se ravitaillait en produits stupéfiants. Dans un étroit chemin, à la lumière des phares, les gendarmes remarquent un homme de grande taille, vêtu d'un long vêtement blanc, qui tentait d'abord de menacer le conducteur de la première voiture avec un fusil. Puis il glissait son arme par la fenêtre de la deuxième voiture et tirait à bout portant, tuant le chauffeur. Enfin il tirait un second coup de fusil en direction du troisième véhicule et prenait la fuite.

« *Voilà Thimalon !* », s'était écrié le gendarme Valéry Rassmar, bien avant que l'homme en blanc ouvre le feu. Et parmi les six gendarmes qui sont venus déposer, M. Rassmar a été le seul à affirmer qu'il avait reconnu le jeune homme recherché depuis une évasion de la prison de Pointe-à-Pitre, le 26 juillet 1985. Le gendarme Rassmar a été formel. En poste dans cette ville depuis 1967, il connaissait Thimalon depuis longtemps. Il l'avait rencontré à la prison à l'occasion de la signification d'un doucument de procédure.

D'apparence ordinaire

« *Ça, c'est vraiment pur mensonge* », a seulement répondu Thimalon dans une phrase marquée par un fort bégaiement. Ces quelques mots résument sa défense. Car celle-ci est simple : il n'était pas le 13 novembre 1985 sur le chemin emprunté par le convoi de gendarmerie. L'audience s'est donc souvent limitée au simple monologue du président M. Xavier Versini, contraint de lire les dépositions des autres témoins de l'accusation qui n'ont pas fait le voyage, pourtant gratuit, pour venir déposer. Il est vrai que certains se sont rétractés. Une jeune Martiniquaise avait même expliqué au juge d'instruction : « *Un des militaires m'avait promis des papiers pour rester en Guadeloupe si je racontais ce qu'il voulait.* » Un couple affirme que les accusations qu'ils portèrent contre Thimalon tenaient au seul fait que les gendarmes les avaient « *tapés* ».

L'interrogatoire de personnalité avait révélé un accusé apparemment ordinaire. Elevé dans le « ghetto », Thimalon se souvient de la sévérité de son père, mais garde une amertume certaine d'avoir été emprisonné pendant un mois et demi pour avoir fumé de la marijuana, alors qu'il n'était qu'un adolescent. Puis, c'est la délinquance, les vols à l'étalage, les vols tout court et, enfin, les vols à main armée contre deux banques qui lui vaudront une condamnation à dix-huit ans de réclusion criminelle prononcée le 18 novembre 1987 par la cour d'assises de la Guadeloupe.

Rien dans ses propos n'a laissé paraître ni même deviner qu'il ait pu être ce personnage quasi légendaire de « Mandrin des bidonvilles » ou de « Robin des bois de la Guadeloupe », prenant aux banques pour distribuer dans le ghetto, et approchant les indépendantistes sinon frayant avec eux. S'est-il laissé attribuer une telle réputation par un processus qu'il ne maîtrisait pas ? Toujours est-il que le psychiatre guadeloupéen se souvient seulement qu'il était considéré comme l' « ennemi public numéro un », sans pour cela en tirer la moindre gloire. A l'audience, Thimalon, avec sa haute taille — 1,86 mètre — s'est borné à répéter : « *Dès que quelque chose se passait en Guadeloupe, on disait que c'était moi.* »

Au-delà de la personnalité, les jurés parisiens devront apprécier l'affaire dans un contexte très particulier. Cité comme témoin, l'adjudant-chef de gendarmerie Daniel Barrois, répondant aux questions du bâtonnier Félix Rhodes et de Me Daniel Démocrite, a expliqué : « *Cinq jours après l'assassinat du gendarme Haussy, lors d'une opération pour interpeller Thimalon, un jeune Antillais, Charles-Henri Lalin, a été tué. Je le contrôlais, et le gendarme Mass a cru que j'étais menacé. Il a tiré.* »

Cette affaire-là a si gravement secoué la Guadeloupe qu'il a fallu renoncer à la prise d'armes prévue sur la place de l'église de Pointe-à-Pitre pour les obsèques du gendarme Haussy. Par crainte d'incidents, la cérémonie s'est déroulée dans une caserne de gendarmerie mobile.

Or, le gendarme Michel Mass se trouvait le 13 novembre 1985 dans l'une des voitures du convoi contre lequel Thimalon est accusé d'avoir ouvert le feu. Il aurait dû venir témoigner. Il n'est pas venu. Il a adressé une lettre au président de la Cour d'assises pour lui indiquer qu'il était inculpé du meurtre de Charles-Henri Lalin par le juge d'instruction parisien Bruno Laroche (1) et que, en conséquence, il lui était impossible, sans perdre le bénéfice des droits de la défense, de venir déposer comme témoin dans une affaire dont il dit lui-même qu'elle est « *intimement liée* » à la sienne.

« *Nous avons fait 8 000 kilomètres,* ont indiqué les avocats de Thimalon. *Nous ne pourrons pas laisser cet aspect de l'affaire sous silence.* »

MAURICE PEYROT.

(1) L'affaire avait été confiée au tribunal de Paris par un arrêt de la Cour de cassation.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Madrid

Qu'ils ont mauvaise allure ces dirigeants des hommes, aussi haut que les aient placés les hasards de leur naissance. Comment paraîtraient-ils, dépouillés de leurs atours, n'ayant pour toute preuve de leur dignité qu'un visage qui fait soupçonner le contraire ?

N'ALLEZ surtout pas croire que l'heureux homme qui vient de passer trois jours à Madrid pour y causer des droits de l'homme ait, de la sorte, évité de payer tribut aux joyeusetés françaises du moment. Si privilégié que paraisse un voyageur aérien, il ne s'envole pas si aisément que cela de la France vers l'Espagne quand prospèrent les mouvements sociaux.

Entre l'assourdissante manifestation de mécaniciens à Orly-Sud (coût : quarante-cinq minutes) et l'avarie qui frappa, dès le début du roulage vers la piste, le stabilisateur de vol en altitude de croisière (ce qui est très mauvais pour franchir les Pyrénées ; coût : trois heures, y inclus le changement d'appareil), tout espoir était perdu d'aller, ce jour-là, humer l'odeur d'un premier musée.

Après tout, ce n'était pas le but du déplacement, seulement sa récompense. Ah ! cet héritage judéo-chrétien, le travail préalable pour avoir droit au plaisir sans trop de culpabilité ! Mais le travail, là-bas, était si agréable que c'était tricher avec la peine.

∴

DANS le temps limité qui restait, il fallait choisir ce qui serait donné au rituel, au pèlerinage et à la découverte. Entre le Lycée français et l'Institut français (chronologiquement parlant), le Prado s'intercalait très bien, pèlerinage et rituel à la fois ; les sièges y sont en effet toujours aussi rares et toujours aussi inconfortables. La visite du Prado, qu'on l'arpente ou qu'on s'y assoie, demeure une garantie de lombalgie.

Au hasard de l'entrée, les Velasquez et, éparpillée dans les salles, la série des Philippe IV, au nombre ici de six : en buste, en pied, jeune, râssis, en chasseur ou en généralissime. Plus sombre que sérieux, vêtu de sombre aussi, posant de face et plus souvent offrant son profil droit qui ne regarde nulle part.

Imberbe lorsqu'il est encore jeune, puis moustachu, le plus terrible de ces portraits, qui date de 1655, le montre vers la cinquantaine. La lourdeur des traits dément l'arrogance de la moustache en crocs ; les lèvres turgescentes, le menton en besace, l'œil mouillé, donnent de la puissance royale une image d'agonie dynastique que consommera Charles II, son fils, en mourant sans postérité.

Le portrait de ce dernier, dans le riche et secret couvent madrilène des Descalzas Reales que fonda une fille de Charles-Quint, suscite presque le dégoût. De trop grasses chez son père, les lèvres sont devenues énormes, l'interminable nez en est à les toucher, le menton occupe la moitié de ce qui n'est qu'à peine un visage et dont seule la présence des organes obligés, nez, yeux, bouche, compose encore une face.

A l'exception de Philippe III vu par Velasquez, tous les Habsbourg du XVIIe, qu'ils soient d'Espagne ou d'Autriche, où que les ait exportés la politique familiale, sont ainsi. Fatigués d'eux-mêmes, suant le malheur, écrasés de malédiction divine et affichant cependant la conviction d'être une espèce qui vient directement de Dieu et ne doit compte qu'à lui. Au premier rang, Marie d'Autriche, nièce puis épouse de Philippe IV, après avoir failli être sa bru.

C'est décidément une tradition Habsbourg que leurs souverains s'unissent à leur future belle-fille. Déjà, Philippe II avait fait de même au siècle précédent en ravissant Elisabeth de Valois, fille d'Henri II de France, à l'amour de son propre fils Don Carlos, né de Marie de Portugal, la première de ses quatre épouses. Ce Phèdre au masculin, ici réciproque, inceste d'un théâtre vrai qui, lui aussi, finira dans le drame, excitera l'imagination, et parfois le génie, de nombre d'artistes, parmi lesquels Schiller et Verdi.

Ils sont si laids, ces Habsbourg endogamiques, qu'on en est à se demander comment ils ont pu consentir à être ainsi peints, caricatures en habits de cour. Etait-ce par respect du peintre et de son œuvre ? Ou bien ne se voyaient-ils pas tels qu'ils étaient ? Ou bien encore leur naissance royale en faisait-elle, à leurs yeux, les dépositaires des canons de la beauté ? A constater le peu d'empressement dont firent preuve certaines princesses pour être leurs épouses, qui n'en douterait ?

Goya aussi dut subir, à titre de modèle, son « IV » ; non plus avec un Philippe, mais avec un Charles, quatrième roi Bourbon d'Espagne et quatrième de cette maison. S'il fallait, pour Goya, régulièrement représenter le ventre royal, sa charge lui imposait aussi l'épouse, cette Marie-Louise qui paraît venir des princes de Parme par une boutique de charcuterie, plus endimanchée que parée, prétentieuse plutôt qu'altière, moins fardée que coloriée et, par-dessus tout, satisfaite jusqu'au désastre.

∴

ILS n'ont même pas la morgue si naturelle à l'aristocratie britannique de la même époque et qui s'étale (jusqu'au 8 janvier) sur les murs du Prado, grâce à une exposition sur la peinture britannique de Hogarth à Turner.

Un flot d'assurance dans le regard de *Douglas, huitième duc de Hamilton* que peint, en 1774, Gavin Hamilton, un homonyme venu de la roture. L'œil du duc ne s'arrête à rien, ne se pose sur rien, sinon sur la certitude d'être soi, incontestable.

Celui-là est adulte. Mais les enfants de la *gentry* ne sont pas moins sûrs d'eux-mêmes et de prérogatives dont ils attendent tout. Le jeune William Gideon, que peint Reynolds en 1778, ou les frères Ferguson, dus à Raeburn au moment de 1789, ou encore Arthur Atherley, campé par Lawrence vers 1791, font regretter qu'alors la Révolution n'ait pas franchi la Manche pour venir leur rabattre le caquet.

Mais c'est en même temps être trop sévère pour les chefs-d'œuvre que de se montrer aussi critique pour ce qu'ils peignent. Que ces *masters* du Royaume-Uni ou ces *reyes* très catholiques soient à ce point transparents, c'est l'honneur des peintres de l'avoir osé et d'y avoir triomphé. C'est plus qu'un tableau qu'ils offrent, c'est un livre, c'est une confession par l'entremise initialement insignifiante des couleurs et des formes. De ces êtres pour la plupart vains ou anodins, monarques défaillants et jeunes gens infatués que l'oubli aurait dû sanctionner, que le temps aurait dû engloutir, le génie a fait des immortels.

∴

APRÈS tant de tableaux, tant d'images que ces images engendrent, l'œil s'éteint, épuisé de merveilles, harassé d'admirer. Comme une eau se sature, l'œil n'en peut plus de s'écarquiller, l'esprit de comprendre et de deviner.

A peine si un Memling ici, là une Marie de Médicis toujours fraîche grâce à Rubens, ailleurs l'extravagance d'une *Décollation de saint Jean-Baptiste* attribuée au Hongrois Bartolomaeus Strobl, qui vécut au XVIIe siècle, parviennent à redonner vie et ardeur à cet outil essentiel à la contemplation des musées. Il est temps d'aller disserter d'une autre forme d'esthétique, celle qui convient à la politique. La fatigue vient au secours du devoir.

Le devoir accompli, la nuit passée, il restait encore une pincée de loisir pour aller faire ses civilités au tombeau des rois d'Espagne, constamment manqué dans les voyages précédents. Afin de plonger dans les entrailles de l'Escurial, dans ce Panthéon des rois que voulut Philippe II (mais dont l'inauguration eut lieu deux siècles plus tard, sous Philippe IV, encore lui), et vers ce Panthéon des infants dont Isabelle II, en un sens elle aussi « enfant du miracle », ordonna la construction au XIXe siècle.

Dans le premier de ces caveaux, roi ou reine, tous les monarques reposent depuis Charles-Quint (Charles Ier, pour les Espagnols), ainsi que ceux des conjoints qui continuèrent efficacement la lignée. Ceux qui, au contraire, n'ont pas eu de rejeton sur le trône ont été relégués au Panthéon des infants où dorment, encore aujourd'hui, symboliquement intacts, l'un en face de l'autre et cependant distants, au milieu de dizaines de sépultures dont l'Histoire ne retient pas l'identité, Don Carlos et sa trop aimée belle-mère Elisabeth de Valois. Triste achèvement de ce qui est irrévocablement un roman d'amour au milieu d'une organisation qui tient du défilé militaire.

Au-dessus de ces cryptes, le chœur de la basilique et, le jouxtant sur sa droite, la chambre où mourut Philippe II. Pour être assez connu et souvent décrit, cet épisode devient réel lorsque, s'approchant assez du lit, le visiteur, de l'œil, saisit à son tour ce que voyait le monarque à ses derniers instants : la cohorte des desservants, le lourd cérémonial funèbre d'un homme encore vivant. L'Espagne ne triomphe et ne s'impose que tragique, sa nature même.

∴

P.S. 1. — Relevé dans le livre, réédité en 1985 (et passablement hagiographique), de Bernard Fay sur Louis XVI, ce mot de Mirabeau : « *Pour 100 louis, on peut avoir une très belle émeute.* » Qu'est-ce qui fait que ce propos sonne contemporain ?

∴

P.S. 2. — A celui qui joue du cor d'harmonie et demeure dans l'escalier L, bravo.

∴

P.S. 3. — Reçu une lettre très digne de M. Bernard Jampy, inspecteur des PTT à Bordeaux ; très digne et très juste, y compris dans les reproches personnels qu'il formule. A-t-il été rasséréné par « Service public », qui était aussi, fût-ce préalablement, une manière de lui répondre ?

Le Monde
SANS VISA

Cuba n'a plus honte de ses plages ni de son soleil : le plan quinquennal de développement du tourisme adopté par le gouvernement de Fidel Castro ne vise pas seulement les visiteurs des pays frères mais une clientèle venue d'Europe ou d'Amérique.



J.R. FRANCO

Cuba se lance dans la touristroïka

par Marc Ambroise-Rendu

VINGT-CINQ kilomètres de sable et d'eau tiède, des lagons si transparents qu'ils prennent la couleur des fonds – blanc laiteux, rouille, bleu profond, émeraude, – au loin la barrière de corail où l'on va plonger, ici les pélicans familiers et cocasses, un restaurant-paillote où l'on dévore des langoustes grillées, Cayo Largo est une plage de rêve.

Ce paradis des Caraïbes est un rocher de calcaire entouré de sable planté au sud de la côte de Cuba. Impossible d'atteindre ses coins les plus savoureux sans prendre successivement un avion, un mini-car et une vedette. Le bout du monde. Mais, une fois sur place, il n'y a plus qu'à se laisser vivre. A peine descendu de la passerelle, des beautés pain brûlé vous offrent un verre de punch glacé tandis que l'orchestre embusqué dans la grande case qui tient lieu d'aérogare vous invite à la danse.

Affiché dans les bungalows couverts de palmes, le menu des excursions et des activités sportives est surabondant : de la moto-plage aux cavalcades à la gaucho en passant par la pêche au gros, les organisateurs semblent avoir tout prévu. Même le coucher de soleil en mer facturé 8 dollars! Pour que la carte postale soit conforme, les jardiniers rasent les arbres jadis importés d'Australie et les remplacent par des cocotiers.

Les beaux soirs de la Havane

Tout cela restera réservé aux « happy few ». La capacité hôtelière de l'île a été délibérément limitée à quelques établissements totalisant un millier de chambres. Quant aux Cubains, hormis le personnel indispensable, l'accès de Cayo Largo leur est interdit. Cette mini-usine à dollars, soigneusement tenue à l'écart des *companeros*, est l'expression quasi caricaturale de la nouvelle attitude de Fidel Castro à l'égard de l'industrie touristique.

Celle-ci a été considérée durant les vingt premières années de la révolution comme une pollution. Il est vrai qu'avant 1959, l'île avait pour les trois cent mille Nord-Américains qui la fréquentent chaque année un parfum de soufre. Des centaines de dealers et cent mille prostituées, assure-t-on aujourd'hui, faisaient les beaux soirs de La Havane. Les gros manitous de la mafia yankee, comme Meyer Lansky et Lucky Luciano, contrôlaient les hôtels, cabarets et maisons de jeux.

Après avoir chassé Batista, les vertueux *barbudos* en treillis vert olive fermèrent tous ces établissements, y compris le célèbre Tropicana, gigantesque cabaret à l'air libre où les touristes venaient éprouver le frisson cubain au rythme des rumbas. Aux balcons des palaces du Malecon, la promenade de bord de mer de La Havane, le populaire mit son linge à sécher. Refermée sur elle-même, Cuba ne reçut plus dans les années 60 que le mince filet des coopérants soviétiques et des délégations de l'Europe de l'Est en pèlerinage à la Mecque du marxisme tropical.

Les échecs économiques du régime ont fini par convaincre le « lider maximo » qu'après tout les dollars du tourisme n'avaient pas plus d'odeur que ceux du sucre, du café ou du pétrole. La jeunesse, qui n'a pas connu les injustices d'antan, ne peut même plus s'enthousiasmer pour le stakhanovisme de la canne à sucre (les machines à récolter remplacent les *macheteros*) ni pour les aventures militaires en Afrique. Elle est de plus en plus irritée par les éternels livrets de rationnement. Bref, après l'éducation et la santé gratuites, il faut lui offrir aujourd'hui des emplois et un peu de douceur de vivre.

Les responsables cubains se sont aperçu que, dans la mise en valeur de leurs richesses naturelles, ils avaient laissé en jachère leurs 3 500 kilomètres de rivages et les centaines de plages qui les jalonnent. Du flot des vacanciers qui se déverse sur les Caraïbes, ils ne reçoivent qu'un maigre pourcentage. Cuba espère accueillir cette année un peu plus de 200 000 visiteurs, contingent inférieur de 50 % à celui d'il y a trente ans et très en dessous de celui de la seule Guadeloupe, pourtant soixante fois plus exiguë.

Alors, au Palais de la révolution, on s'est mis à rêver. Un plan quinquennal de développement du tourisme a été lancé. Cible : 1992. Comme on n'a guère l'espoir que l'embargo américain soit levé, on vise les Canadiens – qui sont déjà les premiers clients – et les Européens. L'exagération caraïbe aidant, les objectifs assignés ont subi ces derniers mois une véritable inflation. Les orateurs officiels ont successivement annoncé que dans cinq ans l'île serait en état de loger 400 000, 600 000 puis 1 million de visiteurs !

Certains ont l'air d'oublier qu'avant de rapporter, l'industrie touristique, comme toute autre activité de masse, exige des investissements considérables en hommes et en capitaux. Comme l'avoue un professionnel : *« Nous devons réapprendre un métier que nous avons eu le temps d'oublier en trois décennies. »*

Langueur sympathique

Intur, l'institut national du tourisme, Cubatur, l'agence officielle, les hôtels, les restaurants et les firmes de transport emploient actuellement 32 000 personnes. Toutes sont fonctionnaires de l'Etat, y compris les musiciens qui rabâchent partout *Guantanamera*. Ce petit monde aux effectifs surabondants accomplit sa tâche avec une langueur sympathique, mais on sent que le cœur n'y est guère.

Il faut avoir essayé de dîner à Cienfuegos, par exemple, l'une des capitales provinciales de l'île dénommée jadis « la perle du Sud », pour comprendre tout ce qu'il reste à faire. Claquemurés derrière des volets clos, les restaurants accueillent l'étranger avec suspicion. On le fait attendre sur le trottoir, tandis qu'un cerbère va *« voir s'il y a encore de la place »*. En réalité, l'établissement, où règne une atmosphère funèbre, est à demi vide.

Le maître d'hôtel, qui ne parle que l'espagnol, prend la commande avec un air résigné. Les mets sont fort quelconques, mais il est vain de réclamer du sel et du poivre ; la maison n'en détient pas ! Vers la fin du repas, les garçons, aussi sombres que des croque-morts, s'assemblent dans un coin et observent les derniers clients avec impatience. Ils ont hâte de s'attabler à leur tour et poussent les attardés vers la sortie. Ne parlons pas de l'addition. Les trois monnaies qui ont cours à Cuba – le peso, le dollar et l'« intur » – rendent le règlement aussi compliqué qu'une opération de clearing international. Le touriste, en tout cas, n'en sort jamais à son avantage.

Il est vrai que les fonctionnaires du tourisme sont bien modestement payés. Cristobal Ordonez, guide de Cubatur, est un produit typique de la révolution. Tout jeune encore, il a fait le coup de feu contre les troupes de Batista. Puis, après quelques années sous l'uniforme, il a tâté de plusieurs métiers. Ardent propagandiste du régime, mais astucieux, débrouillard, parlant fort bien de son pays et parfaitement bilingue, il a aujourd'hui quarante-six ans. Salaire mensuel : 220 pesos soit l'équivalent de 1 250 francs français au cours officiel. Ce garçon qui passe sa vie à promener des étrangers gagnant dix fois plus que lui commence à grogner.

L'équipement hôtelier est à l'image des hommes : fatigué. Le plus grand palace de La Havane, un Hilton rebaptisé Habana Libre, accuse ses trente ans d'âge. Des suites luxueuses aménagées au vingt-cinquième étage, on a une vue imprenable sur la capitale mais certaines baies emportées par un ouragan ont été aveuglées avec du contreplaqué et il faut vingt minutes pour se faire monter un rafraîchissement. La moitié des ascenseurs sont arrêtés. Certains soirs, la climatisation paraît hors d'haleine.

Les responsables cubains reconnaissent ces insuffisances. Leur plan consiste à réhabiliter le parc ancien. Le palace Inglaterra, dont les salons ont vu passer tant de visiteurs illustres, vient d'être remodelé des caves aux combles. Les vieux hôtels du quartier historique de La Havane vont être débarrassés de leurs locataires plus ou moins impécunieux et rendus aux touristes.

Un vaste programme de constructions neuves est annoncé. Fidel Castro en personne s'est déplacé dernièrement à Varadero, une presqu'île située à 100 kilomètres à l'est de la capitale. Après une de ces interminables séances de travail dont il a le secret, le « commandante » a dévoilé ses batteries. La capacité hôtelière du secteur devrait passer de deux mille cinq cents à trente mille chambres. Difficultés : l'aérodrome est trop court, la plage est mangée par les courants et des derricks pétroliers la menacent de marée noire. Qu'à cela ne tienne. Fidel a décidé qu'il inaugurerait une nouvelle piste dans moins d'un an, que 250 000 mètres cubes de sable seraient amenés d'une île voisine et que certains forages seront stoppés. *« L'or blanc*, a-t-il décrété, *rapporte infiniment plus que l'or noir. »*

Le choix du site de Varadero comme « centre expérimental » du tourisme cubain n'est pas un hasard. Cette langue de sable ombragée de palmiers et de flamboyants qui s'avance en mer sur 15 kilomètres était autrefois le paradis particulier des Du Pont de Nemours. Elle a été confisquée – avec son golf – et la résidence du magnat américain, transformée en restaurant, est devenue le symbole de la révolution ouvrant au peuple les espaces des privilégiés.

En réalité, les fils de famille vont être remplacés ici par tous les Dupont du tourisme européen. Fidel joue sur du velours. Il sait que, déjà, la moitié des visiteurs de Cuba passent le plus clair de leur temps à pratiquer sans quitter leur carré de sable les fameux trois S : *« Sea, sun and sex »*. Les risques de « contamination » de la population cubaine sont donc réduits au minimum. L'île de Cayo Largo au sud de Cuba et celle de Cayo Coco au nord sont en cours d'aménagement dans le même esprit.

Publicité

Déjà, on vend la poule aux œufs d'or. Pour la première fois de son histoire révolutionnaire, Cuba a entrepris une campagne de publicité dans les pays d'Europe et d'Amérique (France, Allemagne, Italie, Espagne, Canada, Venezuela et Brésil) où elle espère dénicher de nouveaux clients. Investissement : 10 % des revenus actuels du tourisme, soit 12 millions de dollars.

Reste à trouver des capitaux pour édifier les hôtels, moderniser les aéroports. Le nouveau module dont vient d'être équipé celui de La Havane a été acheté clés en main aux Canadiens pour 3 millions de dollars. Criblé de dettes internationales qu'il ne peut plus honorer, le régime n'a pas un sou vaillant. Il a donc recours à la formule des joint ventures, c'est-à-dire à l'association avec les financiers étrangers.

Une société mixte, Cubanacan, a déjà été constituée l'an dernier avec des capitaux panaméens, espagnols et italiens. Elle prévoit de réaliser à Cuba des investissements touristiques se montant à 250 millions de dollars. Des contacts sont pris par ailleurs avec la chaîne internationale Accor et avec le club Méditerranée. Au nom de la « touristroïka », Fidel n'est-il pas en train de faire ce qu'il avait toujours refusé : mettre le doigt dans l'engrenage capitaliste. ■

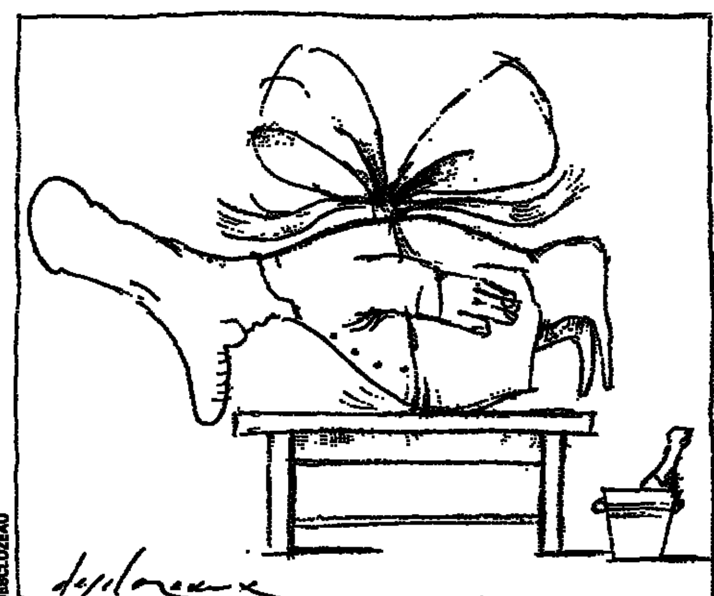
هكذا من الأصل

LA TABLE

Les réveillonneurs

PROSPER MONTAGNÉ l'avait noté : *« Au sujet des fêtes carillonnées, il est piquant de constater que toutes celles prescrites par l'Eglise ont une répercussion gourmande ! »*

Certes, les réveillons de Noël se fêtent plutôt en famille (tout le monde n'a pas la chance, après la crèche vivante de minuit en l'église des Baux-de-Provence, d'aller rompre le jeûne à *L'Oustau* de Baumanière !). Et si par hasard on veut passer la soirée au restaurant, c'est dans le calme d'une fête gourmande paisible. Au contraire, la Saint-Sylvestre exige la joie bruyante des espérances de l'an à venir.



DESCLOZEAUX

A la maison, en famille, entre amis, l'hôtesse doit avoir pour premier souci un menu ne la retenant pas trop en cuisine : un seul plat chaud, par exemple, soit supportant le réchauffement, soit du dernier instant. C'est aussi le temps des folies. Du caviar acheté chez *Petrossian*. Du saumon fumé et alors vous vous souviendrez que sur un simple coup de téléphone à *Unis Fish Food* (46-09-02-28) on vous fumera un saumon entier (1,4 kg environ) venu des fjords les plus froids de Norvège et que vous n'aurez plus qu'à passer prendre, pré-tranché (comptez 290 F le kilo). Vous trouverez également, en ce « monde du saumon », les perles rouges que sont ses œufs, et des blinis pour les escorter à la russe.

Foie gras ? Si vous n'avez pas la « main » pour le préparer vous-même et à partir de foies français (ce que les industriels se gardent bien de spécifier sur leurs boîtes !), adressez-vous à un artisan charcutier de qualité. Ou à un restaurateur ami dont vous appréciez le sérieux. A Paris, notez *Lamazère* (23, rue de Ponthieu, Paris-8e), la boutique du *Restaurant du marché* (59, rue de Dantzig, Paris-15e), et aussi *Le Petit Montmorency* (5, rue Rabelais, Paris-8e).

Un chapon ? Allez au *Bell'Viandier* (25, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e).

Les maîtres fromagers, enfin, vous prépareront de jolis plateaux, par exemple *Marie-Anne Cantin* (12, rue du Champs-de-Mars, Paris-7e), *Henry Voy* (21, rue Vignon, Paris-9e) ou *M. Alléosse* (13, rue Poncelet, Paris-17e).

Et, pour finir en beauté, grignotez les merveilleux marrons glacés de *Christian Constant* (26, rue du Bac, Paris-7e, et 37, rue d'Assas, Paris-6e).

Pour arroser glorieusement ces agapes, les maîtres échansons ne manquent pas à Paris comme en province. Découvrez les vins américains de Francis F. Coppola et la nouvelle boutique de Jean-Claude Vrinat en ses *Caves Taillevent* (199, rue du faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e). Ou encore l'étonnant panier « Europe des Douze » du *Verger de la Madeleine* (4, boulevard Malesherbes, Paris-8e), pour lequel J.-P. Legras a réuni l'élixir de Spa belge et l'ouzo Metaxa de Grèce, avec aussi une eau-de-vie de quetsche luxembourgeoise (douze bouteilles : 1 656 F).

Mais revenons au réveillon de la Saint-Sylvestre au restaurant. Les tenants de tranquilles soirées savent que le discret piano de chez *Lasserre* (17, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e), est en accord avec la carte de fête. Que *Le Vivarois* (192, avenue Victor-Hugo, Paris-16e), fermé d'ordinaire samedi et dimanche, proposera lui aussi, ces jours, aux prix habituels, les merveilles de sa carte et de sa cave, tout comme *Patrick Lenôtre* (28, rue Duret, Paris-16e). Et bien d'autres, dont peut-être votre restaurant favori : renseignez-vous et retenez !

D'autres font appel à la musique. Ainsi, aux prix de la carte, enrichie de quelques plats de fête, il y aura au *Fouquet's* (99, Champs-Elysées, Paris-8e) un orchestre tzigane. Au *Prince de Galles* (33, avenue George V, Paris-8e), un orchestre « plumes et canotiers » (?) vous fera danser jusqu'au petit jour pour 725 F. Dans les restaurants divers du *Méridien* (81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e), vous pourrez choisir un simple dîner en musique (1 200 F sans les vins) au Clos Longchamp, ou une soirée jazz, ou encore une nuit « disco ».

Chez Laurent (avenue Gabriel, Paris-8e), le réveillon de Noël proposera le choix et les prix de la carte habituelle, mais non celui du 31 décembre qui sera animé par les Tziganes de Tarras et l'orchestre de Dominique Bellot, avec cadeaux et rires, langouste à la nage, œufs de caille au caviar, soupe de truffes et foie gras (1 900 F sans les vins). Tziganes encore au *Paprika* (43, rue Poliveau, Paris-5e), l'ambassade de la cuisine hongroise, et samba brésilienne *Chez Guy* (6, rue Mabillon, Paris-6e), avec la jolie Cléa de Oliveira.

Certains jeunes cuisiniers en profiteront pour proposer des menus originaux, comme celui des fils Conticini à *La Table d'Anvers* (2, place d'Anvers, Paris-9e). Je vous en laisse la surprise, mais m'en lèche les babines à l'avance (500 F). Et puis le réveillon du Bicentenaire sera celui du *Café Procope* (rue de l'Ancienne-Comédie, Paris-6e), soirée à thème, orchestre, cotillons... pour – devinez ? – 989 F ! Avec saint-péray et bordeaux à discrétion et une demi-bouteille de champagne. Ah ! ça ira, ça ira, n'est-ce pas ?

LA REYNIÈRE.

P.S. – Dernière heure : chez Morot-Gaudry (8, rue de la Cavalerie, Paris 15e, tél. : 45-67-06-85), au 7e étage, une vue sur les toits de Paris digne d'un film de René Clair et un menu de réveillon à 478 F avec quatre plats, fromages et desserts. Le foie gras de canard est « au Cadillac » et le grenadin de biche aux baies de genièvre.

MIETTES

● **Beaujolais.** – Laissons de côté les dithyrambes médiatiques saluant le beaujolais nouveau. Mais voici par contre une heureuse création du *Vigneron fromager* (48, rue du Colisée, Paris-8e, tél. : 42-25-01-46) : tout en vous régalant des petits plats et des assiettes de fromages, vous pourrez commander « l'échelle des neuf crus du Beaujolais », une planchette supportant neuf verres qui, du côtes-de-brouilly au morgon (en tout 27 cl), vous permettront la comparaison harmonieusement graduée des beaujolais qui osent dire leur nom. C'est bon et c'est bien.

● **Danses hongroises.** – Au *Paprika* (43, rue Poliveau, Paris-5e, tél. : 43-31-65-86) : en plus des cinq musiciens tziganes, les fêtes de fin d'année seront égayées des csardas de quatre danseurs hongrois. Et l'on annonce (du 2 au 17 janvier) le passage du « roi des premiers violons », Boros Lajos.

● **A Bruxelles.** – *La Cravache d'Or* (10, place Leemans, tél. : 02-538-37-46), que nous connûmes à sa création par le cher Abel Bernard (du *Petit Bedon* de la rue Pergolèse, Paris-16e), vient d'être reprise par un excellent cuisinier, M. Pol Decamps. Le *Guide des connaisseurs* qui m'apprend la nouvelle, me faisant souvenir que M. Pol Decamps était déjà renommé hier à *La Fringale* de Blaregnies, cite quelques plats, de la bouillabaisse froide de rouget à la côte de charolais en croûte de sel, des raviolis de belon au petit salé de daurade. Menu affaires à 1 800 francs belges et menu gastronomique (5 services) à 2 200 francs belges.

● **« Les Recettes de Monique Pivot ».** – Edité par Nahan, c'est là un excellent ouvrage pour les maîtresses de maison. Beaucoup en diront du bien, on comprend pourquoi... Mais je dois dire que les recettes sont ou, plus exactement, deviennent faciles parce qu'expliquées sans « baratin » mais avec précision, par une femme aimant cuisiner, aimant déguster aussi. Un livre utile.

● **Ali Bab (suite).** – Un lecteur me signale aimablement que Pierre Babinski, *alias* Ali Bab, n'était pas médecin mais ingénieur des Mines. C'est son frère, Joseph Babinski, qui fut le grand neurologue que l'on sait.

● ***Lecteurs contents, lecteurs déçus.*** – Commençons par les heureux, tel celui qui a découvert, à Echourniac, en Dordogne, cette *Auberge de la Double*, inconnue de tous les guides et où, dans un paysage sylvestre, Jacques Leroux en cuisine et son aimable épouse en salle régalent leurs clients des produits régionaux bien cuisinés (tél. : 53-80-36-53). Cet autre est emballé par le restaurant *Les Galets* (rue Victor-Hugo à Veules-les-Roses, Seine-Maritime, tél. : 35-97-61-33) qui a une étoile au *Bottin Gourmand*. A noter, outre la cuisine, le cadre, le service, la qualité des pains (chose de plus en plus rare, hélas !). Un autre encore me cite *La Licorne* (Fontevraud-l'Abbaye, en Maine-et-Loire, tél. : 41-51-72-49) également étoilé du *Bottin Gourmand* et du *Michelin*, notamment pour son menu de semaine (entrée, plat, fromage et dessert) à 145 F. On me signale encore *Marc et Christine* à Annonay, en Ardèche (29, avenue Marc-Seguin, tél. : 75-33-46-97), remarqué par le *Bottin Gourmand*. Et aussi *Jean d'Alos* un excellent fromager affineur à Bordeaux (4, rue Montesquieu, tél. : 56-44-29-66).

Par contre un correspondant fidèle s'indigne du traitement qu'il s'est vu infliger dans ce qu'il nomme (laissons-lui le choix de l'épithète) « Pigalle au Palais-Royal ». Ainsi juge-t-il du Grand Véfour post-Oliver.

L. R.

ENSEIGNE

Liquoreux et pourtant allemands

ENTRE autres paradoxes, les vins blancs cultivent parfois celui, luxueux, de la « pourriture noble ». C'est une entreprise totalement déraisonnable qui voit, en quelques rares endroits de la planète, des vignerons laisser un champignon coloniser le fruit de leur vigne. Ces anormaux ne respectent pas la date officielle des vendanges, s'enfoncent dans l'automne et l'hiver en priant pour qu'une symbiose végétale hors du commun fasse du vin à venir une injure au temps qui passe.

Décortiqué par les œnologues, le phénomène n'a bien évidemment rien de surnaturel. On explique ainsi que tout tient à un microclimat fait de brumes matinales et de chaleur d'automne. Ces ingrédients atmosphériques réunis, on voit parfois apparaître sur les raisins blancs une moisissure baptisée *Botrytis cinerea* qui, parce qu'elle croît aux dépens du fruit, a pour effet d'en concentrer la substance : c'est la « pourriture noble » qu'il faut bien différencier de sa cousine germaine, la « grise », vraie calamité née du vent et de la pluie, qui détruit une récolte blanche ou rouge en quelques jours.

La colonisation cryptogamique lui ayant fait perdre une partie de son eau, mûri à l'excès, presque confit, le raisin peut alors être trié grappe par grappe, voire grain par grain, avec d'infinies précautions. Le miracle, bien sûr, ne se programme pas, mais, quand il survient, ce sont des vins somptueux souvent qualifiés de liquoreux, alors qu'il conviendrait, pour rendre au champignon ce qui lui appartient, de les qualifier de « botrytisés ». La grandeur de ces vins tient au mariage du sucre et de l'alcool, les micro-organismes du raisin n'ayant pas la capacité de transformer la totalité du premier en second. Ce cocktail naturel (rien à voir avec l'alcool ajouté au moût de raisin des banyuls et des portos) confère à ces vins, sinon la véritable éternité, du moins le pouvoir de dépasser la durée moyenne de la vie d'un être humain.

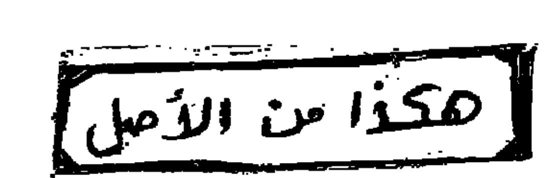
Quand il les connaît, l'amateur n'imagine pas que les vins botrytisés puissent être produits hors de l'Hexagone : c'est le Bordelais avec sauternes et ses satellites, la Touraine (vouvray), l'Anjou (les côteaux du layon et ses différentes appellations) ou encore l'Alsace. C'est compter sans l'Allemagne, qui, sur les rives du Rhin, de la Moselle et de leurs affluents, parvient à *doubler le miracle* d'un record : celui de produire des vins blancs liquoreux au degré extrême de latitude nord que la vigne puisse supporter.

Inconnus ou presque en dehors des frontières allemandes, ces vins, très rares et chers (1 000 francs ou plus la bouteille), peuvent sans difficulté supporter la comparaison avec les meilleurs français. Une dégustation à l'aveugle sur le thème du botrytis, organisée il y a quelques jours au Petit Colombier à Paris par l'Association des viticulteurs allemands, a montré à quel point les palais les plus fins pouvaient hésiter à faire la part dans le millésime 1971 entre un vouvray Le Mont (maison Huet) et un riesling (sélection de grains nobles) venu de la Moselle (maison Prüm). Hésitation aussi entre un bonnezeaux 1947 (maison Boivin) et un riesling 1943 (Johannisberger), un riesling alsacien 1976 (maison Hugel) et un autre de la même année en provenance de la Ruwer (Maximin Grünhaus).

Ce fut, lors d'une matinée pluvieuse, de part et d'autre de la frontière, le même parcours entre le miel et l'acacia, l'onctueux et le confit, les nez professionnels ne s'accordant que sur la gelée de coing, le radis noir et le pain d'épices plus présents en Allemagne qu'en France. Seul le château d'Yquem millésime 1976 fut reconnu sans mal comme étant lui-même, c'est-à-dire ce que l'on fait dans ce genre impossible de plus parfait au monde.

JEAN-YVES NAU.





ESCALES

FRÉDÉRIC ACHDOU

Noël au Népal

A ceux que rend moroses la perspective de passer la fin d'année dans l'Hexagone, Asietours (en vente dans les agences de voyages) propose d'aller fêter Noël sur le « toit du monde », au royaume du Népal très exactement.

Au pied des géants de l'Himalaya, Katmandou et sa vallée. On slalome entre temples et palais, anciennes villes royales et sanctuaires bouddhistes, pagodes et stupas. A 200 km de là, Pokhara attend les amateurs de trekking tandis que plus au sud, dans la pleine et la jungle du Terai, règnent le tigre du Bengale — que l'on épie la nuit — et le rhinocéros — que l'on traque à dos d'éléphant.

Un programme proposé du 19 décembre au 4 janvier, avec possibilité de choisir entre plusieurs formules celle qui vous convient le mieux : un vol aller-retour en charter avec deux nuits à l'arrivée et un séjour à organiser ensuite en toute liberté (pour 6 500 F par personne) ; un circuit de 15 jours à travers le Népal avec rafting et randonnées accessibles à tous (11 850 F tout compris) ou un trekking de 15 jours au cœur de l'Himalaya et dans le massif de l'Annapurna (10 250 F également tout compris).

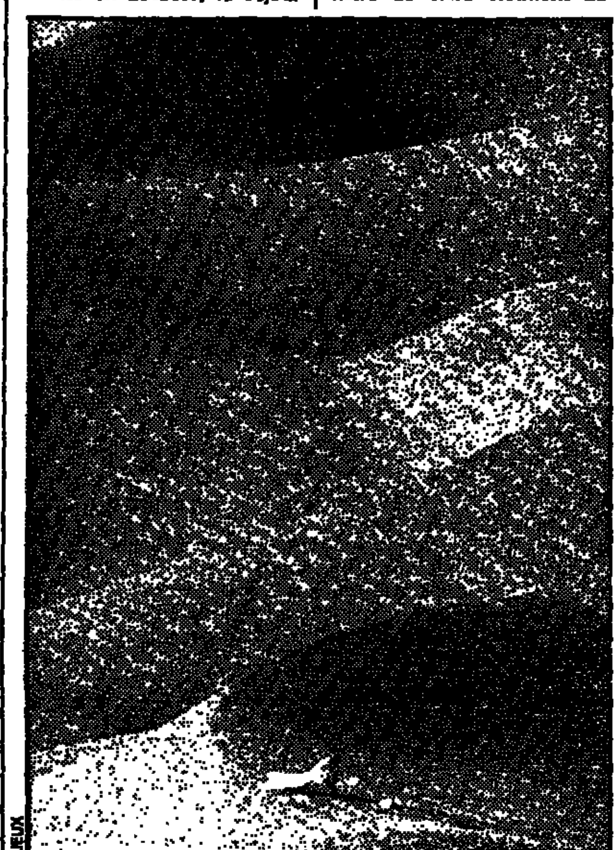
Deux soirées à Milan

« De la musique avant toute chose. » Une forte pensée que Idées et voyages (9, rue de Maubeuge, 75009, Paris, tél. : 42-85-44-04) pose au fronton de tous ses circuits.

Témoins ces quelques jours en Italie, à Milan pour tout dire, avec deux soirées dans le temple de l'opéra qu'est la Scala. *Guillaume Tell*, de Rossini, y sera dirigé par Riccardo Muti, avec les voix de Zancanaro, Chris Merritt et Lella Cuberli notamment. Le deuxième spectacle, *l'Occasione fa il ladro*, une œuvre peu donnée du même Rossini, sera une découverte pour beaucoup.

Après deux jours à Milan — le Duomo, les galeries, Santa Maria delle Grazie, Sant'Ambrogio, le château Sforza, le musée Poldi Pezzoli, — départ en autocar pour Bologne. Escale à Parme pour visiter le Teatro Farnese et soirée bel canto au théâtre Bibbiena de Bologne. On écoutera *le Maschere (les Masques)* de Mascagni. Parmi les interprètes, Vincenzo La Scola, qui remporta un franc succès l'an dernier à la Scala en remplaçant Luciano Pavarotti. En alternance, Enzo Dara.

Du 29 décembre au 1er janvier, 8 700 F par personne en chambre double comprenant les vols Paris-Milan-Paris, les déplacements en autocar, le séjour en pension complète en hôtel de luxe, les spectacles et les visites.



DESJEUX

Le ciel des tassilis

Des paysages purs, variés et forts. Purs car les pas de l'homme n'y laissent pas de trace : un peu de vent les efface. Variés pour surprendre ceux qui s'imaginent que le désert est monotone. Forts pour ceux qui n'ont pas peur de la solitude. La nuit, le ciel brillant d'étoiles se prête à l'observation astronomique.

Raids et méharées (chemin de la Saône, 01480 Messimy, tél. : 74-65-20-69) a préparé une expédition de découverte dans la région mal connue de Ouan-Amidi, dans les tassilis (plateaux) de Tin-Rerhoh, au-delà du Hoggar algérien. *« Une possibilité extraordinaire de vivre vraiment au cœur du désert, de marcher, de regarder, de photographier, de participer activement aux découvertes archéologiques et de profiter de l'observatoire des sables. »*

Entre le 22 janvier et le 10 février des départs échelonnés permettent des séjours de dix, douze, quinze ou vingt jours. De 9 350 F à 15 100 F selon la durée du séjour. Sont inclus le transport aérien aller et retour, la nuit et le dîner à Alger, le séjour sur place.

Avant le voyage, on pourra lire *Algérie*, un album collectif publié chez Nathan-Enal sous la direction de Paul Balta (208 p., 259 F), une présentation, par des spécialistes, de l'histoire et de la réalité contemporaine de cette jeune nation. Et au retour, pour retrouver les émotions du voyage, *Sahara, la passion de la vie*, un album de photos de Catherine et Bernard Desjeux, toujours chez Nathan (180 p., 395 F).

Cantal et air vif

Les burons ? Ce sont ces fermes d'altitude qui abritaient hommes et bêtes en été et où les bergers fabriquaient du fromage. Pour faire connaître ce patrimoine régional, la Maison de l'Auvergne (194 *bis*, rue de Rivoli, 75001 Paris ; tél. : 42-61-82-38) propose *« trois jours de sérénité, loin des bruits et des nuisances urbaines »*, dans la vallée de la Cère, au pied du plomb du Cantal.

A vingt et un kilomètres au nord d'Aurillac, le Family Hôtel (avenue Emile-Duclaux, 15800 Vic-sur-Cère, tél. : 71-47-50-49), une maison en pierre de trente-deux chambres avec tennis et piscine chauffée, est prête à recevoir les amateurs d'air vif et de gastronomie de montagne.

Du 30 décembre au 2 janvier, le séjour en pension complète (y compris le réveillon, l'animation et les visites avec dégustation de produits fermiers) y coûtera 920 F par personne en chambre double. Prévoir des bottes et des vêtements chauds.

LUCIEN HERVÉ

Jour de l'an en Syrie

Le Monde et son histoire (82, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. : 45-26-26-77) trouve pleinement sa justification en proposant ce voyage en Syrie du 22 décembre au 2 janvier.

La messe de minuit sera célébrée en araméen, à Maloula, sur la montagne, non loin de Damas ; Jour de l'an, à Palmyre. A Damas, visite de la mosquée des Omeyyades, du palais Azem, du souk Hamidye, du Musée archéologique, l'un des plus complets du Moyen-Orient, et réception à la cathédrale syriaque.

Sur la route d'Alep, Hama et sa mosaïque des musiciens, les norias antiques sur l'Oronte, Apamée, ses portiques, sa cathédrale paléochrétienne et les mosaïques de Qalaat El Moudiq. A Alep, la Citadelle des croisés, la Grande Mosquée et les villes mortes du nord.

En se rendant à Lattaquié, on s'arrêtera à Ras-Shamra, l'un des rares sites phéniciens conservé, au château de Markab, sur le site d'Ugarit et à la cathédrale de Tartous. Pour terminer en beauté, le Krak des chevaliers et Palmyre.

Douze jours, 10 900 F par personne en chambre double, tout compris ; vols réguliers Paris-Damas-Paris, pension complète et assistance d'un guide conférencier français et d'un guide syrien.

Sous le vent caraïbe

UN vent tiède gonflait la grand-voile. Le bateau fendait les eaux des Caraïbes, projetant des gerbes d'écume qui fouettaient les visages. Confortablement installé à l'arrière du voilier, l'équipage d'occasion sirotait une Pinacolada, rhum, lait de coco et jus d'ananas. L'hiver n'était plus qu'un mauvais souvenir, abandonné sans regrets à une grosse demi-journée de là.

Douze heures de long-courrier (les 747 d'Air France poussent maintenant une fois par semaine jusqu'à San-Juan de Porto-Rico), un survol rapide, en bimoteur, d'une des plus belles mers du monde et l'on atterrit à Tortola, la capitale alanguie et charmeuse des îles Vierges britanniques.

Un gentleman des mers, Charles Cary, y règne sur une flottille de voiliers de plaisance, de vaillants Bénéteau. Débarqué des Etats-Unis, il y a vingt ans, avec son épouse, il est resté là sur un coup de tête ou plutôt sur un coup de foudre pour ces eaux turquoise qui, le temps d'une ondée tropicale, prennent parfois un ton ardoise. Les années passant, la compagnie qu'il a fondée, The Moorings (« les ancrages » en français), est devenue le loueur de voiliers le plus coté des Caraïbes. Acquis récemment par le groupe Wagons-Lits, The Moorings cherchent aujourd'hui à attirer un public français (la clientèle est pour l'instant à 90 % américaine).

Plaisancier confirmé ou novice, seul à la barre ou aidé d'un skipper, peu importe. Les Caraïbes s'offrent à la découverte. Des milliers d'îles ou d'îlots composent un menu à la carte, à savourer au fil d'une croisière de quelques jours ou plus.

A l'ombre des cocotiers

Les Robinson Crusoé préféreront relâcher dans une de ces criques désertes ourlées de sable blanc. L'ombre des cocotiers y procure un abri propice au pique-nique, recommandé à ceux qui, délaissant pour quelques heures la navigation en mer, se seront essayés à la planche à voile ou à l'exploration sous-marine.

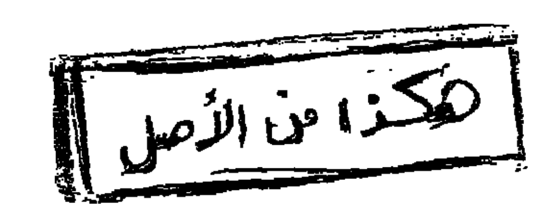
Les îles Vierges et leur chapelet d'îlots sont idéals pour le cabotage. Les amateurs de vraies croisières, eux, feront voile vers le sud où The Moorings entretient d'autres bases ou relais, à Saint-Martin, Sainte-Lucie et aux Grenadines.

Moitié française, moitié néerlandaise, Saint-Martin abrite l'un des plus beaux hôtels de la région, l'habitation de Lonvilliers. Après une vie semi-spartiate en mer, on peut mettre pied à terre pour jouir ici de l'opulence d'un établissement de luxe : ski nautique, scooter de mer, tennis, piano-bar et restaurant chic. Revenu à la civilisation moderne, Robinson découvrira aussi Philipsburg, la capitale de Sin Marteen, la néerlandaise, port franc où se brade tout ce que Sony ou Canon produisent de plus tentant.

Le retour en haute mer n'en est que davantage dépaysant. Quand tombe la nuit tropicale et qu'avancent les heures, il faut savourer un vieux rhum dans le carré couleur acajou d'un Moorings 51 qui peut embarquer, dans de bonnes conditions, jusqu'à huit personnes (cabines pour deux, avec douche, lavabo et toilettes). Lorsque les étoiles cèdent la place aux rougeoiements de l'aube et que, à peine réveillé par une *cup of tea*, le navigateur d'occasion se hisse de nouveau sur le pont, il compte sur ses doigts, comme un capital inestimable, les matins qui le séparent du retour.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Les croisières organisées par The Moorings sont commercialisées en France par Hexavoile, 11, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris (tél. : 42-36-52-84) ; Force 4, 6, rue de Constantinople, 75008 Paris (tél. : 43-87-93-55) ; Voile Voyage, 8, rue Domat, 75005 Paris (tél. : 43-29-30-30).*



JEUX

échecs

N° 1310

FEU ROULANT

(Olympiade de Salonique, novembre 1988)

Blancs : Hoi (Danemark)
Noirs : Gulko (Etats-Unis)

Pion D

1. d4	é6 (a)	17. Ch4	b5
2. Cf3	ç5 (b)	18. Dd3	g5 (n)
3. é3	Cf6	19. Cf3	Fxf3
4. Fd3	b6 (ç)	20. gxf3 (o)	Fg7
5. 0-0	Fb7	21. h4!! (p)	gxh4
6. Cb-d2 (d)	ç×d4 (é)	22. Cé4	Dç6 (q)
7. éxd4	Fé7	23. Rh1 (r)	Ch5
8. Té1	0-0	24. Tg1	Rf8 (s)
9. ç3 (f)	d6 (g)	25. Rxg7!! (t)	Rxg7 (u)
10. Dé2 (h)	Té8		
11. Cf1 (i)	Cb-d7	26. Fxh6+!! (v)	Rxh6
12. Cg3	Ff8	27. Tg1 (w)	f5
13. Fg5 (j)	h6	28. Dé3+	f4
14. Fd2 (k)	Dç7 (l)	29. Cxd6!! (x)	Dxd6 (y)
15. Fç2	Fé5 (m)	30. Dd3 (z)	Cf8 (aa)
16. b3	Db7	31. Dh7+!! aband. (aç)	

NOTES

a) Proposant aux Blancs d'entrer dans une « Défense française » par 2. é4.

b) Après 2..., Cf6; 3. Fg5; ç5; 4. é3, ç×d4; 5. é×d4, Fé7; 6. Fd3, b6; 7. Cb-d2, Fb7; 8. 0-0, 0-0; 9. Té1, d6; 10. ç3, Cb-d7; 11. a4, a6; 12. Cf1, Té8; 13. Cg3, Ff8; 14. Fd2, Dd7; 15. Cg5, h6; 16. Ch3, Dç6; 17. f3, C8-d7; 18. Cf2, Ff8; 19. Cf-é4, Dç7; 20. Dé2, Ch7 les chances sont égales (Spassky-L. Portisch, Reggio Emilia, 1987). Nous retrouvons une stratégie quasi identique, à cette petite différence près que les Noirs ne développent ici leur C-R qu'après la fermeture de la diagonale ç1-h6 du F-D blanc.

ç) Ou 4..., d6; 5. 0-0, Fé7; 6. ç4, Cb-d7; 7. b3, a6; 8. Fb2, 0-0; 9. Cb-d2 comme dans la partie Dizdar-Romanischin, Sarajevo, 1988).

d) 6. ç4 est également jouable. Aussi 6. b3, Fé7; 7. Fb2, 0-0; 8. Cb-d2, d6; 9. ç4, ç×d4; 10. é×d4, Cb-d7; 11. Dé2 (Damljanovic-Christiansen, New-York, 1987).

é) Ou 6..., Fé7; 7. b3, ç×d4; 8. é×d4, Cd5; 9. ç4, Cf4; 10. Fç2, d5; 11. Cé5, d×ç4; 12. Fé4, F×é4; 13. C×é4, Cg6; 14. Df3, 0-0 (Winants-Timman, Bruxelles, 1987).

f) Ou 9. a4, a6; 10. Cf1, d6; 11. Cg3, Cb-d7; 12. b3, Té8; 13. Fa3, Ff8; 14. h3, Dç7; 15. ç4, a5! (Kovacevic-Hulak, Zagreb, 1985) avec égalité ou 9. ç4, d5; 10. b3, Cb-d7; 11. Fb2.

g) 9..., d5 semble moins précis que le centre retenu : 10. Cé5, Cb-d7; 11. Té3! avec un plan d'attaque sur l'aile-R.

h) 10. a4 est aussi à envisager.

i) 11. Cg5 semble plus précis menaçant aussi bien 12. C×f7 que 12. Cg-é4.

j) 13. Ff4 est plus logique, mais les Blancs espèrent être chassés par 13..., h6.

k) L'affaiblissement du roque ennemi ayant eu lieu, le F-D a rempli sa mission.

l) 14..., é5 paraît antipositionnel (abandon de la case f5) et dangereux (15. d×é5, d×é5; 16. Fç4! menaçant 17. F×f7+) mais ce dégagement devait être examiné.

m) 15..., é5 valait sans doute mieux que l'idée Fd5-Db7.

n) Un affaiblissement grave dû à un excès de confiance en soi.

o) On remarquera que le pion doublé des Blancs leur ouvre la colonne g alors que le pion avancé des Noirs (g) crée une zone de turbulences.

p) Un sacrifice de pion qui ouvre la colonne g.

q) Si 22..., C×é4?; 23. T×é4! suivi de T×h4 et de F×h6.

r) Cède la case g1 à la Té1.

s) Il est temps, en effet, de gagner un abri plus sûr.

t) Mais les Blancs ne laissent aucun répit au R noir. C'est un feu roulant.

u) Si 25..., C×g7; 26. F×h6 et 27. Tg1.

v) Après le sacrifice d'un pion (21. h4) et d'une qualité (25. T×g7), celui du F-D parachève la destruction du refuge du R noir.

w) Menace de mat par 28. Dé3+.

x) Finissant en beauté, les Blancs offrent maintenant une D et un C!

y) Si 29..., fxé3; 30. Cf7 mat.

z) Menace doublement mat en g6 et en h7.

aa) Défend tout.

ab) Mais les Blancs ont la satisfaction de sacrifier outre un pion, une T, un C, enfin à nouveau la D!

aç) Si 31..., C×h7; 32. Tg6 mat.

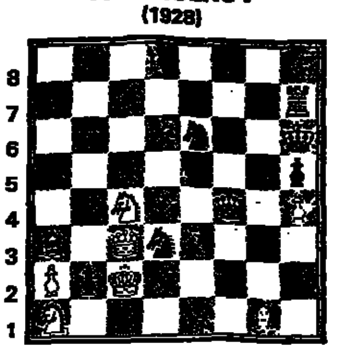
SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1309
P. BONDARENKO, 1950

Blancs : Rg1, Fg8, Pd6.
Noirs : Rh3, Fé8, Pg5, g3, g2, h4.

1. Fé6+!, g4; 2. Fé5, Fç6!; 3. d7!, F×d5; 4. d8=C!, Fh3; 5. Cç6, Fç2; 6. Cé5, Fg6; 7. Cd7!, Fç2; 8. Cf6!, Fg6; 9. Cd5 et 10. Cf4 mat.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1310
V. KOROLKOV
(1928)



BLANCS (7) : Rç2, Dç3, Fg1, Ca1 et ç4, Pa2 et h4.
NOIRS (8) : Rb6, Df4, Th7, Fa3, Cd3 et é6, Pb2 et h5.
Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

N° 1308

LA FINALE DES OLYMPIADES

La finale de 96 donnes des Olympiades de Venise qui opposait dans la catégorie Open les Américains aux Autrichiens a donné lieu, dès le début, à un match d'une rare médiocrité. En revanche chez les Dames la finale de 64 donnes entre les Danoises et les Anglaises (178 à 157 IMPs) a été moins décousue. Voici, par exemple, le déroulement de la donne n° 3 dans l'Open :

	♠ 8 6 2 ♡ R V 10 9 3 ◇ A 9 ♣ D 3 2	
♠ 5 3 ♡ D 8 5 4 2 ◇ 7 3 2 ♣ R 10 8	N O E S	♠ 10 7 ♡ A 7 ◇ D 10 8 6 4 ♣ A V 9 4
	♠ A R D V 9 4 ♡ 6 ◇ R V 5 ♣ 7 6 5	

O. don. N.-S. vuln.

Première table (rama).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Deutsch	Kadlek	Wolff	Terraneo
passe	passe	1 ◇	2 ♠
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Carreau, *comment gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ? Quelle décision le déclarant peut-il prendre qui entraînera sa chute ?

On regarde les mains adverses et l'on voit que les atouts sont 2-2, il n'y a guère de problème pour faire dix levées : il suffit de défausser un Trèfle du mort sur le troisième Carreau de la main. Sud prend la Dame de Carreau, tire l'As de Carreau, prend la main avec le Roi de Pique, tire le Valet de Carreau (pour le 2 de Trèfle) et ne donne que deux Trèfles et un Cœur. Alors comment peut-on chuter ? Tout simplement *en donnant deux coups d'atout avant de tirer l'As de Carreau.* En effet, s'il réalise maintenant l'As de Carreau il ne peut plus revenir dans sa main pour jouer le Valet de Carreau car, s'il joue une troisième fois atout, il n'y aura plus d'atout au mort pour couper le troisième Trèfle. Et c'est également de cette façon que l'Anglaise Sandra Landy a chuté le contrat dans la finale des Dames contre les Danoises...

Salle fermée.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Fucik	Meckst.	Kubak	Rodwell
1 ◇!	1 ♡	2 ◇	contre...
4 ◇!	passe	5 ◇	contre...

Le bluff d'Ouest (dont l'ouverture promettait de 0 à 11 points) est devenu désastreux quand il a dit 4 Carreaux. Sud a entamé Pique et le déclarant (Est), qui n'était pas vulnérable, a perdu... *1100.* Pourquoi ?

RÉPONSE

La défense a fait deux Piques, un Cœur, trois atouts et un Trèfle car Fucik a cherché la Dame de Trèfle du mauvais côté. Résultat : cinq levées de chute contrées non vulnérables, c'est-à-dire 100 + 200 + 200 + 300 + 300 = 1100 conformément au nouveau Code des tournois. La donne rapporte ainsi 15 IMPs aux Américains et contribua à leur victoire par 289 à 247 IMPs.

Les Françaises à Venise

La performance des Françaises aux Olympiades de Venise a été une déception. Elles étaient favorites, mais malheureusement elles ont été battues en quarts de finale par les Canadiennes. Elles avaient pourtant remporté de belles victoires dans les éliminatoires sauf contre les Danoises qui allaient s'emparer du titre olympique en battant les Anglaises en finale.

Parmi les centaines de donnes jouées, voici une des plus intéressantes. En effet il n'était pas impossible de jouer le coup comme si les quatre jeux étaient étalés sur la table.

	♠ 10 4 ♡ 8 6 5 ◇ A 8 6 3 ♣ 10 5 4 3	
♠ D V 9 8 7 ♡ 9 ◇ 9 4 ♣ R D V 8 2	N O E S	♠ R 6 5 2 ♡ R V 10 7 4 3 ◇ 5 ♣ 7 6
	♠ A 3 ♡ A D 2 ◇ R D V 10 7 2 ♣ A 9	

Ann : S. donn. N.-S. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
D. Gaviard	X...	Chevalley	Y...
2 ♣	2 ♠	passe	4 ♠
5 ◇	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment la déclarante, en Sud, peut-elle gagner* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'ouverture de « 2 Trèfles » était forcing pour un tour. Elle promettait une main de 20 à 23 points (en comptant la distribution) sans couleur déterminée. Ensuite, sur « 4 Piques », Danièle Gaviard avait le choix entre « 5 Carreaux » ou « contre »...

REMARQUE SUR L'OUVERTURE DE 2 TRÈFLES

Certains auteurs français ont cru bon (pour la compétition) de transformer l'ouverture forcing de manche de 2 Trèfles en ouverture de 2 Carreaux (également artificielle et avec réponse négative à 2 Cœurs). Pour eux l'ouverture de 2 Trèfles est forcing pour un tour seulement car elle ne promet plus au moins 24 points, mais seulement 20 à 23 points en comptant la distribution. Cette modification ne fait que bouleverser des habitudes bien établies sans avantage réel, et rares sont les champions étrangers qui l'ont adoptée.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble ®

N° 308

JACQUOT ET MIMI

Ayant lanterné autant que faire se peut, nous devons nous résoudre à affronter la cohorte des Envahisseurs du PLI 1989, dont certains sont des émigrés de 1981. Ainsi pour les mots contenant un J, on peut noter le retour d'AJOINTER, *joindre bout à bout* – FORJETER, *construire hors de l'alignement* – JABLER, *pratiquer un jable,* c'est-à-dire une rainure dans un tonneau pour y enchâsser le fond, à l'aide d'une JABLIÈRE, autre forme de JABLOIRE(E) – JAR, qui n'est plus *argot des voleurs,* mais *amas de sable de la Loire* (on dit aussi JARD) – JASERAN, *cotte de mailles médiévale,* ainsi appelée parce qu'importée d'Alger – JAYET, *jais* – JETISSE ou JECTISSE (anagramme JÉCISTES), *se dit d'une terre que l'on remue* (étymologiquement, que l'on jette) – JENNY et JIGGER, deux machines textiles, l'une filant le coton, l'autre traitant les tissus – JERRYCAN, autre version de JERRICAN – JUNONIEN, adjectif à rapprocher de JOVIEN, le premier concernant une déesse, le deuxième une planète – Enfin JACOBUS, *monnaie d'or frappée par* JACQUES (mot « nouveau » lui aussi) *I*er *d'Angleterre,* nous permet d'évoquer d'autres mots consonants n'ayant jamais eu voix au chapitre : JACONAS, *ancienne étoffe de coton légère* – JAQUELIN(E), *bouteille en grès à large panse,* qui rappelle la reine Jacqueline de Bavière, non que celle-ci lui ressemblât, mais parce qu'elle en fut l'inventrice. JACO ou JACOT, *perroquet africain.* La graphie JACQUOT est également acceptée, ce qui n'est que justice puisque MIMI a été intronisé il y a quatre décennies.

MICHEL CHARLEMAGNE.

Les Amandiers, 23 mars 1988. Tournois les mercredis à 20 h 15, 110, rue des Amandiers, Paris (20e)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	DDDEIOU			
2	DI+ABHST	DODUE	H 4	18
3	D+AEENRV	HABITS	9 C	24
4	ACEIOJT	DEVINERA	F 6	68
5	IO+ELNRS	JACTER	12 A	46
6	EEFNRUW	NEROLIS (a)	14 A	83
7	UW+IMNOP	ENFER	15 H	26
8	IMPU+ERT	WON	10 B	39
9	AAEGGIL	IMPURETÉ	J 8	69
10	EGIL+AIT	AGA	13 A	32
11	CEEELPS	DIGITALE	4 H	72
12	AFMNTU?	CAPELÉES	M 3	78
13	AESSIUY	E(N)FUMANT	O 4	83
14	–BEINORS	SES	15 A	53
15	ALOETUX	BEERIONS	13 H	72
16	OR+EIMUV	LUXAIT	L 9	34
17	IMOU+KQL	VER	8 A	24
18	LMOQU+YU	SKI	O 13	36
19	MQUU+IO?	YOLE	6 J	33
20	U+AHZ	O(S)MIQUE	B 2	60
21	UZ	HA	G 11	26
22		VUE	8 F	8
			Total	984

(a) ou NOLISER.

1) B. Caro, 976 ; 2) B. Lacoste, 974 ; 3. A. Duguet, 964.

mots croisés

N° 538

Horizontalement

I. Protège les petits enfants. – II. Toujours en place au Saint-Siège. Toujours en place aux frontières. – III. Vient de loin. Laps de temps. – IV. Blanchir. Connaissent toujours qui il faut. – V. Les grands conflits commencent par elle. Jamais le bienvenu. – VI. A laisser dans l'assiette. Celui qui croyait au ciel. – VII. Fut grec. Fut russe. Pronom. – VIII. Sur le calendrier. Ce qu'on lui avait confié, il a bien fallu qu'il le rende. – IX. Il y en a une, dit-on, dans tous les couloirs. Fit bouger. – X. Sur sa lancée. L'admirer soit, le rencontrer non ! – XI. Ne sont pas faits pour les sourds.

Verticalement

1. Ils en font, des histoires ! – 2. Préparé pour le sacrifice. Au Japon. – 3. Moteurs à injections. – 4. Chutes sans fin. Ce n'est pas rien. – 5. Désert. Peut tout changer d'un coup. – 6. Irrite. Pour Valéry. – 7. Poisson. Ne manque pas de culot. – 8. Relevé. N'a pas échappé aux séismes. – 9. Saint. C'est d'un bon négociateur. – 10. Note. Très à la mode ces temps-ci. N'a pas trop la cote par ici. – 11. C'est un interdit. – 12. Fortes ou faibles, elles ne se laissent pas oublier.

SOLUTION DU N° 537

Horizontalement

I. Bonapartisme. – II. Origine. Rein. – III. Ultérieurs. – IV. Lô. Nacrée. Ru. – V. Annote. Sprée. – VI. Quêta. Aigu. – VII. Gésir. Corail. – VIII. Il. Limera. Ma. – IX. Sableur. Bled. – X. Mêla. Sealine. – XI. Ereintements.

Verticalement

1. Boulangisme. – 2. Orlon. Elaer. – 3. Nit. Nqs. Blé. – 4. Agenouillai. 5. Piraterie. – 6. Anicet. Must. – 7. Réer. Acérée. – 8. Ues. Or. Am. – 9. Irréparable. – 10. Sea. Ria. Lin. – 11. Mi. Régiment. – 12. Enguenlades.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 539

Horizontalement

1. EEEMRSST. – 2. ADEILPR (+1). – 3. AAHILNOT. – 4. CEEFIPRT. – 5. DEOOPRU. – 6. EEFNQRTU. – 7. EEIORTT. – 8. AEILLNNO. – 9. AAENTTTT. – 10. BEEGLOT. – 11. ADEEHNRT. – 12. EGIMNRUY. – 13. AIILMTT (+1). – 14. CEELLMOU. – 15. EEINPRT (+3). – 16. AEEINSTT (+4). – 17. EEEIPRS. – 18. AEEIRSST (+5).

Verticalement

19. CEFLORSU. – 20. EEGGIOT. – 21. AELOSTUY (+1). – 22. ACEEMNRT (+3). – 23. ABDEENR (+1). – 24. AELPPSTU (+1). – 25. AEILMRR. 26. EEELTU. – 27. EEEFNTU. – 28. BEILORTU. – 29. DEIMNTU. – 30. EHIILRU. – 31. ADEIOPRT (+2). – 32. ADINORT (+1). – 33. DEENOPRT. – 34. AEEINTT (+2). – 35. ABNORTUU. – 36. EEIRSTT (+1).

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 538

1. CABOCHE. – 2. ROWING. – 3. OBUSIERS (BOISEURS, BOUSIERS). – 4. OUGANDAIS. – 5. OOSPORE, œuf des algues. – 6. OLIGURIE. – 7. BENGALI. – 8. TERRAINS (RENTRAIS, TERNIRAS, ARRISENT). – 9. ORTOLAN. – 10. FUTILES (FISTULE, SULFITE). – 11. IDENTITE. – 12. BOITERIE. – 13. ATTENTAT. – 14. IDOLATRE. – 15. OULEMAS, juristes musulmans (LOUAMES). – 16. GARERIEZ (RAGERIEZ, RAGREIEZ, REAGIREZ). – 17. VALSANT. – 18. RETAMER (METRERA). – 19. SURVENU. – 20. CASSIERS (CIRASSES, CRIASSES). – 21. CONFORT. – 22. OBLIGEES. – 23. ABOULEE. – 24. HOUDAN, race de poules. – 25. BUSTIERS. – 26. ROITELET. – 27. OUTARDE (DETOURNA, etc.). – 28. ITERATIF. – 29. EROSION. – 30. NITRES (INTERS, SINTER, etc.). – 31. SUPERS (SPRUES). – 32. MARABOUT. – 33. NOVERA (RENOVA). – 34. NEMERTE, ver marin. – 35. TUATES (STATUE). – 36. BALLOTS. – 37. GOLMOTES. – 38. INITIALE. – 39. NASILLAS. – 40. CHANTER (CHANTRE, TRANCHE). – 41. BOOSTERS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

Sports

VOILE : quatre défis au record New-York - San-Francisco

Les nouveaux « torcheurs de toile »

Des générations de grands marins se sont attaqués en vain au plus vieux record de voile établi en 1854 par le clipper *Flying-Cloud* entre New-York et San-Francisco par le cap Horn. Quatre nouvelles tentatives ont lieu cet hiver.

L'Américain Warren Luhrs, un ancien de la *Course autour du monde en solitaire*, est parti à la mi-novembre avec deux équipiers sur *Thursday-Child*.

Il devrait être suivi, fin décembre ou début janvier, par son compatriote d'origine française, Guy Bernardin, sur son nouveau monocoque *BNP/Bank-of-the-West* et par deux trimarans français, *Finistère-Bretagne*, mené par Anne Liardet et Joseph Le Guen et *Elle-et-Vire*, de Philippe Monnet.

GUY BERNARDIN venait de franchir le cap Horn dans la nuit du 2 au 3 mars 1988, lors d'une première tentative contre le record de la traversée New-York - San-Francisco (quatre-vingt-neuf jours et huit heures). Il avait alors dix jours d'avance sur le tableau de marche de *Flying-Cloud*. Dans l'habitacle du monocoque, le navigateur solitaire faisait le point sur sa table à cartes pour remonter au vent et s'évader au plus vite des « cinquantièmes hurlants ».

« *Soudain*, raconte-t-il, *vers 6 heures du soir, j'ai senti le bateau monter sur une vague, en franchir la crête... et basculer dans un précipice. La même impression que dans un trou d'air en avion. Le bateau est tombé à plat dans le fond du trou dans un bruit terrifiant, vibrant de la proue à la poupe. Quand j'ai levé la tête pour regarder à travers le hublot qui permet de voir l'avant du bateau, le grand mât avait disparu. Un grand vide...* »

Comme près de deux cent cinquante skippers ou capitaines depuis 1854, Guy Bernardin venait d'échouer à son tour contre le record de *Flying-Cloud*. Encore lui restait-il à échapper à la « malédiction du Horn » et à sauver sa vie. Le temps de déclencher l'alarme de sa balise Argos, de stopper un début d'incendie né d'un court-circuit, de gréer deux antennes de secours pour ses radios, et le navigateur solitaire s'est aperçu avec effroi que l'eau envahissait sa soute à voiles. Le mât, passé sous le bateau, avait percé la coque en aluminium.

Guy Bernardin avait alors dû embarquer avec vivres, eau et vêtements sur son radeau de survie, presque immédiatement retourné par une « *vague vicieuse* ». Heureusement, il lui restait sa balise Argos pour une interminable dérive, dans une eau à 6°-8°, qui allait durer dix-huit heures jusqu'à l'apparition d'un navire chilien. *Ce drame, évité de* justesse, n'a en rien entamé la détermination de ce Breton de Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), héritier d'une grande famille de cap-horniers, devenu américain par idéal.

La ruée vers l'or

Le record de la traversée New-York - San-Francisco est étroitement lié à l'histoire de son pays d'adoption. C'est pour éviter les périls de la ruée vers l'or californien, à travers les vastes prairies indiennes, que les compagnies de navigation de la côte Est ont construit à la hâte les grands clippers au milieu du XIXe siècle. Deux ans après la découverte des premières pépites, en 1848, sept cent soixante-quinze voiliers et quatre-vingt-onze mille émigrants avaient déjà franchi le cap Horn pour rallier et fonder San-Francisco.

Pour tous ces pionniers, la ruée vers l'or se transformait en course de vitesse pour s'assurer les meilleures concessions. Les compagnies vantaient les records de leurs bateaux. Des cent soixante clippers lancés entre 1850 et 1860, *Flying-Cloud* était le plus grand avec ses 71,63 mètres de long pour une largeur n'excédant pas 12,40 mètres. Dès son voyage inaugural, le 3 juin 1851, il allait se révéler le plus rapide.

Son capitaine, Josiah Perkins Creesy, était, à quarante ans, un des plus redoutables « torcheurs de toile » de l'époque. Un vrai tyran pour son équipage de quarante hommes. Après un démâtage partiel et une réparation de fortune quelques jours après le départ, il n'avait pas hésité à mettre aux fers les récalcitrants et à suspendre son second, qui avait jeté à la mer des morceaux de gréements brisés. Après quatre-vingt-neuf jours et vingt et une heures de mer – contre cent vingt jours en moyenne pour ses concurrents, – il avait néanmoins rallié San-Francisco dans un temps record, *qu'il améliorera encore de treize* heures trois ans plus tard.

La moyenne horaire de 6,45 nœuds réussie par *Flying-Cloud* sur ce périple de 13 836 milles (environ 25 000 km) semble à la portée de bien des bateaux plus modernes. Encore convient-il de ne pas essuyer de tempête après le départ de New-York en plein hiver, de ne pas ensuite se laisser piéger par les calmes du « pot-au-noir » à proximité de l'Equateur, et surtout de vaincre le cap Horn d'est en ouest contre les montagnes de mer poussées par le vent des « cinquantièmes hurlants. »

Pour réussir, Warren Luhrs et Guy Bernardin, qui totalisent quatre Transats et deux tours du monde, soit 120 000 milles en course (85 % en solitaire), ont misé sur de solides monocoques de 60 pieds (18,25 mètres). Philippe Monnet, un autre solitaire, auteur en 1987 d'un tour du monde record en un peu moins de cent trente jours, a préféré, pour cette tentative, un trimaran éprouvé, avec lequel Philippe Poupon avait terminé deuxième de la « Transat » anglaise de 1984. C'est ce même choix qu'ont fait Anne Liardet et Joseph Le Guen en rachetant l'ancien trimaran de Philippe Boucher.

Les deux trimarans français, *a priori* plus rapides, ne sont pas les premiers multicoques à s'attaquer au *record du grand* clipper. L'Américain Michael Kane (1983) et surtout le Britannique Chay Blyth (1982 et 1984) ont déjà fait trois tentatives, dont la dernière s'était aussi terminée par un chavirage au lendemain du passage du cap Horn. Récupéré après de longues heures passées sur sa coque retournée, Chay Blyth, un ancien parachutiste vainqueur de la Transat en double, a pronostiqué : « *Ce record sera battu un jour par un multicoque. Certainement pas par un monocoque*, avant d'ajouter : *Quant à moi, c'est fini, c'est bien assez !* »

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME : cadres techniques

Querelles d'école

Des élèves qui grognent, qui trouvent leurs cours inintéressants au possible : rien que de très banal, si ces élèves ne se nommaient pas Cyrille Guimard, Bernard Thévenet, Roger Legeay, Ronan Pensec ou Gilbert Duclos-Lassalle, tous directeurs sportifs ou coureurs cyclistes.

Vingt-deux coureurs, directeurs sportifs en activité ou en devenir ont suivi des cours dans le but d'obtenir le brevet d'Etat d'éducateur sportif (premier dégré) : en tant qu'athlètes de haut niveau, ils doivent recevoir cent vingt heures de cours, répartis sur trois semaines, situées entre le 17 octobre et le 9 décembre.

DEPUIS la publication de la loi du 16 juillet 1984 faisant obligation à tout « *professeur entraîneur, moniteur ou éducateur* » d'être « *titulaire d'un diplôme attestant sa qualification et son aptitude à ces fonctions* », les directeurs sportifs des formations cyclistes françaises se trouvaient tous en situation illégale. Sauf un : Yves Hézard, issu de l'encadrement des équipes de France et donc obligatoirement titulaire d'un brevet d'éducateur sportif.

Après deux semaines de cours suivis au CREPS (Centre régional d'éducation physique et sportive) de Montry, dans la banlieue est de Paris, Cyrille Guimard dresse un tableau totalement négatif de la formation reçue : « *Il est certain que nous suivons ces cours contraints et forcés, et uniquement pour nous mettre en conformité avec la loi*, remarque le directeur sportif de l'équipe Système U. *Mais le plus embêtant est que cela ne nous apporte absolument rien. On a l'impression que cela amuse les dirigeants fédéraux de nous faire perdre notre temps.* »

« *Nous avons eu droit à une démonstration de* home-trainer, poursuit Cyrille Guimard. *Je veux bien que ce soit intéressant pour des néophytes, mais pour nous... On nous a fait une conférence sur la technique du lancer du marteau ! Tout cela à une période où nous devons préparer la prochaine saison. Lors de la première semaine, nous avons donc utilisé le téléphone du CREPS pour prendre contact avec nos coureurs ou nos sponsors. Résultat : nous avons reçu une circulaire du directeur technique national nous interdisant de faire usage du téléphone. Pour qui nous prend-on ? Nous ne sommes pas à la maternelle ! Nous sommes des professionnels.* »

Lucien Bailly optimiste

Lucien Bailly, le directeur technique incriminé, a une vision beaucoup plus optimiste des choses. « *Nous avons concentré au maximum les enseignements obligatoires, à des dates déterminées par les personnes concernées*, affirme-t-il. *Nous ne pouvions pas être plus souples, à moins de procéder à une distribution de diplômes. Nous avons été extrêmement loin dans la réduction des horaires de cours.* »

La Fédération française de cyclisme (FFC) a décidé de ne plus accorder de licence de directeur sportif à des personnes ne possédant pas le brevet d'éducateur dès l'an prochain. « *Mais cela ne règle en rien le problème de la qualification des directeurs sportifs*, estime Lucien Bailly. *Au secteur professionnel de s'imposer un véritable système de formation à la fonction de directeur d'équipe. Le cyclisme professionnel nous claironne depuis assez longtemps qu'il est majeur et vacciné. Qu'il s'assume !* »

Cela fait quelques années déjà que la FFC et le secteur professionnel ne sont plus sur la même longueur d'ondes. La création d'une ligue professionnelle sur le modèle du football avait d'ailleurs été fort mal ressentie par les responsables fédéraux. Mais la définition d'une politique de formation professionnelle des cadres du cyclisme ne passe-t-elle pas par un accord impliquant toutes les composantes de ce sport ?

GILLES VAN KOTE.

SPORTS ÉQUESTRES


AFP

Deux mois après sa médaille d'or aux Jeux olympiques de *Séoul (notre photo)*, Pierre Durand participera avec *Jappeloud*, samedi 10 décembre, à l'Audi Masters, qui réunira les onze meilleurs cavaliers français dans le cadre du 17e Salon du cheval et du poney à la porte de Versailles, à Paris.

HOCKEY SUR GLACE : championnat de France

Les clubs de plaine au sommet

Depuis une semaine, le championnat de France de hockey sur glace est entré dans une seconde phase de sa longue saison. Six équipes, sur les dix qui se sont affrontées depuis le mois de septembre, entament les *play-off*, alors que les quatre dernières du classement automnal disputent les barrages pour tenter d'échapper à la relégation en nationale B. Dans cette lutte pour la conquête de la Coupe Magnus, les clubs de plaine ont pris la tête.

LES Dragons rouennais ont terrassé, mardi 6 décembre, les Ours du Vercors. Derrière ce vocabulaire animalier, emprunté aux clubs de hockey sur glace canadiens, il faut deviner que les joueurs de la capitale haute-normande ont infligé une sévère défaite aux hockeyeurs de Villard-de-Lans (13 à 2). Les enfants de la vallée de la Seine viennent poser des banderilles sur les maillots blancs des habitants des montagnes et glaner quelques points qui confortent leur avance au classement général.

Le hockey n'est plus l'apanage des stations alpines, les villes de plaine viennent bouleverser des valeurs que l'on croyait définitivement établies. La première phase du championnat de France, qui s'est achevée mardi 29 novembre après dix-huit journées de matches entre les dix clubs de nationale A, a tourné à l'avantage des grands clubs implantés dans des métropoles urbaines. Les Français volants de Paris, Rouen, Briançon et Amiens, regroupés à trois points, ont montré qu'ils étaient des candidats sérieux pour les demi-finales. Certes la remise à égalité des clubs – les points acquis lors des premiers aller-retour s'annulent pour les play-off – ne prive pas Grenoble et Villard-de-Lans d'un possible sursaut au cours des huit journées à venir. Mais avant la phase finale du championnat la hiérarchie semble déjà établie, sans les clubs de l'Isère.

La surprise de ces premiers mois de matches vient des Alpes. Détenteur du titre de champion de France depuis deux saisons, depuis que les hockeyeurs de Saint-Gervais et de Megève ont fusionné pour adopter l'appellation des Aigles du Mont-Blanc, le club des vallées du ski ne fait plus aujourd'hui partie de l'élite. La suprématie incontestée pendant tant d'années des jeunes Savoyards est remise en question. Pierre Pousse et Philippe Bozon, les attaquants vedettes des Jeux olympiques de Calgary, ainsi que leurs camarades d'équipe ne disputeront pas les rencontres pour la conquête de la Coupe Magnus, ce trophée qui porte le nom d'un ancien champion de France de patinage artistique. Ils se contenteront de défendre leur filet face à Gap, Bordeaux et Tours pour éviter la relégation en division B.

Les enfants du pays

Etonnant renversement de situation. En réalité, la baisse de puissance des champions de 1988 était prévisible depuis que les dirigeants des Aigles avaient annoncé leur décision, cet été, de « *jouer la carte tricolore* ». Mis à part deux renforts étrangers, *l'essentiel de l'effectif du* club est composé cette saison de hockeyeurs formés en France. Le départ des Franco-Canadiens, ces joueurs de la Belle Province, naturalisés pour finir une carrière professionnelle, fut salué comme une initiative pleine de panache de la part des leaders. La proximité des Jeux olympiques d'Albertville poussait ce club des Alpes à favoriser les enfants du pays au détriment des mercenaires. Mais de stricts intérêts financiers ont aussi influencé un tel choix.

Dans la course au recrutement de joueurs étrangers que se livrent les grands clubs des villes, *les deux stations de sports d'hiver, même associées*, ne peuvent lutter à armes égales. « *La population totale de Saint-Gervais et de Megève atteint juste les dix mille habitants. On peut compter jusqu'à vingt mille avec quelques communes voisines, mais on reste loin du total des habitants d'agglomérations comme Rouen ou Amiens* », remarque Bernard Goy, président du comité national de hockey sur glace et ancien dirigeant du club.

Le hockey, en descendant des montagnes, a perdu son côté confidentiel. Ce sport a conquis un public nouveau dans les autres régions de France, et est rapidement devenu un sport collectif drainant des supporters fidèles dans des villes comme Rouen ou Amiens, où il n'existe plus d'équipe de football phare. « *La fédération compte, cette année, 11 500 licenciés, un chiffre en constante progression, et les spectateurs sont toujours plus nombreux à occuper les bancs des patinoires* », note Bernard Goy. Il cite les installations en construction ou en projet qui, selon lui, témoignent de la vitalité et du développement de ce sport.

A l'engouement d'un public, souvent jeune, répond l'effort de municipalités. Subventions diverses et recherche de généreux parrains permettent aux clubs de plaine de constituer des équipes de bon niveau. Amiens a recruté deux Soviétiques, les Français Volants ont puisé dans les effectifs du Mont-Blanc, et Rouen est demeuré fidèle aux Franco-Canadiens. La composition des équipes en début de championnat pouvait presque annoncer les enjeux à venir. La bataille trop inégale a logiquement tourné à l'avantage des grandes cités. Les hockeyeurs formés dans l'Hexagone doivent encore pousser le palet avec les étrangers avant de se lancer seuls sur la glace.

SERGE BOLLOCH.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Cross des Mureaux. – Cross *du Provençal* à Marseille, cross de *la Dépêche du Midi* à Toulouse. – Le dimanche 11 décembre.

Basket-ball

Championnat de France. – Premier tour retour, le samedi 10 décembre (Antenne 2 : *Mulhouse-Nantes à 15 h*).

Equitation

Audi Master à Paris. – Le samedi 10 décembre (FR3 : à 23 h 30). Salon du cheval et du poney, jusqu'au dimanche 11 décembre, porte de Versailles.

Escrime

Coupe du monde de sabre. – Samedi 10 et dimanche 11 décembre à Nancy.

Football

Championnat de France. – 22e *journée première et* deuxième division, le samedi 10 décembre.

Coupe du monde. – Eliminatoire : Yougoslavie-Chypre (Canal + à 16 h 15), le dimanche 11 décembre.

Golf

Coupe du monde. – Jusqu'au dimanche 11 décembre à *Melbourne* (FR3 : le samedi 10 décembre à 16 h, le dimanche 11 décembre à 15 h 50).

Judo

Masters de Paris. – Le samedi 10 décembre (Antenne 2 à 16 h).

Rugby

Championnat de France. – Deuxième journée des groupes A et B, le dimanche 11 décembre.

Tennis

Les Masters de double. – A Londres, demi-finales le samedi 10 décembre, finale le *dimanche 11 décembre*.

Ski alpin

Coupe du monde. – Descente, le samedi 10 à Val-Gardena (Italie). Slalom, le dimanche 11 décembre à Madona-di-Campiglio.

Ski nordique

Coupe du monde féminine. – Samedi 10 décembre et dimanche 11 décembre à La Féclaz (Savoie).

Voile

Salon nautique. – Jusqu'au lundi 12 décembre, porte de Versailles.



هكذا من الأصل

Culture

THÉATRE

« Tir et Lir » au Théâtre national de la Colline

Jean Bouise ou les passions d'un artisan

Une fois de plus, Jean Bouise s'est lancé dans une aventure périlleuse : jouer le premier texte dramatique d'un auteur contemporain, Marie Redonnet.

« *Une fois encore,* explique-t-il dans sa loge du Théâtre de la Colline, *il fallait plonger. Impossible de bâtir des théories sur le travail de Marie Redonnet, il n'y avait pas de précédent. Jour après jour, nous avons dessiné des voies, essayant de ne pas trop prouver, en laissant au texte son aspect le plus brut afin que le spectateur puisse faire son chemin. Nous avons choisi la voie la plus troublante, celle qui laisse s'exprimer ces esprits malins qui animent les personnages et nous font douter sur leur relation.* »

En peu de mots, Jean Bouise définit ce qui a toujours été son attitude d'homme et d'acteur : le respect infini de l'œuvre, de l'auteur, du partenaire, du metteur en scène, du spectateur, en un mot de l'autre à qui il a décidé, très tôt et une fois pour toutes, de consacrer sa vie. Il est bien rare de rencontrer un comédien qui, pour parler de lui, choisit de parler des autres.

D'Arthur Adamov : « *L'approcher, l'écouter parler de Flaubert, cela vous marque pour la vie. La première fois que je l'ai rencontré, j'avais vingt ans, j'étais mauvais comme un cochon, nous avions monté* le Sens de la marche. *Il aurait fallu, pour interpréter mon rôle, que je sois Adamov lui-même, un homme fascinant, douloureux et chaleureux...* »

De Michel Vinaver : « *Je l'ai juste croisé quand nous avons monté* les Coréens, *comme c'était le moment où je devais être militaire, je me suis contenté de faire les costumes, avec Isabelle* (Isabelle Sadoyan). *Ce fut la première fois où je me trouvais à vivre et à cotoyer des gens qui étaient publiés, et pas n'importe où : les premiers romans de Vinaver avaient paru chez Gallimard.* » Plus tard viendrait Armand Gatti, à l'occasion de la mise en scène de *la Vie imaginaire de l'éboueur Auguste G...*


RUBINEL/ENGUERAND

Deux lits de bois contre les murs lisses d'une chambre à peine esquissés, *comme crayonnés vivement sur* une feuille volante. Un homme et un femme, couple de gens simples, seuls. Elle, Mab (Isabelle Sadoyan), est clouée au lit. Lui, Mub (Jean Bouise), évolue à son chevet. La mise en scène d'Alain Françon parie sur l'économie, la précision du geste pour que le spectateur entende mieux la profusion des mots, milliers de mots prononcés ou calligraphiés dans un échange de lettres entre les protagonistes et deux improbables enfants, récits d'une vie extraordinairement dure aux faibles, récit introspectif au scalpel mené par l'auteur, Marie Redonnet, avec la dextérité inquiétante et bienfaisante de l'acupuncteur.

Tir et Lir est un duo cruel et donc, aussi, quelquefois drôle. A la condition impérative d'une interprétation magistrale. A la Colline – après Avignon, où le spectacle fut créé cet été, et Villeurbanne, où il fut repris triomphalement au TNP – la condition est remplie : Isabelle Sadoyan et Jean Bouise forment ce duo d'exception qu'avait, sans le savoir, imaginé Marie Redonnet. Ils ont arpenté avec soin et passion *le répertoire contemporain* le plus *exigeant* aux côtés de Roger Planchon, qu'ils ont accompagné pendant trente ans. Dans la petite salle de la Colline, cette longue connivence avec le verbe, avec la scène, avec le public, irradie. Là, chaque soir, brûle le feu du théâtre.

O.S.

Ces rencontres étaient d'autant plus enthousiasmantes que Jean Bouise a toujours été un fou de lecture. « *Il y a des livres qu'on lit, d'autres qu'on survole, d'autres encore dont on est simplement content qu'ils soient là. Mais tous appuient, tous confortent, tous modifient notre attitude dans la vie et dans le travail.* » Elles étaient inattendues aussi dans la mesure où Jean Bouise ne se destinait pas au théâtre. Menant des études de chimie et gagnant sa vie comme pion à Rouen, il décide en 1950, à vingt et un ans, de suivre un stage de théâtre.

Durant ce stage, il rencontre pour la *première fois Roger Planchon et* Isabelle Sadoyan, qu'il allait bientôt épouser. Trois mois plus tard, il laisse tomber sa Normandie natale et les rejoint à Lyon, où Planchon a commencé de faire parler de lui. Ainsi naissait le Théâtre de la Comédie qui allait bientôt devenir le Théâtre de la Cité puis, en 1972, le Théâtre national populaire de Villeurbanne, héritier de Vilar.

« *C'est une époque où il fallait faire tous les métiers pour pouvoir monter nos spectacles, tous les métiers de la scène d'abord mais aussi des petits boulots pour vivre. Personne ne nous aidait, pourtant on répétait tous les jours. Certains spectacles ont été joués une fois, d'autres quelques fois, d'autres encore pas du tout, comme une adaptation de* Volpone, Haute surveillance, *de Genêt, ou un spectacle que Roger avait imaginé autour de Cocteau.* » Il en aurait fallu plus pour décourager la troupe soudée autant que talentueuse.

Pourtant Jean Bouise fera, dès 1965, des infidélités à ses camarades lyonnais. Sa longue et fine silhouette, son regard de poète, sa voix de basse superbement accordée inspirent les cinéastes. René Allio, qui avait déjà travaillé avec la troupe, lui demande d'interpréter le cordonnier de *la Vieille Dame indigne.* Puis viendront Alain Resnais, André Delvaux, Joseph Losey, Daniel Schmid, Mohammed Lakdhar Amina, Serge Gainsbourg, Jean-Jacques Annaud, Luc Besson et tant d'autres, sur le grand comme sur le petit écran.

Une autre langue intense et colorée

Il pourrait parler longuement de chacun d'entre eux, de chacun des moments qui l'ont mené de la petite troupe lyonnaise au *Grand Bleu*, de Planchon à Andreï Konchalovski pour *la Mouette*, l'an passé, à l'Odéon. Car Jean Bouise tisse sa carrière et ses amitiés avec tout le sérieux, la patience, la passion de l'artisan. Un mot qu'il ne veut pas employer pour « *faire joli* ». « *Notre travail*, confie-t-il en caressant le bois de la table *est tellement hésitant, parfois même confus, qu'on ne sait pas quand et comment on trouve les choses. Une fois qu'on les a trouvées, on ne peut pas les justifier car nous sommes dans le domaine du sensible.*

» *Cela me fait penser à deux êtres, aux antipodes l'un de l'autre : Henri Gaillardin, un comédien formidable. Comme on lui demandait de nous expliquer certaines choses sur notre travail, il se lançait dans un chapelet d'indications incompréhensibles sur le moment mais plus tard on se rendait compte qu'on avait tout compris. C'est la même chose avec Claude Sautet : il dit des choses apparemment confuses sur une situation, une scène. En fait, tous deux parlent une autre langue, dont l'intensité, la couleur, la qualité d'émotion sont telles qu'on a l'impression de comprendre.* » Cette autre langue est celle des artistes que Jean Bouise parle parfaitement.

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre national de la Colline, 21 heures, du mardi au samedi. Matinées à 15 h 30 le samedi et à 16 heures le dimanche. Tél. : 43-66-43-60.

CINÉMA

Le prix Louis-Delluc à « la Lectrice »

Le jury du prix Louis-Delluc, présidé par Maurice Bessy, a couronné *la Lectrice*, le dix-septième film de Michel Deville – avec notamment Miou-Miou, Maria Casarès, Patrick Chesnais, Pierre Dux, – qui, après avoir été refusé au Festival de Cannes, a été primé à Montréal et connaît un grand succès public.

La Lectrice a été préféré à *Camille Claudel* de Bruno Nuytten, *l'Ours* de Jean-Jacques Annaud et *Drôle d'endroit pour une rencontre* de François Dupeyron, son concurrent le plus sérieux.

« Blanche-Neige », de Robert Walser

Un conte tragique

La Blanche-Neige *de Robert Walser, rêveur douloureux et solitaire, est un conte violent, poignant. Pas pour les enfants.*

Suisse allemand, né en 1878, Robert Walser est mort le 25 décembre 1956, une nuit de Noël enneigée, comme l'écrivain de son premier roman, *les Enfants Tanner*. Entre ces deux dates, une vie de poète marquée au blanc par vingt-trois ans de silence. A partir de 1933, Robert Walser, dépressif, est interné dans une clinique. Il y passera le restant de sa vie. Kafka, Musil, Benjamin ont reconnu comme un des leurs ce rêveur enfiévré qui se débattait avec sa nuit.

Robert Walser écrivit *Blanche-Neige* en 1902. Il reprend le conte là où Grimm l'avait laissé et imagine Blanche-Neige de retour dans sa famille, après sa vie et son sommeil au doux pays des nains. Elle ne peut oublier. Elle voudrait aimer mais son passé la taraude comme un cauchemar. *Ce n'est plus une petite* fille ; elle renvoie ses baisers au prince qu'elle juge trop « petit » et le prince s'enflamme pour la Reine car il a deviné son désir pour le Chasseur. Et le Chasseur rejoue avec Blanche-Neige, à la demande de la Reine, l'histoire de la petite princesse fuyant dans le bois le coutelas qui doit la tuer.

Bref, tout le monde joue double jeu. Comment dissocier le vrai du faux ? Le meurtre, la pomme empoisonnée appartiennent-ils vraiment au sombre royaume de l'esprit d'une mère ? Le non-dit du conte de Grimm est mis à nu par Robert Walser : la versatilité, le désir et ce couple indissociable : haine et amour. Blanche-Neige veut avec ses mots, forcer la vérité. Pour finir, pour ne pas retourner dans le silence de son cercueil de verre, elle choisit de croire. Elle implore le Chasseur : dis-moi que le monde est beau, que l'amour peut être plus fort que la haine.

Marcelle Fonfreide est éditrice, et on lui doit la parution de ce *Blanche-Neige* dans la revue *le Nouveau Commerce*. Le théâtre n'est pas vraiment son métier et son spectacle s'en ressent. Son décor est peu malléable, ses sept nains, comme les autres enfants qui habitent ce conte, pas vraiment écrit pour eux, sont maladroits, vaguement chorégraphiés. C'est un peu « patronage ».

Marcelle Fonfreide aurait pu forcer seulement sur l'imagerie naïve – indiquée par les costumes – afin qu'éclate la terrible urgence poétique du psychodrame de Robert Walser.

Le Prince versatile (Karim Bouziane) n'a rien de charmant – son rôle ne le veut pas – mais il joue avec un peu *trop de laisser-aller*. La Reine (Fabienne Margarita), le Chasseur (Philippe Gauguet), le Roi (Jean-Paul Savignac) et Jean Guillibert dans le rôle du « bon » papa Grimm ne se départissent pas d'une raideur de figurines. Cynthia Gavas, en revanche, petite Blanche-Neige à l'œil de biche et aux manières résolues de jeune fille d'aujourd'hui, porte avec front le *désarroi gracile de l'héroïne.*

ODILE QUIROT.

★ Café de la Danse, 20 heures. Tél. : 48-05-57-22.

JAZZ

Tom Waits dans « Big Time »

Les jours de vin et de roses

Fume-cigarette, lunettes noires, quatorze montres et une guitare, Tom Waits dans toute sa splendeur. L'inventaire des défauts du film Big Time, *où il se raconte n'explique en rien son succès.*

Avec sa voix de gouttière et son air de clown cassé, Jacques Brel en caricature, ou plutôt le Jeff de la chanson saisi par une espèce de souvenir du blues – le blues fondu dans la mémoire d'un ivrogne amoureux de New-York – Tom Waits s'est fait une gloire de sa silhouette. D'excellents micros, de bons musiciens, un *sens perfectionné du mythe et une* trame en charpie font le reste. Dans *Big Time, « un operachi romantico »* qui le célèbre, comme dans ses spectacles, Tom Waits n'a jamais l'air « authentique » (l'air d'un *« vrai » chanteur de jazz ou de* blues), mais il n'est authentiquement que cela. Que cet air. Jamais il ne se départit de ce rôle qui n'est, après tout, qu'un rôle.

Dans les bandes de jeunes, il y a régulièrement un type qui joue l'amuseur, un gros en général, mais pas toujours, qui imite (enfin il croit imiter, c'est l'essentiel) Louis Armstrong. Voix rauque. Syllabes étirées. Rire appuyé. Tom Waits est cet amuseur planétaire qui imite Satchmo et bien d'autres encore et qui, à force d'imitations, donne une idée rêveuses du jazz ou du blues.

Dans *Big Time*, ses chansons, vingt au total, s'enchaînent au rythme du rêve (scénario minimal), filmées comme *Coup de cœur* de Coppola en à-plats, contre-jour, néons, intérieurs nuit, avec un seul plan fugitif de la ville vue du toit – et la voix pour toute bande-son. Parfois, au cours d'une séquence débitée en tranches, Tom Waits raconte, façon pianiste de bar à la bouche et au clavier pâteux, des histoires drôles, bizarres, cocasses, énormes. Elles déclenchent des rires de bande magnétique. Le public est inventé. Cette fausseté aussi est la vérité de Tom Waits.

Au « festival des Tom Waits », l'Italie enverrait Paolo Conte, la France préférerait Gainsbourg à Jonasz – mais ils sont tous deux bien trop sincères – et l'Union soviétique déléguerait d'urgence Vissotski (mais alors, quelle force !) s'il n'était déjà mort.

Il n'y a rien à redire des grimaces de Tom Waits ou de sa voix de rocaille. Les textes racontent une histoire d'après *« l'Histoire avec sa grande hache »* (Perec). Et la musique dit ce que serait le blues d'après l'hiver nucléaire en quatre-vingt-sept minutes de curiosité (niveau débutant), d'amusement (pour connaisseurs) ou de délices (pour grands amateurs). Bref, un film tous publics.

FRANCIS MARMANDE.

« Mala Strana », de Daniel Besnehard, à Angers

Une histoire intime

Un double exil, dans le Prague de l'après-printemps. Claude Yersin met en scène la douleur de Mala Strana, *de Daniel Besnehard.*

Dans un hangar à bateaux, un homme écrit à *sa mère. Il date sa* lettre : « Arromanches, 1970 ». Cette scène brève ouvre *Mala Strana.* Elle permet de mettre en regard les histoires croisées qui se jouent entre *Mala Strana* et la pièce précédente, *Arromanches* (prix de la critique en 1987), où une fille tentait de renouer, après une longue brouille, avec sa mère.

Dans *Mala Strana*, le mouvement est inverse. Mirek, journaliste et dramaturge, s'éloigne de sa mère, envahissante. Et nous sommes à Prague en 1969. La petite histoire se conjugue avec la grande. Par des chemins différents, ces deux spectacles, mis en scène par Claude Yersin, touchent un même point de notre sensibilité et travaillent à la lisière d'un réalisme légèrement décalé.

Dans ce théâtre-là, les acteurs doivent *se déplacer à pas de souris*, ne pas en faire trop, comme au cinéma, puisque nous sommes en gros plan permanent sur eux.

Ce pas de deux haine/amour de Mirek et de sa mère a tout pour sembler éloigné, trop chargé de malheurs ; pourtant il sonne vrai. Mirek perd son travail. Ses fines manières d'intellectuel font place à une rudesse d'alcoolique. Sa mère lui rend des visites régulières, elle le couve. Il reste son seul bien. Elle se raccroche aux petits signes du bonheur : un gâteau d'anniversaire, une écharpe en pure laine. On apprend que le père, un médecin, un « bourgeois », s'est suicidé. La mère a apporté son journal. Peu à peu, Mirek livre la clé de son adolescence : il est homosexuel.

Ordinaires, quotidiens même, Marie Mergey et Didier Sauvegrain nouent leur drame à mots et à pas feutrés. L'écriture de Daniel Besnehard est ténue, discrète, mais persistante, comme la pluie normande. Ce spectacle rare, à l'écart des modes, se joue hors les murs, dans une maison d'Angers. Le bruit des voitures de la rue se mêle à celui de la bande-son.

O. Qt.

★ Jusqu'au 22 décembre. Nouveau Théâtre d'Angers, 41-87-80-00.

● ERRATUM. – L'exposition des coquillages au Musée de la marine fermait le 4 décembre et non pas le *3 janvier* comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* daté 7 décembre.



Culture

THÉATRE

« La Salle nº 6 » et « Cerceau » à Bobigny

Les Russes, l'asile, le luxe...

Les comédiens soviétiques sont à Bobigny avec l'adaptation d'une nouvelle de Tchekhov qui parle d'internement. Et aussi avec un tableau raffiné et ironique d'une société mal connue.

En Russie, un médecin, qui ne présente aucun signe d'une affection quelconque, est brusquement interné dans le pavillon de psychiatrie de son hôpital. Le lendemain matin, l'infirmier le trouve mort, par terre.

C'est la célèbre nouvelle de Tchekhov, *la Salle nº 6*. Tchekhov y montre par quels enchaînements d'accidents presque impondérables quelqu'un peut se retrouver détenu, en prison ou à l'hôpital. Un bonhomme indéterminé, Ivan Gromov, voit venir sur lui, dans la rue, un détenu, enchaîné, entre deux gendarmes. Il vous arrive parfois de croiser, comme ça, un détenu, la plupart du temps c'est dans une gare. Perception aiguë de la violence faite à un homme. Cet homme prend le train comme vous. Il est comme vous. Gêne. Sentiment de culpabilité. Impression vague d'une injustice possible.

Ivan Gromov, lui, à l'approche de ce détenu, est pris d'une peur assez forte. Il fantasme : il va être arrêté aussi. Tchekhov explique tout de même *quels échecs successifs ont* rendu cet homme fragile. Sa peur s'aggrave. Il court dehors, s'accroche aux gens. Les voisins veillent sur lui, chez lui. Mais personne n'a le temps de le prendre entièrement en charge. Il est admis à l'hôpital.

A l'hôpital, Gromov, entre deux crises, interpelle le médecin-chef, le docteur Raguine. Le docteur Raguine est un faible. Il avait espéré vivre dans un monastère, à l'abri. Les choses ont voulu qu'il se retrouve là, à l'hôpital, dans ce poste, alors qu'il n'est pas capable d'en assumer la bonne marche. A part, ça il est un homme scrupuleux, généreux, intelligent.

Donc Gromov interpelle le docteur Raguine. L'altercation tourne à l'entretien. A une longue conversation. Pour la première fois, le docteur Raguine vient de rencontrer, dans cette petite ville, un esprit attachant. Raguine, va revenir, jour après jour, parler de choses et d'autres avec Ivan Gromov, dans le pavillon des psychiatrisés, la salle nº 6.

C'est la fréquence de ces visites qui va susciter l'étonnement, puis l'inquiétude, de deux témoins : un jeune médecin, récemment affecté à cet hôpital, et le receveur des postes, Avérianytch, qui n'est pas exactement l'ami du docteur Raguine, mais qui le voyait souvent.

Personnage essentiel que cet Avérianytch : il n'a pas de cœur, pas de délicatesse, il a un air de bon gros. Lui, jamais il ne se retrouverait enfermé parmi des fous, ou devenant l'ami d'un détenu. Et, par inintelligence, mais aussi par égoïsme, il va admettre l'idée que le docteur Raguine est malade, il va être coresponsable de l'internement de son « ami ».

En grandeur réelle

Cette nouvelle de Tchekhov est effrayante. Elle avance par petites touches calmes et l'écriture est impavide. Aucun fait très marquant n'a lieu, c'est le cours des choses, mais des gens sont enfermés, et il y a pratiquement un assassinat indirect, par traumatisme. Et c'est l'indifférence, le quant-à-soi, la médiocrité, qui ont en fait commis ces crimes, à partir du choc de la rencontre, sur le trottoir, du détenu entre deux gendarmes.

Quant Tchekhov a écrit *la Salle nº 6*, en 1892, ce texte avait, pour ses lecteurs, un peu le même son que pour nous, Français, aujourd'hui : au moyen d'une écoute attentive des trois hommes, Gromov, Raguine, Avérianytch, Tchekhov fait appel à notre responsabilité individuelle, à notre responsabilité collective.

Un metteur en scène soviétique, Youri Ieromine, a porté à la scène, maintenant, *la Salle nº 6*, et cela est présenté jusqu'au 18 décembre, à Bobigny.

La salle nº 6 est une baraque de planches, telle quelle, en grandeur réelle, sordide, très peu éclairée. Quelques loques d'hommes sont étendues par terre, dans la paille. Le gardien circule en distribuant des coups de galoche. Comme le pavillon est entièrement reconstitué, avec ses quatre parois de planches, le public est installé autour des parois, le nez contre des interstices, en situation de voyeur. Ce qui fait quand même très peu de spectateurs, lesquels se tordent les vertèbres du cou, pour distinguer quelque chose, car les fentes, entre les planches, sont avares.

Le metteur en scène a choisi de nous faire assister, avant tout, aux choses matérielles, à l'infection de cette salle, aux brutalités du gardien. Le plus étonnant, c'est qu'il a presque entièrement supprimé le rôle d'Avérianytch. Or c'est par l'entremise de cet Avérianytch que Tchekhov, dans une longue partie de la nouvelle, met le doigt sur la responsabilité de tout un chacun, de vous, de moi, dans toute injustice commise. Si Avérianytch est supprimé, comme le fait Youri Ieromine, alors tout va bien après tout, nous pouvons nous laver les mains, à la Pilate, l'injustice est l'affaire des flics, des fous, des malades. Et, en effet, Youri Ieromine nous montre un docteur Raguine très nerveux, très volubile, et un Gromov à qui le délire de persécution donne un surcroît d'énergie, de chaleur, d'éloquence...

Les acteurs, en particulier Guennadi Krynkine (le docteur Raguine) et Vitali Stremovski (Gromov), sont remarquables.

∴

De son côté, le metteur en scène Anatoli Vassiliev présente jusqu'au 22 décembre, dans le même théâtre de Bobigny, *Cerceau*, une pièce d'un nouvel auteur, Viktor Slavkine. Une bande d'amis fait irruption dans une petite maison de campagne, dont l'un d'eux vient d'hériter. Ils vont passer là le week-end.

La pièce est faite d'abord d'un entrecroisement de phrases en l'air, décousues, comme si une dizaine de joueurs de tennis, sur un même court, s'envoyaient, par-dessus le filet, des balles perdues, et c'est d'ailleurs ce qui se passera, plus tard, quand les comédiens, par-dessus le toit de la vieille maison, joueront au « cerceau volant » : on s'envoie de petits cerceaux de bois, avec de longs bâtons. Pendant tous ces échanges de paroles décousues, les comédiens sont en apesanteur, comme des cosmonautes : ils flottent, esquissent des mouvements mous de danse.

Après un premier entracte, nos amis sont assis, autour d'une table. Très chic : harmonie de cristaux rouges, de lins blancs. Un peu un repas de fantômes. Lecture de lettres anciennes. Sobre émotion. Un vieux bonhomme est assis là, comme le survivant de ce foyer. Après un deuxième entracte, ce sera la décontraction, libres propos, anecdotes, on évoque Brigitte Bardot, la gare Saint-Lazare, Alain Delon...

Comme *tout* ce que fait le metteur en scène Anatoli Vassiliev, ce *Cerceau* est du travail on ne peut plus soigné, accompli. Et cette pièce poétique, fantaisiste, à bâtons rompus, est peut-être, aux yeux du public de Moscou, une chose neuve, qui sans doute faufile un tas de piques brèves à ceci ou à cela, qui nous échappent.

Privés du mode d'emploi puisque n'étant pas citoyens moscovites, nous regardons, ébahis, un spectacle très luxueux, très maniéré, bourré de charmes divers, une magnifique corbeille de fruits confits de Noël. Avec sport, danse, et musiques. *« Tout ce qu'il y a d'épatant »*, comme disaient les Pieds-Nickelés.

MICHEL COURNOT.

★ Maison de la culture de Bobigny, petite salle : *la Salle nº 6*, jusqu'au 15 décembre, 21 heures ; grande salle : *Cerceau*, jusqu'au 22 décembre, 22 heures. Tél. : 48-31-11-45.

MUSIQUES

Charpentier et Schütz à Versailles

La lumière de Noël

A la chapelle royale de Versailles, lundi, c'était déjà Noël, grâce au concert donné par la Schola Cantorum de Bâle.

René Jacobs avait réuni deux grands musiciens spirituels du dix-septième siècle : Marc-Antoine Charpentier et Heinrich Schütz, son aîné de soixante ans. Ils n'ont sans doute rien connu l'un de l'autre, mais ils sont secrètement reliés par le souvenir ébloui de la musique italienne qu'ils ont apprise, qui a empli leurs oreilles et leur imaginaire lors de leurs séjours à Rome ou à Venise.

Le *Dialogue entre les anges et les bergers* (H. 420) de Charpentier se rattache par sa simplicité, sa vigueur et son mystère aux *Histoires sacrées* de son maître Carissimi : beauté profonde des interludes qui disent l'attente des chrétiens, évoquent la nuit avec le riche tissu instrumental des violes, violons et théorbe, voix radieuses du psalmiste et des anges auxquelles se mêlent celles des bergers qui courent à la crèche.

On atteignait ensuite au plus haut mysticisme dans trois des *Petits concerts spirituels* que Schütz écrivit pour sa chapelle de Dresde, alors ravagée par la guerre de Trente Ans ; pages d'une intimité poignante, où la densité de la méditation luthérienne est soutenue, allégée, par les volutes des libres mélodies vénitiennes, comme le souvenir d'un temps de bonheur au milieu des champs de ruines.

Le joyau de ces pages, c'était *Sois bénie, Marie*, où les voix de l'ange et de la Vierge de l'Annonciation s'embrassent suavement dans la révélation du mystère, avec de jeunes chanteurs si charmants qu'ils semblaient sortir de quelque rétable médiéval...

Quant à *l'Histoire de la Nativité* que Schütz composa à près de quatre-vingts ans, elle nous rappelle qu'il fut sans doute le premier compositeur d'opéra allemand (avec une *Daphné* perdue, de 1627), par la vivacité dramatique des épisodes et l'amusante caractérisation des personnages, accompagnés par leurs instruments propres. Ainsi, la marche majestueuse des mages avec les violons et la dulciane, les scribes gonflés de leur importance interprétant l'Ecriture en une superbe polyphonie vénitienne rehaussée par les pompeuses sacqueboutes, l'hypocrisie d'Hérode dénoncée par les cornets chargés de l'honorer, etc.

Tous ces petits tableaux savoureux, où l'on va de la crèche à Jérusalem, puis en Egypte, avant de revenir à Nazareth, sont sertis dans un écrin merveilleux. Pour le récitatif de l'évangéliste, d'une vie, d'une tendresse, d'une puissance d'évocation insurpassables, René Jacobs a formé un jeune baryton, Martin Hummel, au talent le plus rare. Et l'on ne savait plus ce qui revenait au compositeur ou à l'interprète, tant l'émotion excédait naturellement ce langage dont la liberté poétique est sans exemple à cette époque. Bach lui-même n'y atteindra pas dans ses cantates.

On aimerait citer tous les instrumentistes et chanteurs de la Schola Cantorum Basiliensis, un institut de formation et de recherche pour la musique ancienne fondé en 1933, c'est dire sa longue tradition. Car leurs interprétations étaient d'une perfection et d'une sensibilité exceptionnelles sous la direction de René Jacobs, le célèbre haute-contre, qui leur insuffle sa propre expérience et allie truculence et réalisme avec la spiritualité la plus séraphique.

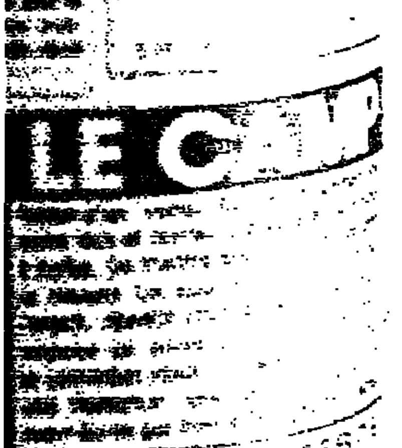
En écoutant ce concert de Noël (1), on rêvait de ce que pourrait être dans quelques années le studio du Centre de musique baroque de Versailles, confié précisément à René Jacobs.

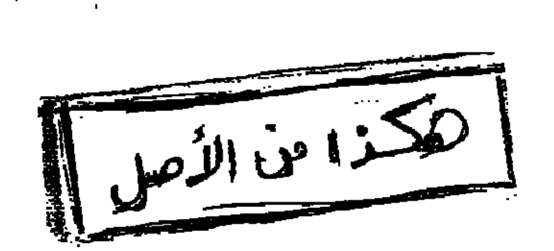
JACQUES LONCHAMPT.

(1) Qui sera retransmis par TF 1 pour la veillée du 25 décembre.









Communication

Le sort de la chaîne culturelle commune

Le face-à-face franco-allemand

Annoncée début novembre, la chaîne culturelle franco-allemande tarde à prendre ses marques. La visite solennelle à Paris de M. Lothar Späth, ministre-président du Land de Bade-Wurtemberg chargé auprès du gouvernement de Bonn des relations culturelles franco-allemandes, s'est muée, le 30 novembre, en une discrète visite privée. Et la réunion des experts des deux Etats, prévue pour la semaine prochaine, est repoussée en janvier. Ces retards, nés de dissensions entre Länder ouest-allemands, donnent quelque répit à la SEPT, cette société d'édition de programmes de télévision créée il y a moins de trois ans à Paris pour préparer le lancement d'une chaîne culturelle européenne et qui est appelée à se fondre dans la nouvelle entité.

On avait envisagé de la financer avec le projet de chaîne payante par satellite – TVHG – animée par M. Pierre Desgraupes. On avait essayé de la jeter dans les bras de TV 5, la télévision francophone européenne. *Elle se faisait héberger* par FR 3. Cette fois, c'est fait, les épousailles de la SEPT ont été officiellement annoncées au 52e sommet franco-allemand de Bonn. Au 1er janvier 1990, une chaîne culturelle francophone allemande se substituera à la SEPT. La nouvelle entité où les deux partenaires siégeront à égalité disposera du budget – 400 millions de francs – de la société actuelle, ainsi que d'une somme équivalente prélevée sur la redevance allemande.

« *L'accord nous a pris de court* », confient en privé – malgré les dénégations officielles – nombre de responsables de la SEPT. Les premières discussions franco-allemandes entamées par l'ancien ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, avaient tourné court. Et la société d'édition a toujours préféré privilégier l'amont plutôt que l'aval, multipliant les accords de coproductions internationales plutôt que la recherche d'une programmation commune européenne. Ces derniers mois, les liens avec le britannique Channel Four semblaient même devoir prendre le pas sur tous les autres.

« *N'exagérons rien*, nuance toutefois le président de la SEPT, M. Georges Duby. *Les chaînes allemandes sont pour nous des partenaires anciens. Je n'ai qu'un seul souci : veiller à ce que le projet de chaîne européenne, culturelle et éducative, auquel je tiens, ne soit pas dénaturé pendant les négociations à venir. Né des propositions du Collège de France, ce projet devait d'ailleurs aller de pair avec la création d'une université* « *ouverte* » (open university). *Je viens d'écrire à ce sujet au ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin.* »

« *Or*, poursuit M. Duby, *ce que je sais des préoccupations des chaînes allemandes m'inquiète. Le puissant secteur public d'outre-Rhin ne connaît pas encore la concurrence brutale de la télévision commerciale. Je crains, en conséquence, que ses exigences à l'égard d'une chaîne culturelle ne soient pas aussi grandes que les nôtres.* » Des craintes justifiées, comme en témoignent les premières déclarations du principal négociateur allemand, M. Lothar Späth, plaidant pour une télévision culturelle... « *au sens large* » *(voir encadré)*.

Le conflit est latent et son issue incertaine. D'autant que le camp français est loin d'être unanime sur l'identité de la SEPT. Certains *milieux gouvernementaux parisiens* se félicitent ouvertement d'un accord contraignant l'équipe actuelle de la SEPT à « *moins d'élitisme et plus de professionnalisme* ».

Ces incertitudes et certaines inconnues techniques – les responsables de la SEPT ne savent toujours pas quand ils pourront utiliser le sous-titrage, par exemple – conduisent ces derniers à plaider le maintien d'une diffusion hertzienne, parallèlement à la retransmission par satellite qui devrait commencer au début de l'année prochaine, à titre expérimental. « *C'est un impératif vital*, estime M. Michel Guy, vice-président de la SEPT. *Tout comme il est absolument nécessaire que la future chaîne culturelle s'ouvre au reste de l'Europe.* » Un point sur lequel Français et Allemands sont d'accord. Comme si, de part et d'autre, l'on redoutait le face-à-face.

P.-A. G.

« Pour rapprocher les Européens »

L'audiovisuel, en République fédérale d'Allemagne, relève de la compétence des Länder. M. Lother Späth, ministre-président du Bade-Wurtemberg et représentant des Lænder auprès du gouvernement de Bonn pour les relations culturelles franco-allemandes, répond à nos questions.

« Français et Allemands ont décidé de créer, ensemble, une chaîne culturelle au 1er septembre 1990. Mais on ne sait rien *du contenu et des objectifs* que les Allemands souhaitent lui assigner...

– La déclaration commune, adoptée au cours du sommet franco-allemand des 3 et 4 novembre, a fixé les premiers principes et les buts de ce projet. Nous nous sommes ainsi mis d'accord pour que ce programme de télévision soit culturel au sens large du terme, car c'est la seule façon d'atteindre un grand nombre de téléspectateurs. Nous avons ensuite décidé de créer un organisme franco-allemand où les deux partenaires collaboreront à *égalité, de façon que le* programme reflète leurs différences de mentalité, de modes de vie et d'aspiration, ainsi que la diversité de l'Europe. En fixant, enfin, le siège de la société commune à Strasbourg, la ville du Conseil de l'Europe, nous avons réaffirmé le caractère européen d'un programme que nous souhaitons, à terme, ouvrir à d'autres pays. Toutes ces questions seront examinées par un groupe de travail commun, composé de représentants des deux Etats et d'experts qualifiés des chaînes concernées par le lancement du projet : l'ARD et la ZDF, côté allemand. Une réunion politique au plus haut *niveau se tiendra en février 1989* avec la participation, cette fois, des présidents de télévisions parties prenantes.

– Vous vous êtes personnellement beaucoup engagé pour que ce projet aboutisse. Qu'en attendez-vous ?

– Si je l'ai fait, c'est que je suis convaincu que la construction de l'Europe ne doit pas se limiter au domaine économique et qu'il ne suffit pas de construire un grand marché intérieur. Nous devons rapprocher les citoyens. La télévision est un moyen *d'information important* et un médiateur culturel à prendre en compte. A travers ce nouveau programme, on pourra accélérer l'apprentissage des langues, valoriser l'identité culturelle de l'Europe ainsi que les particularismes des Etats qui la composent.

– Le projet de chaîne culturelle mis à part, les autorités allemandes sont-elles toujours candidates à un autre canal du satellite TDF 1 ?

– La Bundespost (NDLR : les PTT ouest-allemands) s'est portée candidate, au cours de l'été 1987, à un canal du satellite TDF 1, pour la transmission d'un programme radiophonique digital de qualité « disque compact ». Une candidature que la CNCL, autorité française compétente à l'époque, avait présélectionné. Ce projet est un bon projet ; il est utile. On pourrait même imaginer y inclure des émissions françaises *pour créer – pourquoi pas ?* – un nouveau programme radio franco-allemand, complétant de façon intéressante la coopération amorcée dans la télévision. J'espère vivement, en tout cas, que les négociations en cours pour l'utilisation d'un canal sur TDF 1 par la Bundespost se concluront de manière positive. »

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY.

La diffusion des films en province

La Caisse des dépôts teste des « vidéocinémas » reliés par satellite

Rue de la Maille-d'Or à Beaugency, le Dunois est un cinéma à l'ancienne, flanqué d'un bar auquel on accède directement pendant l'entracte. Jeudi 8 décembre, dans ce cadre paisible, Claude Lelouch se déclarait « *très heureux d'être le cobaye d'un événement qui peut compter pour le cinéma* ».

Quel événement pouvait troubler la quiétude des bords de Loire ? La retransmission par satellite du dernier film de Lelouch *Itinéraire d'un enfant gâté*, première démonstration publique d'un nouveau procédé technique qui remplace la traditionnelle copie sur pellicule par une image vidéo proche de la haute définition, avec 1 050 lignes par image (au lieu des 625 d'un téléviseur habituel). Sans atteindre la qualité du film classique, et avec une taille d'écran limitée, la finesse de l'image est en net progrès sur les systèmes antérieurs. Assez en tout cas pour convaincre Lelouch de prêter son film.

Ce procédé américain a été retenu par Communication Développement (filiale de la Caisse des dépôts) et ses partenaires, JP2A et Vidéac, qui veulent fédérer un réseau de salles de cinéma dans les petites villes, *alimentées en films* récents par satellite. Un réseau qui pourrait apporter une solution à la baisse de la fréquentation dans les petites villes.

Alors que 50 % de la population française vit dans les communes de moins de 10 000 habitants, le cinéma n'y rassemble que 10 % des spectateurs et 9 % de ses recettes. Notamment parce que, malgré les aides au tirage de copie de l'Agence pour le développement régional du cinéma, les salles rurales sont souvent les dernières servies, une fois évanouie la promotion médiatique du film. Les promoteurs de l'expérience de Beaugency estiment qu'en amenant des films « frais », quelques semaines après leur sortie, ils peuvent ravitailler une série de petites salles et ramener au cinéma quelques millions de spectateurs.

Ce n'est pas la première tentative pour créer un réseau de salles reliées par satellite. Ce qui évite la multiplication des copies de films (chaque copie revient à 15 000 francs). En 1985, la société VTS ambitionnait de retransmettre des matches sportifs, *des concerts, des variétés, etc.*, qu'elle produisait elle-même. L'expérience a échoué laissant des pertes cumulées supérieures à 10 millions de francs et pas mal de petits exploitants de salles échaudés.

« *Nos ambitions sont différentes*, explique Georges Vanzeilles à Communication Développement. *Nous misons sur le cinéma et la qualité d'image, sans mélanger tous les métiers.* » A raison de quatre séances par semaine, pour des films récents, le projet serait viable si environ trois cents salles rejoignent le réseau. Pour cela elles doivent investir 300 000 francs en matériel, ce qui, en pratique, suppose au départ une subvention venant soit des municipalités – qui sont de plus en plus nombreuses à posséder ou soutenir leur salle de cinéma, – soit des pouvoirs publics (et notamment du CNC) au titre du soutien au cinéma rural.

Outres les salles rurales, ce nouveau mode de diffusion des films, qui sera puissamment amélioré avec l'avènement de la vraie haute définition vidéo d'ici à quelques années, peut intéresser des circuits de salles multiples pour leurs petites salles.

MICHEL COLONNA d'ISTRIA.

● **Une sixième chaîne pour M. Murdoch.** – M. Rupert Murdoch a l'intention de lancer une chaîne de télévision européenne par satellite consacrée aux classiques du cinéma et aux arts. Sky Classic Channel viendra s'ajouter aux cinq autres programmes déjà mis en chantier par M. Murdoch : Sky News (informations), Euro-Sport, Sky Movies (cinéma), Sky Television (généraliste), Disney Channel (enfants). Ces chaînes seront relayées par le satellite luxembourgeois Astra qui devait être lancé dans la nuit du 9 au 10 décembre par Ariane. Sky Classic Channel (financé par la publicité) sera mis en service au printemps prochain *en même temps que Sky Movies et* Disney Channel (financés par abonnements). Les autres chaînes de M. Murdoch doivent émettre dès le 5 février.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOUT EST COMÉDIE. Espace ACNAV. Salle du puits qui parle, 20 h 30.

TONTO 2 OU UN PETIT PEU PLUS TARD LE MÊME JOUR. Atalante (46-06-11-90), 20 h 30.

C'EST DIMANCHE. Centre Georges-Pompidou (42-74-42-19), 21 h 30.

TON BEAU CAPITAINE. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15). Théâtre Gémier, 20 h 30.

TÊTE D'OR. Odéon (43-25-70-32), 19 h 30.

LA TRAVERSÉE AU-DESSUS DU NIAGARA. Ivry. Théâtre (46-70-21-55), 20 h 30.

EN FACE OU LA CHANSON PERDUE. La Bastille (43-57-42-14), 19 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Wonderful Casting : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30.
ARLEQUIN (45-89-43-22). Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). Tonto 2 ou un petit peu plus tard le même jour : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◇ Le Drame de la vie : 19 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ Blanche-Neige : 20 h.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Théodore : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Les Brûlants : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). ◇ La Ronde : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h 30.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ Karagoz ou la tragédie humaine : 20 h 30.
CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Une femme sans histoire : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
ELDORADO (Fnac). ◇ Permis de vivre (pour le logement des défavorisés) Abbé Pierre : 18 h 30 et 13 h 30.
ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Prince travesti : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. La Rive d'en face : 21 h. Salle II. ◇ Paroles d'or : 18 h 30. L'Annonce de Matthiah : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-67-51-84). Drame de Poche : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Cet animal étrange : 18 h 30. Une dame aux camélias : 20 h 30. Etreintes : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ Chansons, humour et fantaisie : 14 h 30. L'Ange gardien : 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. La Chevauchée élastique : 21 h 30.
L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h. Petite salle. ◇ En face ou la chanson perdue : 19 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.



Vendredi 9 décembre

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Fluctuat : 20 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Cahiers de Malte Laurids Brigge : 19 h 30. L'Idiot : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30. ◇ Le Grand Invité : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. La Ténèbre : 20 h 30. Tonton Arthur : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.
MOGADOR (48-78-75-00). Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.
MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ Après-midi au Chat noir : 16 h, 14 h 30 et 17 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.
ODÉON (43-25-70-32). ◇ Tête d'or : 19 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.
PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 15.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.
RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ K. von G., d'après Aucun lieu, nulle part : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.
STUDIO DES ARTS-HÉBERTOT (42-27-40-27). Marie, au matin : 19 h.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.
TAC STUDIO (43-73-74-47). Le Bonnet du fou : 21 h.
THÉATRE 13 (45-88-16-30). Jock : 20 h 30.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Camp : 20 h 45.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens. Brel : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Tango : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Fanny : 20 h 30. Salle I. ◇ Le Journal d'un fou : 18 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ◇ Le Faiseur de théâtre Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.
THÉATRE DU BEL AIR (43-46-91-93). ◇ Marie 89 : 21 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Andromaque : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Tu m'aimes combien ? : 21 h.
THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. D'Artagnan : 20 h 30. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. Tir et Lir : 21 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T.. Claudel insolite : 18 h 30. Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.
VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). ◇ Un pied dans le crime : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Tartarin de Tarascon (1943), de Raymond Bernard, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Gaslight (1940, v.o.), de Thorold Dickinson, 19 h ; Hommage à Rainer Werner Fassbinder (v.o. s.t.f.), Lily Marleen (1981, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma georgien : la Ballade de Khevsourétie (1955, v.o. s.t.f.), de Chota Managadze, 14 h 30 ; l'Amour au premier regard (1975, v.o. s.t.f.), de Rezo Esadze, 17 h 30 ; Pirosmani (1972, v.o. s.t.f.), de Guegorguiç Chenguelaia, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Les Années sombres 1938-1948 : Une avant-guerre : Actualités de l'époque, Entente cordiale (1939) de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Munich ou la paix pour cent ans (1967) de Marcel Ophuls, 16 h 30 ; Actualités de l'époque : le Paradis perdu (1939) d'Abel Gance, 18 h 30 ; Actualités de l'époque, Ils étaient neuf célibataires (1939) de Sacha Guitry, 20 h 30.

Les exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Images, 18e (45-22-47-94).
BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
EPIDEMIC (Dan., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA MAISON DE JADE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
PASCALI'S ISLAND (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
RAGGEDY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).
SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA SEPTIÈME PROPHÉTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES SURPRISES DE L'AMOUR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
THE LAST MOVIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).
VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

BÉRUCHET DIT LA BOULIE. Film français de Béruchet : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
CAMILLE CLAUDEL. Film français de Bruno Nuytten : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LES FORMES DE L'AMOUR. Film allemand de Rudolf Thomé, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE. Film tchèque de Jiri Barta, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
MANGECLOUS. Film français de Moshé Mizhari : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE SUD. Film argentino-français de Fernando Ezequiel Solanas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TOM WAITS BIG TIME. Film américain de Chris Blum, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M. Pohyer).

« Sur les traces des Mongols : Guillaume de Rubrouk et Marco Polo », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M.-C. Lasnier).

« Portes ouvertes à l'hôtel de Beauvais », de 14 h 30 à 17 heures, 68, rue François-Miron. Entrée gratuite (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le Val-de-Grâce et le salon d'Anne d'Autriche », 14 h 30, 277 bis, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« L'univers de Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (La France et son passé).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 33, quai d'Orsay. Carte d'identité (C. Merle).

« Le Musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (M. Hager).

« Le Grand-Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« Sous la coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« La Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon (Arts conférences).

« L'hôtel de Mondragon », 15 heures, 1, rue d'Antin (Paris et son histoire).

« Le symbolisme au Petit Palais », 16 heures, hall d'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le Marais et ses restaurations récentes », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Le quartier Montparnasse et ses rénovations », 15 heures, sortie métro Gaîté.

« La villa des Jardies, demeure de Balzac, puis de Gambetta », 15 h 30, 14, rue Gambetta à Sèvres (par train gare Saint-Lazare).

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

« L'hôtel de la Païva », 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (E. Romann).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les dessins de Rembrandt au Louvre », 11 heures, porte de Flore, quai des Tuileries (D. Bouchard).

« La civilisation pharaonique au Louvre », 11 heures, porte Denon (C. Merle).

« Les plus beaux costumes de cinéma au Musée de la mode et du costume », 11 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (M. Hager).

« Tombes célèbres du « cimetière-musée » dit du Montparnasse », 14 h 30, angle rue Froidevaux/avenue du Maine (V. de Langlade).

« La Mosquée, histoire de l'islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« L'hôtel de Soubise, les appartements du prince et de la princesse », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Exposition : les Champs-Elysées », 15 heures, 158, boulevard Haussmann, à la caisse (Mme Cazes).

« La cathédrale russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

« Saint-Denis : le Musée municipal d'art et d'histoire, ancien carmel », 16 heures, 22 bis, rue Gabriel-Péri (Office de tourisme).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Une prison révolutionnaire : la Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge.

« Huit siècles d'histoire au palais du Louvre », 15 heures, sortie métro Louvre.

« Le Musée Nissim-de-Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau.

CONFÉRENCES

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Les couleurs de l'invisible », par M. Henry.

Saint-Denis, 12, place de la Résistance, 15 heures : « L'abolition des privilèges : la nuit du 4 août 1789 » (Office de tourisme).

Sorbonne (salle 118), 1, rue Victor-Cousin, 15 heures : « Le cosmotellurisme qui nous environne tous : ses rapports avec la médecine moderne. L'homme cosmique », par J.-L. Ayoun et H. Moskovakis.

ISTEG (salle n° 1), 107, rue de Reuilly, 18 heures : « Les origines du langage avant l'intervention de l'écriture », par M. Locquin (Université libre de Paris et de l'Ile-de-France).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Le quartier des Halles sous l'Ancien Régime » (Monuments historiques).

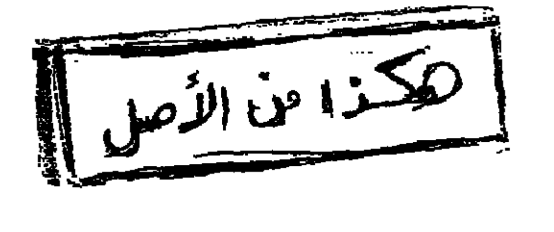
DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde au quotidien » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Révolution française, 1789-1792, la lutte entre la cour et les forces révolutionnaires », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Mexique » ; 16 heures : « Les soleils noirs de Bahia » ; 17 h 30 : « Brésil de tous les rêves », films présentés par C. Cousin.

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les surprises de la prise de la Bastille », par Natya ; en seconde partie : « Expériences de graphologie », par L. Dejanaz (analyse des lettres apportées par les auditeurs).

62, rue de Sully, 16 h 30 : « La chapelle Sixtine : les fresques de Michel-Ange » (Monuments historiques).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 9 décembre

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Jean-Michel Jarre. Variétés : *Gérard Blanc, Midi 5, Marie Myriam, Alain Souchon, The Boys, Charlie Makes the Cook, Louise Féron.* ▶ **22.35 Documentaire : Le passé retrouvé.** *Guy Bedos en* Algérie, de Dominique Colonna et Mireille Dumas. **23.30 Journal et Météo. 23.45 Cinéma : Cinq et la peau** ■■ Film français de *Pierre Rissient* (1981). Avec Feodor Atkine, Eiko Matsuda, Rafael Roco. *Un Européen qui vit à Manille depuis deux ans déambule à travers la ville, évoque son passé, les cinéastes qu'il admire, et rencontre de très belles femmes asiatiques. Journal intime, poème, rêverie, essai sur le goût de la vie, ce film intellectuel et littéraire, sans dialogue mais avec commentaire « off », est une œuvre d'auteur pour cinéphiles.* **De 1.30 à 6.45 Rediffusions. 1.30 Série : Drôles d'histoires. 1.55 Feuilleton : Cités à la dérive. 2.50 Feuilleton : Symphorien. 3.15 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Musique.**

A 2

▶ **20.40 Téléfilm : Jean de Florette.** De Claude Berri, d'après *l'Eau des collines*, de Marcel Pagnol, avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Daniel Auteuil, Elisabeth Depardieu (1re partie). **21.50 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « La civilisation du vin », sont invités : Jean-François Bazin *(Montrachet)*, Michel Dovaz *(les Grands Crus bourgeois de Bordeaux)*, Marcel Lachiver *(Vins, vignes et vignerons)*, Emile Peynaud *(le Vin et les Jours)*, Jancis Robinson *(le Livre des cépages)*, Jean Dethiers *(Châteaux Bordeaux)*. **23.10 Journal. 23.25 Cinéma : le Roi** ■ Film français de Pierre Colombier (1936). Avec Gaby Morlay, Elvire Popesco, Raimu, Victor Francen. *Le souverain du royaume de Cerdagne vient en visite officielle à Paris. Piquante comédie de mœurs de la Belle Epoque, transposée dans les années 30 par Louis Verneuil.* **1.15 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.30 Feuilleton : Tourbillons (dernier épisode). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Mon Fasnett à moi. ***22.20 Journal et Météo.*** **22.50 Documentaire : L'Europe de la Toison d'or.** L'histoire de la maison de Bourgogne. Dernière partie : La paix des Dames. **23.45 Musiques, musique.** Semaine du jazz : Charles Loos. **23.55 Téléfilm : Sammy.** De Philippe Carrère, d'après Ken Hugues. **0.55 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le droit au meurtre. De Jeffrey Bloom. *L'autodéfense en question.* **22.00 Documentaire : Okavango, les trésors du Kalahari.** En plein cœur du désert, une immense oasis... **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Platoon** ■ Film américain d'Oliver Stone (1986). Avec Tom Berenger, Willem Dafoe, Charlie Sheen, Forest Whitaker. *En 1967, un engagé volontaire de dix-neuf ans rejoint un régiment combattant près de la frontière cambodgienne. Cet idéaliste assiste à l'affrontement de deux sergents et découvre l'horrible réalité de la guerre au Vietnam. Scénariste à succès, réalisateur de* Salvador *(1985), Oliver Stone a signé ici une œuvre inspirée de ses souvenirs personnels.* **0.55 Cinéma : Cœurs croisés** ■ Film français de Stéphanie de Mareuil (1987). Avec Caroline Loeb, Roger Mirmont, Julie Jézequel. *La vie et les problèmes d'une dizaine de personnes habitant un immeuble de la rue Saint-Denis, à Paris. Un premier film, sympathique dans sa démarche, bien interprété.* **2.20 Cinéma : Tout va trop bien** □ Film américain de Jim Kouf (1986). Avec *Tom Conti, Teri Garr, Paul Rodriguez.* **3.45 Cinéma : Vidéodrome** ■ Film américain de David Cronenberg (1982). **5.10 Cinéma : Bob le flambeur** ■■ *Film français de Jean-Pierre* Melville (1955). Avec Isabelle Corey, Roger Duchesne, Daniel Cauchy.

LA 5

20.30 Téléfilm : Warkill. 22.00 Série : Matlock. 0.00 Journal de minuit. ***0.05 Capitaine Furillo*** (rediff.). **1.10 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **2.15 Le cœur au ventre** (rediff.). **3.05 Journal de la nuit. 3.10 Sam et Sally** *(rediff.)*. **4.00 Vive la vie !** (rediff.). **4.15 Voisin, voisine** (rediff.). **5.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.35 Voisin, voisine.**

M 6

20.35 Téléfilm : Le naufrage des étoiles. *Une navette spatiale s'est écrasée sur terre.* **22.20 Magazine : Charmes.** Le Kamasoukriss ; Elena et ses copines ; Roulette et molaires ; Vidéomaniaque ; Hot dog ; Séduction en direct. **22.50 Série : Clair de lune. 23.40 Journal. 23.50 Série : Le prisonnier. 0.35 Série : Docteur Caraïbes. 1.05 Documentaire: Le monde sauvage. 1.35 Magazine : Destination santé** (rediff.). **2.30 Documentaire : Le monde sauvage. 3.00 Documentaire : Visages de Chine. 3.30 Docteur Caraïbes** (rediff.). **4.00 Documentaire : Le monde sauvage. 4.30 Docteur Caraïbes** (rediff.). **5.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Bon voyage Germaine Tailleferre. **21.30 Musique : Black and blue.** Rythme et geste, de Georges Paczinski, professeur de batterie. **22.40 Nuits magnétiques.** La passion Rabelais. 4. Le Quart-Livre. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Woodstock. Jimi, Carlos et les autres. 5. Le blues de Jimi.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 janvier au Grand Auditorium) : Les Troyens (Chasse royale et orage). Harold en Italie, symphonie pour orchestre et alto principal op. 16, de Berlioz ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur et Daphnis et Chloé (suite nº 2), de Ravel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. John Nelson, 1er violon, Jacques Prat, sol. Jean-Baptiste Brunier, alto, François-René Duchâble, piano. **22.20 Premières loges.** Extraits de Don Pasquale, de Donizetti ; du Toreador, d'Adam ; Variations, de Proch ; Le soldat de Marsala, de Nadaud ; La chanson des heures, de Privas ; extraits de La traviata et de Ernani, de Verdi. **23.07 Club de la musique ancienne.** La musique française, son influence sur les compositeurs allemands G. Boehm et *J.-S. Bach.* Œuvres de Grigny, Boehm, Bach, par Michel Chapuis, aux orgues de Saint-Pons de Thomières. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Hassell-Farafina, *Eno, Hassel, Ives. A 1.30, Les poissons* d'or du passé : Franz Schreker (1878-1934).

Samedi 10 décembre

TF 1

20.00 Journal et Météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sébastien c'est fou ! Emission présentée par Patrick Sébastien. **22.20 Magazine : Ushuaïa.** Le magazine de l'extrême de Nicolas Hulot. Sommaire : *Une rencontre avec les derniers Bushmen* ; Solar challenger ; La ligne Madigan ; L'armée de l'air sudiste ; Le prince Wilhelm. **23.20 Feuilleton : La Mafia II.** Avec *Michele* Placido, Nicole Jamet, François Périer (5e épisode). **0.25 Journal et Météo. 0.45 Série : Les incorruptibles.**

A 2

20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.45 Variétés : Champs-Elysées. Avec Michel Serrault, Yoko Ono, Charlotte Gainsbourg, Zizi Jeanmaire, Eric Vu An, Bernard Lavilliers, Shona, Yves Simon, Killie Minogue, Marc Jolivet, Marcel Amont, Line Renaud. Des vidéos de John Lennon, Michael Jackson, Jean-Jacques Goldman. Un extrait d'Astérix, de Jérôme Savary.



22.25 Journal et Météo. 22.40 Concert Amnesty International. Soirée exceptionnelle présentée par Thierry Ardisson, à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Concert donné à Buenos-Aires le 15 octobre, avec Peter *Gabriel, Bruce Springsteen, Sting, Tracy Chapman, Youssou'n Dour.*Thierry Ardisson et ses invités : Pierre Arpaillange, ministre de la justice : *Manu Katche, batteur de Sting et* de Peter Gabriel ; Fernando Solanas, metteur en scène argentin pour *le Sud* ; Jacques Higelin ; Rabah Attas.

FR 3

17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Le tourbillon, Deux semaines de vacances, La pirata, Zim zim boum boum, Dingo champion de boxe. **18.00 Série : Disney cinéma première.** Deux pères et demi. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.52 Dessin animé : Les contes magiques. 20.05 Jeu : La classe. 20.30 Disney Channel.** Dessins animés : La bande à Picsou, Un sommeil d'ours, Donald *chasseur* ; *et à 21.05* un épisode de la série Super Flics. **21.45 Journal et Météo.** ▶ **22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Le mime Marceau. **22.30 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Bon anniversaire Monsieur Messiaen. **23.30 Magazine : Sports 3.** Retransmission, depuis le *Salon du cheval, porte* de Versailles, du 6e Audi Masters. **0.30 Documentaire : Histoire et passion.** Les communautés familiales agricoles.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Une proie pas comme les autres. De Sandor Stern, avec Gérald Mc Raney, Shawnee Smith. *Une gamine de seize ans enlevée par un violeur assassin.* **22.05 Surprise sur prise. 22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : le Jour des morts-vivants** □ Film américain de George A. Romero (1985). Avec Lori Cardillo, Terry Alexander. *Les morts-vivants ont envahi la Terre. Un groupe d'êtres humains, dont une femme, réfugiés dans un silo à missiles, cherche des solutions pour survivre. Réalisateur d'un classique du film d'horreur,* la Nuit des morts-vivants *(1968), et de* Zombie *(1978), George A. Romero semble se parodier lui-même dans les scènes de cauchemar et d'épouvante.* **0.40 Cinéma : Les cadavres ne portent pas de costard** ■■ Film américain de Carl Reiner (1982). Avec Steve Martin, Rachel Ward, Alan Ladd, Carl Reiner (v.o.).

LA 5

20.30 Téléfilm : Croisière en enfer. De Michel O'Herlihy, avec Christopher Plummer, Cliff Potts. *Un bateau pirate moderne passe à l'attaque.* **22.30 Série : La belle et la bête. 23.30 Magazine : Télé-matches. 23.35 Série : La cinquième dimension. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Le commissaire Maigret** (rediff.). **1.35 Boulevard Bouvard. 2.00 Série : Voisin, voisine. 3.00 Boulevard Bouvard. 3.25 Série : Voisin, voisine.** ***4.25*** **Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.50 Série : Voisin, voisine.**

M 6

20.00 Série : Cher oncle Bill. 20.35 Feuilleton : Nana. De Maurice Cazenave, d'après Emile Zola, avec Véronique Genest, Guy Tréjean (dernier épisode). *Nana a contracté la petite vérole, elle se meurt...* **22.15 Téléfilm : Les jeunes adultes.** De Daryl Duke, avec Carl Marotte, Charlaine Woddward. *Ou comment sortir d'une adolescence difficile.* **23.50 Journal. 0.00 Sexy clip.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Pierre Verger, ethnologue, photographe. ***20.45 Dramatiques.*** Orphée ou la traversée des apparences, de Marianne Becache. **22.35 Musique : Opus.** Nietzsche ou le génie de l'allégresse. ***0.05 Clair de nuit.***

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné les 3 et 5 décembre au Théâtre des Champs-Elysées) : Cosi fan tutte, de Mozart, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Nevile Marriner, sol. Margaret Marshall, soprano, Marjana Lipovsek, mezzo-soprano, Barbara Bonney, soprano, Keith Lewis, ténor, Hakan Hagegard, baryton, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, *John Constable*, clavecin. **23.08 Musique de chambre.** Les sept dernières paroles du Christ de Haydn ; Sextuor pour flûte, hautbois, *clarinette, basson, cor et piano de Pou*lenc. **0.30 La terrasse des audiences au clair de lune.** David Lively, pianiste.

Dimanche 11 décembre

TF 1

6.43 Météo. 6.45 Bonjour la France, bonjour ***l'Europe. 7.50 Magazine :*** **Bonjour monsieur le maire. 8.00 Jardinez avec Nicolas.** ***De 8.15 à 10.30 Dorothée dimanche.*** **8.15 Dessins animés. 9.00 Série : Tarzan.** ***9.50*** **Pas de pitié pour les croissants. 10.30 Magazine : Les animaux du monde.** Deux chercheurs et leur mini-univers. **11.00 Magazine : Auto-moto. 11.28 Météo. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix. 12.55 Météo et Journal. 13.20 Série : Texas police. 14.15 Jeu : Music-chance. 15.00 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.50 Tiercé à Auteuil. 16.00 Variétés : Interchallenges. 17.05 Série : Pour l'amour du risque. 18.00 Mondo Dingo. 18.30 Série : Vivement lundi !** ▶ **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invité : François Furet, historien. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal, météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma :** *Cours privé* ■■ *Film français de* Pierre Granier-Deferre (1986). Avec Elisabeth Bourgine, Michel Aumont, Xavier Deluc. *Le directeur d'un cours privé de Neuilly reçoit des lettres anonymes l'informant que sa jeune professeur d'histoire a des relations coupables avec ses élèves féminines. Adaptation, fort réussie, par Pierre Granier-Deferre d'une œuvre littéraire de Jean-Marc Roberts. Un dédale d'ambiguïtés, une forte tension psychologique et, pour Elisabeth Bourgine, un rôle très important.* **22.20 Magazine : Sport dimanche. 23.05 Journal et Météo. 23.25 Yehudi Menuhin à Moscou.** De Bruno Monsaingeon. 2. Naissance d'un duo. Extraits de la sonate Le printemps, de Beethoven, de la sonate en la majeur de Brahms, de la première sonate de Bartok, de la deuxième sonate de Beethoven, de Lieberlied, de Kreisler, par Yehudi Menuhin et Viktoria Postnikova. ***De 0.25 à 6.27 Rediffusions.*** **0.25 Série : Drôles d'histoires. 0.45 Feuilleton : Cités à la dérive. 1.35 Feuilleton : Symphorien. 2.00 Feuilleton : Les aventures de Caleb Williams. 3.20 Documentaire : Histoires naturelles. 4.45 Musique. 5.10 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par *Marie Talon et Biboun. La Pimpa* ; Bogus ; Mimi Cracra ; Non, non, non et non ; Alex ; Quick et Flupke ; Barnabule. **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Émissions israélites. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe. 12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, émission de Jacques Martin, présentée par Claude Sarraute. **13.00 Journal et Météo. 13.25 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. **15.00 Série : Magnum. 15.55 L'école des fans.** Invité : le groupe Gold. **16.40 Série : Eurocops-Euroflics.** Zorro, de Michael Meyer, avec *Rolf Becker, Eva Kryll. Deux policiers allemands aux trousses d'un assassin.* **17.30 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau.** Au cœur des récifs des Caraïbes. **18.25 Magazine : Stade 2.** Football : championnat de France ; Rugby : championnat de France ; Ski alpin, artistique et nordique : Coupe du monde ; Natation : les problèmes financiers des fédérations, à travers celle de natation ; Golf : Coupe du monde ; Basket : championnat de France (Saint-Quentin-Orthez) ; Hippisme : Audi Masters ; Escrime : Coupe du monde. **19.30 Série : Maguy.** Soupçons et lumières. **20.00 Journal et Météo. 20.40 Série : Sueurs froides.** 1. Le chat et la souris, d'Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Véronique Genest. 2. La chute, de Pierre Jolivet, avec Michel Galabru, Zabou. 3. Donnant, donnant, de José Pinheiro, avec Jacques Perrin, Pierre Malet. **21.55 Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggieri. Les voix du sérail ou l'histoire des castrats. **23.15 Journal. 23.40 Magazine : Apos.** *De Bernard Pivot.* ***23.55 L'odyssée*** **sous-marine du commandant Cousteau** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Amuse 3.** Les entrechats ; Petit ours brun ; Lucky Luke ; Raconte-moi la Bible. **9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui.** Les médecines venues d'ailleurs. **10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR3. 14.30 Expression directe.** RPR ; CFDT. **14.50 Magazine : Sports loisirs.** Sports en scène : *Les sirènes*, de Pascal Bonitzer ; Jumping d'Alençon ; Tennis : Tournoi de Brest ; Golf : Coupe du monde à Melbourne. **18.00 Amuse 3.** Kiko ; Les petits malins ; Concours Nintendo ; Signé Cat's Eyes. **19.05 Série : Lady Blue.** Violence. **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Feuilleton : Le secret des Flamands.** De Robert Valey, avec Isabelle Adjani, Jean-Claude Dauphin (3e épisode). **21.30 Océaniques :** ***Le*** **magazine.** De Pierre-André Boutang. L'actualité culturelle. **22.00 Journal et Météo. 22.25 Magazine : Sports en scène.** La première planche, de Thomas Gilou. **22.35 Cinéma : Port of seven seas** ■■ Film américain de James Whale (1938). Avec Wallace Beery, Frank Morgan, *Maureen O'Sullivan* (N) (v.o). *Le fils d'un cafetier du port de Marseille a séduit une jeune marchande de poisson qui est enceinte de lui. Il s'engage sur un bateau pour faire le tour du monde. Cela vous rappelle forcément quelque chose puisqu'il s'agit d'une adaptation — américaine — des deux pièces de Marcel Pagnol :* Marius *et* Fanny. *Cette production MGM ne fut pas distribuée en France. On lui prête un certain charme, un certain « exotisme ».* **23.55 Musiques, musique.** Intermezzo et ballade, opus 118, de Brahms, par Eric Heidsieck, *piano.* ***0.05 Documentaire :*** **Inventaire des campagnes.** Les fêtes et les saisons.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.50. 7.00 Top 50. Présenté par Marc Toesca. **7.50 Cabou cadin.** Polluards ; Les 13 fantômes de Scoubidou ; Trip Trap. **8.55 Cinéma : Les noces barbares.** ■ Film franco-belge de Marion Hänsel (1987). Avec Yves Cotton, Thierry Frémont, Mariane Basler. **10.30 Cinéma : Platoon.** ■ Film américain d'Oliver Stone (1986). Avec Tom Berenger, Willem Dafoe, Charlie Sheen, Forest Whitaker. **En clair jusqu'à 14.00. 12.30 Série : Max Headroom. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Alain Delon. **14.00 Série : Palace. 15.15 Série : Bergerac. 15.25 Documentaire : Okavango, les trésors du Kalahari. 16.15 Football.** Match éliminatoire de la Coupe du monde 1990 : Yougoslavie-Chypre. **17.50 Flash d'informations. 18.00 Cinéma : le Passager** □ Film franco-britannique de Geofrey Reeve (1973). Avec Charlotte Rampling, David Birney, Michael Lonsdale. *Un jeune Américain a été engagé par un homme mystérieux pour faire passer aux Etats-Unis un savant hongrois en fuite. Le scénario est rocambolesque, la mise en scène donne dans l'esbroufe. Le personnage de Charlotte Rampling est inutile. Bref, un ratage.* **En clair jusqu'à 20.30. 19.30 Flash d'informations.** ***19.35 Dessins animés :*** **Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : la Passion Béatrice** ■■ Film franco-italien de Bertrand Tavernier (1987). Avec Bernard-Pierre Donnadieu, Julie Delpy, Nils Tavernier, Monique Chaumette. *François de Cortemart, enfant, a perdu son père parti en guerre, et tué l'amant de sa mère. Devenu un homme cynique et violent, rescapé de la bataille de Crécy, il veut soumettre à sa loi sa fille adolescente, qui lui voue une adoration. Un drame de passion sauvage qui aurait demandé plus de lyrisme et un style moins hétéroclite. Tavernier a porté tous ses efforts sur la recréation — les historiens ont admiré — de la vie au Moyen Age. Un film hors du commun.* **22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : le Milliardaire** ■ Film américain de George Cukor (1960). Avec Marilyn Monroe, Yves Montand, Tony Randall (v.o.). *A New-York, un milliardaire d'origine française se fait passer pour un acteur débutant auprès d'une danseuse dont il est épris. Comédie musicale en parti ratée à cause d'un scénario médiocre. Mais on y aime Montand et, surtout, Marilyn Monroe.* **0.25 Cinéma : Fever.** Film américain classé X de Stuart Michaels (1986). Avec Karen Summer, François Papillon. **1.45 Série : Paire d'as.**

LA 5

6.30 Le journal permanent. De 7.30 à 10.40 Dessins animés. 7.30 Les aventures du petit koala. 7.55 Vanessa et la magie des rêves. 8.15 Le magicien d'Oz. 8.40 Flo et les Robinson suisses. 9.00 Dans les Alpes avec Annette. 9.30 Le magicien d'Oz. 9.50 Robotech. 10.40 Série : Captain Power (rediff.). **11.10 Série : Matthew Star. 11.50 Série : K 2000** (rediff.). **13.00 Journal. 13.25 Téléfilm : Bunco.** De George Englund, avec Rock Hudson, James Earljones. **15.10 Téléfilm : Le lieutenant Wade Griffin.** De Boris Sagal, avec Lorne Greene, Lorraine Gary. **16.45 Série : La cinquième dimension** (rediff.). ***17.40 Magazine :*** **Télé-matches. 18.40 Feuilleton : Pour l'honneur des Grenville. 18.55 Journal images. 19.02 Feuilleton : Pour l'honneur des Grenville** (suite). ***20.00*** **Journal. 20.30 Cinéma : Little big man** ■■ Film américain d'Arthur Penn (1970). Avec Dustin Hoffman, Faye Dunaway, Martin Balsam. *Un vieillard de cent vingt et un ans se souvient de son passé. Arthur Penn démythifie à sa manière la saga de l'Ouest américain. Dustin Hoffman remarquable.* **23.00 Cinéma : la Question** ■■ Film français de Laurent Heynemann (1976). Avec Jacques Denis, Nicole Garcia, Jean-Pierre Sentier. *Alger 1957. Un journaliste français qui soutient la cause du FLN doit entrer dans la clandestinité. Il est arrêté et torturé par les parachutistes. L'histoire vraie de Henri Alleg qui, de sa prison, avait réussi à publier un livre pour alerter l'opinion publique. Les événements de la guerre d'Algérie à la fin de la IVe République. Adaptation réalisée avec une grande rigueur. Un film politique pour la défense de la dignité humaine.* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : la Question** (suite). **1.00 1.30 Ciné Cinq. 1.10 Cinéma : Boy meets girl** ■ Film français de Leos Carax (1984). Avec Denis Lavant, Mireille Perrier. **2.45 Ciné Cinq. 2.55 Cinéma : le Joli Mai** ■ Film français de Chris Marker (1962).

M 6

7.00 Clips à la carte. 8.40 La lucarne d'Amilcar. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. Invité : le professeur Tomatis. **11.30 Variétés : Hexagone 60-80. 11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Magazine : Ciné 6. 12.30 Série : La petite maison dans la prairie. 13.25 Série : L'incroyable Hulk.** ***14.15 Série : L'homme invisible.*** **15.10 Série : Starsky et Hutch. 16.30 Hit, hit, hit, hourra ! 16.35 Magazine : M 6 aime.** Rock ciné culte. **17.30 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Pauletto. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Dessins animés : Graffi'6. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cher oncle Bill. 20.35 Cinéma : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette** ■ Film français de Jean Yanne (1979). Avec Jean Yanne, Jacques François, Michel Duchaussoy, Mimi Coutelier. *Un inspecteur de police, flanqué d'une charmante assistante, enquête sur l'enlèvement d'un animateur-vedette de télévision par un commando révolutionnaire. Satire rigolarde — et ne dédaignant pas le mauvais goût — des milieux du spectacle audiovisuel.* **22.15 Journal. 22.25 Capital** (rediff.). **22.30 Cinéma : Un si joli village** ■ Film français d'Etienne Périer (1978). Avec Victor Lanoux, Jean Carmet, Valérie Mairesse. *Un patron de tannerie a tué sa femme et fait disparaître le corps. Comme il impose sa loi de notable dans son village, personne n'ose s'attaquer à lui. Sauf un petit juge d'instruction venu d'ailleurs. Conflit social et politique. Un bon scénario, une mise en scène solide, sans effets, des acteurs très justes dans leurs compositions.* **0.25 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.20 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Série : Les saintes chéries. 2.25 Feuilleton : Les roues de la fortune** (2e épisode). **3.20 Magazine : M 6 aime** (rediff.). **4.15 Les roues de la fortune** (rediff.). **5.10 Les saintes chéries** (rediff.). **5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. La vie mode d'emploi, de Georges Perec. **22.35 Musique : Le concert.** Les feuillets d'Orphée. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 9 et 10 novembre salle Pleyel) : Sérénade pour sept instruments et voix de basse, op. 24, de Schönberg ; Concerto pour piano et orchestre, de Hoeller ; Images pour orchestre de Debussy, par l'Orchestre de Paris et l'Ensemble Intercontemporain, dir. Pierre Boulez, Daniel Barenboïm ; sol. : Stephen Roberts, baryton, Daniel Barenboïm, piano. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Les grands compositeurs du néoclassicisme byzantin. **0.30 Archives dans la nuit.** Furtwängler-Berlin 1942-1944. Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, de Beethoven ; Sinfonia domestica, de R. Strauss.

Audience TV du 8 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 183 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53.5	Santa-Barbara 21.2	Actuel. région. 10.7	Actuel. région. 11.2	Top 50 3.8	Ali Baba 3.5	Routes paradis 2.9
19 h 45	60.5	Roue fortune 30.8	Baby sitter 9.1	19-20 info 11.0	Nulle part 3.6	Boulev. Bouvard 3.0	Routes paradis 3.2
20 h 16	70.2	Journal 31.1	Journal 16.5	La classe 11.8	Nulle part 2.2	Journal 4.5	Campus show 4.5
20 h 55	71.7	Rick Hunter 23.0	Clara et... 21.8	Champagne 7.3	Noces barbares 2.7	Traite blanche 13.6	Marche pas... 4.3
22 h 8	64.3	Rick Hunter 27.6	Clara et... 21.0	Champagne 6.8	Flash 1.4	Pub 6.7	Drôles dames 1.6
22 h 44	40.5	Amour violé 16.4	Edit. spéciale 4.9	Chroniques 2.5	Vidéodrome 1.1	Histoire O 2 13.2	Drôles dames 2.4

Le Carnet du Monde

Naissances

– Paris. Beyrouth.

Sylvaine et Louis LE VERT ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Laure,

le 22 novembre 1988.

– Mme Jacques PFEIFFER,
M. et Mme Jean-Pierre ULMANN,
ont la joie de faire part de la naissance de leur premier arrière-petit-enfant et petit-enfant

Constance,

le 26 novembre 1988,
fille de
M. Rémi ULMANN et de Madame
née Catherine Boulat.

– M. et Mme André de SÉGUIN des HONS
ainsi que
Sophie,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Diane,

le 30 novembre 1988.

98, rue La Fontaine,
75016 Paris.

– *Florent*
a le plaisir d'annoncer la naissance, le 29 novembre 1988, de sa petite sœur

Lucie,

chez
Jean et Fabienne CLAIRAMBAULT.

87, rue de Belleville,
75019 Paris.

Mariages

– Les familles CABRAN, CUDJOE, N'ZI, BROU,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Rennes et Emmanuel,

le samedi 10 décembre 1988, à 17 heures, à la mairie de Marcory, à Abidjan.

Décès

– Lyon.

Mme Jean-Luc Bergeon
et sa fille Ségolène Bergeon,
M. et Mme Hubert Thouvenot
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Thouvenot
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Jean-Luc BERGEON,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Toul (Meurthe-et-Moselle).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Lyon.

11, rue Garibaldi,
69006 Lyon.
4 rue de Longpont,
92200 Neuilly.

– Mme Pierre-Marie Delattre,
son épouse,
Thierry Delattre,
Marie-Christine et Christian Chanvel,
Agnès Delattre,
Xavier Delattre,
ses enfants,
et petits-enfants,
Yves et Jacqueline Delattre,
Alain et Micheline Delattre,
Claude et Jeanne Brotteville,
ses frères et belles-sœurs,
Sœur Geneviève de la Trinité,
sa tante,
Toute sa famille
Et ses amis,

ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre-Marie DELATTRE,

survenu à Montoire, le 8 décembre 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 décembre, à 15 heures, en l'église de Montoire (Loir-et-Cher).

Condoléances sur registre.

– Roger MOSER,
sous-préfet de Compiègne,

a disparu le 7 décembre 1988.

Le levée du corps aura lieu le samedi 10 décembre, à 9 heures, à la sous-préfecture de Compiègne.

La cérémonie religieuse aura lieu ce même jour, à 15 heures, en l'église Sainte-Thérèse, à Metz, suivie de l'inhumation, *dans l'intimité familiale*, au cimetière de l'Est.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 6 novembre 1937, à Sarreguemines (Moselle), ancien officier d'active, licencié ès lettres, M. Moser est entré en 1973 dans le corps préfectoral et a été nommé sous-préfet en 1980. Après avoir occupé divers postes dans *les départements et territoires d'outre-mer*, il avait été nommé sous-préfet de Compiègne en septembre 1988.]

– M. Paul Dutertre et Madame,
née Marie-Paule Sarreméjean,
Marc et Anne-Elisabeth Dutertre,
M. et Mme Pierre Sarreméjean,
Claire et Guillaume Faucon,
Béatrice, Bruno et *Emmanuel* Sarreméjean,
Mme Anne-Marie Sarreméjean,
M. Gilbert Carassus et Madame,
née Hélène Sarreméjean,
et leurs enfants,
Mme Paul Pialoux
et ses enfants,
Mme Paul Pujos
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Louis Pujos
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

M. Paul SARREMÉJEAN.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Saturnin d'Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées).

« Bienheureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Jacquetières,
69560 Sainte-Colombe.
25, rue des Ecoles,
78400 Chatou.
20, rue de l'Abbé-Groult,
75015 Paris.

Anniversaires

– *In memoriam :*

Le 10 décembre 1984

Odette de LASCOUPS

quittait ce monde et ceux qui l'aimaient.

– *Le 10 décembre 1980*

Jean WETSCH

nous a quittés.

Nous pensons à lui.

Guite, Maryvonne, Charles, David.

Messes anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire du décès du regretté

professeur Anis MAKHLOUF,

une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e, le mardi 13 décembre 1988, à 19 heures.

Communications diverses

– Sinistrés d'Arménie : sous l'égide de M. Santini, la mairie d'Issy-les-Moulineaux a mis en place un comité de solidarité aux sinistrés d'Arménie. Téléphonez au 46-45-21-70, poste 107, pour tous renseignements.

Entraide

– A l'approche de Noël, pensons à ceux qui ont faim ! Comme chaque année, les salésiennes missionnaires du Tamil-Nadu (Inde du Sud) rappellent qu'elles ont de plus en plus de difficultés pour assurer le riz quotidien de tous les enfants de leurs écoles-orphelinats. Le prix des denrées de première nécessité continue de monter ; 150 F seraient, à l'heure actuelle, une aide déjà efficace pour prendre en charge un enfant pendant un mois. L'association (loi de 1901) PREMDAN reçoit avec reconnaissance tous les dons au 67, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris, CCP Paris 22 275 91 A. Un reçu pour déduction fiscale et un bulletin d'information seront envoyés aux donateurs.

Soutenances de thèses

– Université Paris-VIII-Saint-Denis, le vendredi 9 décembre, à 14 heures, bâtiment G, salle 201, Mme Béatrice Giblin-Delvallet : « La région. Territoires politiques. Le Nord-Pas-de-Calais ».

– Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 9 décembre, à 14 heures, salle C 24, M. Bernard Cottret : « Bolingbroke : exil et écriture au siècle des Lumières ».

– Université Paris-V, le vendredi 9 décembre, à 17 heures, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, Mlle Rabha Zekri : « Les bases socio-économiques et idéologiques de l'enseignement au Maroc pendant le protectorat français (1912-1956) ».

– Université Paris-IV : le samedi 10 décembre, à 9 heures, amphithéâtre Descartes, M. El-Acheche Taïeb : « La poésie si'ite jusqu'au IIIe siècle de l'Hégire. Essai d'inventaire et d'analyse thématique ».

– *Université Paris-I*, le samedi 10 décembre, à 14 h 30, salle 308, entrée : 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Jean-Paul Notue : « La symbolique des arts bamileke (Ouest-Cameroun) : approche historique et anthropologique ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, le lundi 12 décembre à 9 h 30, salle 524, M. Mohammed Sassenou : « Recherche-développement et productivité dans les entreprises japonaises : étude économétrique sur données de Panel ».

– Université Paris-I, le lundi 12 décembre, à 14 heures, salle 318, institut Saint-Charles, 162, rue Saint-Charles, M. Paulo Carnetrodacunhafilho : « Mise en scène et mise en corps de l'image et du son dans *le Dieu noir et le Diable blond* de Glauber Rocha ».

– Université Paris-II, le mercredi 14 décembre, à 14 h 30, salle des commissions, Mme Claudine Pagney-Viard : « Rapports des droits de la santé et de l'environnement en matière de qualité de l'eau ».

– Université Paris-VIII, le mercredi 14 décembre, à 14 h 30, salle G 201, M. Michel Serfaty : « De la Massorah à l'ordinateur. Les concordances de la Bible. Etude historique et philologique. Un nouveau modèle : la concordance automatique ».

– *Université Paris-II, le mercredi* 14 décembre, à 17 h 30, salle des conseils, M. Pedro Paulo de Almeida Dutra : « Réflexions sur le contrôle des entreprises publiques à partir des données du droit brésilien. Une proposition de changement ».

– Université Paris-X-Nanterre, le vendredi 16 décembre, à 9 heures, salle C 24, Mme Lahrech, née Aouad Oumama : « La ville et le citadin dans le roman hispano-américain actuel ».

Université Paris-I, le vendredi 16 décembre, à 9 h 30, salle Appartement Decanal (centre Panthéon), M. Manuel Jorge : « Les rattachements alternatifs en droit international privé ».

– Université Paris-I, le vendredi 16 décembre, à 15 heures, salle 308, entrée : 1, rue V.-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Laurent Carroue : « Les industries informatique, électrique et électronique en Ile-de-France. Contribution à l'étude d'une industrie de haute technologie dans une métropole centrale ».

– Université Paris-V, le vendredi 16 décembre, à 17 heures, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue V.-Cousin, M. Daniel Peleka-Mvouza : « Education traditionnelle et proverbes en milieu lari (Congo-Brazzaville) ».

– Université Paris-I, le vendredi 16 décembre à 9 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, escalier L, M. Syng-Ho-Kim : « La question de Port-Hamilton (1885-1887) dans le contexte de la politique étrangère des grandes puissances ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

Informations « services »

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 10 décembre

Drouot, 11 heures : tapis d'Orient, vins, alcools ; Hôtel George-V, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Dimanche 11 décembre

Hôtel George-V, 15 heures : mobilier, objets d'art ; Hippodrome de Vincennes, 15 heures : voitures de collection.

L'ILE-DE-FRANCE

Samedi 10 décembre

Argenteuil, 14 h 30 : archéologie ; Compiègne, 14 heures : mobilier ; Enghien, 18 heures : argenterie, bijoux ; Sens, 15 heures : mobilier, objets d'art.

Dimanche 11 décembre

Argenteuil, 15 heures : tapis d'Orient ; Chartres, 13 h 30 : postes de TSF ; La Varenne-Saint-Hilaire, 14 h 30 : Extrême-Orient ; L'Ile-Adam, 14 h 30 : archéologie, tapis ; Nogent-le-Rotrou, 14 heures : mobilier, objets d'art, bijoux ; Rambouillet, 14 heures : tableaux et sculptures modernes ; Saint-Germain-en-Laye, 14 heures : mobilier, argenterie ; Sens, 14 h 30 : armes, mobilier, tableaux ; Vernon, 14 h 30 : tableaux modernes ; Verrières-le-Buisson, 11 heures et 14 h 30 : tableaux modernes ; Versailles Chevau-Légers, 10 h 30 et 14 h 15 : orfèvrerie, bijoux.

PLUS LOIN

Samedi 10 décembre

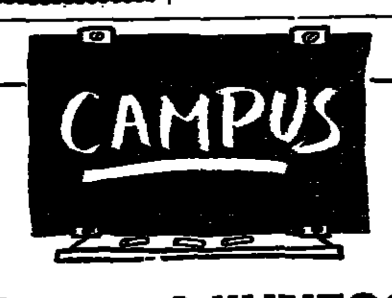
Agen, 9 h 30 et 14 heures : bijoux, tableaux, mobilier ; Belfort, 14 h 30 : archéologie ; Bolbec, 14 heures : mobilier, livres ; Bourges, 14 heures : tableaux modernes ; La Rochelle, 14 heures : bijoux, monnaies, objets d'art ; Lyon (Me Milliarede), 9 h 30 : appareils photo, instruments de musique ; Monteux, 10 heures et 14 heures : mobilier, objets d'art ; Pau, 14 h 30 : Extrême-Orient ; Périgueux, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Poitiers, 14 h 30 : tableaux modernes ; Rodez, 14 heures : bijoux, argenterie ; Saint-Jean-de-Luz, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Saint-Nazaire, 14 heures : bronzes, mobilier ; Saumur, 14 h 30 : grands vins ; Vitry-le-François, 10 heures et 14 heures : vins fins.

Dimanche 11 décembre

Angoulême, 10 heures et 14 heures : tableaux, mobilier ; Arles, 14 h 30 : Extrême-Orient ; Aubagne, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; Auch, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; Autun, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Beaune, 13 heures : mobilier, tableaux ; Belfort, 14 heures : argenterie, mobilier ; Bernay, 14 heures : vins, jouets, armes ; Béthune, 10 heures et 14 h 30 : vins, tableaux ; Blois, 14 heures : argenterie, bijoux ; Castres, 14 heures : tableaux modernes ; Châlons-sur-Marne, 14 heures : poupées, argenterie, tableaux ; Chalon-sur-Saône, 10 heures et 14 h 30 : jouets, argenterie, livres ; Chaumont, 14 heures : tableaux, objets d'art ; Cognac, 14 heures : mobilier, vins ; Contrexéville, 15 heures : mobilier, armes ; Epernay, 14 heures : timbres et vins ; Issoudun, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Le Havre, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Les Andelys, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Mâcon, 14 h 30 : vins de Bourgogne ; Manosque, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Marseille Cantini, 14 h 30 : archéologie ; Castellane, 15 heures : sculptures, tableaux ; Moulins, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Nancy, 14 heures : tableaux ; Sens, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; Noyon, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Poitiers, 14 h 30 : objets d'art ; Pontivy, 14 heures : mobilier, tableaux ; Pont-Audemer, 14 h 30 : jouets, linge ; Reims, 14 heures : objets d'art, mobilier ; Rouen, 14 heures : mobilier, objets d'art ; Saint-Etienne, 10 heures et 14 h 30 : mobilier, tableaux ; Soissons, 14 h 30 : estampes ; Vichy, 15 heures : mobilier, tableaux ; Vinca (P.-O.), 10 heures et 14 h 30 : tableaux, mobilier ; Woincourt, 10 h 30 et 14 heures : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Nîmes, Saint-Maur, Lorient, Nevers, Dourdan et Bourges, dimanche seulement.



Les jeunes à l'UNESCO

L'UNESCO a célébré pendant trois jours, le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des jeunes appartenant aux « clubs UNESCO » d'une vingtaine de pays se sont réunis à Paris, du 7 au 9 décembre, pour réfléchir à la signification actuelle de cette Déclaration et au rôle des Nations unies dans son application. Cette manifestation, organisée sous l'égide de la Fédération mondiale des clubs UNESCO, avait pour thème principal les droits culturels.

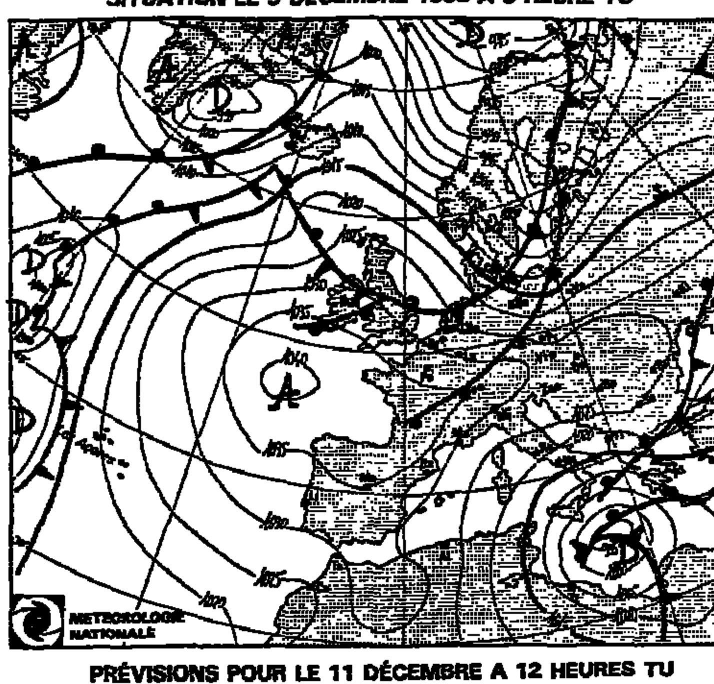
Pour affirmer la valeur des échanges culturels entre les nations, une journée portes ouvertes a rassemblé quatre cents jeunes de seize à trente ans, venus de France, mais aussi du Brésil, du Maroc ou de Malaisie et invités à participer à différents ateliers et « tables rondes ». Certains ont réfléchi au problème du patrimoine culturel mondial ou à celui des droits culturels des migrants, tandis que d'autres participaient à l'élaboration d'un poème collectif ou à la couverture journalistique de l'événement.

« C'est rassurant de découvrir que tant d'autres ont le même idéal de solidarité », constataient en fin de journée deux lycéennes niçoises. De leur côté, les organisateurs se félicitaient d'avoir pu donner la parole aux jeunes et estimaient que le thème de la culture permet de donner une image positive des droits de l'homme.

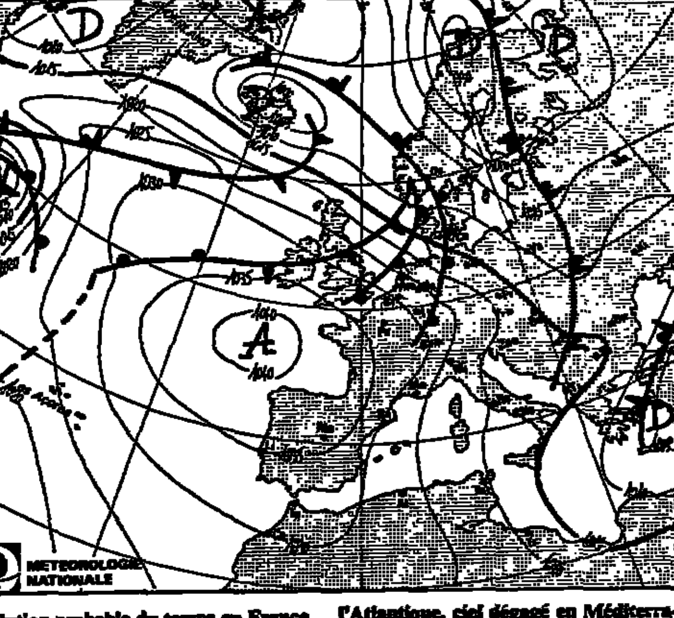
R. R.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 11 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 décembre à 0 heure et le lundi 12 décembre à minuit.

Un puissant anticyclone va rester proche de la France. Mais il est centré suffisamment à l'ouest pour que les perturbations atlantiques, qui le contournent par le nord, touchent notre pays (surtout la moitié est). L'Hexagone est surtout affecté par l'air chaud de ces perturbations, alors que l'air froid touche la mer du Nord et l'Allemagne. *Le temps* va donc rester assez doux malgré le flux de nord à nord-ouest : les régions de l'est, voisines du conflit entre ces deux masses d'air, connaîtront les pluies les plus marquées.

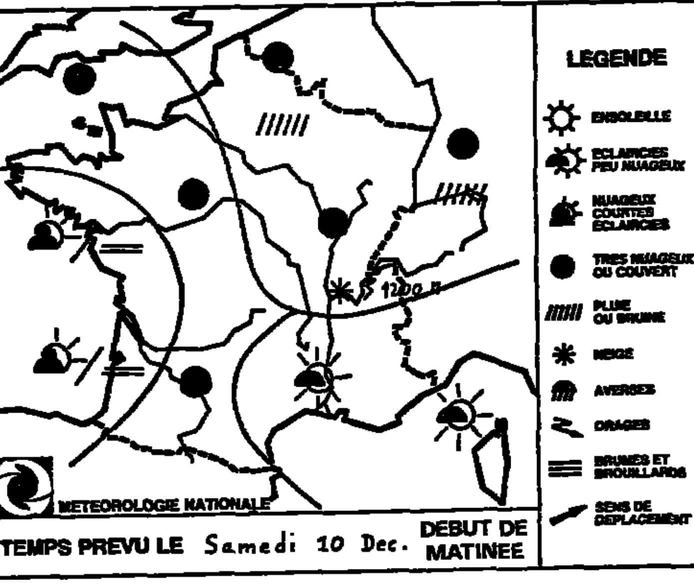
Samedi et dimanche : gris et humide, assez doux. Un peu de soleil près de l'Atlantique, ciel dégagé en Méditerranée.

Samedi : encore de la grisaille et de l'humidité.

La journée de samedi ressemblera malheureusement beaucoup à celle de vendredi : excepté les régions méditerranéennes où le Mistral persistant maintiendra un ciel dégagé, le ciel sera couvert sur l'ensemble de notre pays avec de faibles pluies ou bruines intermittentes.

Dimanche : toujours gris sur l'Est, de plus belles éclaircies à l'Ouest.

Brumes, brouillards et nuages bas seront *fréquents*, mais se dissiperont plus vite sur la façade atlantique où de belles éclaircies apparaîtront en cours de journée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-12-1988 à 6 heures TU et le 9-12-1988 à 6 heures TU — le 9-12-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	13	−1	D
BIARRITZ	9	4	N
BORDEAUX	7	5	C
BOURGES	3	2	P
BREST	11	9	C
CAEN	10	9	C
CHERBOURG	10	9	C
CLERMONT-FERR.	4	2	P
DIJON	6	3	P
GRENOBLE St-M-H	5	−2	D
LILLE	7	7	P
LIMOGES	4	2	P
LYON	6	2	C
MARSEILLE-MAR.	10	−2	D
NANCY	6	3	P
NANTES	10	8	C
NICE	13	4	D
PARIS-MONTS.	10	8	P
PAU	8	0	C
PERPIGNAN	10	8	D
RENNES	9	8	C
ST-ETIENNE	4	2	P
STRASBOURG	5	3	P
TOURS	7	4	C
TOULOUSE	6	3	P
POINTE-A-PITRE	30	21	0

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	13	10	P
AMSTERDAM	9	6	C
ATHÈNES	15	11	C
BANGKOK	31	21	C
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	4	−1	C
BERLIN	4	4	P
BRUXELLES	7	7	P
LE CAIRE	22	12	D
COPENHAGUE	6	4	D
DAKAR	27	23	D
DELHI	11	8	D
DJERBA	12	10	N
GENÈVE	5	−4	C
HONGKONG	23	18	C
ISTANBUL	7	7	P
JÉRUSALEM	17	5	D
LISBONNE	13	7	D
LONDRES	11	9	P
LOS ANGELES	26	17	D
LUXEMBOURG	4	3	P
MADRID	11	−3	D
MARRAKECH	22	6	D
MEXICO	25	8	B
MILAN	6	−2	D
MONTRÉAL	7	−9	D
MOSCOU	0	−1	C
NAIROBI	27	16	P
NEW-YORK	15	3	N
OSLO	0	−1	D
PALMA-DE-MAJ.	14	7	C
PÉKIN	5	−6	C
RIO-DE-JANEIRO	26	23	D
ROME	12	5	D
SINGAPOUR	30	23	P
STOCKHOLM	2	−1	N
SYDNEY	26	20	C
TOKYO	15	7	N
TUNIS	13	8	N
VARSOVIE	1	−4	*
VENISE	10	2	D
VIENNE	2	1	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Informations « services »

PHILATELIE

La Déclaration universelle des droits de l'homme

La Poste mettra en vente générale, lundi 12 décembre, un timbre à 2,20 F intitulé « Déclaration universelle des droits de l'homme. *Paris* 1948-1988 ».

Le 10 décembre 1948 fut proclamée, au Palais de Chaillot, dans une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pour célébrer cet anniversaire, une série de manifestations se déroulera dans le lieu historique de cette proclamation en présence de MM. François Mitterrand et Javier Perez de Cuellar.

La déclaration, après un préambule, se divise en trente articles qui énumèrent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels auxquels tout individu peut prétendre.

C'est d'ailleurs ce préambule, dans son intégralité, qu'a choisi d'illustrer l'administration postale des Nations unies pour une émission spéciale de trois blocs, dans des versions française, américaine et autrichienne, trois timbres classiques complétant cet ensemble philatélique.

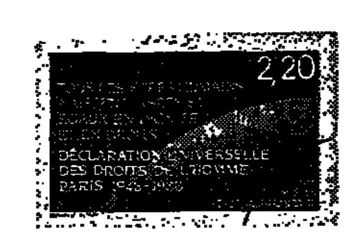
Le timbre français, au format horizontal 40 × 26 mm (n° notice PTT 1988-43), est dessiné par Michel Durand-Mégret et imprimé en offset en feuilles de cinquante.

★ Vente anticipée à Paris les 10 et 11 décembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Palais de Chaillot (hall d'entrée), place du Trocadéro, 16e ; le 10 décembre, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP, 52, rue du Louvre et à Paris-Ségur, 4, avenue de Saxe, de 9 heures à 17 heures ; au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard.

★ Souvenirs philatéliques : carte postale et enveloppe « premier jour » (15 F pièce) et encart grand format (50 F). Renseignements auprès de France-Libertés Fondation Danielle Mitterrand, 161, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-89-81-81. Ces documents pourront être dédicacés par Mme Mitterrand et M. Durand-Mégret présents sur place au bureau de vente.

★ Série émise par les Nations unies le vendredi 9 décembre. Trois timbres à 0,90 F, 0,25 dollar et 5 shillings autrichiens. Trois blocs à 2 F, 1 dollar et 11 shillings. Renseignements : administration postale des Nations unies, Palais *des Nations, CH-1211 Genève 10*, Suisse.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.





Le bloc des Nations unies émis en francs suisses.

En filigrane

● **Les oscars du timbre.** — Les Grands Prix de l'art philatélique *ont été décernés à l'occasion* du 42e Salon d'automne, qui se déroule actuellement jusqu'au dimanche 11 décembre à l'Espace Champerret, porte de Champerret à Paris. Ils reviennent : pour la France, au timbre *Hermès bicéphale de Fréjus*, gravé par Eugène Lacaque d'après une maquette de Roger Druet ; pour les territoires d'outre-mer, au timbre de Polynésie française *Sydpex 88*, gravé par Pierre Forget ; pour les treize nations africaines et malgache d'expression française, au timbre du Gabon *Philexfrance 89, prise de la Bastille*, peint par Jean-Paul Véret-Lemarinier ; pour la Hongrie (pays invité de ce Salon), à la série des pionniers de la science médicale (Hippocrate, Avicenne, Paré, Harvey et Semmelweis) dessinée par Janos Kass.

● **Decaris et le centenaire de la tour Eiffel.** — La galerie du Cercle (23, rue de la Pépinière, Paris-8e) accueillera du 14 décembre au 13 janvier une exposition consacrée aux derniers *travaux d'Albert Decaris*, décédé le 1er janvier 1988 : vingt-trois variations colorées et pleines d'humour sur le centenaire de la tour Eiffel.

● **Forum de la Poste.** — La revue interne des PTT anticonformiste *Forum de la poste* consacre un article aux timbres-poste signé J.-P. Guéno et H. Tarento, très bien documenté, intitulé « Les dents de la Poste » dans *lequel les auteurs s'attachent à* démontrer la modernité de la philatélie (*Forum de la Poste*, service abonnement, 20, avenue de Ségur, 75700 Paris. Mensuel, 60 F par an).

EN BREF

● **Conférences-débats.** — Dans une série de conférences organisées par l'Animation universitaire protestante et la paroisse protestante de Port-Royal, et sous le patronage de la mission du Bicentenaire de la Révolution française, un débat aura lieu, le vendredi 16 décembre à 20 h 30, entre Alfred Grosser et le pasteur *André Dumas sur le thème « Le dialogue des cultures : quelle liberté ? »* D'autres sont prévues, le 6 janvier, avec Roger Garaudy et André Gounelle ; le 20 janvier, avec Emmanuel Le Roy Ladurie et Jean Baubérot ; le 31 janvier, avec Georgina Dufoix et Olivier Abel, etc. Ces conférences-débats ont lieu au temple de Port-Royal, 18, boulevard Arago, 75013 Paris.

★ Pour tous renseignements : pasteur Alain Houziaux, paroisse de Port-Royal. Tél. : 45-35-30-56.

● **COLLOQUE : Pacifique, bilan 1988.** — L'Institut français des relations internationales (IFRI) et l'Institut du Pacifique proposent une journée d'étude sur ce thème, le 15 décembre, à la salle Clemenceau du Sénat, 15, rue de Vaugirard.

★ Les invitations sont à retirer auprès de l'Institut du Pacifique, Musée de la marine, palais de Chaillot, 75116 Paris ou à l'IFRI, 6, rue Ferrus, 75014. Tél. : 45-80-91-08.

● **Grand prix d'architecture 1989.** — Le concours pour le Grand Prix d'architecture 1989 de l'Académie des beaux-arts, ouvert aux candidats français n'ayant pas dépassé trente ans au 1er janvier 1988, a pour thème : « Le siège européen des droits de l'homme à Strasbourg ». Il comporte trois épreuves : une première esquisse en loge (vingt esquisses sélectionnées) ; une seconde esquisse en loge (dix sélectionnées) ; un projet d'architecture. Il est doté de trois prix : Grand Prix (50 000 F) ; deuxième prix (25 000 F) ; troisième prix (10 000 F).

★ Inscriptions jusqu'au 12 décembre inclus. Demande, uniquement par correspondance, du règlement au secrétariat de l'Académie, 23, quai de Conti, 75270 Paris Cedex 06.

● **Rééducation par le karaté et la sophrologie.** — La quatorzième journée nationale de rééducation par le karaté médical et la sophrologie aura lieu le 18 décembre, de 9 heures à 19 heures, à la Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 75007 Paris.

★ Renseignements et inscriptions auprès du docteur Jean-Paul Guyonnaud, 77, avenue Félix-Faure, 92000 Nanterre. Tél. : 42-04-34-77.



Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Cosmétiques
• **DIRECTEUR GENERAL** — Réf. VM 36/2440 C
400/500 KF

Moyen-Orient et Europe
• **AREA MANAGER** — Réf. VM 50/2578 B
350 KF

ARMOR
• **ASSISTANT MARKETING H/F** — Réf. VM 17/054 H
Nantes

Chez un leader de l'électromécanique...
• **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER** — Réf. VM 30/2418 E

Bordeaux
• **ANALYSTE FINANCIER** — Réf. VM 35/2921 A

• **ASSISTANTE DE RECRUTEMENT** — Réf. VM 59/2700 R

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR
PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL UNITED KINGDOM BRASIL



CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. 37 ans. — DUT gestion personnel. Stage 6 mois responsable de formation « CESI ». Anglais courant. 15 ans expérience gestion administrative, communication, secrétariat (suivi planning, organisation salons prof., traitement de texte...). Motivée, goût des responsabilités. Rigueur. Disponibilité.

RECHERCHE poste assistante de formation auprès direction personnel (déplacements acceptés). (Section BCO/JCB 1276.)

CADRE COMPTABLE. — 49 ans. Etudes supérieures. Grande expérience prof. ayant exercé responsabilité opérationnelle en P.M.E., inspecteur au service audit d'un groupe, bonne maîtrise de l'informatique.

RECHERCHE poste similaire ou responsable administratif. Paris, R.P. Disponible pour déplacements. (Section BCO/MS 1277.)

CADRE ASSURANCE. — H. 54 ans. 20 ans expérience prof. : responsable service production sinistres, directeur d'agence, gestion informatique (dont mise en place).

ÉTUDIERAIT toutes propositions de collaboration en compagnie d'assurances, cabinet de courtage. Paris, province, outre-mer. (Section BCO/MS 1278.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

BRÉSIL, MISSION EXP. Jeune retraité négociat. Introduit milieu aff. Sao Paulo, ch. sté performante. Ecrire sous le n° 8000 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Homme, 30 ans, niveau maîtrise d'économie, justifiant de cinq années réussies dans la vente, étudie toutes propositions sérieuses. Tél. : 30-51-07-40.

Assistante direction, 35 ans, autonome, excellente présentation, disponibilité horaires, seconde vos responsabilités. 48-46-04-95.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vds R5, 5 p. TR, 4 CV, menthe, p. métal., boîte 5 vit., ess.-gl. arr. Ordin. de bord, rétro. ext. dr. 14 000 km, millésime 88. 43 000 F. Tél. : 69-96-91-40 p. 411. Après 18 h, 69-24-18-67.

deux-roues

A vendre BMW 90-6 ent. ref. 0 km, 2e main, exc. état, toutes factures d'entretien, gris mét., 22 000 F. Tél. : (soir) 48-05-58-04.

ASSOCIATIONS

Appel

RETRAITÉS, SEULS A NOËL passez les fêtes en maison familiale du LAZARET, la corniche 34200 SÈTE Tél. : 67-53-22-47, animations, soirées, excursions, repos, parc boisé en bord de mer.

Conférences

« LA FEMME ET SON CORPS, DU PIÈGE A L'OUVERTURE » (appr. psychan.) A. ROSE j. 15 déc. 20 h Livre & Coudrier 38, r. Turenne - 3e Paris (code 4026). Texte disp. sur dem.

CROIRE EN DIEU, confér. par le pasteur G. VIVIER le 11 décembre à 15 h 30, 10, r. du Sentier (2e), minitel 3614 Vinnivel + sentier T. : 42-36-83-28 (entr. lib.)

MANOF
מקורות

Programme d'une année pour licencié, maîtrise, M.B.A. doctorat à l'université hébraïque de Jérusalem. Rens. et inscriptions au S.E.F.I. (1) 47-66-09-13.

JAPONAIS INTENSIF 16 janv. au 10 fév. 89 matin 13 mars au 6 avril 89 matin Contactez vite : Matsumoto 43-35-24-59 ou 42-60-35-20

Sessions et stages

ÉCRITURE ATELIERS POUR ADULTES PARIS-5e UNE FOIS PAR MOIS. TÉL. : 30-58-99-61

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.



LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

15 maisons de grand luxe à deux pas du golf de St-Nom-la-Bretèche

Feucherolles (78) Dans un site remarquable, clos de murs, Les Nouveaux Constructeurs réalisent 15 superbes maisons à l'architecture exceptionnelle. Maisons de 6 à 7 pièces de 180 à 207 m²

Villa St-James : *rue de Poissy - 78810 Feucherolles.*

Tél. : 30.54.31.21

Nous concevons des espaces de vie.

L'IMMOBILIER ESPAGNOL A PARIS

COSTA DEL SOL — CANARIES
MARBELLA — TENERIFE

LUCIA POU PROPERTIES ET ARCO ORGANIZACION EXPOSENT :

villas, appartements, locaux commerciaux, terrains.

Les 8 et 9 décembre, de 14 h à 19 h et les 10 et 11 décembre, de 10 h à 19 h.

A l'hôtel MERCURE
27, avenue des Ternes,
PARIS 75007.
Tél. : 47-66-49-18.

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS Beau studio, charme, imm. XVIIe rénové, 580 000 F GTI SEVIGNE 48-04-36-35.

5e arrdt

Mo CENSIER
Imm. p. de t., 2 gdes p. sur rue, entrée, cuis. bns, wc. 72, RUE CLAUDE-BERNARD Sam.-dim. 14 h à 17 h.

7e arrdt

58, RUE DE BOURGOGNE, 60 m², 3e ETAGE. PRIX : 2 200 000 F. SUR PLACE, SAMEDI 10 DEC., 11 h à 15 h.

12e arrdt

Mo LEDRU-ROLLIN
Dans très bel imm. 4 p. 100 m² rénovée, séjour, 3 ch. sur cour-jardin. Est-ouest 43-43-33-15.

GARE DE LYON Imm., réc., ét. élevé, tt cft. liv. 40 m², 2 chbres, bains s.-d'eau, balcons, 2 park. 2 100 000 F. 43-44-43-87.

14e arrdt

Mo ALÉSIA
Bon imm., asc., 6e ét., asc., balc. s/square, chf. cent., 2 p., entrée, cuis., bns. 35, av. Jean-Moulin. Sam.-dim. 14 h à 17 h.

15e arrdt

FRONT-DE-SEINE
GRAND DUPLEX 116 M2 Dernier ét., 2 chbres, 2 bains, 2 950 000 F. Visite sur place samedi 9 déc., 14 à 16 h ou tél. : 40-59-04-38.

16e arrdt

Mo EGLISE AUTEUIL
Imm., rct. tt cft. s/jdin, séj., 1 chbre, entrée, cuis., bains, wc, calme, soleil. 4, RUE GEORGE-SAND (Angle av. Th.-Gautier) Sam.-dim.-lun. 14 h à 17 h.

Mo MICHEL-ANGE-AUTEUIL Bon imm., p. de t., tt cft, s/squ. calme, park., salon, s-à-mang., 1 chbre, entrée, cuis, bains, wc. 4, VILLA-CHANEZ Sam.-dim.-lun. de 14 h à 17 h.

19e arrdt

Part. Buttes-Chaumont, 2 p. stand., 8e ét. vue Paris 52 m² + asc. park. 1 030 000 47-41-23-23

BUTTES CHAUMONT
Stand. beau 3 p., grande cuis. équipée 1 500 000. Samedi 13/18 H, 3e ét. esc. C, 61, av. Secrétan.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
Proche zoo, imm. réc., liv. dble + 3 chbres, bains, chf. cent. box. 1 850 000 NICOT, 43-44-43-87.

appartements achats

CH. URGENT 118 A 140 m²
Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e, PAIE CPT (1) 48-73-35-43.

maisons individuelles

VENDS A ANGY (OISE) BIEN SITUÉE Noailles 7 km - Paris 60 km Maison, 3 pièces, séj., sal., ch., cuis., s. de bains, wc, chauf. élect. (dble vitr.); cave, cour, gren. aménag. Tout confort — parfait état 240 000 F — 34-12-01-48

villas

Isle-sur-Sorgue 84, bord Sorgue, villa F5, coop., 4 chbres, s. de bs, surf. hab. 92 m², gar. 14 m², ch. centr., chem. ext. et int., prox. comm. et lois. Tél. : (16) 90-72-32-70, H.R.

viagers

EXCEPTIONNEL
Face bois de Vincennes, bel hôtel part. de 10 p. sur 1 500 m² ter. avec maison de gardien + garages occupés 76/81 a. cpt élevé + 27 000/mois - 45.54.28.88.

Mo GEORGE V - RARE
Beau 200 m² clair, calme, occupé Fme 78 ans cpt élevé + rente 20.000 F/mois LAPOUS 45-54-28-88.

boxes - parking

Immeubles standing face R.E.R. FONTENAY, 19 PARK, CHARENTON Mo LIBERTÉ, 1 plateau complet. 43-45-88-53.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services 43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

OPÉRA
Bureaux prestige équipés Salle de réunion Domiciliation - Téléphone Télécopie - Télex. Tél. : (1) 42-60-01-60.

fonds de commerce

Ventes

EXCEPTIONNEL
Raison santé A saisir de suite. Ag. immobilier FNAIM en SARL 20 ans existence, département marchand de biens dans ville réputée et connue du Vaucluse, gros CA, en pleine expansion, locaux et matériel de standing. Emplacement top-niveau. Réputation morale, technique et financière de 1er choix. Concours bancaire à volonté. Vendue avec structures, courtiers, secrétaires. Assistance et mise au courant si nécessaire par expert immobilier. Carte professionnelle confiée éventuellement. Prix sacrifié. Totalité des parts pour vente immédiate 610 000 F, fac. poss. Tél. : conseil de famille. Semaine 67-69-74-39 W.-E. 90-80-49-22.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
et romantiques
- 20 % POUR NOEL
ACHAT D'OR
GILLET, 19, rue d'Arcole 75004 Paris. 43-54-00-83
FAITES PLAISIR

Informatique

PVA-Financement vend-loue-achète matériel WANG neuf et de seconde main. 42-88-72-72 Mme Bernard.

Enseignement

ENSEIGNANTS
Vous êtes consternés par l'ignorance de nos enfants ! Vous souhaitez aider les « laissés-pour-compte » de l'éducation nationale, c'est possible ! Créer vos propres soutiens scolaires. Je peux vous aider en vous fournissant mon livre « Comment créer un centre de soutien scolaire de A à Z » 70 F avec « Assistance téléphonique permanente »... M. Chappman, BP 41 53, 66044 Perpignan.

Vacances

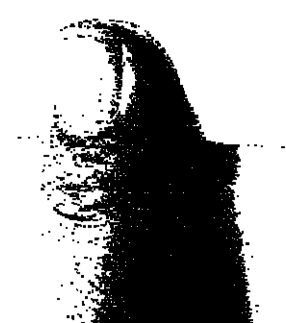
Tourisme

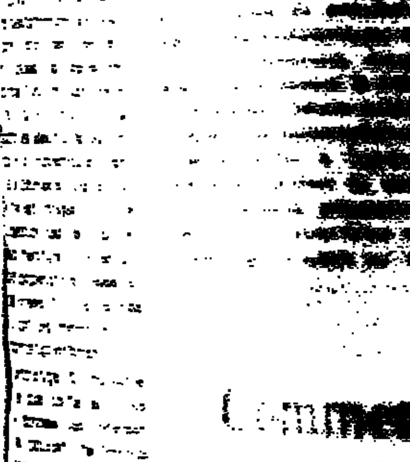
Loisirs

A louer
CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie). 250 km de pistes. STUD. tt cft 4 pers. locat. à la maire. Prix selon période. Tél. : 43-04-42-41.

SKI DE FOND HAUT-JURA
3 h de Paris par TGV Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe confortablement rénovée, chbre avec s-de-bns, wc, table d'hôtes, cuis. mijotée et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique, de 2 050 à 2 650 F par pers. et semaine tt compris, pension complète + vin, moniteur et matériel de ski. Tél. : (16) 81-38-12-51 ou écrire : Le Crêt-l'Agneau 25650 MONTBENOIT

SKI familial en Isère « Le Chaucheri » 38930. 76-34-42-72, pens. compl. en gîtes de France. 115 F. Réduction pour enfants.





Économie

SOMMAIRE

Les contradictions de M. Quilès

M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, a autorisé France-Télécom à utiliser le satellite américain privé PanAm Sat pour permettre à la « Cinq » de retransmettre les élections outre-Atlantique le 8 novembre dernier. C'est la première fois qu'un satellite privé est utilisé pour ce genre d'opération par la France, par ailleurs membre d'Intelsat, une société coopérative créée au milieu des années 60, rattachée à l'ONU et dont les membres utilisateurs sont propriétaires.

Dans l'entourage du ministre, on explique que cette autorisation a été donnée car Intelsat, saturé, ne pouvait techniquement assurer la retransmission de la nuit des élections sur la « Cinq ». On assure qu'elle a un caractère *« exceptionnel »* et *« ponctuel »*, en rappelant qu'il s'agit uniquement de télévision et en aucun cas de transmission de communications téléphoniques au-dessus de l'Atlantique. *La France, assure-t-on, est membre d'Intelsat, qui sera utilisé de façon « prioritaire »*. Et s'il était *utile de recourir à nouveau aux* services du satellite privé, il conviendrait auparavant d'appli*quer deux procédures : une* démarche technique, d'abord, en consultant Intelsat, de façon à *assurer une coordination technique* ; une démarche juridique, ensuite, en obtenant une autorisation *du ministre, comme prévu* par le code des PTT. Enfin, seuls les opérateurs (en l'occurrence France-Télécom *ou* TDF) *seront* autorisés à recourir à ces satellites, les clients éventuels devant en *passer par eux*.

Ce déluge de précautions ne masque pas une interrogation de fond sur la démarche de M. Quilès : d'une part, on engage la France dans un grand débat de plusieurs mois sur la place du service public des télécommunications et de la poste. D'autre part, on donne dans la plus grande discrétion – voire en catimini – une autorisation pour utiliser un satellite privé. Et pas n'importe lequel : PanAm Sat est un pur produit du reaganisme en matière de télécommunications et ses dirigeants ont remué ciel et terre pour parvenir à creuser des brèches dans le monopole d'Intelsat, n'hésitant pas à en appeler au président des Etats-Unis par voie de presse (*le Monde* du 8 janvier 1988).

FRANÇOISE VAYSSE.

La réunion du GATT à Montréal

Européens et Américains se renvoient la responsabilité de l'échec des négociations sur l'agriculture

L'échec des négociations sur l'agriculture, l'impuissance à trouver un terrain d'entente entre les Etats-Unis et la Communauté européenne étaient confirmés dès jeudi 8 décembre au matin. MM. Frans Andriessen et Willy De Clerq, le vice-président de la Commission chargé des affaires agricoles et le commissaire chargé des relations extérieures, les deux porte-parole de la CEE, l'annoncèrent alors aux ministres des Douze.

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

A la demande de plusieurs Etats membres qui supportaient mal l'idée d'une telle rupture brutale avec les Etats-Unis, les deux plénipotentiaires furent chargés de tenter une ultime démarche, de vérifier une dernière fois auprès des Américains si un compromis ne pouvait pas être imaginé ou, à défaut, une porte de sortie honorable. La foi n'y était plus. La Communauté, néanmoins, déploya tous ses charmes, se fit racoleuse, soulignant qu'elle était prête non seulement à souscrire à des mesures à court terme pour assainir le marché, mais aussi à s'engager de manière résolue et précise sur une plus longue période. Cette phase de vérification, zone grise où la rupture n'était pas encore tout à fait accomplie et durant laquelle les Français à l'évidence redoutaient les dérapages, fut révélatrice de l'inflexibilité américaine.

Les tractations durèrent toute la journée de jeudi sans que MM. Clayton Yeutter et Richard Lyng, le représentant spécial du président pour les négociations commerciales et le ministre de l'agriculture, bougent d'un pouce. Pas un instant ils n'envisagèrent d'abandonner comme préalable à tout progrès l'élimination totale des subventions accordées à l'agriculture. Les pourparlers prirent un tour dérisoire. Les Américains proposaient une liste de synonymes pour éviter le mot élimination jugé choquant par leurs interlocuteurs. Les Européens, un moment, se prêtèrent à l'exercice pour constater bientôt que ce jeu sémantique ne s'accompagnait d'aucun mouvement sur le fond. *« Nous avons refusé de noyer le poisson. Si l'on observe une divergence fondamentale, il faut la reconnaître »*, commentait plus tard M. Frans Andriessen. En fin de journée, l'affaire était entendue, définitivement cette fois, même si la clôture formelle de la session ministérielle était reportée au vendredi 9 décembre.

« S'occuper du présent »

Au cours des conférences de presse qui suivirent, Européens et Américains se renvoyèrent la responsabilité de l'échec. *« Nous n'avons pas réussi à convaincre nos interlocuteurs qu'au lieu de rêver à un futur incertain il fallait s'occuper du présent et, de la sorte, préparer l'avenir*, explique M. De Clercq. *Nous nous sommes trouvés coincés sur ce seul point. Les Etats-Unis n'étaient pas prêts à discuter de problèmes concrets tant que leurs partenaires n'avaient pas accepté comme objectif la suppression complète des subventions agricoles. »* M. Andriessen a souligné, quant à lui, que la Communauté refusait de sortir du mandat qui avait été souscrit par l'ensemble des parties contractantes, en 1986, à Punta-del-Este. *« Nous sommes prêts à réformer notre politique agricole commune (PAC), à l'adapter pour mieux tenir compte des intérêts de nos partenaires, mais nous ne sommes pas prêts à la détruire »*, conclut le vice-président de la Commission.

Surenchère

« Nous avons été terriblement déçus. Nous croyons qu'il faut se débarrasser une fois pour toutes des subventions qui perturbent le commerce des produits agricoles. Si nous acceptions d'entrer dans le schéma proposé par la CEE, la perspective d'atteindre un jour cet objectif disparaîtrait », a fait valoir M. Richard Lyng.

M. Michael Duffy, le ministre australien du commerce et président du groupe de Cairns (qui rassemble des pays producteurs agricoles qui ne subventionnent pas leurs exportations), renvoya les deux principaux protagonistes dos à dos : *« Les Etats-Unis et la Communauté se méritent l'un l'autre. Il est dramatique de les voir s'engager dans cette folle surenchère sans se soucier de ceux qui sont au milieu »*, souligna-t-il.

Les principaux participants, sans nier l'échec, ont cherché à en minimiser la portée et surtout à rassurer. Les consultations continueront au GATT... Il n'y a pas urgence puisque l'« Uruguay round » ne se termine que dans deux ans... La guerre commerciale agricole n'est pas certaine... Les Européens comme les Américains expliquèrent que, s'ils étaient prêts à réagir en cas d'agression, ils ne déclencheraient pas les premiers l'escalade des subventions... Paroles de circonstance, peu convaincantes, même pour ceux qui les prononcent. Mais comment reconnaître, à chaud, qu'on vient de jouer dangereusement les apprentis sorciers ?

Les effets destructeurs de l'éclat agricole se sont manifestés, spectaculaires, dès jeudi soir. Sur plusieurs des autres thèmes inscrits à l'ordre du jour, les négociateurs de Montréal étaient parvenus à s'entendre. Le plus important d'entre eux concerne sans doute la libération des échanges de services. Un texte donnant à la CEE les assurances qu'elle recherche quant à l'accès effectif aux marchés de ses partenaires (ce sont les Etats-Unis et le Japon qui sont surtout visés) avait été approuvé. Les autres accords concernent les exportations de produits tropicaux, les réductions tarifaires, le règlement des conflits entre parties contractantes du GATT, son fonctionnement. L'objet de ces accords était d'engager, dans des conditions aussi favorables que possible, la seconde phase de l'« Uruguay round ». Les négociateurs de Genève (ville où se déroulent normalement les travaux du GATT) ne pourront pas tirer profit des avancées ainsi réalisées.

Plusieurs pays d'Amérique latine, mécontents de l'échec agricole dont ils redoutent qu'il n'affecte gravement leurs exportations, ont en effet refusé de les confirmer. Un rendez-vous au niveau des experts a été pris pour le début avril à Genève afin de tenter de sortir alors du blocage généralisé. Le GATT, gravement secoué, colmate ainsi les brèches avec de pauvres décisions de procédure.

Ph. L.

Menace

(Suite de la première page.)

Or, tel est le véritable objectif poursuivi par les Etats-Unis depuis 1982. M. Richard Lyng, le ministre de l'agriculture, l'a rappelé sans fard, et ils entendent aujourd'hui l'imposer. Le modèle de Punta-del-Este ne faisant plus l'affaire, ils changent de cap. Il est vraisemblable, en outre, que l'administration ne se sent pas les moyens de faire avaliser par le Congrès le programme de réduction des subventions agricoles qui pourrait résulter de discussions sérieuses au GATT.

Si telles sont bien les raisons de Washington, l'avenir paraît durablement bouché. Sauf si M. Bush, une fois prises ses fonctions de président, le 20 janvier prochain, s'estime assez fort pour expliquer au Congrès que participer à un plan collectif de réformes agricoles est moins grave que signer l'arrêt de mort de l'« Uruguay round », et peut-être du multilatéralisme.

Le fiasco de Montréal n'a pu qu'attiser les conflits bilatéraux entre la CEE et les Etats-Unis. Celui qui a surgi à propos de l'embargo décrété par la Communauté sur la commercialisation, et donc l'importation, de viande traitée aux hormones se traduira, d'ici à quelques semaines, par la mise en œuvre de représailles et de contre-représailles.

Même si M. Lyng a affirmé, jeudi, ne pas vouloir utiliser le prétexte des subventions pour *« punir »* la Communauté, la course aux marchés a toute chance de s'amplifier. Le climat de guerre commerciale est contagieux : le dossier de l'Airbus ne demande qu'à être rouvert. Au fur et à mesure que la mise en place du grand marché va amener la Communauté à prendre des positions plus précises sur les droits des entreprises des pays tiers – et, le cas échéant, sur les limites à leur imposer, – l'attention va se porter sur les services (télécommunications, transports aériens, assurances, banques...).

Le vieux conflit sur la nécessité pour les Européens de contribuer davantage à l'effort collectif de défense resurgit ne pouvant qu'accroître les sentiments d'amertume réciproques.

Encore heureux si la concertation économique et monétaire échappe à la tempête. La solution ne peut être recherchée qu'au niveau politique. Ce n'est certainement pas le moindre des défis qui attend le président américain élu. L'Occident a cependant la chance de connaître une conjoncture économique exceptionnelle. C'est le facteur le plus positif d'une situation bien dangereuse.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le « dénoyautage » des sociétés privatisées

Comment protéger les entreprises françaises

Alors que la manière utilisée pour *« dénoyauter »* la Société générale a considérablement détérioré son image, M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie, des finances et du budget, a décidé de changer de tactique. *« Totalement appuyé »* par le PS et le gouvernement, le ministre va s'attaquer de front à l'un des outils par lesquels le RPR a organisé, entre 1986 et 1988, sa *« mainmise sur l'économie française »* : les noyaux durs, ces groupes d'actionnaires stables mis en place par M. Edouard Balladur dans le capital des entreprises privatisées. M. Bérégovoy proposera ainsi, au printemps prochain, un projet de loi redonnant aux membres de ces « noyaux durs » leur liberté et demandera, dans le même temps, une annulation des *« pactes secrets d'actionnaires »*. Au-delà de l'aspect politique, l'initiative du ministre appelle à s'interroger sur l'organisation de la protection des entreprises françaises.

M. Bérégovoy va redonner aux membres des *noyaux durs* des sociétés privatisées leur liberté d'action. De quoi s'agit-il ? Lors des privatisations, M. Balladur avait décidé de constituer autour de chaque entreprise mise sur le marché des groupes d'actionnaires stables. S'engageant sur un cahier des charges, ces actionnaires achetaient – à un prix légèrement supérieur à celui proposé aux petits porteurs – des actions de la société concernée. Le groupe ainsi constitué était doté de 20 % à 50 % du capital de l'entreprise. Pendant les deux premières années après la privatisation, les actions ainsi acquises étaient bloquées. Pour 80 % d'entre elles, elles ne pouvaient être cédées. Au cours des trois années suivantes, elles ne pouvaient être vendues qu'après accord du conseil d'administration de la société. M. Bérégovoy a décidé de les *« délier »* de ces engagements. Si la loi est votée au printemps prochain, les actionnaires membres des noyaux durs pourront donc disposer de leurs actions librement.

Une plus grande souplesse

Dans les sociétés privatisées, on estime que la mesure ne bouleversera pas radicalement la donne. Pour plusieurs d'entre elles, la période de deux ans (celle au cours de laquelle les actions sont vraiment bloquées) sera achevée au moment du vote de la loi (pour huit des douze sociétés privatisées). Jusqu'à présent, peu d'actionnaires membres des noyaux durs auraient souhaité se désengager de leur investissement. Au contraire, dans pratiquement toutes les entreprises privatisées, les membres des noyaux durs ont renforcé leurs participations.

La liberté retrouvée devrait cependant permettre une plus grande souplesse dans l'actionnariat des entreprises concernées. *Et surtout*, elle donnera des armes nouvelles à M. Bérégovoy dans ses opérations de *« dénoyautage »*. Les actions disséminées entre plusieurs actionnaires publics pourront désormais être regroupées en une seule main. Le ministre pourra menacer le dirigeant d'une entreprise privatisée récalcitrant d'une vente massive des actions détenues par les entreprises publiques.

Au-delà, le projet de M. Bérégovoy pose un problème de fond, celui de la protection des sociétés privatisées... et privées françaises. Les noyaux durs avaient été instaurés pour faciliter l'adaptation d'entreprises jusqu'alors publiques aux conditions du marché. Pendant une période transitoire, il avait été jugé souhaitable que ces sociétés, plongées dans le bain du marché, aient une bouée pour apprendre à nager. Les noyaux durs devaient les protéger d'éventuelles attaques inamicales pendant cette phase d'apprentissage. Ceux-ci se sont finalement révélés plus faibles que prévu.

Si l'on redonne aux actionnaires leur *liberté*, les noyaux durs de M. Balladur vont disparaître. Les entreprises privatisées ne risquent-elles pas alors d'être l'objet d'attaques, notamment d'origine étrangère ? *« L'existence du secteur public est la meilleure garantie que nous puissions donner à nos entreprises dans le contexte international actuel »*, a répondu par avance M. Bérégovoy. Mais alors, à chaque menace, la Caisse des dépôts va-t-elle être mobilisée ? Ce n'est sans doute pas souhaitable.

Les protections traditionnelles sont en train de disparaître. Cela semble inévitable. L'investissement *étranger est déjà totalement libre* lorsqu'il est d'origine européenne. M. Bérégovoy avait supprimé, en *1986, son droit d'intervention* en cas d'OPA. Alors qu'à l'étranger des protections légales ou liées à des *comportements subsistent, il faut* sans doute qu'en France soit engagé dès maintenant un débat à ce sujet. M. Bérégovoy a annoncé son intention d'*« annuler les pactes secrets d'actionnaires »*. En s'inspirant peut-être de certaines expériences, ne faudrait-il pas pourtant réfléchir à la reconnaissance de l'utilité de pactes d'actionnaires et aux conditions dans lesquelles ceux-ci devraient être rendus publics ?

ERIK IZRAELEWICZ.

Guerre de succession chez Moulinex ?

ALENÇON
de notre correspondant

Une guerre de succession à Moulinex ? Les syndicats craignent une mise à l'écart de l'actuel directeur général M. Roland Darneau, qui ne possède que 10 % de la société civile des fondateurs de Moulinex, alors que Michel Vannoorenberghe, directeur financier, et Gilbert Torelli, directeur commercial, en ont 35 % chacun.

Pour les syndicats, un tel déséquilibre signifie que M. Darneau est en disgrâce auprès du *fondateur, Jean Mantelet*, toujours très présent dans l'entreprise. Pour eux, cependant, M. Darneau est celui qui a sauvé la firme : en 1986, dernière année de la présidence officielle de Jean Mantelet, Moulinex perdait 226 millions de francs et en 1987, sous la direction de M. Darneau, elle en gagnait 12 millions et 35 millions au premier semestre 1988.

Aux inquiétudes de certains des neuf mille salariés, l'intéressé se contente de répondre : *« Rien de changé à la direction générale. Il y a bien d'autres sociétés où le directeur général n'est pas l'actionnaire principal. »* Pour le moment, le directeur général pense à l'après demain : numéro deux européen du petit électroménager derrière Seb-Rowenta, Moulinex vient de s'introduire à la Bourse de Madrid et se prépare à 1992. Déjà un Espagnol, un Allemand et un Italien siègent au conseil de direction. Et Moulinex veut devenir une firme mondiale.

Pendant ce temps, la CGT et la CFDT traînent les pieds à propos de l'offre de rachat de l'entreprise par le personnel soumis au comité d'entreprise le 29 novembre dernier.

M. V.

ÉTRANGER

Au Japon

Le projet de construction de l'aéroport du Kansai est confié à un cabinet d'architectes parisien

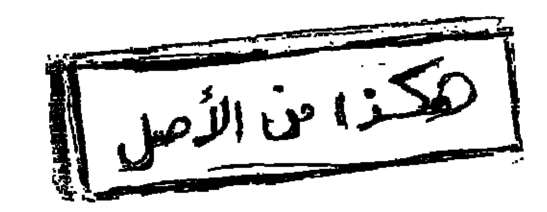
TOKYO
de notre correspondant

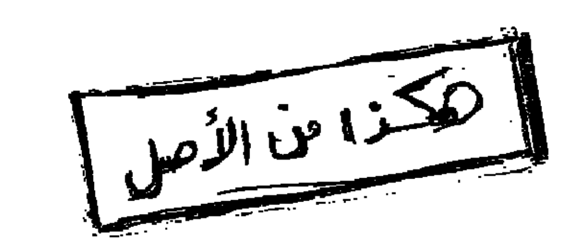
La France vient de remporter un succès à l'issue du concours d'architecture organisé par la société de construction de l'aéroport d'Osaka. C'est, en effet, l'architecte Renzo Piano, de nationalité italienne, mais dont le cabinet est à Paris, qui s'est vu confier, vendredi 9 décembre, par un jury international présidé par l'architecte japonais Kurokawa, le projet de construction du futur aéroport du Kansai. Ce contrat est évalué à une centaine de millions de francs. M. Piano, spécialiste des architectures métalliques, a notamment dessiné le Centre Beaubourg et le pavillon italien pour l'Expo 70 à Osaka.

La désignation de M. Piano consolide la position de la Société des aéroports de Paris dont le projet de conception générale du nouvel aéroport avait été retenu en mars. Ce premier succès risquait fort d'être compromis par le choix des architectes qui devaient être chargés de réaliser le projet : leur conception pouvait, en effet, s'avérer incompatible avec celui d'Aéroport de Paris. Ce risque a été écarté, puisqu'il semble que M. Piano soit en parfait accord avec M. Paul Andreu, vice-président d'Aéroport de Paris.

C'est donc au cabinet de M. Piano en collaboration avec Aéroport de Paris et son partenaire japonais, le cabinet d'architectes Nikken Sekkei, que reviendra la construction du nouvel aéroport du Kansai. Rarement les fabricants d'équipements français qui, jusqu'à présent, ont quelque peu boudé le projet du nouvel aéroport du Kansai, ont été en meilleure position sur le difficile marché de la construction au Japon.

Ph. P.





Économie

SOCIAL

Journée d'action CGT

Le trafic du métro se dégrade

Les Parisiens et les banlieusards n'y comprennent plus rien. D'un côté, on leur annonce que tous les syndicats de la RATP, à l'exception de la CGT, ont appelé à la reprise du travail, et des améliorations sont effectivement perceptibles sur les lignes A et B du RER, qui fonctionnent en service minimum, mais sur la totalité de leur parcours. De l'autre, ils constatent qu'il devient de plus en plus difficile d'emprunter le métro. Les lignes 1 (Vincennes-Neuilly) et 11 (Châtelet-Les-Lilas) sont totalement fermées; la ligne 2 (Nation-Dauphine) est boquetante avec une cadence de quatre trains sur dix. Sur la 4 (Orléans-Clignancourt) et la 13 (Châtillon-Asnières-Saint-Denis), les perturbations sont importantes. Des usagers en colère sont descendus sur les voies des lignes 6, 13 et 7.

Cette contradiction tient aux conditions dans lequelles s'effectue la reprise du travail. Ce ne sont plus les mêmes personnels qui continuent à se croiser les bras. Les ateliers d'entretien du RER ont, sans exception, recommencé à fonctionner et, dès le début de la semaine prochaine, le parc des trains révisés permettra un trafic quasiment habituel. En revanche, ce sont les ateliers d'entretien du métro qui expriment l'amertume de la base devant un protocole d'accord salarial fort éloigné des 1 000 francs réclamés par la CGT. A l'atelier des Lilas (ligne 11), on dénombre 100 % de grévistes et dans celui de Fontenay-sous-Bois (ligne 1), 46 % seulement, mais n'y travaillent que les ouvriers chargés du nettoyage.

La journée d'action de la CGT a culminé, vendredi 9 décembre, à 10 heures, avec une manifestation organisée devant le siège de la RATP, quai des Grands-Augustins, à Paris. La CGT a continue à réclamer une *« véritable négociation »* avec la direction. Cette manifestation pourrait avoir été le baroud d'honneur classique avant une reprise généralisée, même si le patron de la CGT, M. Henri Krasucki, affirme que *« rien n'est réglé »*.

Au moment où les différentes parties de ce conflit exceptionnel font leurs comptes, on notera une autre amertume, celle qu'exprime M. Paul Reverdy, président de la RATP, dans les colonnes de *l'Express*. Celui-ci estime avoir été tenu à l'écart des négociations. *« J'étais contre l'intervention d'un médiateur, car j'estimais que ce conflit devait être réglé à l'intérieur de la RATP (...). On m'ignore. Je suis hors d'état d'accomplir ma fonction de président. »* A propos de l'appel de M. Jacques Delors, président de la Commission de la CEE, adressé aux patrons des entreprises publiques pour qu'ils assument leurs responsabilités sociales, il répond : *« C'est une plaisanterie! En matière de salaires, nous n'avons que le pouvoir d'appliquer une politique générale à toute la fonction publique : 3 millions de personnes. Nous sommes donc pieds et poings liés. »*

AL. F.

A l'atelier de réparation

Les déçus de Boissy

Lendemain de grève à Boissy-Saint-Léger. Mardi 6 décembre, une assemblée générale « houleuse » accueillait avec mauvaise humeur l'accord salarial signé par neuf des syndicats de la RATP. Au terme d'une discussion mouvementée, cent soixante des deux cent quarante-trois ouvriers présents décidaient de repousser le texte.

Jeudi, quelques rares salariés vont et viennent dans une salle déserte. Sur la table à tréteaux où trônaient hier encore les responsables syndicaux de la CGT et de FO, il ne reste plus qu'un ampli éteint et une urne vide. Les murs de la salle de repos des ateliers sont couverts d'affiches aux couleurs de la CGT, mais *« elles étaient là avant la grève »*. Le syndicat s'est contenté d'y ajouter de grands placards rouges et jaunes proclamant : *« Augmentez nos salaires ! »*, parce que le slogan *« était d'actualité »*.

Un tableau noir, abandonné dans un coin, mesure leur amertume. Pas plus de 350 F d'augmentation pour l'année 1989. *« Ce n'est pas assez*, lâchent-ils les mains fourrées au fond de leurs bleus, *nous avons toujours demandé 1 000 F »*. Pourquoi 1 000 F ? Pourquoi pas ? Un peu de rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 1982, hasardent-ils. Les autres salariés sont dans le même cas, c'est vrai, mais, après tout, *« ils n'ont qu'à faire comme nous »*.

Ils étaient partis sûrs de leur affaire. La RATP a de quoi payer ce « dû », disent-ils. La CGT, qui a obtenu 87 % des voix lors des dernières élections des délégués du personnel, les suivait sans rechigner, et le sol des ateliers se couvrait d'équations pleines d'espoir : 1 000 F = 35 points (d'indice). Aujourd'hui, les 350 F prévus par l'accord salarial leur semblent bien minces. L'équivalent pour beaucoup, disent-ils, d'une seule journée de grève, alors que la plupart d'entre eux débrayent régulièrement depuis le 8 novembre. Un système permet aux ouvriers des ateliers de la grande révision (GR), associés à certains personnels techniques, de verser aux grévistes de la petite révision (PR) une somme de 300 F par jour, mais ils ont tous beaucoup perdu. *« Pour pas grand-chose »*, ajoutent-ils sans tarder.

Unité syndicale

La déception a fini par ébranler la CGT elle-même. Elle qui soutient sans faillir la revendication des 1 000 F pour tous depuis le début du conflit se voit désormais discrètement contestée. Jeudi, une pétition des « non syndiqués » écrite à la main circulait dans les ateliers à la recherche de signatures. *« Moi, non syndiqué, je refuse catégoriquement ce protocole d'accord*, pouvait-on lire, *et je demande qu'enfin la direction générale ouvre des négociations sérieuses sur la base de nos revendications. »* Un langage semblable à celui de la CGT, le sigle et les disputes syndicales en moins. Ils ne sont pas opposés au syndicat d'Henri Krasucki, précisent-ils devant leurs délégués... CGT, mais ce syndicat *« a une mauvaise image de marque »*. Le spectacle la veille des déchirements entre la CGT et FO et les petites intolérances qui font le quotidien des grèves ont fini par les décider. Le tract est sorti ce matin.

Patrick Sabatier, un ancien délégué du personnel CGT, aujourd'hui simple membre de la section, écoute sans mot dire les explications maladroites de ces « non-syndiqués » qui viennent justifier leur démarche. Et il leur répond. Que devient l'unité syndicale, la solidarité ouvrière, l'efficacité militante ? Pourquoi se diviser ? Le patronat, qui n'a qu'un syndicat, lui, précise-t-il, n'attend que ça. Et le monde entier s'en mêle : les banquiers, qui profitent des intérêts des emprunts de la RATP pour s'acheter des voitures de luxe, la campagne violente menée en permanence contre la CGT, le rêve pour certains d'une dépolitisation à l'américaine dans laquelle les ouvriers resteraient chez eux les jours d'élections. *« Bien sûr, tout cela est schématique, mais on peut en parler plus longuement un autre jour »*, ajoute-t-il, visiblement agacé par la présence d'un journaliste.

Les « non-syndiqués » soupirent. Ils ont voté CGT lors des dernières élections des délégués du personnel et ils recommenceront la fois prochaine, mais ils *« en ont marre »*. Marre du gouvernement, qui ne s'occupe pas d'eux, de la direction de la RATP, qui les prend *« pour des imbéciles »*, et des syndicats, qui se déchirent à tout propos non sans arrière-pensées. Ils sont *« écrasés »*, disent-ils. Jacques, délégué syndical CGT jusqu'en 1981, date à laquelle il a rendu sa carte, marmonne avec fureur : *« On se fait avoir de tous les côtés. »* Dans un bâtiment tout proche, la direction annonce *« une reprise fragile »*.

ANNE CHEMIN.

Les cotisations de retraite des cadres vont augmenter l'an prochain

Les cadres vont payer un peu plus pour leur retraite complémentaire. Les cotisations vont augmenter de 2,7 % en 1989 : c'est ce qu'a décidé le conseil d'administration de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC), jeudi 8 décembre. D'autres augmentations vont sans doute suivre pendant sept ou huit ans pour assurer l'équilibre du système.

L'équation est simple et connue. Le président de l'AGIRC, M. Pierre Guillen président de la commission des affaires sociales du CNPF, l'a rappelé mercredi 7 décembre : le nombre de cadres retraités s'accroît de 5 % à 6 % l'an, celui des cadres actifs de 1 % à 2 % seulement, ce qui réduit le rapport démographique retraités-cotisants. Avec l'arrivée à la retraite des générations nombreuses de cadres entrés en activité au cours des « Trente glorieuses », l'AGIRC (2,3 millions de cotisants, 800 000 allocataires) va traverser, selon M. Guillen, une *« zone de turbulences »*. Malgré un retour progressif au calme à partir de 1995, les projections faites par l'AGIRC amènent à envisager un taux d'appel de 140 pour les cotisations, c'est-à-dire une majoration de 40 % de ces cotisations par rapport au taux théorique, mais sans donner les droits supplémentaires correspondants.

En 1987, le régime de retraite des cadres a porté le taux d'appel jusqu'à 110, taux maximum prévu par la convention collective de 1947, et il était clair dès ce moment qu'il faudrait aller au-delà (*le Monde* des 29 décembre 1984 et 26 novembre 1987). Pour 1988, on attend un déficit de 1 milliard de francs, couvert par les revenus du placement des réserves.

Le 29 novembre, la commission paritaire a fait sauter le « verrou », tous les partenaires sociaux, sauf la CGT, ayant approuvé la décision. Le 8 décembre, elle a porté le taux d'appel à 113,4 au 1er janvier prochain, soit une augmentation de 2,7 %, qui ne représentera que 153 F de cotisation supplémentaire pour un cadre au salaire moyen (16 660 F par mois) et 275 F pour son entreprise. Parallèlement, selon la règle du partage des sacrifices entre actifs, entreprises et retraités, le conseil d'administration n'a relevé que de 2,35 % en 1989 au lieu de 2,7 % cette année la valeur du point de retraite (qui détermine le montant des pensions).

Ces ajustements seront renouvelés chaque année, a indiqué M. Guillen : à l'intérieur d'un ensemble de règles, on jouera *« avec délicatesse sur toutes les manettes »* en fonction de l'évolution économique : une amélioration de la conjoncture, comme cette année, peut amener à réduire les efforts demandés aux cotisants et aux retraités.

D'autre part, le conseil d'administration a mis la touche finale à l'accord signé par le CNPF, la CGC, la CFTC et FO sur les « figurants » du régime : il s'agit de cadres dont le salaire est inférieur au plafond de la Sécurité sociale (10 110 F à la fin de 1988). Ceux-ci représentent 14 % de l'effectif (300 000 personnes environ) aujourd'hui, contre 3 % seulement en 1969.

Cet accroissement résulte de deux évolutions contraires. D'une part, l'élargissement du régime vers la maîtrise : 10 % seulement des cadres, mais 27 % des agents de maîtrise affiliés au régime ont un salaire inférieur au plafond. D'autre part, un relèvement du plafond plus fort que l'accroissement du salaire des cadres (notamment en 1975 et en 1982), afin d'améliorer les ressources du régime général de sécurité sociale.

Pour les salariés concernés, cela ne tire guère à conséquence, puisqu'ils conservent les points de retraite acquis et bénéficient, de toute façon, d'une retraite complémentaire. Mais cela entraîne un manque à gagner pour le régime des cadres, qui verse des points de retraite sans toucher de cotisations, et la CGC en a fait une contrepartie de l'intégration des régimes de cadres supérieurs.

Plutôt que de généraliser le système de cotisation spécifique existant dans la métallurgie, la commission paritaire de l'AGIRC a décidé de permettre aux « figurants » d'acquérir un nombre minimum de points (1). Ce minimum sera assuré aux cent trente mille cotisants qui ne pouvaient avoir, compte tenu de leur salaire, qu'un nombre de points inférieur. L'opération augmentera dans un premier temps de 1,2 % les ressources du régime.

Deux syndicats seulement s'y sont opposés : la CGT, qui préconise une cotisation unique *« au premier franc »* pour les cadres, et la CFDT, qui au contraire estime qu'il vaut mieux accroître le taux de cotisation de la retraite complémentaire générale, plutôt que de procurer des droits spécifiques dans le régime des cadres.

GUY HERZLICH.

(1) Soixante-douze points par an si leur entreprise cotise au taux minimum de 8 %, cent quarante-quatre si elle cotise au taux maximum de 16 %.

Une mise en garde à l'Etat

C'EST une véritable mise en garde que M. Pierre Guillen a adressée à l'Etat, premier responsable du régime général de sécurité sociale, en présentant les décisions de l'Association générale des institutions de retraites des cadres (AGIRC).

D'abord *mezza voce*, il a souhaité qu'il existe *« une certaine articulation »* entre les mesures prises par les régimes complémentaires de retraite et la politique du régime général. Il a regretté qu'on ne porte pas remède par des *« mesures définitives »* aux difficultés de celui-ci. Plus haut, le président de la commission sociale du CNPF a dit que le patronat peut *« accepter d'accroître la contribution des entreprises aux régimes complémentaires et refuser avec la même énergie de contribuer au régime général, tant qu'il n'y aura pas de responsabilité vraie et qu'il portera la tunique de Nessus des cotisations des allocations familiales »*.

Dans le régime général, s'indigne M. Guillen, *« les décisions majeures ne sont pas prises »* et les partenaires sociaux sont *« ravalés au rang de commis aux écritures »*. Résultat, il est de plus en plus difficile de trouver des patrons pour siéger dans les conseils d'administration du régime général. En proposant aux patrons, dans un récent entretien à *la Croix*, d'abandonner celui-ci, M. Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, *« n'a fait que dire tout haut ce que d'autres pensent tout bas »*, estime M. Guillen.

Pour sa part, le président de la commission sociale du CNPF envisage de réviser la participation du patronat aux caisses du régime général. De façon modulée. Si le financement des allocations familiales est fondé sur d'autres bases que les cotisations des entreprises, le CNPF pourrait se dégager des conseils; dans les caisses d'assurance-maladie, il ne revendiquerait plus de paritarisme, faisant place à d'autres partenaires. En revanche, il resterait prêt à assumer des responsabilités dans la branche vieillesse, à condition toutefois que les dépenses *« non contributives »* soient distinguées de celles d'assurance. Ce qui fait évidemment beaucoup de « si »...

G. H.

Des mesures pour accompagner la « modernisation négociée »

En présentant une communication sur « la modernisation négociée » au conseil des ministres du 7 décembre, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, a rassemblé un certain nombre de mesures autour d'un seul thème, pour fixer une orientation générale qu'il avait déjà définie dans un article publié dans nos colonnes (*le Monde* du 13 septembre).

Convaincu que *« tout effort de modernisation de nos entreprises conduirait à l'échec si la dimension sociale (...) n'était pas prise en compte »*, le ministre entend appuyer, par des aides financières et un soutien technique, les négociations nécessaires à la modernisation, indispensables *« à la gestion prévisionnelle de l'emploi »*. Il a annoncé officiellement les mesures à Rouen, après avoir visité l'usine Gervais-Danone de Ferrières-en-Bray (Seine-Maritime), choisie pour sa valeur d'exemple.

Le Fonds d'amélioration des conditions de travail (FACT) voit ses crédits passer de 12 millions à 30 millions de francs et pourra financer des études dans les branches professionnelles. Les moyens en budget et en effectifs de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) seront accrus de 50 % en 1989 pour permettre l'assistance technique. A titre expérimental, un dispositif d'aide au conseil pour la gestion prévisionnelle de l'emploi est créé et doté de 15 millions de francs. Les conventions de formation et d'adaptation du Fonds national de l'emploi (FNE) seront également utilisées dans un sens préventif, et les contrats d'études prévisionnelles, signés par les partenaires sociaux, bénéficieront d'une dotation de 10 millions. Enfin, les *« engagements de développement de la formation »*, avec 300 millions de crédits, *« constitueront le principal moteur de cette politique »*. Pour mobiliser sur ces objectifs, le ministre a chargé M. Pierre Louis Rémy, directeur de l'ANACT, d'une mission d'impulsion et d'animation.



ite des cadres
prochain

AFFAIRES

La Corée du Sud touchée à son tour

Les chantiers navals sont en proie à une totale désorganisation

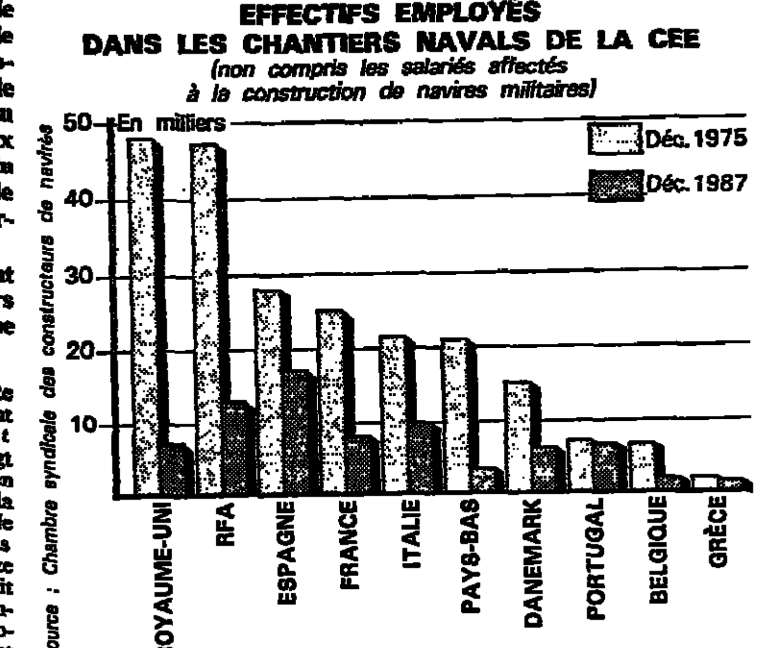
En accord avec les gouvernements des Douze, la Commission de Bruxelles a décidé de proroger, pour deux ans, la directive de décembre 1986 qui réglemente jusqu'à la fin de cette année le régime des aides publiques aux chantiers navals. Mais elle ne se prononcera que le 16 décembre sur le taux plafond (28 % du prix de revient d'un navire aujourd'hui) que chaque gouvernement est tenu de respecter. Entre le groupe des pays officiellement libéraux comme la Grande-Bretagne ou le Danemark et celui des Etats du Sud (Espagne, France, Italie) pour lesquels un taux significatif de subvention est absolument nécessaire pour résister à une concurrence mondiale effrénée, la marge de la Commission reste étroite.

Les autorités de Bruxelles devront prendre position à un moment à la fois délicat pour l'ensemble des chantiers européens et alors qu'en cette fin d'année les événements se bousculent sur une scène mondiale plus désorganisée que jamais.

Alors qu'en 1950, les onze pays européens membres aujourd'hui de la CEE constructeurs de navires assuraient 65 % des livraisons mondiales, cette part est tombée à 13 % sous les coups de boutoir successifs des pays de l'Est, du Japon, de la Corée du Sud et maintenant déjà de la Chine populaire et de Taïwan. Comme le marché mondial de navires (parce que ces derniers échappent aux droits de douane, aux contingents et aux taxes anti-dumping) est extrêmement fluide, n'importe quel armateur a la faculté de commander un cargo dans n'importe quel chantier, son prix étant toujours exprimé en dollars.

L'Europe, y compris la Suède et la Norvège, a progressivement perdu sa suprématie parce que la *compétitivité de ses entreprises* s'effritait. Et, en dépit d'aides publiques colossales versées depuis trente ans par tous les Etats, extrêmement *complexes, voire occultes*, et diverses (la CEE a répertorié vingt et une formes de subventions en RFA), la construction navale de la vieille Europe s'est effondrée. Elle employait 222 000 personnes en 1975 et 75 000 seulement douze ans plus tard. La France, qui avait engrangé 380 000 tonneaux de commandes en 1981, n'a pu en décrocher que 170 000 l'an dernier. Tout le monde a encore à l'esprit la désastreuse saga de Normed. L'Espagne, pour sa part, a entrepris des coupes claires dans les usines de Bilbao. En Suède, la construction navale a été quasiment rayée de la carte. Et l'actualité récente fournit une nouvelle série d'illustrations.

Le mois dernier, le gouvernement polonais annonçait, pour des motifs autant politiques que financiers, son intention de fermer les chantiers Lénine à Gdansk (dix mille salariés), une partie *particulièrement* symbolique de la légende ouvrière et de l'économie du pays. Le 7 décembre, c'est Mme Thatcher, irritée de n'avoir pu trouver d'acheteur après des mois de négociations pour les docks publics de Sunderland, dans le nord-est de l'Angleterre, qui, de guerre lasse, décidait tout simplement de couper le tuyau à oxygène. Et l'on pourrait indéfiniment allonger la liste des « exemples catastrophes ».



Le chacun pour soi

Les causes de cette débâcle généralisée et irrésistible sont bien *connues : ralentissement* des échanges mondiaux, diminution relative des tonnages des marchandises pondéreuses à transporter, excédent de l'offre de navires sur le marché mondial, apparition et consolidation depuis dix ans de redoutables concurrents en Extrême-Orient, qui ont accru considérablement leur capacité de production et corrélativement cassé les prix, à la grande satisfaction d'armateurs qui ont commandé des navires en spéculation, dont ils n'avaient pas besoin, provoquant l'engorgement actuel.

Mais, fait nouveau, depuis quelques mois, la crise frappe aussi ceux dont l'expansionnisme à tout va avait fait mettre genou à terre à l'Europe. En septembre, le géant nippon Mitsubishi a programmé deux mille réductions d'emplois et Karasashi a confirmé la fermeture définitive de son usine. Dans le carnet de commandes mondial, le Japon, qui pesait pour 35 % en 1985, n'intervient plus que pour 18 %. Mais surtout, voilà que les Sud-Coréens eux-mêmes qui, vis-à-vis du Japon pratiquaient une politique de dumping à outrance, plus encore que le Japon vis-à-vis de l'Europe, reçoivent en boomerang les contrecoups de leur pratique de casse des prix.

Ici, c'est un chantier qui doit retarder la construction de huit navires, faute de pouvoir disposer auprès des banques d'un crédit que Lexim Bank lui a refusé. Là, l'énorme conglomérat Hyundaï livre une bataille juridique et financière de titan au plus grand armateur pétrolier du monde, le milliardaire de Hongkong Yu Kong Pao pour le contrat de trois grands tankers et, *enfin, il y a quelques semaines le* numéro un du secteur, Daewoo (quatorze mille salariés) n'a pas caché qu'il était au bord de la faillite avec 99 millions de dollars de pertes... Les déficits cumulés des quatre principaux chantiers sud-coréens qui avaient atteint 100 millions de dollars en 1986, étaient passés à 235 l'an dernier. Et comme on pouvait s'y attendre dans ce monde où la guerre au couteau est de règle, les Japonais, ces derniers jours, ont repris du tonus, profitant de la crise de confiance qui s'abat sur la Corée du Sud, leur principal rival d'aujourd'hui.

Témoin immobilisé

Dans ces conditions, les négociations interminables que la commission européenne, seule, ou dans le cadre de l'OCDE, mène avec le Japon et la Corée pour essayer d'arriver à une réduction coordonnée des capacités de production et à un niveau correct de prix, n'ont guère de chances d'aboutir à bref délai. Le chacun pour soi a toujours été la règle dans ce secteur et le sera longtemps.

En l'absence d'un semblant d'ordre mondial, chaque pays européen tente de limiter la casse pour lui-même, et de renforcer ses derniers noyaux durs. En RFA, les *Länder relaient abondamment* le gouvernement fédéral et les chantiers de ce pays bénéficient de nombreuses commandes militaires, y compris à l'exportation. Au Danemark, où le principal chantier est la *propriété d'un armateur puissant*, c'est une politique de dégrèvements fiscaux très favorable qui est mise en œuvre. Et l'Italie a réussi à lancer l'an dernier un vaste plan d'aide à la marine marchande pour passer des commandes aux chantiers publics Fincantieri pour la coquette somme de 1,3 milliard de francs.

La France, elle, a fait son choix. Un très grand chantier à Saint-Nazaire avec *4 500 personnes sous* la houlette d'Alsthom, une entreprise moyenne au Havre, et quelques ateliers pour construire des navires de pêche éparpillés de Nantes à Dieppe et dirigés par la société Leroux et Lotz. Le ministre français de l'industrie, M. Roger Fauroux, est parvenu habilement à arracher 620 millions de francs supplémentaires dans le collectif budgétaire pour permettre à Alsthom d'emporter devant la concurrence allemande et finlandaise un superbe paquebot de 1,8 milliard de francs pour un armateur norvégien, qui donne l'occasion à de riches Américains de faire des croisières de rêve aux Caraïbes, mais aussi de construire des frégates pour la marine nationale. Le Maroc vient, pour sa part, de choisir Leroux et Lotz plutôt que les Espagnols afin de constituer une flotte moderne de douze chalutiers congélateurs. Tout cela sent, sinon l'optimisme, du moins la consolidation. Quant à Normed, *qu'on aurait tendance* à oublier, la « Navale provençale » n'en finit pas de mourir. Le chantier exsangue de La Ciotat est occupé par une poignée de militants de la CGT et du PC depuis deux mois, auxquels M. Krasucki a rendu visite le 8 décembre. L'otage est un porte-conteneurs pour le Mexique, flambant neuf, dérisoire témoin immobilisé de la technologie française.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

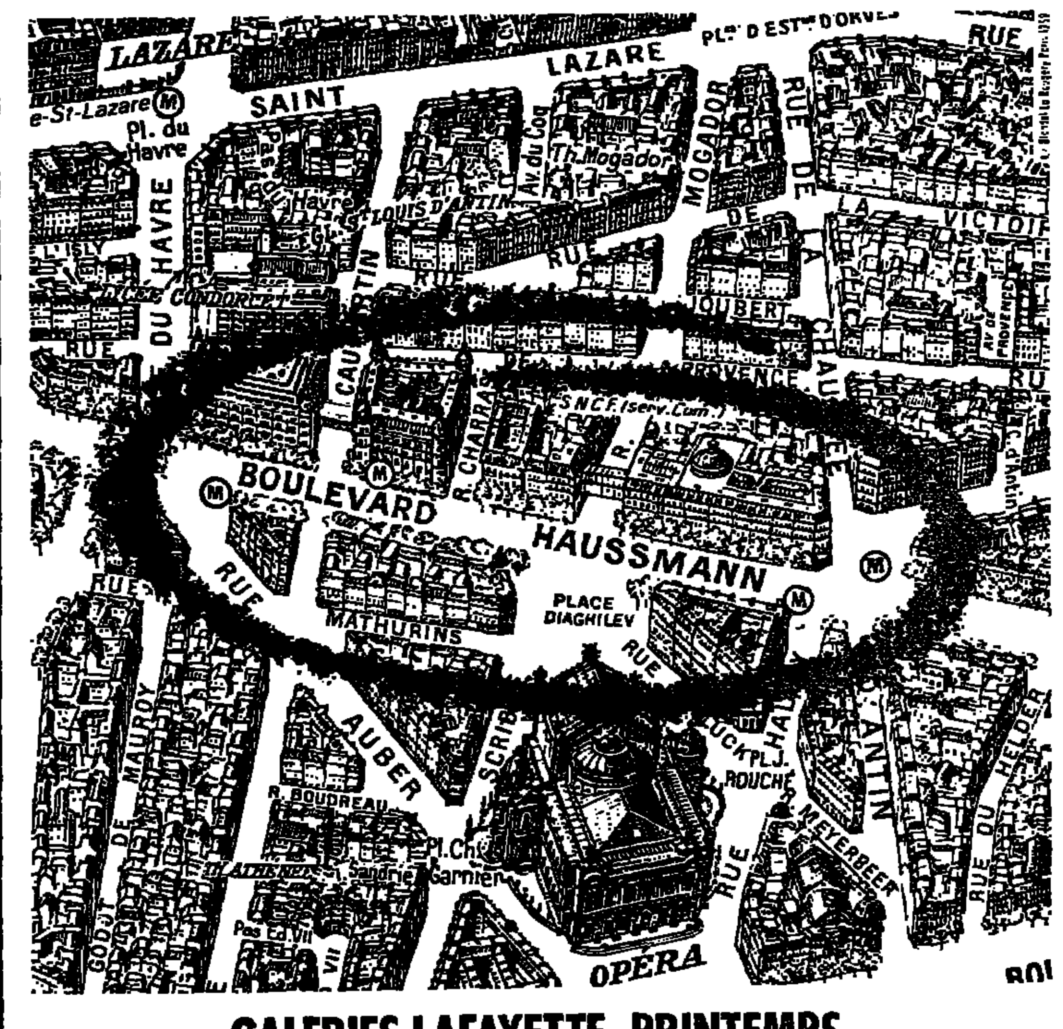
CIRCULATION

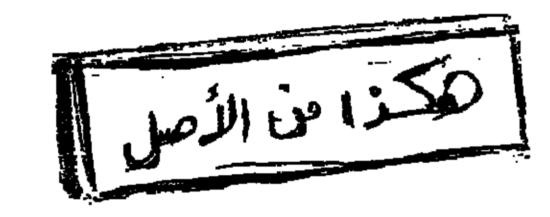
La Ville éternelle à mi-temps

Il a fallu six semaines de disputes et six heures de débats à la majorité de centre-gauche qui gère la municipalité de Rome pour décider un plan draconien et expérimental de circulation destiné à remédier aux embouteillages monstres dans la Ville éternelle.

Du 13 au 23 décembre, les voitures dont les numéros d'immatriculation se terminent par un chiffre pair et *celles* datées d'un chiffre impair circuleront, en alternance, un jour sur deux.

Les opposants ont eu beau faire valoir que les autobus étaient trop aléatoires pour remplacer l'auto, et que cette discrimination était une atteinte à la liberté des citoyens, le maire de Rome a tenu bon contre vents et médias, tant la situation est *devenue critique*.







Marchés financiers

Le projet d'entreprise à la Banque de France

Le rôle des fichiers

Dans l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* du 7 décembre), M. Jacques de Larosière évoquait le plan d'entreprise en préparation à la Banque de France.

« *Les projets sont nombreux,* nous confiait alors le gouverneur général, *nous en avons retenu plus d'une vingtaine. Je n'en citerai ici que quelques-uns. La Banque a développé un système remarquable de connaissance des entreprises qui est intégré dans le fichier bancaire des entreprises (FIBEN). La consultation de ce fichier pour les banques a profondément amélioré la qualité de leur information et a donné à la Banque de France un rôle majeur. Nous envisageons de mettre à la disposition des entreprises qui y sont recensées un certain nombre d'indications synthétiques et comparatives. De même, notre centrale des bilans, qui regroupe plus de vingt-trois mille bilans d'entreprises, permet à la Banque de développer avec une clientèle d'entreprises des rapports extrêmement concrets d'analyse financière.*

» *Cette centralisation donnera prochainement lieu à des possibilités de diagnostic affinées. Il y a là un potentiel considérable auquel l'existence d'un réseau développé en province donne une assise exceptionnelle. Je citerai encore la banque de données sur les agents financiers, la création d'un fichier de risques ou d'incidents de paiements concernant les crédits aux ménages.*

» *Nous allons également poursuivre la modernisation de la fabrication de billets de banque, à Chamalières. Actuellement, sur un peu moins de 900 millions de billets produits chaque année, 200 millions environ le sont pour le compte d'instituts d'émission étrangers. Cette activité peut et doit être développée. C'est un autre exemple.* »

Pour les chèques volés et perdus

La Banque de France, enfin, va créer un fichier des chèques volés et perdus. On pouvait se demander si cela ne porterait pas ombrage aux banquiers et aux commerçants. « *Les organisations professionnelles, l'AFEC notamment (Association française des établissements de crédit), nous ont indiqué que si ce projet devait avoir un ancrage public, elles seraient d'accord pour participer à notre fichier,* nous a indiqué M. de Larosière.

» *La Banque de France est la seule institution à pouvoir assurer cet ancrage. Quant au commerce, il souhaite que les investissements qu'il a déjà réalisés soient pris en compte. Notre projet n'est pas un concurrent hostile à des initiatives qui ont pu se manifester dans ce domaine. Il faut utiliser la logistique irremplaçable de l'institut d'émission et son expérience inégalée en matière de gestion de fichiers, tout en sachant prendre en compte l'initiative du secteur privé et commercial. Une concertation raisonnable entre la Banque de France, les banquiers et les commerçants doit permettre des solutions réalistes et utiles pour la collectivité. Au demeurant,* a conclu le gouverneur général, *les pouvoirs publics sont très favorables à une initiative de la Banque de France dans ce domaine.* »

Filiale du Crédit agricole

Voyage-Conseil pourrait s'associer avec le belge Sunair

Mercredi 7 décembre, une majorité suffisante s'est dégagée parmi les quatre-vingt-treize caisses régionales du Crédit agricole pour autoriser M. Patrick Gatin, président de la filiale Voyage-Conseil, à poursuivre, et si possible conclure, les négociations pour une association avec le groupe belge Sunair, qui pourrait devenir majoritaire.

C'est l'accumulation des pertes d'exploitation – 100 millions de francs en cinq ans, de 1983 à 1988, dont 40 millions de francs en 1987 et probablement 35 millions de francs en 1988, pour un chiffre d'affaires voisin de 900 millions de francs – qui contraint le Crédit agricole à rechercher un grand partenaire pour sa filiale.

Créée en 1975 pour développer le tourisme populaire chez les ruraux, Voyage-Conseil avait bénéficié d'une expansion très rapide, sous l'impulsion de M. Pierre Amalou, avant de connaître des temps difficiles à partir de 1979. M. Amalou fut, en 1980, remplacé à la présidence par M. Charles Achache, membre de l'état-major de la Caisse nationale de crédit agricole, qui lui-même céda son fauteuil, en 1985, à M. Guy Blanc, lequel a dû s'effacer, le 28 septembre dernier, devant M. Gatin, par ailleurs nouveau secrétaire général de cette même caisse nationale, chargé de « faire le ménage ».

Depuis 1980, plusieurs tentatives de redressement avaient échoué, malgré un léger mieux en 1980 et 1982, en dépit de nombreux licenciements, qui avaient ramené les effectifs à trois cents personnes. « *Voyage-Conseil ne sait pas fabriquer des produits de voyage compétitifs* », tel avait été le verdict de l'enquête, d'autant que chacune des caisses régionales ayant un mode de relation spécifique avec la filiale, cette dernière avait à gérer quatre-vingt-dix types de contrats divers, situation trop complexe pour permettre d'assurer l'équilibre d'exploitation.

Des conversations avaient été engagées avec d'autres organisations comme Havas-Voyage, mais le partenaire retenu a été finalement Sunair, groupe belge appartenant à la famille Vanmoerkerke et qui réalise un chiffre d'affaires annuel consolidé d'environ 2,5 milliards de francs dans les produits de tourisme plutôt de bas de gamme.

Un tel accord, s'il est conclu comme c'est probable, ne manquera pas d'intensifier la concurrence entre les distributeurs, parmi lesquels Selectour, le numéro un, avec trois cent vingt-six points de vente et 4 milliards de francs de chiffre d'affaires; Havas-Voyage (trois cent quatorze points de vente), Wagons-Lits Tourisme (deux cent quatre-vingt-cinq en France et sept cent cinquante dans le monde) et SCAC-Diners Evasion (cent soixante points de vente) du groupe Bolloré.

FRANÇOIS RENARD.

NEW-YORK, 8 décembre ⬇

Repli

Après trois séances de hausse, la tendance s'est derechef orientée à la baisse, jeudi, sur le marché new-yorkais. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est lentement poursuivi durant toute la journée, et, à la clôture, l'indice des industrielles *s'est établi à 2 141,71*, soit à 11,92 points en dessous de son niveau précédent. Repli modeste s'il en est, mais que n'a pas confirmé le bilan général. Sur 1 967 valeurs traitées, 938 se sont alourdies, 489 ont monté et 540 n'ont pas varié.

Autour du Big Board, les professionnels ne se disaient pas inquiets par ce renversement de tendance, l'imputant seulement au facteur technique. Les investisseurs ont pris bonne note du pas important fait par l'URSS sur la voie du désarmement. « *Désormais,* disait un gérant de portefeuille, *il faut attendre pour juger de l'effet produit sur les dépenses militaires américaines.* »

L'action Nabisco a été la plus traitée, avec 2,36 millions de titres échangés.

Globalement, l'activité a encore *diminué*, avec 124,15 millions de titres échangés, contre 148,36 millions.

VALEURS	Cours du 7 déc.	Cours du 8 déc.
Alcoa	52 5/8	52 1/8
A.T.T.	29 3/4	29 3/4
Boeing	63 1/8	62 3/4
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27 3/8
Du Pont de Nemours	83 1/2	83
Eastman Kodak	46 1/4	46
Exxon	44 3/8	44 1/4
Ford	52 3/4	52
General Electric	45 3/4	46 1/8
General Motors	86 1/2	86
Goodyear	48	47 5/8
I.B.M.	121	119 1/2
I.T.T.	52 1/4	51 3/8
Mobil Oil	45 1/8	45
Pfizer	57	57 1/4
Schlumberger	33 3/8	33 1/8
Texaco	51 1/8	50 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	106 3/4	106
Union Carbide	25 3/4	25 3/4
U.S.X.	28 5/8	29
Westinghouse	53 3/8	52 1/2
Xerox Corp.	57 3/8	57

LONDRES, 8 décembre ⬇

Baisse notable

Renversement de tendance, jeudi, au Stock Exchange, où les valeurs ont terminé en baisse. Le recul fut, certes, atténué en fin de séance, et l'indice Footsie ne perdit finalement que 13,8 points, revenant ainsi à 1 757,9 (– 0,7 %). Le volume des échanges était en légère augmentation, passant à 544 millions de titres négociés. Le marché a été déprimé par des rumeurs selon lesquelles d'autres maisons de courtage envisageraient des réductions de salaires et des licenciements dans le sillage de Morgan Grenfell. Le dernier rapport du patronat britannique, prévoyant une progression des ventes de détail de novembre et décembre, a également pesé sur la tendance. Toutefois, les détaillants craignent que le niveau élevé des taux d'intérêt ne réduise les dépenses à la consommation en 1989, ainsi que leurs bénéfices. La plupart des secteurs perdaient du terrain, que ce soit les internationales (ICI), les immobilières (British Land), les bancaires (Natwest) ou les assurances (Pearl). Toutefois, on pouvait distinguer quelques hausses, notamment dans le domaine pétrolier (Ultramar) et les magasins (Burton). Dans le secteur électrique, Plessey était en recul à la suite de l'annonce du gel de l'OPA conjointe de GEC et de Siemens par un tribunal londonien.

PARIS, 9 décembre =

Indécise

La semaine se termine une fois encore dans la grisaille, bien que l'activité ait été plus soutenue que la veille. Débutée en retard à cause d'une mystérieuse panne du système informatique, qui perturba une grande partie de la matinée le déroulement des transactions, la séance fut terne et marquée par l'indécision. L'indicateur instantané progressait de 0,08 %. Le léger repli de Wall Street n'inquiétait pas spécialement les investisseurs, qui attendent de connaître, mercredi, le montant du déficit commercial américain. Les prévisionnistes tablent sur une balance négative de 9 milliards de dollars pour octobre contre 10,4 milliards le mois précédent. Ils s'attendent donc à une stabilisation des pertes, et même à une très légère amélioration. Mercredi devrait être également une journée significative avec la publication de la hausse des prix en France pour le mois de novembre.

En attendant, les opérateurs s'intéressaient tout spécialement aux privatisées après les déclarations de M. Pierre Bérégovoy. Le ministre de l'économie et des finances a en effet décidé de rendre leur liberté aux sociétés composant les noyaux durs des dénationalisées. Ces titres étaient alors très recherchés, à commencer par Suez, le CCF avec 257 000 titres échangés, Paribas et la Société générale. Matra demeurait également très intéressée, bénéficiant toujours des rumeurs sur un contrat au Koweït. Le titre Thomson était aussi très recherché. En baisse, on notait Ingénico, Lesieur, Epéda, le Scrig et Intertechnique.

La société Alpha Associés annonçait avoir franchi le seuil des 10 % dans la société VMI par l'intermédiaire de trois fonds communs de placement. Elle détient 12,33 % de son capital. La firme hollandaise Volmac indiquait pour sa part avoir franchi en baisse le seuil des 5 % dans Cap Gémini Sogéti et ne détient plus de titres de cette société de service informatique.

TOKYO, 9 décembre =

Résistant

Séance calme, vendredi, à Tokyo. Commencée par de l'effritement, elle s'est poursuivie par un retour progressif à l'équilibre. La résistance se confirmait ensuite, et, à la clôture, l'indice Nikkeï avait réussi à grignoter 34,52 points (+ 0,12 %), pour s'inscrire à 29 793,42.

La démission du ministre des finances, M. Miyazawa, impliqué dans le scandale boursier Recruit Cosmos, n'a eu aucun effet apparent sur l'évolution des cours. D'après les professionnels, elle avait été anticipée.

En fait, le marché poursuit sa consolidation. Mais beaucoup jugent que la correction nécessaire après le « boom » de mercredi n'est pas encore terminée.

VALEURS	Cours du 8 déc.	Cours du 9 déc.
Akaï	888	880
Bridgestone	1 310	1 380
Canon	1 390	1 380
Fuji Bank	3 480	3 470
Honda Motors	1 900	1 910
Matsushita Electric	2 400	2 370
Mitsubishi Heavy	1 020	1 040
Sony Corp.	6 790	6 800
Toyota Motors	2 460	2 460

FAITS ET RÉSULTATS

● **Sanofi augmente son capital.** – Pour financer son expansion, le numéro deux français de la pharmacie et des cosmétiques (groupe Elf) et numéro un des biotechnologies va émettre 1 753 959 actions à bons de souscription (ABSA) au prix unitaire de 785 F. Les actionnaires pourront souscrire à raison d'une ABSA pour huit actions possédées. Un bon sera attaché à chaque action. Deux bons seront nécessaires pour souscrire ensuite à tout moment et pendant trois ans à une action Sanofi au prix de 890 F. Cette opération financière procurera immédiatement 1 377 millions de francs à la Sanofi. L'exercice des bons de souscription devrait rapporter 780 millions de francs sur trois ans. Selon le président Dehecq, les mouvements sociaux ont fortement touché le groupe, qui enregistrera un manque à gagner de 50 à 100 millions de francs. Il maintient *néanmoins ses prévisions* d'accroissement (+ 20 %) du bénéfice net par action.

● **Le Bon Marché présent indirectement dans LVMH.** – L'assemblée extraordinaire du Bon Marché a approuvé, le 8 décembre, la réorganisation de cette société avec l'absorption des activités immobilières et de distribution de la Financière Agache. Avec 75,7 % de la Belle Jardinière et 86,5 % de Conforama, cet ensemble représente plus de 7 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 300 millions de bénéfices. D'autre part, le Bon Marché procédera, du 19 décembre au 9 janvier prochain, à une augmentation de capital de 2,4 milliards de francs, en vue de prendre une participation de 26,8 % de Christian Dior, société détentrice des intérêts *(33,4 %) acquis pendant l'été* dans LVMH par le groupe Arnault. Les actionnaires pourront souscrire à trois actions nouvelles pour quatre anciennes au prix de 775 F. A chaque titre sera attaché un bon de souscription d'action Conforama à 860 F. La Financière Agache ne souscrira pas et ramènera sa part dans le Bon Marché de 90 % à 52 %. Elle vendra également ses bons de souscription Conforama. Cette émission de 3,3 millions de titres nouveaux portera à 7,7 millions le nombre d'actions composant le capital du Bon Marché. 3,7 millions d'entre elles (soit 48 % du capital) seront alors mises dans le public. Enfin, cette valeur, cotée jusqu'à présent au comptant, sera transférée prochainement sur le marché à règlement mensuel.

● **ICI au Kabuto Cho.** – Le géant britannique de l'industrie chimique Imperial Chemical Industries (ICI), avec plus de 120 milliards de francs de chiffre d'affaires, a été introduit, jeudi 8 décembre, à la Bourse de Tokyo. ICI vend pour environ 500 millions de livres (5,5 milliards de francs) de produits au Japon par an et a investi récemment une centaine de millions de livres dans ce pays, avec un centre technique à Tsukuba Science City près de Tokyo, une usine de produits pharmaceutiques à Sanda City près d'Osaka, un centre de recherche agrochimique à Ushiku près de Tokyo et l'annonce de la construction d'une usine de pellicule photographique à Tamatsukuri, également près de Tokyo. ICI est aujourd'hui coté sur quinze places boursières : Londres, Tokyo, New-York, Vienne, Anvers, Bruxelles, Paris, Luxembourg, Amsterdam, Oslo, Bâle, Genève, Lausanne, Zurich et Francfort.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	480	Le gd livre du mois	....	287
Asystel	285	280	Loca Investissement	278	278
B.A.C.	388	355	Locamic	....	150
B. Demachy & Assoc.	563	580	Metallurg. Minière	....	144 50
B.I.C.M.	525	525	Métrologie Internat.	....	496 50
B.I.P.	....	712	Métrovanica	166	160 20
Boiron	435	450	M.M.B.M.	820	845
Bolloré Technologies	840	839	Molex	200 10	203
Buitoni	1050	1050	Navale-Delmas	....	717
Cibles de Lyon	1465	1470	Olivetti-Logabax	....	222
Calberson	718	720	Om. Gest.Fin.	....	330
Cardif	850	850	Pinault	360	360
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	319	P.F.A. S.A.	400	398
C.A.T.C.	135 50	135 20	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	101
C.D.M.E.	1206	1202	Présence Assurance	480	455
C. Equip. Elect.	368	389	Publicat. Filipacchi	....	458 50
C.E.G.I.D.	758	747	Razel	840	651
C.E.G.E.P.	....	234	St-Gobain Emballage	....	1447
C.E.P.-Communication	1550	1570	St-Honoré Matignon	....	235
C.G.I. Informatique	1044	1045	S.C.G.P.M.	....	241
Ciments d'Origny	522	520	Segin	403	400
C.N.I.M.	....	408	Sema-Metra	489	....
Concept	248	248	S.E.P.	....	345
Conforama	....	870	S.E.P.R.	....	1151
Creeks	425	417	S.M.T. Goupil	....	279
Dafsa	167 50	174 20 d	Sodinforg	730	715
Dauphin	....	1080	Supra	....	225
Devanlay	906	910	TF 1	320	320
Deville	596	596	Unilog	175	176
Dmérel-Lablé	1010	1020	Union Financ. de Fr.	395	399
Editions Belfond	....	105			
Fimcor	211 10	210			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	236 50	236 50			
Guintoli	....	485			
I.C.C.	....	222			
IDIA	220	220			
I.G.F.	98 50	98 50			
IN2	213	215			
Int. Metal Service	....	537			
La Commande Electro.	300	300			

Marché des options négociables le 8 décembre 1988

Nombre de contrats : 15 092

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	5	25	–	–
CGE	400	9	27	12	22
Elf-Aquitaine	360	3,30	–	10	–
Lafarge-Coppée	*1 300*	*66*	*119*	4,30	29
Michelin	182	1,40	8	11	14
Midi	1 645	21	75	–	–
Paribas	440	18	42	3,50	15,50
Peugeot	1 200	33	95	15	47
Saint-Gobain	520	–	41	–	14
Société générale	480	127	115	2	13
Thomson-CSF	180	30	36	0,10	2,30

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 déc. 1988

Nombre de contrats : 59 282.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	106,80	106,30	105,75
Précédent	106,80	106,20	105,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
106	1,12	1,44	0,85	1,66

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,94 F ⬇

L'effritement du dollar s'est poursuivi, vendredi 9 décembre, dans des marchés généralement calmes, après les chaos de ces deux derniers jours. La devise américaine a ainsi coté 5,9395 F (contre 5,9605 F la veille). Selon les cambistes, les opérateurs attendent la publication, le 14 décembre, des résultats du commerce extérieur américain pour octobre. Les prévisions font état d'un déficit de 9 milliards de dollars.

FRANCFORT	8 déc.	9 déc.
Dollar (en DM)	1,7443	1,7380
TOKYO	**8 déc.**	**9 déc.**
Dollar (en yens)	123,02	122,43

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 déc.)	7 3/4-7 7/8 %
New-York (8 déc.)	8 7/16-8 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	7 déc.	8 déc.
Valeurs françaises	137	
Valeurs étrangères	117	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	392,8	393,9
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 476,04	1 475,32
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	409,13	409,85

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 153,63	2 141,71

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 451	1 437,1
Mines d'or	177,6	176,7
Fonds d'Etat	87,24	86,97

TOKYO

	8 déc.	9 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 758,90	29 793,42
Indice général	2 382,60	2 385,48

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,9340	5,9370	– 88	– 73	– 150	– 125	– 360	– 270
$ can.	4,9690	4,9744	– 136	– 94	– 270	– 208	– 773	– 638
Yen (100)	4,8401	4,8465	+ 134	+ 159	+ 283	+ 324	+ 831	+ 949
DM	3,4133	3,4170	+ 65	+ 84	+ 144	+ 169	+ 455	+ 530
Florin	3,0252	3,0291	+ 57	+ 71	+ 120	+ 141	+ 355	+ 418
FB (100)	16,2888	16,3104	+ 72	+ 203	+ 148	+ 330	+ 653	+ 1087
FS	4,0560	4,0609	+ 82	+ 100	+ 187	+ 216	+ 641	+ 729
L (1 000)	4,6233	4,6292	– 201	– 168	– 363	– 309	– 914	– 885
£	10,9631	10,9745	– 483	– 443	– 970	– 895	– 2647	– 2461

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	9 7/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16	9 1/4	9 3/8
DM	4 3/4	5	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4
F.B. (100)	7	7 1/2	7	7 3/8	7	7 3/8	7	7 3/8
F.S.	5	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 1/16	5 3/16	4 12/16	4 15/16
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 1/4	12 3/4	12	12 3/8	11 7/8	12 1/4
£	12 3/4	13	12 7/8	13	13 1/8	13 1/4	13 1/4	13 3/8
F. franç.	7 5/8	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 9 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3642	C.N.E. 3 % ★	3770	3782	3780	+ 0 27
1048	B.N.P. T.P.	1061	1060	1060	– 0 09
1148	C.C.F. T.P.	1164	1170	1170	+ 0 52
1078	Créd. Lyon. T.P.	1088	1089	1089	+ 0 09
1385	Renault T.P.	1400	1405	1405	+ 0 36
1630	Rhone-Poul. T.P.	1651	1647	1650	– 0 06
1271	St-Gobain T.P.	1300	1295	1295	– 0 38
1274	Thomson T.P.	1295	1293	1293	– 0 23
525	Accor	548	547	551	+ 0 55
525	Air Liquide	528	527	530	+ 0 38
2400	Alcatel ★	2415	2410	2415	....
1480	Als. Superm.	1555	1576	1576	+ 1 35
310	A.L.S.P.I.	315	320	325 30	+ 3 27
370	Alsthom ★	364 80	361	362 50	– 0 63
2250	Arjom. Prioux ★	2200	2216	2218	+ 0 73
570	Aussedat-Rey ★	561	558	554	– 1 25
1040	Aux. Entrepr. ★	1053	1052	1055	+ 0 19
625	Av. Dassault ★	658	647	660	+ 0 30
....	BAFIP ★	....	406	406 50	– 1 09
280	Bail-Equipem. ★	298 50	295	294 10	– 1 47
880	Bail Investiss.	880	867	870	– 1 14
290	B.N.P. C.I. ★	298 90	305	298 90	....
475	Cie Bancaire ★	495	494	500	+ 1 01
540	Bazar H.-V.	482	478	479	– 0 62
510	Béghin-Say ★	525	521	523	– 0 38
905	Berger (Ma)	885	851	851	– 3 84
820	Bic ★	820	812	814	– 0 73
2180	B.I.S.	2086	2099	2076	– 0 48
2720	Bongrain S.A. ★	2860	2859	2857	– 0 10
575	Bouygues ★	571	573	560	– 1 93
64	B.P. France ★	73 05	73	73 20	+ 0 21
5600	B.S.N. ★	5870	5870	5870	....
560	Canal Plus	585	595	593	+ 1 37
2300	Cap Gem. S. ★	2260	2240	2265	+ 0 22
515	Carnaud ★	530	530	536	+ 1 13
2750	Carrefour ★	3008	3020	3028	+ 0 63
177	Casino	174 60	174 80	176 20	+ 0 97
120	Casino A.D.P.	125	125 30	126	+ 0 80
830	Castor. Dub. Inv.	859	859	859	....
1030	C.C.M.C.	1045	1050	1050	+ 0 48
615	Cetelem	628	620	616	– 1 91
390	Cerus ★	405	411	409 80	+ 1 19
1810	C.F.A.O. ★	1887	1895	1882	– 0 26
390	C.G.E.	397	397 10	406	+ 2 27
1270	C.G.I.P. ★	1300	1290	1291	– 0 69
1220	Chargeurs S.A. ★	1165	1156	1156	– 0 77
1060	Ciments franç. ★	1110	1097	1105	– 0 45
490	Club Méditerr. ★	525	523	522	– 0 57
178	Codetel ★	186	189	191	+ 2 69
345	Cofimeg	345	345	345	....
850	Coles ★	855	860	857	+ 0 31
225	Compt. Entrepr.	219	220	222	+ 1 37
765	Compt. Mod. ★	786	790	787	+ 0 13
880	Créd. Foncier ★	876	867	872	– 0 46
465	C. F. Internat. ★	471 50	472 50	466	– 1 17
168	C.C.F.	178 90	184 10	186	+ 3 97
480	Cr. Lyon. (CI) ★	509	506	505	– 0 79

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 8/12

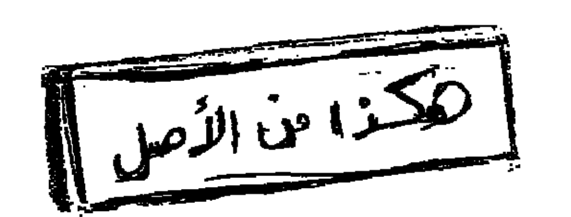
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 960	5 939	5 680	6 180
ECU	7 106	7 100	....	....
Allemagne (100 DM)	341 520	341 740	331	351
Belgique (100 F)	16 302	16 305	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 740	302 760	292 500	312 500
Danemark (100 krd)	88 570	88 860	84 500	91 500
Norvège (100 k)	91 980	91 990	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 045	10 970	10 650	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 095	4 105	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 629	4 629	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 180	406 060	393 250	415 250
Suède (100 krs)	98 550	98 540	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 590	48 570	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 262	5 263	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 121	4 123	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 981	4 980	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 864	4 861	4 690	4 910

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/12
Or fin (kilo en barre)	81300	80600
Or fin (en lingot)	81300	80550
Pièce française (20 fr)	479	472
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	498	496
Pièce latine (20 fr)	470	487
Souverain	595	589
Pièce de 20 dollars	2675	2675
Pièce de 10 dollars	1360	1330
Pièce de 5 dollars	785	.....
Pièce de 50 pesos	3035	3050
Pièce de 10 florins	487	484
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

Les conflits sociaux

Confusion à la RATP

Les mouvements sociaux vont *« grandir et se développer »*, si l'on en croit M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT. La réalité est plus complexe, le 9 décembre.

● **Dans les transports parisiens**, la situation s'améliore sur le réseau RER, où le service minimum est assuré, chaque matin, de 6 h 30 à 9 h 30 et de 17 heures à 20 heures, avec un train toutes les dix minutes sur le tronçon central de la ligne A, et toutes les quinze minutes entre Massy et la gare du Nord sur la ligne B, qui continue de fonctionner normalement sur sa partie nord (SNCF). Le trafic des bus s'établit à 72 % de l'ordinaire malgré les blocages matinaux qui ont affecté provisoirement les dépôts des Lilas, de Montrouge et de Charlebourg. Dans le métro, en revanche, la dégradation du service est réelle puisque sont fermées les lignes 1 (Vincennes-Neuilly) et 11 (Châtelet-Les Lilas). Le trafic est perturbé sur les lignes 2, 4, 8, 10 et 13, et normal sur les lignes 3, 5, 6, 7, 9 et 12.

● **A Air France**, où la direction a proposé aux syndicats une augmentation des salaires de 2,2 % en 1989, six vols ont été annulés en raison de la pénurie d'avions provoquée par la grève des mécaniciens d'entretien.

● **A Air Inter**, aucune perturbation n'a été enregistrée malgré la grève de quatre heures déclenchée par le SNPIT (autonome).

● **Dans les transports marseillais**, les arrêts de travail étaient suivis à 70 % par les machinistes des bus et les conducteurs du métro. Aucune solution n'est en vue.

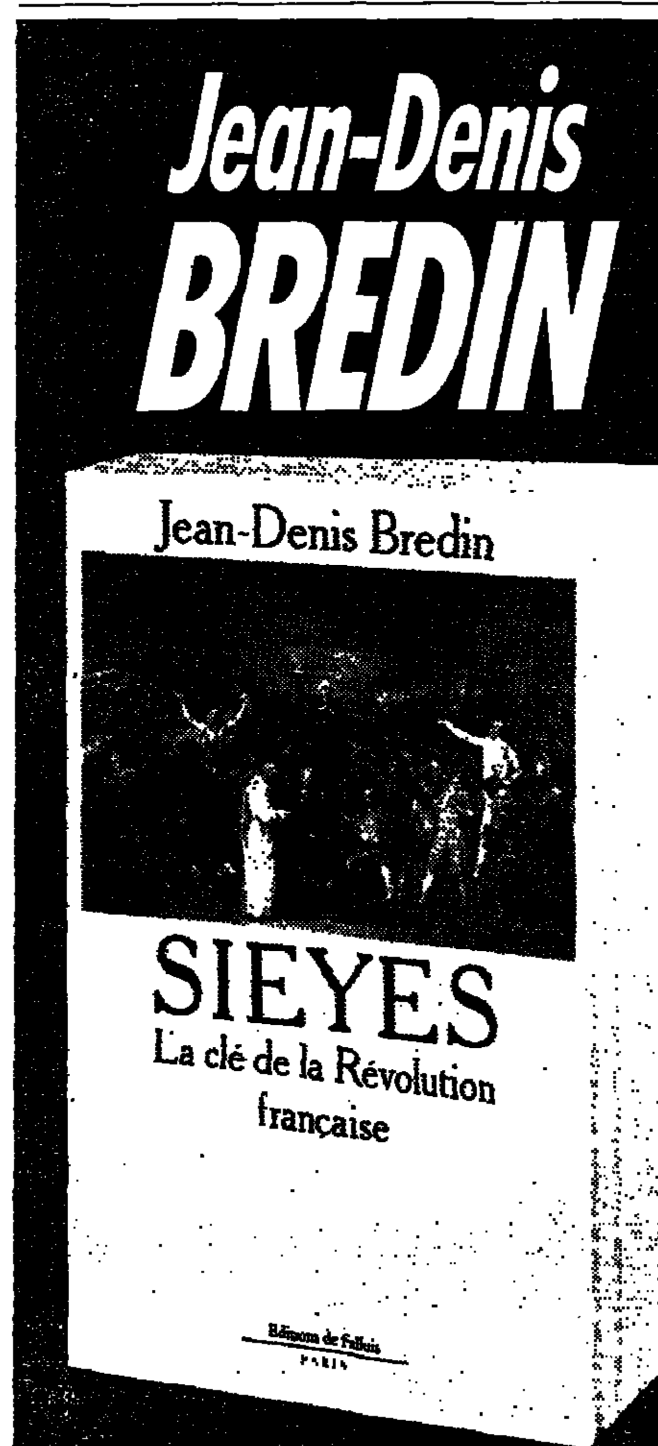
● **Dans les PTT**, on note le déblocage des centres de tri de Chartres-Mainvilliers et de Bordeaux-Armagnac, *mais les conflits persistent* à Marseille, à Ajaccio, à Bastia et à Pau.

● **A EDF**, la journée d'action CGT a provoqué, dans la matinée du 9 décembre, des délestages de courant *en raison de l'arrêt de travail de certains agents chargés de l'entretien des centrales nucléaires.*

● **A la Société générale**, une grève de vingt-quatre heures est organisée, le 9 décembre, par les syndicats pour protester contre *la fermeture des* agences des aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly.

Une enseignante agressée pendant son cours

Mme Michèle Meunier, une enseignante de seconde du lycée polyvalent des Fontenelles, situé à Louviers (Eure), a été aspergée de trichloréthylène mardi 6 décembre par un élève de l'établissement, Loïc Métrot, âgé de dix-huit ans. On indique, de source policière, qu'il aurait été payé par les élèves de ce professeur, pour l'agresser. La direction du lycée *et le professeur, qui souffre* d'une incapacité de travail de six jours, ont porté plainte.



Nouveau développement dans l'affaire Canson

Une lettre embarrassante pour le Musée du Louvre

L'affaire de la succession Suzanne de Canson, cet héritage détourné et évalué à 300 millions de francs, évolue avec la découverte, ces derniers jours, par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction à Toulon, de deux faits nouveaux. Le premier est une lettre concernant le Musée du Louvre, qui a acheté en 1985 *un tableau de* Murillo à Joëlle Pesnel, principale inculpée dans ce dossier, alors qu'elle se l'était indûment approprié. Le second est la découverte d'un autre tableau de la collection Canson, signé Quentin de La Tour, retrouvé en Suisse où un avocat l'avait acheté en 1987 à bas prix et dont les conditions de vente ont amené le juge d'instruction à entendre, vendredi 9 décembre, Me Marie-Françoise Pestel-Debord, ancienne collaboratrice de Me Paul Lombard, l'un des conseils de Mme Pesnel à l'époque.

La collection de tableaux qui est au cœur *de l'affaire de captation* d'héritage dans laquelle sont inculpés et écroués une ancienne tenancière de bar reconvertie dans le commerce d'art, Mme Pesnel, et un avocat toulonnais, Me Robert Boissonnet, est à *tout le moins* prestigieuse. Suzanne de Canson l'avait héritée en 1958 de son père, riche collectionneur parisien. Les pièces principales sont, outre *le Gentilhomme sévillan*, de Murillo, acheté *par le Louvre*, deux portraits de femme du Titien et de Rembrandt, un portrait du marquis de Brunoy, par Maurice Quentin de La Tour, un portrait de lady Rachel Fane, par Antoine Van Dyck, un portrait de *femme* de Francesco Guardi, deux paysages d'Antoine Watteau et d'Hubert Robert, et enfin cinq dessins signés François Boucher, Jean-Baptiste Greuze et Jean-Honoré Fragonard.

Le juge d'instruction n'a retrouvé la trace que de quatre tableaux : le Titien, et le Rembrandt, entreposés dans les coffres d'une banque suisse, le Murillo et le Quentin de La Tour.

L'itinéraire de ces deux derniers tableaux apparaît *significatif*. Le Murillo fut acheté par le Louvre en 1985 à Joëlle Pesnel. Celle-ci ne disposait *d'aucun titre de propriété* crédible. Sa véritable propriétaire, Suzanne de Canson, décédée le 16 septembre 1986, était encore en vie. La direction des musées de France (DMF) a jusqu'ici expliqué *qu'elle fit confiance aux auxiliaires* de justice, ses interlocuteurs durant cette négociation : un notaire suisse, Me Didier Tornare, et l'étude de Me Lombard. Puisque ceux-ci s'en portaient garant, elle a cru que Mme Pesnel était la propriétaire du tableau (*le Monde* du 7 décembre).

Cette explication était-elle suffisante ? Les spécialistes du Louvre sont connus pour suivre à la trace l'itinéraire des tableaux de maître et, surtout, ce musée eut en main le Murillo, présenté par un antiquaire, dès 1975. Or le juge d'instruction vient de saisir une lettre adressée... en 1981 à Suzanne de Canson elle-même par M. Pierre Rosenberg, conservateur en *chef du département* des peintures du musée, dans laquelle il lui propose d'acheter *le Gentilhomme sévillan*. Autrement dit, en 1985, l'un des hauts fonctionnaires du Louvre aurait su que ce tableau ne pouvait avoir été, comme le prétendait Mme Pesnel, donné à sa grand-mère, décédée en 1979, par Suzanne de Canson. Cette lettre, qui ne se trouvait pas initialement dans le dossier consulté il y a deux semaines au Louvre par le juge, réclame évidemment quelques explications. Convoqué à Toulon pour y être entendu, jeudi 8 décembre, M. Rosenberg ne s'est pas présenté.

Quant au Quentin de La Tour, il est désormais établi qu'il a été acheté, en 1987, par un avocat suisse, Me Olivier Weber-Caflisch, pour 70 000 francs suisses (280 000 francs). L'avocat aurait payé cette somme en deux versements : l'un à Mme Pesnel, qui aurait reçu 40 000 francs suisses, et l'autre à Me Pestel-Debord, alors collaboratrice de Me Lombard. C'est notamment pour cette raison que le juge Bernard a décidé d'entendre, vendredi 9 décembre, cette dernière qui pourtant nous a assuré, vendredi à la mi-journée, n'avoir *« jamais participé à cette opération.*

Le juge a également entendu, *jeudi 8 décembre*, M. *Jean-Marc* Daniel, qui était en 1985 chargé des questions budgétaires au cabinet de M. Jack Lang et Mme Myriam Guise, responsable du service des acquisitions au Louvre. Enfin, une information judiciaire parallèle a été ouverte à Genève et confiée à Mme Carole Barbey.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

● **La direction du groupe Expansion sursoit aux licenciements.** — Un accord est intervenu le 8 décembre entre les syndicats et la direction du groupe Expansion sur les mesures accompagnant la modernisation de la rédaction (*le Monde* du 6 décembre). La direction du groupe, qui prévoyait huit départs volontaires et deux licenciements, a accepté de surseoir à ces licenciements pour envisager la reconversion des deux personnes concernées.

Sur le vif

Au voleur !

C'est pas possible, écoutez ! Moi, je suis débordée : ces grèves qui n'en finissent pas, mon Jacquot et sa motion de censure à la con. Les médicaments de la chienne de ma copine, Gorby, ses petites autos blindées et ses soldats de plomb... Je sais plus où donner de la tête. Et à chaque coup c'est pareil, dès que j'ai le dos tourné, ma banque en profite pour essayer de me truander. On peut quand même pas passer sa vie à braquer de nos yeux-revolver l'employé derrière son guichet en criant : « Mains en l'air ! Touche pas à mon pognon ! »

De toute façon, aujourd'hui, s'il bosse à la Société générale, il y est pas, derrière son guichet. Il est dans la rue. Il défile. Il est pas content : on licencie à tour de bras, on informatise et on *pavoise : y a bon bénef ! Bref, il* proteste. Comme moi. Moi, j'arrête pas. Elles ont commencé par foutre à la porte les petits clients et leurs comptes de crotte, ces garces de banques. *Ensuite, ça a été les chèques* payants. A peine on les a envoyer péter, qu'elles ont remis ça avec les cartes de crédit et les distributeurs automatiques. On a gueulé. Elles se sont écrasées.

Et voilà que ça recommence. Va falloir que je casque rapport au gardiennage de mes actions. Mes actions, parlons-en ! On en a vite fait le tour. Poussée au cul par Balladur, j'ai dû prendre trois ou quatre Paribas et une demi-douzaine de Saint-Gobain, même pas ! Et où vous croyez qu'elles les gardent, mes titres ? En mémoire ! La mémoire d'un ordinateur. Il y a une bécane quelque part où il y a une ligne où il y a marqué : Sarraute, *tant de trucs*, tant de machins. Une ligne qui n'a pas bougé depuis qu'on la lui a donnée à bouffer, à la machine.

Et ça coûte cher, ça, peut-être ? Pensez-vous ! En fait, ce qu'elles exigent, les banques, c'est qu'on se cotise pour leur offrir un IBM neuf à Noël. Moi, je veux bien donner aux pauvres, aux *malheureux*, le téléthon, les restos du cœur, le SIDA, tout ça. A condition que ce soit déduit de mes impôts, hein, Coluche ! Sinon, pas question. Avec ce que je leur aurais filé, je me paye une *paire de godasses*, et mes actions, je me les garde moi-même à la maison dans une boîte à chaussures.

CLAUDE SARRAUTE.

Importante opération israélienne au sud de Beyrouth

(Suite de la première page.)

Selon une source proche des services de sécurité au Liban, un militaire israélien a été tué et deux autres *ont été blessés dans la* nuit de jeudi à vendredi, lors d'une tentative de débarquement sur la côte libanaise à la hauteur de Damour, où sont présentes des unités syriennes. Le commando a dû faire demi-tour, a assuré cette source. Toutefois, des sources palestiniennes concordantes ont affirmé qu'il s'agissait d'un débarquement héliporté sur des collines voisines de Naameh, et qu'une unité israélienne avait été encerclée dans la matinée de vendredi par des combattants palestiniens.

Entre-temps, l'aviation israélienne a effectué des raids dans le même secteur, au niveau des localités de Naameh et de Damour, où se trouvent des positions palestiniennes et du PSP, a indiqué pour sa part la police.

De source proche du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG), on indiquait que les Syriens avaient fait prisonniers des soldats israéliens dans le secteur d'Aramoun, à 12 kilomètres de Beyrouth. Ce qui a été démenti par les Israéliens.

On ajoutait que les hélicoptères israéliens avaient tout d'abord débarqué des troupes à 8 h 10 (heure locale, soit 6 h 10 GMT) sur *les hauteurs* de Naameh, Damour et Baaouarta. D'autres soldats israéliens ont atterri à Aramoun, contrôlé par les troupes syriennes, à quelques kilomètres au nord-est.

De source druze, on indiquait que les Israéliens avaient aussi débarqué des troupes dans le village d'Abay, à l'est de Baaouarta, et s'étaient heurtés à des miliciens druzes. Par ailleurs, des témoins ont affirmé que trois bâtiments de guerre israéliens avaient croisé au large, non loin de l'axe routier reliant Beyrouth au sud du Liban. Les hauteurs où se sont déroulés les combats sont situées à 5 kilomètres à l'est de l'axe routier de la côte.

Intervenant le jour anniversaire du soulèvement palestinien en Cisjordanie et à Gaza — et à quelques jours de l'intervention de M. Arafat devant l'ONU à Genève, — cette opération paraît d'ores et déjà être la plus importante et la plus proche de Beyrouth de toutes celles menées par l'armée israélienne au Liban depuis l'invasion de ce pays en juin 1982. — *(AFP, Reuter.)*

Le cosmonaute Jean-Loup Chrétien est sorti dans l'espace

Le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien et son collègue soviétique Alexandre Volkov ont quitté, vendredi *à 11 h 9, la station Mir* pour une sortie dans le vide, qui devait en principe durer trois heures et demie. Après avoir monté une caméra qui filme leurs évolutions, ils ont déployé la structure ERA, un ensemble articulé de tubes en fibre de carbone qui préfigure des éléments de montage d'une future station orbitale — support d'antennes ou de panneaux solaires, par exemple.

L'intérêt de cette expérience est de tester les possibilités de travail manuel sur un objet complexe (cinq mille pièces et mille cinq cents articulations) et encombrant (environ 1 mètre de hauteur et 4 mètres de diamètre). Après étude de son déploiement et de sa rigidité, elle doit être éjectée dans l'espace. Les cosmonautes devaient ensuite installer à l'extérieur de Mir des échantillons de matériaux qui seront soumis pendant plusieurs mois au rayonnement cosmique et au choc des poussières spatiales. Les deux cosmonautes devaient rentrer dans Mir à 14 h 51.

Le numéro du « Monde » daté 9 décembre 1988 a été tiré à 525 469 exemplaires

A C D E F G H

ISRAËL

Les travaillistes vont renégocier avec M. Shamir

Le Parti travailliste du ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a voté, jeudi 8 décembre, en faveur d'une reprise des négociations avec le Likoud (droite) en vue de la formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale. Ce vote, après plusieurs heures de débats enflammés, a été acquis par 637 voix contre 348, lors d'une réunion des 1 300 membres du comité central du parti.

Le ministre des affaires étrangères avait auparavant plaidé avec vigueur en faveur d'une nouvelle coalition gouvernementale d'union nationale menée par le chef du Likoud et président du conseil sortant, M. Yitzhak Shamir.

M. Jean François-Poncet invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean François-Poncet (UDF), sénateur et président du Conseil général du Lot-et-Garonne, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 11 décembre de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre des Affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, qui fit campagne en faveur de M. Barre lors de la dernière élection présidentielle, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton du *Monde* et de Pierre-Marie Christin et de Bernard Lehut de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.